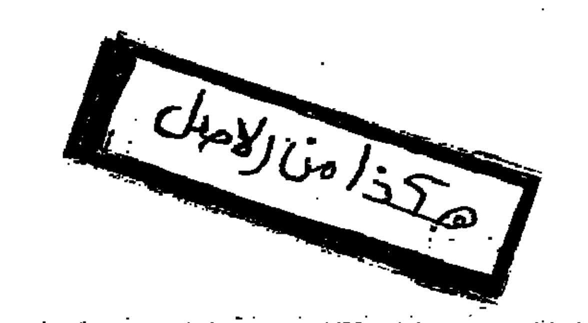


Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16634 – 7,50 F - 1,13 EURO — MARDI 21 JUILLET 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Le combat culturel du Front national

● L'extrême droite accentue sa pression dans les quatre régions qu'elle influence ● Le Parti socialiste maintient son opposition systématique aux pratiques ségrégatives de ces régions ● Les élus du FN ne veulent pas voter de subventions aux associations qui les critiquent

ALORS QUE les festivals se succèdent un peu partout en France, les associations culturelles ne cachent pas leurs inquiétudes sur la politique culturelle des conseils régionaux dirigés par des présidents élus grâce au Front national (Bourgogne, Picardie, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes), avant l'adoption des budgets pour 1999. Dans ces régions, le Front national veut faire prévaloir ses options ségrégatives dans le domaine de la politique culturelle. En Languedoc-Roussillon, les relations entre plusieurs institutions culturelles et l'exécutif régional sont tendues. *Jacques Blanc a déjà indiqué qu'il* refusait de subventionner pour 1999 le théâtre des Treize-Vents, à la suite d'une polémique avec son directeur, Jean-Claude Fall. Le Collectif de l'Appel du 20 mars, qui réunit de nombreux artistes, organisera des états généraux de la culture en Languedoc-Roussillon à l'automne.

En Rhône-Alpes, où le Front national entend monnayer son soutien à Charles Millon et où le conseil va se réunir en commission permanente le 24 juillet, plusieurs dossiers culturels ont été rejetés. Le metteur en scène Moïse Touré, au programme du festival d'Avignon cet été, qui travaille depuis dix ans auprès des jeunes des quartiers grenoblois avec sa compagnie Les Inachevés, le danseur Bouba Landrille, de la compagnie Aca, qui anime plusieurs ateliers de danse hip hop dans des centres sociaux et des maisons des jeunes et de la culture, se plaignent de la suppression de leurs crédits par le conseil régional.

Le Parti socialiste, qui a opté pour une opposition systématique dans ces quatre conseils régionaux, peut se trouver en difficulté lors des votes du budget culturel. Il a débattu de ce thème, samedi 18 juillet à Avignon, et a défini ce que François Hollande, son premier secrétaire, a appelé les *« quatre exigences »* culturelles des socialistes. Au contraire, dans le Var, le conseil général a décidé de doubler le budget de la culture.



Lire page 5

Malaise sur le Tour

■ L'affaire Festina continue de peser sur la course

■ « Nous sommes tous complices », affirme Bernard Kouchner

■ Les médecins, soupçonnés de prescrire des produits dopants

■ Des cailloux contre les voitures de « L'Equipe »

Lire pages 14, 16 et 17, et notre éditorial page 12



■ Les savants de Bonaparte

Le 19 juillet 1799, le lieutenant Bouchard découvre la « pierre de Rosette ». Une fabuleuse aventure scientifique commence. Septième volet du feuilleton de Robert Solé, illustré par Jacques Ferrandez. p. 10 et 11

■ Mutation de France Télécom

Dans un entretien au *Monde*, Michel Bon, président de France Télécom, annonce une nouvelle phase dans l'alliance avec Deutsche Telekom. Bercy va vendre 5 % à 6 % supplémentaires des actions du groupe français. p. 13

■ Radicalisation au Kosovo

Alors que de violents affrontements ont fait au moins 110 morts au Kosovo, l'Armée de libération radicalise son discours. p. 3

■ Réponses sur la Cour internationale

Hubert Védrine *explique au Monde* la position, très critiquée, qu'a défendue la France à la Conférence de Rome sur la création d'une Cour pénale internationale. p. 2

■ Maurice Papon et l'Etat

Me Jean-Marc Varaut demande au ministère de l'intérieur de prendre en *charge les dommages-intérêts*, 4,6 millions de francs, auxquels a été condamné son client, ancien haut fonctionnaire. p. 7

■ Une des plus belles ZUP de France

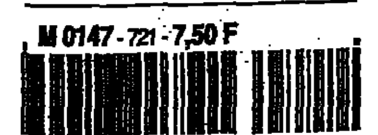
La ZUP de Chambéry-le-Haut a du mal à se défaire d'une image de mal-vivre en dépit de ses bons résultats : une *mutation rapide, de nouveaux emplois*, la baisse des délits. p. 9

■ L'été festival

Que peuvent les arts face à la *nature* ? De nombreux artistes se sont mesurés à cette question. Ils sont réunis dans l'exposition « être nature » à la fondation Cartier à Paris. p. 20 et 21

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 721 - 7,50 F



Athènes offre une croisière intéressée aux diplomates des Nations unies

NEW YORK (Nations unies)
de notre correspondante

Combien vaut un siège au Conseil de sécurité de l'ONU ? Peut-être quelques dizaines, voire centaines, de millions de drachmes. Candidate à un siège non permanent en 1999, la Grèce a résolument innové en invitant les 185 ambassadeurs aux Nations unies et leurs famille, pour une croisière d'une semaine dans les îles de la mer Egée, billets d'avions compris. Aux dernières nouvelles, plus de 110 excellences ont accepté. *« Décidément la haute diplomatie n'est plus ce qu'elle était »*, s'exclame un ambassadeur européen.

La campagne électorale sera rude. Cette année, *ce sont trois Occidentaux qui se disputent* deux sièges non permanents au sein du Conseil de sécurité : le Canada, les Pays-Bas et la Grèce. Fantaisiste, le Canada a invité les ambassadeurs à assister à une représentation du Cirque du Soleil. Classiques, les Néerlandais ont offert une soirée musicale au Metropolitan Museum. Les Grecs, pour leur part, viennent de réceptionner plusieurs centaines d'invités à Athènes.

Certains diplomates ont-ils élevé une objection contre cette invitation somptueuse ? *« Un grand nombre voulaient savoir pourquoi leurs enfants n'étaient pas invités ! »*, apprend-on. Les Grecs nient cependant catégoriquement tout lien entre la croisière et les élections de fin d'année. Avec aplomb, ils affirment que le comité olympique grec est à l'origine de l'invitation, puisque la Grèce sera le pays hôte des Jeux olympiques de 2004.

Vasilis Kaskarelis, numéro deux de la délégation grecque, souligne qu'Athènes a siégé une seule fois au Conseil de sécurité, en 1952. Le Canada, *note-t-il*, a siégé cinq fois et les Pays-Bas quatre fois en cinquante-deux ans. Un déséquilibre très fâcheux selon la Grèce.

*D'où l'idée de cette croisière. La Turquie est-*elle invitée ? Oui. Et aussi la Fyrom (les Grecs refusent de parler de la Macédoine). Tous les ambassadeurs conviés et accourus voteront-ils pour la Grèce ? *« Bien sûr que non »*, répond un ambassadeur qui a accepté l'invitation. *« Je ne sais même pas pour qui mon pays décidera de voter, d'ailleurs*, confie-t-il. *Mais une croisière grecque dans ces conditions ne se refuse pas. »*

Les représentants des cinq grandes puissances membres permanents du Conseil ont toutes résisté à la tentation. *« J'ai évidemment refusé*, explique l'un d'entre eux, *pour des raisons éthiques et parce que je connais déjà bien les îles de la mer Egée. »* Un ambassadeur admet avoir été obligé de priver de ce plaisir son épouse, qui *« n'y voyait aucun mal »*... Même une corruption à peine déguisée peut donc rendre aveugle.

Sans doute est-il politiquement incorrect de l'écrire, mais la liste confidentielle obtenue par *Le Monde* révèle que la très grande majorité des pays participants font partie des pays dits « non alignés ». On y trouve l'Inde et le Pakistan. On y découvre aussi des pays européens, dont le Portugal, la Hongrie et l'Espagne. Toujours très franc, l'ambassadeur espagnol nous explique : *« Je comprends que l'on s'agite pour obtenir un siège au Conseil de sécurité. Si l'on n'est pas membre de l'ONU, on n'existe pas. »* Son excellence Inocencio Arias, qui est accompagné de sa fille, n'a pas *« mauvaise conscience »*. *« Par solidarité communautaire, j'ai déjà donné ma voix à la Grèce, alors pourquoi pas ? »*

Afsané Bassir Pour

La fièvre du vendredi soir

CHAQUE vendredi d'été, à la nuit tombée, des « fous du volant » s'exhibent sur le parking du centre régional commercial Carrefour-Parinor d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis). Des centaines de conducteurs s'adonnent à des courses de vitesse à bord de voitures de série transformées en modèles proches du rallye. Un bon millier de spectateurs assistent à ce rituel et aux *deux épreuves reines que sont les « runs »* (poursuites) et les *« burn out »* (400 mètres départ arrêté). *Mais il* arrive que ce défoulement déborde sur l'autoroute. Après un accident qui a fait quatre morts, trois jeunes âgés de dix-neuf à vingt-trois ans viennent d'être mis en examen et incarcérés.

Lire page 6

La longue patience de Laurent Fabius

L'AFFAIRE du sang contaminé aura-t-elle raison de l'avenir politique de Laurent Fabius ? *Quelques* jours après une intervention télévisée de François Mitterrand se prononçant pour le jugement de ses ministres, Laurent Fabius avait demandé lui-même, le 17 décembre 1992, sa comparution devant ce qui était alors la Haute Cour de justice. Cinq ans et demi après sa mise en accusation par le Parlement pour *« non assistance à personne en danger »*, avec Edmond Hervé et Georgina Dufoix, l'ancien premier ministre, qui n'en finit pas de payer politiquement pour un dossier non encore jugé et alors que chacun reconnaît que, comme chef du gouvernement, il a été un des premiers, en 1985, à mettre en place un dépistage du sida, obtient en partie satisfaction.

En renvoyant, vendredi 17 juillet, les trois anciens ministres devant la Cour de justice de la République, la commission d'instruction a écarté la qualification de *« complicité d'empoisonnement »* pour ne retenir « que » le délit d'*« homicides involontaires et atteintes involontaires à l'intégrité des personnes »*. Mais pour le président de l'Assemblée nationale, qui espérait, après les réquisitions du procureur général *près la Cour de cassation, un non-*lieu, cela signifie de nouveaux mois d'attente avant qu'il puisse établir avoir agi *« en conscience »* et *« aussi vite que possible »* et, pour lui et ses proches, la poursuite d'un cauchemar. Durant le week-end, des témoignages de sympathie lui ont été adressés par des membres de son parti, du gouvernement, mais aussi par des personnalités éloignées de son cercle de fidèles.

Tout est encore possible, y compris l'accession aux plus hautes responsabilités de l'Etat, pour M. Fabius, qui aura cinquante-deux ans le 20 août. Mais tout apparaît pourtant compromis. Déjà handicapé par la fulgurance de son ascension politique, il est chargé aujourd'hui par le poids d'un soupçon qui, quelle que soit la décision de la Cour de justice, risque de peser aussi injustement que lourdement dans l'opinion dès lors que l'affaire incriminée porte sur des vies humaines.

Michel Noblecourt

Lire la suite page 12

Le luxe discret de la haute couture


JEAN-PAUL GAULTIER

AVEC un hommage à Yves Saint Laurent, le défilé de Jean-Paul Gaultier a marqué les premières journées de présentation de la haute couture pour l'hiver 1998-1999, qui ont lieu à Paris jusqu'au 22 juillet. Luxe discret, effacement des couleurs et maîtrise de la ligne sont les thèmes de prédilection de la saison.

Lire page 18

COUR INTERNATIONALE
Les réactions au traité qui a été conclu le 18 juillet à Rome sur la création d'une Cour pénale internationale sont mitigées. Le secrétaire général de l'ONU, qui a fait le déplacement pour saluer l'événement lors de la cérémonie organisée samedi au Capitole, a discrètement regretté qu'on ne soit pas allé plus loin. ● LES ONG, même lorsqu'elles se félicitent du progrès accompli, sont pour la plupart très critiques quant aux limitations imposées à la future Cour. La disposition permettant aux Etats signataires de refuser pendant sept ans la juridiction de la Cour, imputée à la France, est particulièrement contestée. ● LE MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, Hubert Védrine, la présente comme une période d'« *acclimatation* ». Il *souhaite, dans l'entretien qu'il nous a accordé*, voir les Etats-Unis rejoindre les rangs des Etats signataires.

De nouvelles normes internationales contre la barbarie

Le traité définissant les statuts de la future Cour pénale a été diversement accueilli. Tandis que les gouvernements signataires se félicitent, les organisations non gouvernementales (ONG) repartent au combat pour renforcer les contraintes d'un texte encore insuffisant

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL de l'ONU, Kofi Annan, est venu saluer, samedi 18 juillet à Rome, la création d'une Cour pénale internationale comme un « *cadeau de l'espérance pour les générations futures* ».

Interrompant une tournée en Amérique latine, Kofi Annan est venu assister au Capitole à la cérémonie de signature, au lendemain de l'adoption, à une écrasante majorité, des statuts de cette Cour internationale, cinquante ans après le tribunal de Nuremberg.

« *Evidemment, beaucoup d'entre nous auraient aimé une cour investie de pouvoirs encore plus importants, mais cela ne doit pas nous pousser à minimiser l'avancée capitale qui a été réalisée* », a déclaré M. Annan. Philippe Kirsch, le président canadien du comité plénier qui a élaboré le texte de compromis, a salué la CPI comme un signe que la communauté internationale ne resterait *plus les bras croisés et ne* laisserait plus un génocide, des crimes contre l'humanité, des crimes de guerre ou d'agression impunis. « *Le monde a décidé que trop, c'est trop.* »

Les Etats-Unis, qui ont rejeté la nouvelle Cour, ont prévenu qu'ils feraient désormais preuve de vigilance dans leurs engagements sur la scène internationale, de peur de voir leurs soldats traduits devant un tribunal selon eux politisé, sous des chefs d'inculpation « *imaginaires* ». Seuls 7 pays, parmi lesquels la Chine et Israël mais aussi vraisemblablement la Libye et le Qatar, se sont opposés au projet, alors que 120 se sont prononcés pour et 21 se sont abstenus lors d'un vote à bulletin secret.



L'Inde, qui avait tenté en vain de faire apparaître l'usage de l'arme nucléaire dans la liste des crimes de guerre, a qualifié l'ensemble du texte de « *vain* ». La Turquie, qui souhaitait pour sa part que le terrorisme figure dans la liste des crimes, s'est abstenue au moment du vote.

Du reste du monde, de l'Europe à l'Australie, sont arrivés félicitations et hommages, saluant le travail des délégations réunies à Rome. Les 15 pays de l'Union européenne, d'abord divisés sur l'indépendance du Tribunal international permanent, se sont retrouvés soudés, samedi, pour adopter un statut de compromis face à l'opposition tenace des Etats-Unis. Jusqu'au dernier jour de la négociation, la France s'était isolée de ses alliés européens, tandis que l'Allemagne adoptait les positions les plus en pointe.

La coalition des organisations non gouvernementales qui avait milité pour le projet s'est divisée sur le résultat de la conférence. Tandis que le Parti radical italien s'est félicité sans réserve, d'autres sont plus prudents dans leur appréciation, et beaucoup très critiques. « *Saddam Hussein, Pol Pot, Karadzic, Pinochet, Amin, Mobutu : ce ne sont que quelques-uns des responsables des pires crimes commis dans le monde auxquels on demanderait leur consentement avant de les juger* », déclare ainsi dans un communiqué Amnesty international. – *(AFP, Reuters.)*

Hubert Védrine, ministre des affaires étrangères

« Je souhaite que d'autres Etats se joignent aux 120 signataires »

« Comment expliquez-vous la position défendue à Rome par la France, que beaucoup ont critiquée ?

– Depuis quelques mois, le gouvernement était déterminé à contribuer au succès de la conférence. Il s'est attaché à ce que des solutions soient trouvées à toutes les questions que soulevaient la création d'une institution aussi nouvelle et son insertion dans le système international, notamment sur la question des rapports entre la Cour et le Conseil de sécurité, sur celle de la complémentarité de la Cour avec les justices nationales qui fonctionnent bien, et sur la création d'une chambre préliminaire de juges qui, tout en permettant au procureur de se saisir, permettra d'éviter les abus. Je rends hommage à l'efficacité et à l'inventivité de la délégation française.

» Nous avions constaté qu'il y avait un écart considérable entre les uns et les autres. Nous avons adopté une position qui nous a permis de jouer un rôle dynamique dans le compromis. Nous avons travaillé en étroite coopération avec le président du comité plénier, Philippe Kirsch. Nous avons eu, je crois, un rôle utile et constructif.

– La possibilité offerte aux pays signataires de reconnaître ou non la compétence de la Cour pour les crimes de guerre choque néanmoins. Elle est imputée à la France.

– Je rappelle que, dès l'ouverture de la conférence, nous avons accepté la compétence inhérente de la Cour pour les crimes de génocide et les crimes contre l'humanité. Mais c'est pour les crimes de guerre que le risque d'une saisine abusive ou pour des objectifs politiques est le plus réel. Aussi avons-nous pensé qu'une clause d'adhésion facultative sur ce point, combinée à une transition de sept ans, pouvait être une bonne solution. Cela devrait permettre à la Cour de s'installer et de confirmer sa légitimité et sa crédibilité. C'est un bon compromis dès lors qu'il a facilité le succès final et entraîné, entre autres, l'adhésion de la Russie, qui fut une bonne surprise.

– D'autres articles du traité excluaient cependant des poursuites abusives, notamment celui qui prévoit la création d'une chambre préliminaire de juges contrôlant le procureur.

– En effet, c'est l'un des points essentiels sur lesquels le statut s'inspire de la tradition juridique française. Un tel contrôle est nécessaire. Nous avons pensé que, sur les crimes de guerre, il pouvait ne pas être suffisant. Nous verrons avec le recul ce qu'il en est.

– On peut cependant s'étonner que, dans un même traité, on proclame une règle et on offre aux Etats la faculté de s'y soustraire ?

– C'est le cas dans beaucoup de traités. Toute règle comporte des exceptions. Presque tous les accords internationaux comprennent des mécanismes ou des périodes de transition. Cela n'est pas une grande concession si cela permet à la Cour de s'installer et à un nombre croissant de pays d'en admettre le rôle. N'oublions pas, en outre, les polémiques qui ont mis en cause, ces dernières années, de façon souvent contestable et sans tenir compte du contexte, les nombreuses opérations de maintien de la paix, en particulier des Nations unies. Or ces opérations sont indispensables et de plus en plus difficiles. De moins en moins de pays veulent en assumer les risques. Il ne faut pas aggraver cette tendance.

– Qu'est-ce qui vous permet de penser que cette acclimatation se fera ?

– Le grand nombre de pays qui ont souscrit à l'accord. Le fait que les Etats-Unis n'aient pas été suivis. Un état d'esprit général.

» Ce traité est une étape très importante. On ne pouvait la franchir qu'en tenant compte des réalités, de la nécessité de préserver ce qui fonctionne dans le système international, du fait que beaucoup de pays étaient réticents.

» A présent, nous devons nous préoccuper de la signature, puis de la ratification, puis de la mise en place. Je souhaite que signatures et ratifications interviennent le plus vite possible. Et qu'au-delà des cent vingt pays qui ont approuvé le texte à Rome, d'autres Etats s'y joignent, en particulier ceux qui exercent des responsabilités importantes dans le domaine du maintien de la paix et de la sécurité internationale. »

Propos recueillis par Claire Tréan

Vingt ans d'impunité, selon Médecins sans frontières

COMME les représentants de la plupart des ONG qui ont travaillé sur le projet de cour pénale internationale, Françoise Saulnier, juriste à Médecins sans frontières, a le sentiment d'une occasion historique manquée et éprouve une certaine amertume devant les limites imposées au texte définissant les statuts de cette cour. Quand on lui demande si à ses yeux il aurait mieux valu que la conférence de Rome ne débouche sur rien plutôt que sur cette cour frappée d'infirmité dès le départ, elle hésite cependant. « *Aujourd'hui il faut malgré tout se réjouir ; mais demain il faudra se remettre au travail. En France, il faudra notamment convaincre le gouvernement de ratifier ce traité sans exclure les crimes de guerre.* »

« *Le droit fonctionne avec deux composantes*, explique-t-elle, *les normes et les procédures. En matière de normes, un progrès considérable a été accompli, avec la définition des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre, surtout pour des conflits internes. On n'avait jusqu'ici que des principes peu codifiés. En revanche, au niveau de la procédure, c'est une vraie défaite. On a remis au centre le principe du consentement des Etats alors que le droit humanitaire, le droit de la guerre avaient accepté celui d'une juridiction universelle, celui d'obligations qui s'imposent aux Etats sans leur consentement. Le fait d'exiger leur consentement revient à entériner le droit de tuer.* »

Elle rejette l'argument de responsables français selon lequel l'article permettant aux Etats signataires, pendant sept ans, de récuser la compétence de la cour pour les crimes de guerre *(opting out)* laissera le temps à certains de faire leur « *apprentissage* » et d'accepter dans sept ans ce qu'ils n'étaient pas prêts à accepter aujourd'hui : « *L'apprentissage, ç'aurait dû être l'exemplarité. On l'aurait eue si on avait fait une cour exemplaire, qui aurait recueilli un nombre d'adhésions peut-être plus restreint, mais qui aurait montré ce que la justice pouvait faire face aux crises dans certains pays.* »

Elle estime que la période de l'« *impunité* » pour les crimes de guerre, présentée comme une transition de sept ans, peut en fait durer vingt ans : « *La période de sept ans commence à la date d'entrée en vigueur du traité, c'est-à-dire quand soixante Etats l'auront ratifié. Pour les derniers textes relatifs au droit humanitaire, il a fallu attendre vingt-quatre ans pour que vingt Etats les ratifient.* »

Pour la juriste de MSF, les citoyens français doivent s'interroger aussi pour eux-mêmes car on ne peut exclure pour les vingt ans qui viennent des troubles, des exactions graves en territoire français. « *Maintenant*, dit-elle, *on est sorti de la phase des négociations multilatérales et c'est la société civile française qui doit entreprendre les démarches nécessaires pour faire évoluer la position du gouvernement et empêcher l'utilisation de la clause d'opting out.* »

C. T.

Des mécanismes qui entament le dogme de la non-ingérence

À QUOI ce tribunal servira-t-il concrètement quand il aura vu le jour ; qui menace-t-il ? Pas les Etats ni les personnes morales : il ne peut poursuivre que des individus ; le fait qu'ils aient agi sur ordre d'un supérieur ou d'un gouvernement *ne les exonère pas, en principe*, des poursuites.

La nature des actes que la Cour internationale sera chargée de réprimer est très précisément détaillée dans le traité. Il s'agit de ceux qui constituent les crimes les plus graves : le génocide, les crimes contre l'humanité et les crimes de guerre, qu'ils soient commis dans des guerres mettant aux prises plusieurs Etats ou bien dans des conflits internes à un pays. Le vieux *dogme onusien de la non-ingérence* dans les affaires intérieures, déjà largement ébréché, saute ici complètement.

Toutefois, la cour ne sera pas en mesure, loin de là, d'intervenir contre tous les criminels de la planète. D'abord, elle n'a pas de compétence rétroactive : pas de procès Papon cinquante ans après ; elle n'aura à connaître que des faits survenus après sa mise sur pied. D'autre part, de multiples dispositions *limitent son champ d'intervention*. Un chef de guerre qui aurait mis en œuvre la destruction de villages, la déportation des populations civiles d'une région, des campagnes de viol des femmes, l'exécution d'hommes désarmés, ou l'un des nombreux autres actes énumérés par le traité, n'aura à redouter les poursuites du Tribunal international que si le pays où il a commis ces crimes, ou son propre pays, a adhéré au traité. Un Russe *commandant* des bombardements de cibles civiles à Grozny pourra être poursuivi puisque la Russie adhère au traité. En revanche, ni Saddam Hussein ni ses hommes ne pourraient l'être si leur prenait l'envie de rééditer leurs exactions contre les Kurdes ou les chiites, puisque l'Irak n'est pas signataire. Milosevic échapperait aussi aux poursuites pour ce qu'il fait au Kosovo (le TPI pour l'ex-Yougoslavie, en revanche, peut le poursuivre s'il a les preuves nécessaires).

L'article 12, qui limite ainsi l'intervention de la cour en fonction de l'adhésion au traité, a été contesté dans les négociations. L'Allemagne notamment aurait voulu que la compétence du tribunal soit universelle, qu'elle s'applique aux ressortissants de tous les Etats, où que les crimes aient été commis. Elle n'a pas eu gain de cause. Il n'est qu'un seul cas de figure dans lequel les Pol Pot ou les Saddam Hussein pourraient être poursuivis : celui où le Conseil de sécurité de l'ONU saisirait lui-même la cour à leur encontre. Au lieu de créer des tribunaux *ad hoc* comme il l'a fait pour l'ex-Yougoslavie et le Rwanda, le Conseil devrait recourir à la Cour internationale quand il jugera nécessaire des poursuites judiciaires (on peut se demander toutefois quelle sera, le cas échéant, l'attitude des Etats-Unis et de la Chine, membres permanents du Conseil de sécurité qui ont rejeté la juridiction internationale).

LIMITATIONS

Faute d'universalité absolue, trop difficile à faire accepter, certains avaient imaginé un système plus large que celui qui a été retenu. Ils proposaient que la juridiction de la cour puisse s'exercer si l'un des quatre Etats suivants était partie au traité : celui où les crimes ont été commis, celui dont le criminel est un ressortissant, celui de la nationalité des victimes ou celui où se trouve le criminel. Les ONG insistaient beaucoup sur ce dernier critère comme étant le plus efficace : beaucoup de criminels, leurs forfaits accomplis et pour peu que le vent ait tourné pour eux, vont se réfugier à l'étranger. C'est ce qu'ont fait la plupart des responsables du génocide commis au Rwanda en 1994 ; tous les inculpés actuellement entre les mains du Tribunal international pour le Rwanda (TPIR) lui ont été livrés par des Etats africains où ils s'étaient réfugiés.

Les Etats-Unis n'ont pas manqué de remarquer que, malgré cette faiblesse de la cour, et bien qu'ils n'aient pas signé le traité, leurs ressortissants à l'étranger ne sont pas à l'abri des poursuites internationales. Si des militaires ou des mercenaires américains se livraient à des exactions dans n'importe quel pays adhérent au traité, ils s'exposeraient à ces poursuites.

NOUVELLES NORMES

Mais par quel mécanisme la cour sera-t-elle saisie ? Elle peut l'être de trois manières : soit par n'importe quel Etat partie au traité, soit par le Conseil de sécurité, soit sur l'initiative du procureur qui, ayant reçu informations et témoignages en provenance d'ONG ou de toute autre source, estime justifiée l'ouverture d'une enquête. Mais à cette faculté inhérente de la cour le traité impose encore des garde-fous et des limitations. D'abord, une chambre de juges doit donner son aval au procureur et trancher si la légitimité des poursuites est contestée. C'est elle qui aurait tranché par exemple si un procureur avait tenté de poursuivre pour des motifs contestables un officier français pour son action en ex-Yougoslavie (ce que le TPI de La Haye n'a jamais envisagé de faire).

En deuxième lieu, même si le soldat français s'était vraiment rendu coupable d'actes criminels en Bosnie ou au Rwanda, la justice française aurait la primauté sur la justice internationale. Il faudrait, pour qu'elle ne l'ait pas, que la chambre des juges estime que la justice ne peut pas s'exercer correctement en France, ce qui n'est guère imaginable. Cela le serait en revanche pour d'autres pays.

En troisième lieu, le Conseil de sécurité peut demander à la cour de suspendre ses poursuites, pour une durée de douze mois renouvelable sans limitation, s'il s'est saisi d'un conflit en vertu des pouvoirs que lui confère la Charte de l'ONU en matière de maintien de la paix. Il l'aurait fait par exemple avant la signature des accords de Dayton si la cour avait existé à ce moment-là et tenté de poursuivre Milosevic ou même Karadzic. Le traité stipule que pendant cette suspension, les preuves doivent pouvoir être préservées (les charniers exhumés, par exemple), une garantie qui paraît toutefois assez théorique.

Enfin, et c'est ce qui est le plus contesté, les pays signataires ont la faculté pendant sept ans de ne pas reconnaître la compétence de la cour pour les crimes de guerre, ce qui en réduit considérablement la portée.

Quoi qu'on en pense pourtant, le fait que la Russie entende adhérer au traité, qu'elle s'exonère ou non pour les crimes de guerre comme le fera la France, rend déjà un petit peu moins probable la réédition de bombardements massifs de civils, à Grozny ou ailleurs. Le fait que l'Indonésie ait milité en faveur du traité rend un peu moins imaginables les images de soldats tirant dans la foule à Timor. De même pour les nombreux Etats africains, y compris de la région des Grands Lacs, qui se sont révélés partisans de cette Cour internationale. C'est le début de la diffusion de nouvelles normes et c'est le principal intérêt du traité. C'est sur ce mouvement aussi qu'il faut compter – celui de l'acceptation volontaire par les Etats de l'obligation de coopérer avec la cour, plutôt que sur l'éventualité d'arrestations décrétées par le Conseil de sécurité et exécutées par des forces de l'ONU, pour répondre à la grande interrogation qui demeure : qui ira arrêter les criminels ?

C. T.

هكذا من الاهمال

Les combats ont fait au moins 110 morts au Kosovo où les séparatistes radicalisent leurs positions

L'Albanie dénonce la « provocation » des forces serbes

De violents affrontements entre les forces de l'ordre serbes et les combattants de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) ont fait au moins 110 morts, samedi 18 et dimanche 19 juillet, dans *la province serbe à majorité albanaise du Kosovo*. Belgrade et Tirana se sont accusés mutuellement d'être responsables de cet accroissement *de la tension, au moment où l'UCK multiplie les* déclarations radicales.

LA SITUATION ne cesse d'empirer dans la province serbe à majorité albanaise du Kosovo. A la violence des combats qui ont fait au moins 110 morts, samedi 18 et dimanche 19 juillet, se sont ajoutées les déclarations de plus en plus radicales de l'Armée de libération du Kosovo (UCK), et les accusations *réciproques entre* Belgrade et Tirana. La télévision serbe RTS 1 a affirmé, dimanche, qu'environ 300 militaires de l'armée de la République d'Albanie se trouvaient au Kosovo, en assurant se fonder sur *« des déclarations de membres de l'UCK capturés »*. A Tirana, le vice-ministre albanais de la défense, Ilir Boçka, a rejeté ces accusations en bloc, en indiquant que *« l'armée albanaise n'est impliquée dans aucune action en dehors des frontières albanaises »*. Et les autorités albanaises ont accusé les Serbes de *« provocations »* après les violents affrontements du week-end.

Au moins 110 séparatistes albanais ont été tués samedi et dimanche lors d'une série d'affrontements entre des unités de gardes-frontières de l'armée yougoslave et des groupes armés qui tentaient d'entrer au Kosovo depuis l'Albanie, ont déclaré des sources bien informées à Pristina, chef-lieu de la province. Ces incursions ont eu lieu dans le secteur de Djeravica (sud-ouest du Kosovo), zone montagneuse qui est en ce moment le principal couloir par lequel hommes, armes et équipements sont acheminés au Kosovo.

La plus grave de ces tentatives, qui a débuté samedi avant l'aube, a fait au moins 90 morts. Le bilan des affrontements dans la région depuis la fin du mois de février s'élève à plus de 460 morts. Pendant la même période, des dizaines de milliers de personnes ont dû quitter leurs foyers, une partie de ces réfugiés se rendant en Albanie ou au Monténégro.

Parallèlement à cette recrudescence des combats, le porte-parole de l'UCK, Jakup Krasniqi, a déclaré – samedi dans un entretien à la chaîne privée de télévision allemande Sat. 1 – que son organisation veut *« réunifier tous les territoires albanais du Kosovo, de Macédoine et du Monténégro »*. Dans un document, publié le même jour, l'UCK affirme aussi ne pas reconnaître le Parlement parallèle de la « République du Kosovo », ni l'autorité du chef des Albanais, Ibrahim Rugova, accusé d'avoir *« commis trop d'erreurs politiques »*. Et la télévision officielle albanaise a diffusé dimanche un communiqué de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) appelant tous les Albanais, dans quelque pays qu'ils se trouvent, à lutter pour *« la libération du Kosovo »*. *« La lutte pour la libération du Kosovo est une chance historique »* pour les Albanais et *« elle est très proche du succès final »*, selon ce communiqué de l'UCK.

« TENTATIVE D'INCURSION »

A Tirana, le gouvernement albanais a considéré que *« les opérations serbes de samedi sont une provocation et une menace pour l'intégrité et la souveraineté de notre pays et elles visent à impliquer l'Albanie dans un conflit régional très dangereux »*. Dans son communiqué, le gouvernement albanais appelle la communauté internationale, les pays du Groupe de contact sur l'ex-Yougoslavie (Etats-Unis, Russie, France, Allemagne, Grande-Bretagne, Italie), l'OTAN et toutes les organisations internationales à prendre des mesures *« extraordinaires pour arrêter par tous les moyens l'agression fasciste que Belgrade mène contre la population albanaise au Kosovo »*.

Belgrade a pour sa part accusé l'Albanie de montrer de la *« bienveillance »* à l'égard des séparatistes du Kosovo et de *« violer grossièrement »* la souveraineté de la Yougoslavie, dans une note de protestation remise dimanche à l'ambassade albanaise à Belgrade. La note du ministère yougoslave des affaires étrangères fait suite à une *« tentative d'incursion en territoire yougoslave, le* [samedi] *18 juillet, de plusieurs centaines de terroristes qui ont attaqué des gardes-frontières yougoslaves, blessant grièvement l'un d'entre eux »*. Dans son communiqué, le ministère estime que *« le gouvernement albanais est bienveillant envers les activités terroristes et les graves violations des frontières d'Etat »* commises par les séparatistes du Kosovo, et qu'*« il ne prend aucune mesure pour les prévenir »*. – *(AFP, Reuters.)*

Le Sénat américain qualifie Slobodan Milosevic de « criminel de guerre »

Le Sénat américain a qualifié, vendredi 17 juillet, le président de la République fédérale de Yougoslavie (RFY, Serbie et Monténégro), Slobodan Milosevic, de criminel de guerre et demandé à la Maison Blanche d'aider à le faire comparaître devant le Tribunal pénal international pour l'ex-Yougoslavie (TPI), qui siège à La Haye. La résolution, non contraignante, adoptée à l'unanimité, demande une inculpation du dirigeant yougoslave pour *« crimes de guerre, crimes contre l'humanité et génocide dans l'ex-Yougoslavie »*. Selon la résolution, M. Milosevic a *« suscité et exploité le nationalisme extrémiste dans la population serbe »*, et ce depuis son arrivée au pouvoir en 1987. Le texte demande également au gouvernement américain de remettre au TPI toutes les preuves qu'il détient contre lui. M. Milosevic *« est la cause du problème »*, a pour sa part affirmé, samedi à la chaîne CNN, Richard Holbrooke, l'émissaire américain et ambassadeur désigné aux Nations unies. – *(AFP.)*

COMMENTAIRE

UN ENGRENAGE EXPLOSIF

Même si la radicalisation progressive de l'Armée de libération du Kosovo (UCK) n'est pas une surprise, la tonalité de ses dernières déclarations et l'entêtement de Belgrade de n'y répondre que par un accroissement de la répression peuvent être lourds de conséquences. En refusant catégoriquement un statut d'autonomie, en prônant un rapprochement avec les communautés albanaises du Monténégro et de Macédoine, et en confirmant sa défiance vis-à-vis du chef de la communauté albanaise, Ibrahim Rugova – et du Parlement élu –, l'UCK a franchi une nouvelle étape, alors que les combats s'amplifient sur le terrain.

La montée en puissance de cette organisation, embryonnaire il y a encore quelques mois, représente dorénavant un défi d'importance. Elle appelle maintenant tous les Albanais à lutter pour la *« libération du Kosovo »*, en affirmant que la lutte est *« très proche du succès final »*. Face à cette détermination, et alors que les dirigeants albanais modérés apparaissent de plus en plus isolés au Kosovo, les autorités de Belgrade font appel à des moyens chaque fois plus importants, en hommes et en matériels, pour tenter de remporter une improbable victoire militaire. Avec pour effet de conforter les extrémistes albanais dans leur combat et de provoquer un accroissement notable de la tension avec le gouvernement albanais de Tirana.

Devant cet engrenage qui apparaît chaque jour plus explosif, et cette fuite en avant des extrémistes albanais comme du gouvernement de Belgrade – incapable de sortir de l'impasse dans laquelle il se trouve par la faute de l'aveuglement politique de son chef Slobodan Milosevic –, il est plus que temps pour la communauté internationale de mettre en œuvre tous les moyens possibles – y compris militaires – pour stopper un conflit qui menace l'ensemble de la région des Balkans.

Denis Hautin-Guiraut

L'aile radicale anticastriste des exilés cubains à Miami est mise en cause dans des activités terroristes

NEW YORK
de notre correspondante

Gravement mise en cause par le *New York Times* en début de semaine, la principale organisation de l'exil cubain à Miami, la Fondation nationale cubano-américaine (FNCA), déjà déstabilisée par la mort de son leader Jorge Mas Canosa, en octobre dernier, se débat désespérément pour tenter de redresser sa réputation et retrouver son influence d'antan.

Les relations n'ont jamais été bonnes entre la jadis toute-puissante fondation et le *New York Times*. Mais cette fois, le torchon brûle et la FNCA a annoncé, jeudi 16 juillet, son intention de poursuivre le quotidien en diffamation.

ACCUSATIONS DU « NEW YORK TIMES »

La source du contentieux est une série de deux longs articles, publiés les 12 et 13 juillet, dans lesquels le correspondant du *New York Times* pour les Caraïbes, Larry Rohter, et une journaliste indépendante très respectée, Ann Louise Bardach, affirment que la fondation a financé de multiples opérations anticastristes en particulier la campagne d'attentats à la bombe visant l'industrie touristique à Cuba au cours de l'été 1997, causant la mort d'un touriste italien.

Cette campagne, expliquent les auteurs de l'article, a été essentiellement orchestrée par un exilé cubain, vétéran de la lutte anticastriste, Luis Posada Carriles. Celui-ci, âgé de soixante-dix ans, vit aujourd'hui dans la clandestinité après s'être évadé d'une prison vénézuélienne, où il avait purgé neuf ans après avoir été accusé (mais jamais condamné) de participation à l'attentat à la bombe contre un avion de ligne cubain en 1976. L'attentat avait coûté la vie à soixante-treize personnes.

Luis Posada Carriles a déclaré au *New York Times* avoir organisé la logistique des attentats de l'été 1997 et assuré leur exécution avec l'aide d'hommes de main salvadoriens (un Salvadorien, Raul Cruz Leon, a été arrêté depuis par la police cubaine, qui l'accuse d'avoir commis les attentats). *« Chaque fois que j'avais besoin d'argent*, raconte-t-il, *on m'en envoyait. »*

Si elles sont vraies, les confessions de Luis Posada Carriles confirment en partie la thèse des autorités cubaines, qui ont toujours accusé la FNCA d'être à l'origine des attentats. Ce n'est pas la première fois que le nom de Luis Posada Carriles est mentionné dans cette affaire. Au terme d'une enquête de deux mois, *El Nuevo Herald*, l'édition en espagnol du *Miami Herald*, était parvenu en novembre 1997 à la conclusion que la campagne d'attentats avait été financée par des exilés cubains de Miami et du Salvador et que l'homme-clé de l'opération était Luis Posada Carriles. Mais le *Nuevo Herald* n'avait pas réussi à l'interroger et évitait d'accuser la FNCA d'être derrière le financement de l'opération.

Le *New York Times*, lui, va beaucoup plus loin. En s'appuyant notamment sur treize heures d'interview de Luis Posada Carriles, il accuse Jorge Mas Canosa d'avoir fait verser quelque 200 000 dollars sur une période de plusieurs années à diverses opérations visant à renverser, voire à assassiner Fidel Castro.

Le président de la FNCA, Alberto Hernandez, et l'un des fils de Jorge Mas Canosa, Jorge Mas Santos, ont tour à tour convoqué la presse pour rejeter catégoriquement l'ensemble des accusations, présentant même la vidéo d'un nouvel entretien de Luis Posada Carriles dans lequel le fugitif revient sur ses déclarations au *New York Times*.

LÂCHÉE PAR WASHINGTON

Pour sa part, le *New York Times* a pris la rare initiative de réaffirmer, dans un communiqué, sa confiance aux deux auteurs de la série. Ces articles, précise le quotidien, *« s'appuient sur plus de cent sources différentes à Miami, au Venezuela, au Salvador, au Guatemala, à Washington et à Union City (New Jersey), dont les dossiers de la CIA sur M. Posada et M. Mas Canosa, et les relations qu'ils entretenaient, et des documents du FBI sur M. Posada et la FNCA. »* La direction du journal précise que les propos de Luis Posada Carriles cités dans les deux articles ont été enregistrés sur magnétophone.

Le fait que la CIA et le FBI aient ouvert leurs dossiers au *New York Times* peut être de mauvais augure pour la fondation, que Washington ne craindrait plus de lâcher après la disparition de Jorge Mas Canosa. Ces accusations interviennent, en effet, dans un contexte très difficile pour le courant le plus radical de l'exil cubain. Orpheline de son très efficace leader, elle a beaucoup perdu de son influence.

La visite du pape dans l'île en janvier, que plusieurs Cubano-Américains de Miami sont allés suivre sur place, a également semé le doute au sein de l'exil sur l'utilité d'une politique de boycottage total. *« La fondation est morte, simplement elle n'est pas encore enterrée*, commente Ramon Cernuda, un éditeur de Miami partisan du dialogue avec Cuba. *Elle a perdu sa raison d'être politique, qui était de convaincre l'administration américaine de se débarrasser de Castro. »*

Or l'administration Clinton, bien que timidement, tente de nouveau de donner sa chance à la tactique de l'ouverture à l'égard de Cuba, face à l'échec de celle du durcissement. Quelques mesures d'assouplissement de l'embargo, en matière d'envois humanitaires et de sommes d'argent autorisées pour les familles, ont été prises récemment. Le 15 juillet, le premier vol direct Miami-La Havane depuis deux ans a transporté deux cent trois Cubains-Américains désireux de rendre visite à leurs proches à Cuba. Jeudi, Washington a annoncé, comme prévu, la reconduction pour six mois de la suspension des dispositions de la loi Helms-Burton pénalisant les entreprises européennes qui commercent avec Cuba. Autant de signaux négatifs pour les partisans de la ligne dure.

Sylvie Kauffmann

Boris Eltsine contourne la Douma pour réaliser son programme anti-crise

MOSCOU. Le président russe a signé, dimanche 19 juin, avant son départ en vacances, un décret sur l'indexation de l'impôt sur les ventes de terrains. Face au blocage du Parlement et pour remplir le maximum de conditions exigées par le FMI, le gouvernement a décidé de recourir aux ordonnances et aux décrets pour mettre en œuvre le programme anti-crise. Celui-ci prévoit une réduction des dépenses de près de 6,7 milliards de dollars et une augmentation des recettes de 3,2 milliards de dollars.

Les autorités russes envisagent, par ailleurs, la nomination d'un responsable chargé de la dette, qui aurait rang de vice-premier ministre. La croissance de la dette intérieure, passée de 55 milliards de dollars au début de l'année à quelque 70 milliards, est en grande partie à l'origine de la perte de confiance des investisseurs. – *(AFP, Reuters.)*

L'UE presse l'Iran d'abolir la mise à prix contre Salman Rushdie

TÉHÉRAN. L'Union européenne (UE) a réclamé de l'Iran qu'il abolisse une prime de 2,5 millions de dollars pour l'assassinat de l'écrivain britannique Salman Rushdie, condamné à mort pour *« blasphème »*, en vertu d'un décret promulgué en 1989 par le fondateur de la République islamique, l'ayatollah Khomeiny. La demande a été présentée par une délégation de la troïka européenne (Autriche, Grande-Bretagne, Allemagne) au cours d'une visite officielle, samedi 18 et dimanche 19 juillet en Iran. Les Européens ont rappelé qu'ils souhaitaient *« avoir des clarifications de la part du gouvernement iranien et obtenir des garanties écrites »* concernant la sécurité de M. Rushdie, a déclaré une source diplomatique. C'est un organisme dominé par des religieux radicaux, *« la fondation du 15-Khordad »*, qui a promis la prime. – *(AFP.)*

L'émissaire spécial des Nations unies s'est rendu au Timor oriental

BAUCAU (Timor oriental). L'émissaire spécial de l'ONU pour le Timor oriental, Jamsheed Marker, est arrivé, dimanche 19 juillet, dans la ville timoraise de Baucau (à 180 km de la capitale Dili), pour des discussions sur l'avenir du territoire. L'émissaire a eu trois heures d'entretiens à l'aéroport de Baucau avec des partisans et des adversaires de l'indépendance de l'ancienne colonie portugaise, dont l'annexion par l'Indonésie, en 1976, n'a jamais été reconnue par la communauté internationale. *« Je pense qu'une solution est en vue »*, a estimé M. Marker, *« mais beaucoup doit encore être fait »* pour créer une atmosphère propice au dialogue. Cette visite a eu lieu après qu'un compromis eut été trouvé entre M. Marker, qui avait insisté pour venir, et le gouvernement indonésien, qui exigeait l'annulation de ce déplacement en raison des troubles qu'il risquait de provoquer. – *(AFP.)*

La Hongrie inaugure sa première synagogue depuis la Shoah

SZARVAS. La première synagogue construite en Hongrie depuis la Shoah a été inaugurée, dimanche 19 juillet, près de la ville de Szarvas, dans le sud du pays. Elle complète l'aménagement d'un centre éducatif moderne, en grande partie financé par un milliardaire américain, qui accueille chaque année 2 000 jeunes des communautés juives d'Europe centrale pour leur transmettre la tradition du judaïsme. Ces communautés, qui représentaient avant guerre une partie importante de la population de la région, ont été décimées par les nazis, puis réduites au silence sous les communistes. Six cent mille des 800 000 juifs hongrois ont disparu dans les camps nazis. Il en reste 100 000 aujourd'hui dans le pays. – *(Reuters.)*

Le président Nelson Mandela se marie pour ses quatre-vingts ans

JOHANNESBURG. Le président Nelson Mandela, qui fêtait ses quatre-vingts ans, samedi 18 juillet, s'est offert pour l'occasion un troisième mariage : il a épousé sa compagne Graça Machel, de vingt-huit ans sa cadette. La cérémonie civile a été célébrée en début d'après-midi par le juge principal de Johannesburg dans leur nouvelle maison de Houghton, un quartier résidentiel de Johannesburg. Le président et sa nouvelle épouse, la veuve de l'ancien président mozambicain, Samora Machel, continueront à vivre comme avant, lui en Afrique du Sud, elle au Mozambique, les deux faisant des allers-retours réguliers pour se retrouver. Le président Mandela et sa nouvelle épouse devaient partir lundi en visite d'Etat au Brésil puis en Argentine. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **JORDANIE : le roi Hussein,** hospitalisé aux Etats-Unis, a reporté la visite officielle qu'il devait effectuer du 21 au 23 juillet à Paris, a annoncé dimanche le cabinet royal. – *(AFP.)*

■ **TURQUIE : la marine turque** *a pris possession, vendredi 17 juillet*, à Brest, du premier des cinq chasseurs de mines que la France lui a vendus fin septembre 1997. Il s'agit de bâtiments de 508 tonnes à pleine charge qui ont été modernisés et désarmés, en 1997, par la marine française. Les équipages turcs de ces bateaux seront formés par la France.

■ **ALLEMAGNE : Wolfgang Schaüble**, le chef du groupe parlementaire chrétien-démocrate au Bundestag, dauphin du chancelier Kohl et possible candidat à la chancellerie en cas de coalition avec les sociaux-démocrates après les élections de septembre, estime nécessaire de séparer la conduite de la politique européenne du ministère des affaires étrangères. *« Qui doit en avoir la responsabilité, un ministère des affaires européennes, ou une autre solution, nous en déciderons après les élections »*, a dit M. Schaüble dans l'édition dominicale de *Bild*. – *(AFP.)*

Israéliens et Palestiniens tentent de relancer le processus de paix

Itzhak Mordehaï et Abou Mazen se sont rencontrés à Tel Aviv

Pour débloquer le processus de paix bloqué depuis seize mois et à la demande des Américains, Israéliens et Palestiniens ont esquissé, dimanche 19 juillet, un début de reprise de dialogue. Après une rencontre de plus de trois heures, le ministre de la défense israélien et le numéro deux de l'OLP sont convenus de se revoir.

TEL AVIV
de notre correspondant

Quelques heures après un incident qui avait toutes les apparences d'une tentative ratée d'attentat à la voiture piégée au centre de Jérusalem, Mahmoud Abbas (Abou Mazen), le bras droit de Yasser Arafat, et Itzhak Mordehaï, le ministre israélien de la défense, se sont rencontrés, dimanche soir 19 juillet, dans un hôtel à Tel Aviv. A l'issue de la réunion, qui a duré plus de trois heures, M. Mordehaï a annoncé, lors d'une conférence de presse conjointe, qu'ils continueraient de se rencontrer dans les prochains jours pour résoudre les questions en suspens, et que « *l'ensemble* » des sujets avaient été abordés.

Cette rencontre, la première à haut niveau depuis plusieurs mois, marque-t-elle une véritable reprise des négociations, ou est-elle le résultat d'une nouvelle manoeuvre du premier ministre israélien, Benyamin Nétanyahou, pour gagner du temps ? Ce qui est certain, c'est qu'elle est consécutive à un appel lancé par la secrétaire d'Etat Madeleine Albright aux deux parties pour qu'elles engagent des pourparlers directs.

La délégation palestinienne s'y est rendue sans illusions. « *Ce soir, nous n'avons procédé qu'à un échange de vues* », a déclaré Abou Mazen. Saëb Erakat, le chef des négociateurs palestiniens avait auparavant expliqué que le seul objet de la rencontre, pour les Palestiniens, était d'entendre un « oui » israélien à la proposition de compromis américaine (acceptée par l'Autorité palestinienne) et qui prévoit, pour l'essentiel, un retrait de l'armée israélienne de 13,1 % de la Cisjordanie.

Dimanche matin, rue Jaffa, au centre de Jérusalem, deux passants avaient repéré une camionnette d'où s'échappait de la fumée. Elle était fermée à clé. Les deux hommes remarquèrent que les plaques d'immatriculation avant et arrière du véhicule ne correspondaient pas. Ils cassèrent les vitres et parvinrent à extraire le chauffeur, qui avait perdu connaissance. La police arriva sur les lieux et découvrit à l'intérieur de la camionnette un dispositif composé de quelque six cents litres de liquides inflammables, dont de l'essence, répartis dans plusieurs récipients en plastique, des bonbonnes de gaz domestique, et quelques dizaines de kilos de clous.

« *De mon point de vue, une terrible tragédie a été évitée ce matin* », a déclaré le commandant de la police de Jérusalem, Yaïr Itzhaki. Le chauffeur, sérieusement brûlé, a été hospitalisé et placé sous bonne garde. Dans un premier temps, la police a interdit à la presse de publier des détails sur le contenu des récipients, ce qui a alimenté des rumeurs sur la présence à bord du véhicule d'armes bactériologiques.

En fin de journée, la censure autorisa la publication du nom du chauffeur : il s'agit de Djalal Roumaneh, trente ans, père de trois enfants, propriétaire d'une épicerie au camp de réfugiés d'el Amari, près de Ramallah, en Cisjordanie. Selon Israël, Djalal Roumaneh appartient au Mouvement de la résistance islamique, Hamas : il y a huit ans, il avait été arrêté et condamné à vingt mois de prison, pour appartenance à une « *organisation hostile* » à l'Etat juif. Tsahal ne l'autorisait pas à entrer en Israël.

SOUTIEN DE M. NÉTANYAHOU

Des sources gouvernementales israéliennes ont vu dans cette affaire une tentative du Hamas de torpiller la reprise des négociations, tandis que certains officiels palestiniens ont suggéré une mise en scène israélienne destinée à saboter l'esquisse de reprise du dialogue. « *Vous devriez peut-être demander à la partie israélienne qui est derrière ça. Cela ressemble à une affaire montée destinée à perturber le début des rencontres palestino-israéliennes* », a dit à des journalistes Nabil Abou Roudeineh, un des conseillers de Yasser Arafat.

D'autres officiels palestiniens, dont M. Arafat, ont condamné la tentative d'attentat. « *Au cours des neuf derniers mois, trois Israéliens ont été tués dans des opérations hostiles, contre 84 en 1995*, a déclaré le ministre de la planification Nabil Chaath. *Cela signifie que nous parvenons à transformer nos efforts* [de lutte contre le terrorisme] *en résultats. Aucun effort ne peut garantir un résultat à 100 %, et nous regrettons qu'il y ait des gens qui entreprennent ce genre d'actes* ».

Lors d'une conférence de presse, M. Nétanyahou a appelé les Palestiniens à mener avec Israël des négociations « *ininterrompues, accélérées, au plus haut niveau* » et à « *s'y consacrer jour et nuit jusqu'à ce que nous parvenions à un accord* ». Après des échanges peu amènes avec M. Mordehaï, par presse interposée, sur la marge de manoeuvre de ce dernier, M. Nétanyahou a assuré que le ministre de la défense bénéficiait de « *tout* [son] *soutien* », de sa « *coopération pleine et entière* » et de « *la marge de manoeuvre nécessaire pour faire avancer ce processus* ». Il s'est déclaré prêt à rencontrer Yasser Arafat si nécessaire.

« *Nous avons l'intention de parvenir à un accord (...) Lorsque nous y parviendrons, je le soumettrai sans hésiter au gouvernement, et aussi à la Knesset* », a dit le premier ministre. Il n'a toutefois pas mentionné l'éventualité d'un référendum sur un retrait partiel de Cisjordanie, qu'il avait lui-même défendue il y a quelques semaines. « *Le processus peut se terminer très rapidement* », a-t-il affirmé.

Etant donné le blocage des négociations de paix depuis l'évacuation partielle d'Hébron par Tsahal au début de 1997, la rencontre de dimanche ressemble, a priori, à une reprise des négociations. Mais Saeb Erakat, a déploré que le seul résultat en soit la décision de poursuivre les rencontres. « *M. Nétanyahou devrait comprendre que les négociations ne sont pas une fin en soi*, a dit M. Erakat, à la radio israélienne. *Sa diplomatie publique ne peut pas le mener beaucoup plus loin (...) Le temps est venu pour lui d'abandonner le terrain des déclarations et d'en venir à la réalité : l'application* [des accords]. » – (*Interim.*)

Une quinzaine de militaires algériens tués au cours de l'attaque d'une caserne

Ce regain de violence intervient quelques jours avant l'arrivée en Algérie d'une mission d'« information » des Nations unies. Un photographe de l'AFP a été inculpé pour « diffamation »

PLUS d'une quinzaine de soldats ont été tués, samedi 18 juillet, lors de l'attaque aux alentours de 2 heures du matin d'une caserne dans les montagnes du Chlef, dans le Sud-Ouest algérien, a rapporté dimanche le journal *El Acil*. Selon le journal, un groupe armé islamique a lancé des engins explosifs dans la caserne avant d'ouvrir le feu sur les soldats. Trois agresseurs auraient été tués, tandis que leurs complices prenaient la fuite. *El Acil* attribue l'attaque à la phalange *Al Ahouel* [la terreur] du Groupe islamique armé (GIA), qui serait fortement implantée dans l'Ouarsenis.

Ce n'est pas la première fois que les groupes armés s'en prennent à des cibles militaires. En février, en Kabylie, un commando du GIA avait attaqué un convoi militaire, tuant vingt-sept soldats, selon les bilans de la presse privée. Depuis, des rumeurs d'autres attaques ont circulé dans la capitale mais sans qu'il soit possible de les vérifier.

Quelques heures après cette opération contre les militaires, onze personnes étaient massacrées dans la région de Médéa (à 80 kilomètres environ au sud d'Alger). Cette nouvelle tuerie porte à trente-quatre personnes au moins le nombre de civils tués en trois jours, selon les bilans officiels des services de sécurité.

PHOTO PRIMÉE

Pour l'opinion publique algérienne, les attentats les plus marquants sont ceux commis vendredi, jour férié dans le pays, sur deux plages proches de la capitale où deux bombes, dissimulées sous le sable, ont explosé. Deux personnes sont décédées des suites de leurs blessures. Jamais jusqu'à présent les plages estivales n'avaient été la cible d'attentats aveugles.

Ce regain de violence intervient quelques jours avant l'arrivée en Algérie d'une mission d'« *information* » des Nations unies. Conduite par l'ancien président du Portugal, Mario Soares, et cinq autres personnalités – dont l'ex-ministre française Simone Veil – a pour objectif de « *se renseigner sur la situation en Algérie* ». Attendue à Alger le 22 juillet pour un séjour d'une quinzaine de jours, la mission de l'ONU « *n'aura pas de contacts avec ceux qui se sont situés et positionnés en dehors de la légalité nationale* », a affirmé le ministre algérien des affaires étrangères, Ahmed Attaf, faisant allusion à l'ex-Front islamique du salut (FIS) dont le dirigeant historique, Abassi Madani, est toujours placé en résidence surveillée dans la capitale.

Par ailleurs, le photographe de l'Agence France-Presse (AFP), Hocine, auteur de la photo primée par le *World Press* comme meilleur cliché de l'année 1997, a été inculpé samedi pour « *diffamation* », ainsi que le chef du bureau de l'AFP à Alger, Alain Bommenel.

Les deux journalistes sont poursuivis sur une plainte avec constitution de partie civile de Mme Oum Saad, la femme effondrée de douleur figurant sur le cliché. Les deux journalistes ont été entendus vendredi par un juge d'instruction.

Cette femme, qui reproche à l'Agence d'avoir diffusé son image accompagnée d'une légende, avait été photographiée en septembre 1997 devant l'hôpital Zmirli d'Alger où plusieurs dizaines de personnes se pressaient quelques heures après le massacre de Bentalha. L'image de « *la madone algérienne* » avait fait la « une » des plus grands titres de la presse internationale. – (*AFP, Reuters.*)

Des organisations humanitaires évacuent Kaboul

UN GRAND NOMBRE d'expatriés d'organisations humanitaires non gouvernementales ont quitté Kaboul avant l'expiration, dimanche 19 juillet, d'un ultimatum des Talibans ordonnant aux ONG de se regrouper dans des bâtiments en préfabriqué délabrés ou de quitter le pays.

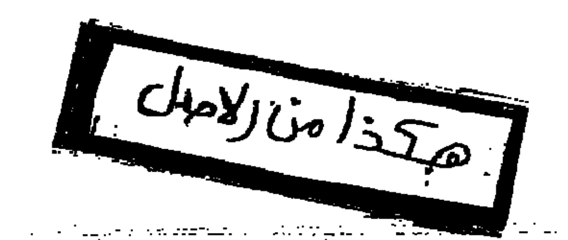
Une trentaine d'organisations humanitaires avaient reçu, le 14 juillet, un ultimatum des milices islamiques au pouvoir à Kaboul, leur enjoignant d'obéir à un ordre récent de transférer leurs bureaux et les résidences de leurs agents vers le campus de l'école polytechnique abandonnée ou de partir avant dimanche.

Les ONG estiment que l'ordre de déménagement constitue un pas vers la mise sous contrôle de l'aide humanitaire par les Talibans. Ces derniers, qui contrôlent les deux-tiers du pays et ont imposé une interprétation ultra-stricte de la charia, la loi islamique, accusent les volontaires étrangers de mener des activités politiques incompatibles avec leur statut, notamment pour avoir dénoncé l'interdiction faite aux femmes afghanes de travailler et d'étudier.

Dans un communiqué rendu public dimanche, Solidarité, l'une des ONG françaises encore présentes à Kaboul, s'insurge contre « *l'interruption forcée et brutale de l'aide humanitaire* » qui était « *indispensable à la vie quotidienne de très nombreux habitants de la capitale afghane* ». Environ 400 000 personnes, sur 1 million d'habitants, sont les bénéficiaires de l'aide humanitaire.

ISLAMISATION DU CODE CIVIL

Le « gouvernement » des Talibans a, par ailleurs, annoncé dimanche la suppression de tous les aspects laïques de la Constitution et des lois afghanes, afin de rendre leur pouvoir pleinement conforme à la charia. Un groupe de docteurs de la foi, choisis par le mollah Omar, chef des Talibans, s'étaient penchés depuis deux semaines sur l'islamisation de la constitution et l'islamisation des lois. Cette commission a conclu ses travaux, samedi, en suspendant le code civil afghan pour le remplacer par un document musulman sunnite. – (*Avec AFP, Reuters.*)



RÉGIONS Les associations ne cachent pas leurs inquiétudes sur la politique culturelle des conseils régionaux dirigés par des présidents élus grâce au Front national. ● EN LANGUEDOC-ROUSSILLON, les relations entre plusieurs institutions culturelles et l'exécutif régional sont tendues. Jacques Blanc a déjà indiqué qu'il refusait de suventionner pour 1999 le Théâtre des Treize-Vents, à la suite d'une polémique avec son directeur, Jean-Claude Fall. ● EN RHÔNE-ALPES, où le Front national entend monnayer son soutien à Charles Millon et où le conseil va se réunir en commission permanente le 24 juillet, plusieurs dossiers culturels ont été rejetés. Le Parti socialiste, qui a opté pour une opposition systématique dans ces quatre conseils régionaux, peut se trouver en difficulté lors des votes du budget culturel. ● DANS LE VAR, le conseil général a décidé de doubler le budget de la culture.

Inquiétudes sur la politique culturelle des régions dirigées par une alliance droite-FN

En Languedoc-Roussillon comme en Rhône-Alpes, les relations sont tendues entre les exécutifs et le monde de la culture. Les artistes redoutent que le Front national ne parvienne à imposer ses choix

EN PLEIN CŒUR DE L'ÉTÉ, alors que se succèdent les festivals, le monde de la culture s'inquiète de la politique culturelle des quatre conseils régionaux dirigés par des présidents élus avec l'appoint du Front national (Bourgogne, Picardie, Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes). Des associations craignent de se voir privées de subventions. Le Parti socialiste, qui a opté pour une opposition systématique dans ces conseils, a évoqué ce thème en Avignon, samedi 18 juillet. La veille, Charles Baur, président (ex-UDF) du conseil régional de Picardie, a été mis, pour la première fois, en minorité lors de l'élection de représentants de la région dans des organismes culturels, scolaires et universitaires. Trois élus de droite et les trois élus de Lutte ouvrière ont voté avec la gauche, privant le Front national de représentants.

A la suite du nombre croissant de conflits entre les élus du Front national et les institutions culturelles, *Mouvement*, trimestriel du spectacle vivant et des arts plastiques, a interrogé le délégué général du FN, Bruno Mégret, sur sa politique. *« Lorsque nous sommes à la tête d'une mairie ou, demain, lorsque nous serons à la tête de l'Etat,* a-t-il affirmé, *nous n'entendons pas distinguer un art que nous apprécierions et que nous soutiendrions, d'un art qui nous déplairait et que nous essaierions d'asphyxier »*. Dans le même entretien, M. Mégret semble contredire ses propos apaisants : *« Nous refusons les artistes qui s'engagent politiquement et, de surcroît, demandent des subventions y compris à ceux qu'ils combattent. »* Les élus du FN ne cachent pas, comme en Rhône-Alpes, qu'ils votent les subventions aux artistes et aux institutions culturelles sur des critères politiques.

En Languedoc-Roussillon, les relations entre plusieurs institutions culturelles et l'exécutif régional sont à nouveau tendues. Le collectif de l'Appel du 20 mars a vivement réagi aux propos tenus par le président, Jacques Blanc, et par le Front national, lors de la session du 29 juin. Alain Jamet, président du groupe FN, a critiqué nommément plusieurs directeurs d'institutions culturelles publiques : René Koering, de l'Orchestre philharmonique, Jean-Claude Fall, du Théâtre des Treize-Vents, Mathilde Monnier, du Centre chorégraphique national, Jean-Paul Montanari et Daniel Bedos, des festivals Montpellier-Danse et Printemps des comédiens. L'élu FN a répété qu'il n'entend pas *« se laisser dicter ses votes par des cultureux qui ne peuvent impunément tendre la sébile et cracher dans la soupe. »*

De son côté, M. Blanc a concentré ses attaques sur Jean-Claude Fall, metteur en scène à la tête du Théâtre des Treize-Vents, qui bénéficie du statut prestigieux de centre dramatique régional. *« Pour lui, ce sera non, clairement »*, a averti M. Blanc à propos des discussions budgétaires pour 1999. Le collectif de l'Appel du 20 mars a adressé une lettre ouverte à M. Blanc. *« Nous sommes indignés devant le mépris que vous et vos alliés manifestez à l'égard des hommes et femmes de culture, toujours péjorativement désignés par le terme dévalorisant de "cultureux". »*

Metteur en scène expérimenté, M. Fall a été nommé à Montpellier quelques mois avant les élections régionales. *« Je suis désigné comme un étranger à la région, montré comme un bouc émissaire. Ces méthodes sont une forme de censure »*, estime-t-il. M. Fall n'a jamais caché son hostilité à l'alliance de la droite avec le FN. En mars, dans un entretien à l'hebdomadaire local *La Gazette*, il avait qualifié les élus FN de *« nazis »*. Il a aussitôt affirmé que ses propos étaient retransmis de façon polémique. Mais la droite l'a pris pour cible, suivant ainsi les élus du FN qui l'ont assigné en justice pour ce qualificatif de *« nazis »*.

« Je m'étonne, a déclaré M. Fall, en faisant état du soutien de la ministre de la culture, *que Jacques Blanc se sente aussi concerné par une question qui ne le met pas en cause lui, puisque mes propos avaient trait au FN. Peut-être s'agit-il de préparer le terrain à un retrait du financement du Centre dramatique, qui pourrait être le tribut à payer par Jacques Blanc à ses alliés. »* Le procès intenté par le FN à M. Fall est prévu pour le 10 décembre. Le collectif compte organiser à l'automne ses états généraux de la culture.

M. Blanc pensait que, une fois réélu, il pourrait marginaliser ses alliés encombrants en s'appuyant sur des majorités fluctuantes. Ses premiers actes sont allés dans ce sens. En privant d'abord le FN de vice-présidences de région, il a voulu montrer que son exécutif n'était tenu que par des élus républicains. Puis en réaffirmant son soutien au monde de la culture après les manifestations du printemps, il s'était engagé à ne faire aucune concession à ceux qui lui réclamaient des têtes.

L'ALIBI DE LA PROPORTIONNELLE

Quelques semaines plus tard, M. Blanc cédait cependant au FN deux vice-présidences de région, trois de commissions, des postes de questeurs et 35 sièges dans les conseils d'administration des établissements scolaires. Il s'abrite pour se justifier derrière la règle de la proportionnelle, expliquant qu'il a les rênes de l'exécutif bien en mains. Mais plus il cherche à faire la démonstration que la région fonctionne, plus il contribue à banaliser le Front national. M. Blanc espère piéger ses adversaires socialistes lorsque l'heure du vote du budget culturel viendra. Si les élus PS se prononcent contre, ils porteront en effet, avec le FN, le poids politique d'un rejet des subventions aux grandes associations montpelliéraines dont ils se disent les défenseurs. Dans le cas contraire, M. Blanc fera la démonstration qu'il ne sacrifie pas la *culture sur l'autel du FN. Même s'il* doit pour cela lui offrir une ou deux têtes.

C. Ba (avec Jacques Monin à Montpellier)

Les « quatre exigences » des socialistes

S'exprimant, samedi 18 juillet, aux 18es réunions d'Avignon des socialistes, François Hollande a mis l'accent sur les *« quatre exigences »* de politique culturelle devant guider l'action des élus socialistes dans les conseils régionaux. Le premier secrétaire du Parti socialiste, évoquant *« l'exemplarité de la politique culturelle »*, a mis en avant *« l'exigence de prise de risque, liée à la création, l'exigence de solidarité et de démocratie culturelle, l'exigence de cohérence et l'exigence d'identité »*, selon Frédérique Bredin, chargée de la culture au secrétariat national du PS, et Jacques Renard, délégué national, qui rapportaient ses propos.

La gauche joue quitte ou double en Rhône-Alpes

LE CONSEIL RÉGIONAL de Rhône-Alpes va se réunir vendredi 24 juillet en commission permanente puis en assemblée plénière. Critiquée par un large éventail politique, du président de la République à la gauche, l'alliance entre le président, Charles Millon (ex-UDF), et le Front national provoque un imbroglio à l'issue incertaine. Depuis deux mois, plusieurs dossiers culturels et sociaux ont été rejetés, du fait de la confusion créée par cette situation inédite en Rhône-Alpes.

ANALYSE

Le piètre calcul politicien du FN bénéficie de fait de la tactique du PS

Le Front national entend en effet monnayer son soutien à M. Millon. Pour se faire bien comprendre, il vote contre certains projets présentés par le groupe du président. A gauche, le Parti socialiste et la plupart de ses alliés s'opposent systématiquement à tous les dossiers. Ils veulent croire à un possible renversement de M. Millon, escomptant que de nouveaux élus de droite se désolidarisent de l'alliance sulfureuse.

Résultat : il suffit que le FN soit hostile à un projet pour que celui-ci soit rejeté. On connaît ses bêtes noires : les institutions culturelles, la politique de la ville, le soutien aux associations artistiques ou sportives dans les quartiers difficiles. La région a été l'une des premières en France à développer une politique artistique ambitieuse dans les cités de banlieue, après les étés chauds du début des années 80. Cette ligne a été amplifiée, avec le soutien des différents ministres de la culture, de Jack Lang à Jacques Toubon, Philippe Douste-Blazy et Catherine Trautmann.

Les projets refusés sont à l'image de cette politique, mêlant de petites actions locales, répondant aux demandes des habitants d'un quartier, à des projets plus vastes, tournés vers la professionnalisation de jeunes artistes issus de ces zones sensibles. Dans la banlieue de Grenoble, à Saint-Martin-d'Hères, le Centre des arts du récit développe avec succès des ateliers et un festival de contes. Supprimée, la subvention destinée aux ateliers pour enfants dans quinze quartiers difficiles de l'Isère, aux conteurs qui interviennent dans les centres sociaux et même au – dangereux – groupe Les Mamans conteuses, qui relatent histoires et légendes dans les écoles et les bibliothèques !

Le metteur en scène Moïse Touré – au programme du Festival officiel d'Avignon cet été – a le tort de travailler depuis dix ans auprès des jeunes des quartiers grenoblois, avec sa compagnie Les Inachevés. Le danseur Bouba Landrille, de la compagnie Aca, anime des ateliers de danse hip-hop dans des centres sociaux et des maisons des jeunes et de la culture depuis huit ans. Le chorégraphe de renom Jean-Claude Gallotta a fait appel à lui en 1997 pour sa création *La Rue*. La prestigieuse Biennale de la danse de Lyon l'a choisi comme chorégraphe d'une partie du défilé prévu à Lyon le 13 septembre. Tous *leurs crédits ont été supprimés.*

REFUS SÉLECTIFS

La Biennale elle-même a subi une importante baisse de subvention (en tout 580 000 francs de moins). Institution solide, la Biennale a organisé, en 1996, un grand défilé à la brésilienne pour lequel chaque quartier a préparé sa chorégraphie. Le succès de l'événement – 200 000 personnes dans les rues – a dépassé les espérances des organisateurs. Pour l'édition 1998, son directeur, Guy Darmet, a choisi le thème de la Méditerranée et, depuis les arrondissements chics jusqu'à Givors, Vaulx-en-Velin, Grenoble ou Chambéry, des groupes de danseurs et musiciens doivent converger vers le centre de Lyon. Pour la première fois à cette échelle, une institution « noble » s'ouvre aux nouvelles cultures urbaines. M. Darmet a affirmé que le défilé aurait lieu comme prévu, malgré la baisse des crédits.

Les élus FN s'en prennent même à des outils économiquement performants, comme le fonds d'aide à la production Rhône-Alpes Cinéma, qui coproduit des films et attire des tournages en région, et *dont les retombées économiques* sont estimées à 215 millions de francs depuis sa création, en 1990 (*Le Monde* du 10 juin).

Les refus sélectifs du FN heurtent aussi de plein fouet les projets des missions locales pour l'emploi des jeunes à Givors et Villeurbanne. En somme, l'ensemble de ces refus suggère que les jeunes des quartiers difficiles ne doivent disposer ni de stages de formation, ni de loisirs, ni d'activités artistiques. Quand la vie des cités s'améliore, quand les habitants participent à des activités qui accueillent sans discrimination Français et étrangers, le FN dépérit. Au contraire, plus les habitants des cités vont mal, plus le FN prospère...

Ce piètre calcul politicien bénéficie de fait de la tactique du Parti socialiste. En refusant par principe son soutien à M. Millon, la gauche additionne ses voix à celles du FN quand il vote contre les dossiers du groupe du président. Cette tactique du quitte ou double portera-t-elle ses fruits en obtenant la mise en minorité de M. Millon ? En attendant, les dégâts sont considérables. Les associations, les professionnels et les militants qui œuvrent dans les quartiers sensibles savent combien leur travail est lent et fragile. L'interruption des subventions, et donc de certaines activités, est un accroc dans un tissu délicat, qui mettra longtemps avant de se reconstituer.

De nouveaux langages émergent qui régénèrent la création artistique au-delà de ces banlieues. Ce n'est pas seulement par générosité sociale que les institutions culturelles prestigieuses commencent à s'y intéresser, mais parce qu'elles voient s'inscrire un nouveau chapitre de la vie artistique de ce pays. Régression sociale, silence de la création : face à une extrême *droite qui fait tache d'huile à* droite, les élus socialistes ne disposent-ils pas de meilleures armes ?

Catherine Bédarida

Charles Millon conspué à Izieu

Le président du conseil régional de Rhône-Alpes, Charles Millon, élu avec l'appoint du Front national, a été conspué, dimanche 19 juillet, à Izieu (Ain) devant la stèle qui symbolise le calvaire de 44 enfants et 7 adultes juifs raflés dans ce village et morts pour la plupart en 1944 à Auschwitz. Venu assister à la cérémonie organisée par les services préfectoraux à Izieu, M. Millon a été conspué et sifflé par la cinquantaine de personnes présentes, a indiqué à l'AFP Marie-Ange Baron, directrice du Musée-Mémorial des enfants d'Izieu. *« Vous n'avez rien à faire parmi les déportés et les familles de déportés, vous insultez leur mémoire »*, ont lancé des personnes dans le public, selon Mme Baron. La présidente régionale de l'Amicale des déportés d'Auschwitz, Simone Lagrange, déportée à treize ans, a demandé publiquement à M. Millon de quitter les lieux. Ce dernier, maire de la commune voisine de Belley (Ain), n'est parti qu'à la fin de la cérémonie.

Le Var va doubler le budget de la culture

TOULON
de notre correspondant

« Il faut augmenter sensiblement le budget culturel du département, et je m'y emploierai », avait promis Hubert Falco, sénateur (DL), dès sa réélection, en mars 1998, à la présidence du conseil général du Var ; dès la fin de l'année, il doublera et passera à 2,5 % du budget du département, ce qui est largement supérieur à la moyenne des autres départements. L'assemblée départementale a choisi Arthur Paecht, député (DL) et vice-président du conseil général, comme président des affaires culturelles.

Il est difficile de penser que cette soif de culture ne s'inscrive pas en réaction au Front national qui, depuis son élection en 1995 à la mairie de Toulon, privilégie une culture populiste, utilisant avec habileté le conflit avec le Théâtre national de la danse et de l'image de Châteauvallon pour flatter une frange de l'électorat. Rapidement, le conseil général s'est investi aux côtés de l'Etat et du conseil régional pour réanimer ce lieu essoufflé par trois ans de batailles juridiques (*Le Monde* du 7 juillet). Il a insisté sur la mise en place d'un réseau qui, à partir de Châteauvallon, rayonnera sur l'ensemble du département.

En 1997, en organisant une Fête départementale du livre, le conseil général était parvenu à faire boycotter celle de la ville de Toulon. Cette année, le conseil général organisera à nouveau sa Fête du livre avec un même budget de 3 millions de francs et une volonté de la pérenniser en l'ouvrant sur la Méditerranée. Dans le même esprit, il a lancé un marché pour la transformation des anciens locaux situés dans le centre-ville en un Centre d'échanges et d'art euro-méditerranéen de 5.000 m², dont la réalisation est évaluée à 20 millions de francs.

« Le Var jouit injustement d'une image détestable. Or, c'est une vieille terre de culture. La culture peut lui rendre son entité, son identité », explique M. Paecht, qui souhaite délocaliser les services des archives nationales départementales en créant à Toulon une section « archives contemporaines » et veut multiplier la création de médiathèques. Certains projets à venir visent à *« doter le département de ses structures propres »*. C'est le cas notamment de la villa Noailles, un chef-d'œuvre d'architecture des années 20 situé sur les hauteurs de Hyères et signé Mallet-Stevens ; le conseil général, après avoir aidé à son rachat et investi dans des travaux de réfection (34 millions de francs), souhaite, dès 2001, transformer ce lieu en centre d'exposition et de rencontres avec un accueil de jeunes créateurs.

José Lenzini

Une élection cantonale partielle

LA RÉUNION
Canton du Port (1er tour)
I., 9 505 ; V., 3 778 ; A., 60,25 % ; E., 3 446
Michel Séraphine, PCR, 2 529 (73,39 %), *ÉLU*
Edward Kondoki, RPR, 397 (11,52 %) ; Denise Caro, PS, 370 (10,74 %) ; François Esquer, Verts, 69 voix (2 %) ; Emile Chane Tou Ky, div., 42 voix (1,22 %) ; Richard Alavin, FN, 39 voix (1,13 %).

Dans ce deuxième canton du Port, il s'agissait de remplacer Pierre Vergès (PCR), démissionnaire, après la confirmation par la Cour de cassation de sa condamnation à deux années d'inéligibilité pour trucage d'un appel d'offres. Malgré une participation très faible, le Parti communiste réunionnais conserve le canton grâce à Michel Séraphine, secrétaire général du puissant syndicat des dockers du port de la Pointe-des-Galets.

15 mars 1998 : I., 9 530 ; V., 6 143 ; A., 35,54 % ; E., 5 304 ; Pierre Vergès, PCR, 3 729 (70,31 %)... *RÉÉLU* ; Edward Kondoki, RPR, 770 (14,52 %) ; Antoine Araye, div.d., 501 (9,45 %) ; Marie-Hélène Cernot, div., 304 voix (5,73 %).

Une élection municipale partielle

LA RÉUNION
Salazie (1er tour)
I., 4 902 ; V., 3 284 ; A., 33,01 % ; E., 3 148
Liste Stéphane Fouassin, div. d., 2 080 (66,07 %), 26 sièges ; liste Xavier Técher, div., 334 (10,61 %), 1 siège ; liste Claude Hoarau, PCR, 324 (10,29 %), 1 siège ; liste Jean-Claude Bègue, div. d., 189 (6 %), 1 siège ; liste Justin Rakotovelo, PS, 167 (5,30 %) ; liste Mohammad Houssein, LO, 54 (1,72 %).

Cette municipale partielle était rendue nécessaire par la démission, en mai, d'une bonne partie du conseil municipal, élue en 1995 sur la liste d'Hilaire Maillot (RPR). La majorité de son équipe n'avait pas pardonné à M. Maillot d'avoir rejoint, aux régionales de mars dernier, une liste de « rassemblement » conduite par le sénateur communiste Paul Vergès. Stéphane Fouassin remporte haut la main cette élection, après avoir sévèrement battu M. Maillot aux cantonales.

11 juin 1995 : I., 4 716 ; V., 3 400 ; A., 27,91 % ; E., 3 239 ; liste Hilaire Maillot, RPR, 1 845 (56,97 %), 24 sièges ; liste Philippe Tacoun, div. d., 759 (23,43 %), 3 sièges ; liste Valère Albaret, div. g., 635 (19,60 %), 2 sièges.

DÉPÊCHES

■ **EUROPÉENNES : Robert Hue a laissé entendre qu'il ne conduirait pas la liste communiste aux élections européennes de 1999.** *« Le secrétaire national du Parti communiste n'a pas vocation à être candidat à toutes les élections nationales importantes, mais la question n'est pas tranchée du tout.* (...) *Le Parti communiste le fera le moment venu »*, a déclaré M. Hue, dimanche 19 juillet, sur Radio-J.

■ **OPPOSITION : Patrick Devedjian estime que l'opposition n'a plus besoin de s'interroger** sur l'attitude qu'elle doit adopter face au gouvernement. Le député RPR des Hauts-de-Seine souligne, dans l'hebdomadaire *Marianne* (daté 20 juillet), que le président de la République s'étant affirmé, le 14 juillet, comme *« le chef de l'opposition »*, celle-ci *« n'a plus besoin de chercher sa doctrine »*.

VIOLENCE Le 10 juillet au soir, une mère de famille et ses trois enfants sont morts brûlés vifs dans leur voiture, sur l'autoroute A 1. ● LE VÉHICULE avait été percuté par une BMW, lancée à 170 km/h, qui faisait la course avec deux autres bolides. ● LES CHAUFFARDS, incarcérés le 12 juillet, avaient décidé de se rendre *sur le parking du centre régional* commercial Carrefour-Parinor, à Aulnay-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis. ● C'EST LÀ que chaque vendredi soir, l'été, des adeptes du « tuning » se *donnent rendez-vous.* ● LE « TUNING » consiste à transformer des voitures de série en bolides pour rallye appelées *« bombinettes »* par les connaisseurs qui suivent avec passion et dans une insécurité absolue les *« runs »* (poursuites) et autres *« burn out »* (400 mètres, départ arrêté). ● NÉ EN ALLEMAGNE, ce phénomène se développe en France depuis une dizaine d'années.

La fièvre mortelle du vendredi soir des amateurs de « tuning » automobile

Les parkings de supermarché servent d'aires de jeux aux pilotes automobiles amateurs? qui transforment en bolides des voitures de série. Le 10 juillet, une course-poursuite s'est transformée en drame en provoquant la mort de quatre personnes

AU *« point kilométrique 4 300 » de l'autoroute A 1, une Peugeot 106* roulait tranquillement, vendredi soir 10 juillet, au départ de Paris. Une mère de famille, sa fille de quatorze ans et ses deux garçons, *respectivement âgés de quatre ans* et de seize mois, se trouvaient à bord. A la hauteur de Saint-Denis, leur voiture a été rattrapée par trois BMW lancées à plus de 170 km/h, selon les témoignages des automobilistes dépassés. Zigzaguant entre les files de voitures, se doublant à qui mieux-mieux en se rabattant au ras du capot, leurs trois jeunes conducteurs se livraient depuis quelques minutes déjà au jeu de la course-poursuite.

Mais une autoroute n'est pas une piste de grand prix... La 106 a été heurtée par l'une des BMW, qui a brusquement déboîté pour éviter la queue de poisson d'une de ses deux rivales. Elle est aussitôt partie en toupie, dans le sens des aiguilles d'une montre. Quelques secondes après avoir percuté le muret central, elle a pris feu et a explosé. Ses quatre occupants sont morts, brûlés vifs. Quand les CRS sont arrivés, le conducteur de la BMW ayant touché la 106 avait pris la fuite. Il sera vite rattrapé : le trio de chauffards, des Parisiens âgés de dix-neuf à vingt-trois ans, a terminé sa course en prison. Mis en examen pour *« homicides involontaires », « défaut de maîtrise du véhicule »* ou *« mise en danger d'autrui »* par le juge d'instruction Jocelyne Lambert, du tribunal de Bobigny, ils ont tous été incarcérés, dimanche 12 juillet, à l'issue de leur garde à vue. Jeudi, leur maintien en détention a été confirmé, à l'issue du débat contradictoire prévu par la loi.

Un peu avant l'accident, les trois fous du volant s'étaient rejoints à leur lieu de rendez-vous habituel, porte d'Asnières. Avec l'objectif, avoué aux policiers, de se rendre au *« rassemblement tuning »* hebdomadaire de la zone de Garonor.

MOTEURS GONFLÉS À BLOC

C'est là, sur le parking du centre régional commercial Carrefour-Parinor d'Aulnay-sous-bois (Seine-Saint-Denis), chaque vendredi d'été à la nuit tombée, que des centaines de conducteurs s'adonnent au culte du *tuning*. Autrement dit, de la transformation de voitures de série en modèles proches du rallye, carrosseries façon course et moteurs gonflés à bloc.

Vendredi soir 17 juillet, une semaine après le drame, les trois emprisonnés manquaient donc à l'appel de Garonor. Mais la présence de trois cents à quatre cents autres amateurs de conduite rapide, exposant un nombre équivalent de bolides trafiqués, sur le parking géant du centre commercial, témoigne de la vigueur du phénomène. Tout comme le déplacement d'un bon millier de spectateurs, venus assister à un rituel bien rodé, qui va de l'exhibition statique des voitures hors série aux démonstrations de pilotage sportif hors circuit. Au fur et à mesure que les dernières voitures des clients du centre commercial disparaissent, à partir de 22 heures, les *« petites bombinettes »*, comme on les appelle entre amateurs, prennent possession des lieux. On les entend avant de les apercevoir, avec les crissements de leurs pneus et les vibrations de leurs énormes sonos embarquées qui font tout trembler sur 50 mètres à la ronde. Les pilotes, comme les spectateurs, forment une population presque exclusivement masculine qui, à en juger par les plaques d'immatriculation, vient pour l'essentiel de la petite couronne et de la grande couronne parisiennes.



« BOMBINETTES » EN ACTION

Après d'ultimes hurlements et d'audacieux slaloms entre les curieux, les bolides s'arrêtent enfin pour s'exposer aux regards. Gros pots d'échappement en inox, moteurs aux chevaux surpuissants, ailerons et becquets aérodynamiques, jantes massivement taillées dans l'alu sur des pneus extra-larges, amortisseurs plaquant la caisse au plus près du sol. Portières ouvertes sur les sièges baquets et les leviers de vitesse en titane. Capots et coffres béants sur des moteurs éblouissants de chrome, des flopées d'amplis et d'enceintes ultra-puissantes.

Voilà les « bombinettes » prêtes à passer à l'action, dans les épreuves reines que sont les *runs* (poursuites) et les *burn out* (400 mètres départ arrêté, dans une odeur de pneus brûlés). *« Ça va être chaud ce soir »*, disent les voix excitées des *tuners*. Comme la direction du centre commercial a fait poser, en 1997, des plots en ciment sur l'aire de bitume servant jusqu'alors de piste d'exhibition, d'autres endroits ont été exploités. Le premier, à un bout du parking principal, expose directement le public aux dérapages plus ou moins contrôlés. A chaque vrombissement de moteur annonçant un nouveau rodéo, un petit mouvement de foule attire des groupes de *« lascars »* de banlieues, pittbulls en laisse, qui jugent en connaisseurs les pilotes *« attaquant »* le macadam, virant *« à plat »* et multipliant les têtes-à-queue.

Une route départementale voisine, la D 40, offre une autre piste d'entraînement aux agités du levier de vitesse. A minuit passé, il est conseillé d'éviter cet axe, tant les pilotes amateurs y confondent ralentisseurs et tremplins, ronds-points et courbes d'accélération. On y a assisté, samedi 18 juillet vers 1 heure du matin, à un accident sans gravité entre trois véhicules. Si tout va bien, chacun rentre enfin chez-soi au petit matin. Avec une pensée, peut-être, pour les quatre passagers de la 106 morts carbonisés et les trois *tuners* emprisonnés, désormais aux mains des experts judiciaires.

Erich Inciyan

La vogue de la personnalisation des véhicules

NÉE EN ALLEMAGNE et baptisée d'un nom anglais (*to tune*, comme préparer un moteur), la vogue de la transformation automobile bat son plein en France depuis une dizaine d'années. *« Le tuning ? L'art de sublimer une auto, de la rendre plus belle, plus efficace, plus performante. Comment ? A l'aide d'éléments extérieurs tels qu'un kit carrosserie, des roues alliage, une préparation moteur, un abaissement de suspension, une nouvelle peinture, un aménagement intérieur »*, explique [illegible] l'un des magazines mensuels, *Option Auto*, diffusé à 76 000 exemplaires. Les passionnés de la personnalisation automobile recherchent une ligne *« affûtée », « agressive »* ou *« ultra-violente »*, selon les qualificatifs de cette presse spécialisée. Une centaine de clubs, du Bad coyote band tuning du Calvados au Lyon tuning car, entretiennent la flamme en organisant des réunions.

ATELIERS ARTISANAUX

Des ateliers artisanaux de préparation automobile sont passés maîtres dans l'accroissement de la puissance d'une voiture, l'amélioration de l'aérodynamisme et de la tenue de route. Ces dernières années, les grands constructeurs ont compris l'intérêt économique qu'ils pouvaient tirer de cette mode. Certains *« tuners »* ont ainsi été absorbés par des constructeurs (Irmscher et Opel, par exemple), qui ont lancé des modèles aux formes sportives. D'autres préparateurs sont restés indépendants, proposant par exemple d'augmenter de 30 % la puissance des moteurs turbo-diesels.

A la rubrique des faits-divers, les courses sauvages du *« tuning »* apparaissent par éclipses. En mars 1997, un bolide avait fauché une dizaine de spectateurs à Savigny-le-Temple (Seine-et-Marne), tuant l'un d'eux. La même année, à Aulnay-sous-Bois, des policiers avaient interpellé une quinzaine de pilotes endiablés, tous condamnés par la justice.

E. In.

CORRESPONDANCE

Une lettre du Crédit foncier de France

A la suite de nos articles relatifs à la réforme des procédures de saisie immobilière dans le cadre du projet de loi sur la lutte contre les exclusions (Le Monde *du 20 mai), nous avons reçu de Jérôme Meyssonnier, gouverneur du Crédit foncier de France, la mise au point suivante :*

Vos articles conduisent à affirmer que les logements saisis sont systématiquement bradés. Le Crédit foncier, présenté comme un des principaux poursuivants du marché, est mis en cause pour bénéficier de dispositions dérogatoires en matière de procédure ainsi que sur sa politique et sa pratique à travers la description d'un cas particulier.

Le Crédit foncier tient à souligner que c'est seulement en dernier ressort qu'il requiert la vente sur saisie des immeubles des emprunteurs défaillants. Auparavant, toutes les voies de règlement amiable ont été épuisées et, en matière de surendettement, les décisions des *commissions de surendettement*, notamment les plans de redressement, ont été mises en oeuvre. C'est devant l'échec de ces mesures qui tiennent compte de la situation financière des ménages, après avoir consenti des délais de règlement importants, alors qu'ils ont cessé souvent tout paiement depuis plusieurs mois, que la procédure de saisie immobilière est engagée. Bien entendu, jusqu'au dernier moment le Crédit foncier favorise la vente amiable, suspendant si nécessaire la procédure de saisie. Pour apprécier l'ampleur des efforts entrepris, on signalera que les 750 ventes judiciaires réalisées en 1997 se rapportent à environ 1 100 000 prêts individuels en gestion au Crédit foncier. En revanche, 15 000 emprunteurs font l'objet d'un suivi attentif au titre du traitement des situations de surendettement.

La performance réputée médiocre des ventes réalisées à la barre des tribunaux, ce qui ne se vérifie pas d'ailleurs dans tous les cas, tient principalement au fait qu'en raison de la crise de l'immobilier, la valeur actuelle des immeubles est souvent inférieure à leur prix de revient. Il est de l'intérêt même de l'établissement de crédit de favoriser une vente au meilleur prix pour limiter ses pertes. C'est notamment le sens de l'incitation à la vente amiable faite par le Crédit foncier à ses emprunteurs. Contrairement à ce qui est indiqué dans l'article qui rend compte de la position de l'Assemblée nationale, *les ventes*, principalement des résidences principales des emprunteurs à ressources modestes, ne permettent pas toujours de rembourser la totalité de la créance. Les mises à prix ne sont d'ailleurs pas fixées par le Crédit foncier en fonction du montant de la créance, mais à un prix suffisamment attractif pour attirer les acheteurs et permettre au mécanisme bien connu des enchères de jouer à la hausse.

La nécessité de protéger le débiteur contre les dangers d'une réalisation à un prix peu satisfaisant des biens saisis ne doit donc pas conduire à une nouvelle mise en cause de l'hypothèque et de la procédure de saisie mais à son aménagement. Comme dans tous les pays développés, le crédit hypothécaire demeure en effet le seul moyen de mobiliser la valeur économique de biens et de faciliter l'accession à la propriété. Y renoncer ou affaiblir cette garantie conduira inévitablement à réduire drastiquement l'offre de crédit alors même que presque tous les emprunteurs parviennent dans de bonnes conditions à l'achèvement de leur opération. Voudrait-on, en outre, au mépris de toute équité et aux dépens de la collectivité, dispenser quelques emprunteurs du remboursement des dettes qu'ils ont contractées alors que la quasi-totalité des emprunteurs de même niveau social règlent l'emprunt qui leur a permis d'acquérir leur logement ?

Quant à la procédure spéciale du Crédit foncier, il convient non pas de la supprimer mais seulement de la réformer pour permettre une meilleure protection des personnes surendettées en cas de saisie immobilière. L'existence de cette procédure spéciale est en fait liée au mécanisme original de financement des obligations foncières qui, tout à fait comparable à la technique de titrisation, connaît un succès remarquable en Europe (*cf.* le marché allemand des *Pfandbriefe*).

Enfin, s'agissant de la relation de l'emprunt consenti à M. et Mme Pascal, le Crédit foncier tient à préciser que M. et Mme Pascal avaient fini de rembourser le prêt pour l'acquisition de leur logement, mais avaient apporté celui-ci en garantie d'un autre prêt contracté auprès du Crédit foncier pour financer l'activité de leur entreprise. C'est bien entendu le défaut de règlement de cette dette et l'absence de réaction de l'emprunteur qui ont justifié la mise en vente forcée de l'appartement. De décembre 1993 à septembre 1996, le Crédit foncier a donné tous les délais nécessaires à M. et Mme Pascal pour trouver une solution, et ceux-ci l'ont d'ailleurs remercié à plusieurs reprises. Nonobstant le prix de revente, c'est bien une perte que le Groupe Crédit foncier enregistre dans cette opération.

L'accès de tous aux vacances devient « un objectif national »

PASSÉE inaperçue, la création d'une « bourse solidarité vacances » a été incluse dans la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions, entérinée le 9 juillet par le Parlement. L'article 74 de la loi place l'*« accès de tous aux vacances »* comme *« un objectif national »*. On estime généralement qu'en France 15 % de personnes ne peuvent partir en vacances pour des raisons économiques.

Même si, par définition, les chômeurs ne travaillent pas, leurs congés sont donc à l'ordre du jour : ils sont les premiers concernés par ce projet qui tend à leur ouvrir la voie du repos et des loisirs. *« Le but est de rapprocher les professionnels du tourisme, les associations caritatives et les comités de chômeurs, pour une mise en commun des compétences et des moyens disponibles »*, a expliqué Michèle Demessine, secrétaire d'Etat au tourisme, jeudi 9 juillet, lors d'une conférence de presse.

L'initiative vise à tirer profit de places laissées vacantes dans les transports et les sites d'hébergement. Les stuctures organisatrices récupéreront ainsi ces places, qu'elles proposeront aux chômeurs et aux familles en difficulté, gratuitement ou à prix réduit. La « bourse solidarité vacances » devrait être opérationnelle dès 1999 avec un budget de 2 millions de francs financé par le secrétariat d'Etat au tourisme.

UN NOUVEL ÉLAN

Le lancement de ce nouveau dispositif intervient à un moment où le « tourisme social » se cherche un nouvel élan. Ces vacances bon marché subsistent en effet grâce au tissu associatif et au dynamisme de certains comités d'entreprise, l'Etat et les caisses d'allocations familiales l'ayant relégué aux arrière-plans au profit d'autres priorités plus urgentes comme la lutte contre le chômage. Il semble par ailleurs victime d'une communication, donc d'une image, plutôt médiocre.

Pourtant, le tourisme social, dans son ensemble, a concerné plus de 8 millions d'usagers en 1997. Les différentes structures d'hébergement proposent 800 000 lits par an, soit près du quart des disponibilités du pays et offre des emplois, saisonniers en grande majorité, à 66 000 personnes.

Associations et comités d'entreprise proposent des vacances pour des prix défiant, la plupart du temps, toute concurrence. Ainsi VVF (Village Vacances Familles), l'association la plus connue de tourisme social, offre-t-elle des séjours en villages, gîtes ou résidences locatives. Ses quelque 140 sites, éparpillés aux quatre coins de la France et des DOM-TOM, attirent environ 600 000 personnes par an.

Les promoteurs de ces villages implantés un peu partout en France, ne répondent pas, en théorie, à une logique mercantile, ce qui les distingue de leurs confrères du « tourisme commercial », dont les sites se concentrent dans certains départements précis.

Le tourisme social *« a tout intérêt à s'émanciper car il évite très souvent la désertification de communes entières »*, explique André Trigano, président de la commission tourisme au conseil régional Midi-Pyrénées. Ce dernier n'en finit pas de se réjouir du développement des villages de vacances, depuis 1986. *« Dans une région pourtant privée d'accès à la mer,* dit-il, *25 % du tourisme est social et maintient à lui seul l'activité de beaucoup de sites. Son aide au patrimoine est prédominante. »*

Ces lieux ouverts sur le tissu local permettent en effet à des entreprises de s'implanter et aux commerces de subsister. *« C'est vraiment le contraire des Center Parks ! »*, résume Florence Fouquier, secrétaire générale de VVF.

Michèle Demessine entend bien continuer à développer l'accès aux vacances pour tous : un projet de loi sur le chèque-vacances sera présenté en août au conseil des ministres et, dès la rentrée, soumis au Parlement. Cette loi devrait permettre aux salariés des petites et moyennes entreprises d'accéder à un avantage dont ils étaient jusqu'alors exclus ; 7,5 millions de personnes sont ainsi potentiellement intéressées.

La tenue d'« états généraux » du tourisme social et associatif est par ailleurs programmée pour janvier 1999.

François Chaumont

Mᵉ Varaut demande que l'Etat prenne en charge les dommages-intérêts auxquels a été condamné Maurice Papon

L'avocat appuie sa requête sur une ordonnance relative au statut général des fonctionnaires

Mᵉ Jean-Marc Varaut vient de demander au ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, que l'administration honore les condamnations civiles prononcées contre l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde. Au lendemain de sa condamnation à dix ans de réclusion criminelle pour « complicité de crimes contre l'humanité », Maurice Papon s'était vu contraint par la cour d'assises de verser un total de 4,6 millions de francs.

Mᵉ Jean-Marc Varaut a récemment demandé au ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, *« de bien vouloir donner des instructions à* [son] *administration pour que les condamnations civiles prononcées »* contre l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde, entre 1942 et 1944, *« soient honorées par elle en exécution de l'obligation de l'administration de couvrir les agents publics des condamnations civiles pour faute de service ou faute non dépourvue de tout lien avec le service ».*

Au lendemain de sa condamnation pénale, le 2 avril, à dix ans de réclusion criminelle pour « complicité de crimes contre l'humanité», Maurice Papon s'était vu contraint par la cour d'assises de la Gironde – composée des seuls magistrats et présidée par Jean-Louis Castagnède – de verser un total de 4,6 millions de francs, dont 3 millions pour les frais d'avocat et 1,6 million pour les dommages-intérêts alloués aux victimes.

La démarche engagée par Mᵉ Varaut sur le plan administratif parallèlement aux pourvois en cassation formés devant les juridictions pénales et civiles n'est cependant pas une surprise. Lors de l'audience civile du procès, l'un des conseils du condamné, Mᵉ Marcel Rouxel, avait déjà contesté la compétence de la cour d'assises à se prononcer sur l'indemnisation des victimes. Cette mission, selon lui, relevait du tribunal administratif au motif que les actes commis par l'ancien secrétaire général de la Gironde étaient, à ses yeux, *« indétachables de sa fonction ».*

Dans sa lettre de six pages adressée, le 28 mai, à Jean-Pierre Chevènement, Mᵉ Varaut reprend cette argumentation et étaye juridiquement sa demande – une action dite « récursoire » –, qui se fonde sur l'ordonnance du 4 février 1959, reprenant les dispositions de la loi du 19 octobre 1946 relative au statut général des fonctionnaires, qui, indique Mᵉ Varaut, *« reproduit, avec des corrections de forme, l'acte dit loi du 14 septembre 1941 portant statut général des fonctionnaires civils »*... adopté sous Vichy.

L'avocat rappelle, à l'appui de sa requête, que Jacques Chirac a reconnu en juillet 1995 *« la responsabilité de l'Etat français dans l'arrestation et la déportation* [des] *juifs ».* Or, explique-t-il en substance, Maurice Papon, complice d'arrestations et de séquestrations arbitraires (la complicité d'assassinats n'a pas été retenue), s'est vu reconnaître, selon lui, une *« responsabilité par fonction »,* ayant agi au nom de ou sur ordre du préfet régional, Maurice Sabatier, lui-même représentant de l'Etat. *« Cette argumentation est cohérente avec celle des parties civiles,* estime par ailleurs l'avocat. *Elles n'ont cessé de vouloir faire de Maurice Papon un symbole de Vichy. »*

« C'est adroit », commente pour sa part Mᵉ Michel Zaoui, visiblement amusé de cette requête formulée auprès d'un ministre si « gaullien » dans sa vision de Vichy.

FRANC SYMBOLIQUE

Comme son confrère Alain Lévy, Mᵉ Zaoui avait fait scission au sein des parties civiles sur ce point. Lors de l'audience civile, alors que certains avocats réclamaient des dommages-intérêts pour leurs clients quand eux-mêmes, ainsi que Mᵉ Gérard Boulanger, ne demandaient que le franc symbolique, hormis les frais d'avocat, Mᵉ Lévy avait, lui aussi, préalablement soutenu l'incompétence de la cour. Maurice Papon, expliquait-il alors, a agi comme fonctionnaire d'un *« Etat qui existait bel et bien »,* même si le gouvernement de Vichy était *« illégitime ».*

Tandis que le ministère de l'intérieur indique qu'il sera répondu à la requête dans une dizaine de jours, Mᵉ Varaut précise déjà qu'en cas de réponse négative il saisira le tribunal administratif. Rappelant l'insolvabilité de l'ancien secrétaire général de la Gironde, le conseil du condamné affirme qu'une saisie a été tentée, en vain, sur les meubles contenus au domicile de Maurice Papon, à Gretz (Seine-et-Marne), aujourd'hui propriété de ses enfants. De son côté, Mᵉ Zaoui confirme l'intention des parties civiles de contester la succession réalisée par Maurice Papon au profit de ses enfants avant son procès.

Sur un tout autre plan, l'Association des fils et filles de déportés juifs de France (FFDJF), présidée par l'avocat et historien Serge Klarsfeld, a organisé, jeudi 16 juillet, jour de la célébration de l'anniversaire de la rafle du Vel' d'Hiv', un rassemblement devant le palais de la Légion d'honneur pour que soit retirée la décoration du condamné. Hasard des calendriers : le 14 juillet, l'un des deux hommes en hermine qui soutinrent l'accusation, l'avocat général Marc Robert, était, lui, nommé chevalier.

Jean-Michel Dumay

Rejet du pourvoi formé contre la remise en liberté du condamné

Dans un arrêt passé inaperçu, la chambre criminelle de la Cour de cassation a rejeté, le 16 juin dernier, le pourvoi formé par le parquet général près la cour d'appel de Bordeaux contre l'arrêt de la cour d'assises de la Gironde ordonnant, au début du procès de Maurice Papon, la remise en liberté de l'accusé.

Au troisième jour de son procès, le 10 octobre 1997, et après deux nuits passées en détention et une nuit en hôpital sous surveillance policière, l'ancien secrétaire général de la Gironde avait obtenu, sur demande de son avocat, Mᵉ Jean-Marc Varaut, de comparaître libre. La décision, exceptionnelle aux assises, avait suscité de vives réactions au sein des parties civiles et de l'opinion. Sans trop y croire lui-même, le parquet général avait alors formé un pourvoi en cassation, contestant la forme de la requête. Validant l'arrêt des magistrats bordelais, la Haute Cour a observé, au contraire, avec une certaine sobriété, que *« la demande de mise en liberté présentée à l'audience de la juridiction de jugement (...) satisfait aux exigences (...) du code de procédure pénale ».*

L'ex-président du Crédit agricole de Corse a été interpellé

FRANÇOIS MUSSO, ancien président de la caisse régionale du Crédit agricole de Corse, démis de ses fonctions en juin, a été interpellé, lundi matin 20 juillet, par les gendarmes. Conseiller municipal (RPR) d'Ajaccio et ancien député européen, M. Musso était mis en cause dans un rapport de l'Inspection générale des finances (IGF) consacré à l'attribution, par la banque, de prêts abusifs dont une partie – entre 3 et 4 millions – lui auraient directement profité (*Le Monde* du 12 mai). L'enquête de l'IGF a établi que ces crédits lui ont été consentis *« alors qu'il n'assume plus les fonctions d'exploitant agricole »,* que *« certains prêts sont détournés de leur objet »* et que *« l'apurement de sa dette est factice ».*

Le 9 juillet, Joseph Barratier, président de la caisse locale du Crédit Agricole de la plaine sud de Bastia, avait été écroué, après avoir été mis en examen pour *« recel de détournement de fonds publics ».* Dans le même dossier, le président de la chambre régionale d'agriculture de la Corse, Michel Valentini, a été mis en examen pour *« complicité de détournement de fonds publics »,* et son épouse pour *« escroquerie »* et *« abus de confiance ».* Tous deux ont également été placés en détention provisoire.

DÉPÊCHES

■ **IMMIGRATION : 50 % des Français sont favorables à la régularisation de tous les sans-papiers** qui en ont fait la demande, comme l'a réclamé Charles Pasqua, indique un sondage réalisé par l'IFOP, pour *Le Journal du dimanche* du 19 juillet. 43 % des personnes interrogées s'opposent à cette proposition et 7 % se disent sans opinion. 65 % des Français retiennent aussi l'idée de *« quotas annuels d'immigration qui favoriseraient les immigrants originaires des anciennes colonies françaises ».*

■ **MONTAGNE : deux alpinistes sont morts après avoir dévissé,** dimanche 19 juillet, sur la face nord de l'aiguille de Bionnassay, dans le massif du Mont-Blanc (Haute-Savoie). Dans l'Oisans (Isère), un alpiniste a fait une chute mortelle dans la face sud de La Meige à 3 350 mètres. Enfin, les secouristes de Chamonix étaient toujours à la recherche, dimanche, d'un prêtre porté disparu sur le glacier de Miage. Les corps de ses deux compagnons, également ecclésiastiques, avaient été découverts dans la nuit de vendredi à samedi.

■ **SCOUTS : une enquête préliminaire a été ouverte,** dimanche 19 juillet, après l'hospitalisation de 72 jeunes filles victimes de déshydratation dans un camp des scouts d'Europe à Neuvéglise (Cantal). Les adolescentes, âgées de onze à quinze ans, ont été placées *« en observation et en réhydratation sous surveillance médicale renforcée »* à l'hôpital de Saint-Flour. Certaines ont été transportées au centre hospitalier d'Aurillac en hélicoptère.

Les libres interprétations de Bernard Tapie

« J'ESSAIERAI, dans ces pages, à la faveur d'une expérience terrible, du malheur qu'elle apporte, des espoirs qu'elle autorise cependant, de dire qui je suis, sans rien cacher de mes faiblesses et de mes défauts ni de mes peines ou de mes joies, qui sont celles d'un homme. » Ainsi parle, ainsi écrit Bernard Tapie. Les *« pages »* sont celles d'un livre, sobrement intitulé *Librement,* dont les premières ventes comblent déjà l'éditeur. L'*« expérience terrible »* est celle de la prison. Du 3 février au 25 juillet 1997, c'est dans une cellule que l'ancien député s'est fait écrivain. Pour *« tuer le temps »,* dit-il. Comme s'il n'avait pu supporter, dans l'enfermement, cette terrible condamnation à ne plus faire parler de lui. Car, même *« déshonoré, ruiné, publiquement humilié »,* l'homme assure *« avoir encore des choses à dire ».*

BIBLIOGRAPHIE

Passé les premières descriptions de l'univers carcéral, écrites d'une plume élégante, perce ainsi l'éternel Tapie, dont les accès d'apparente franchise peuvent émouvoir mais aussi, souvent, susciter le malaise. De ses nouvelles *« vérités »* sur les *« affaires »* qui ont causé sa perte, on ne retiendra que la énième version de l'affaire du match Valenciennes-OM. *« Par amour d'une ville, d'un sport et de toute une jeunesse,* dit-il, *j'ai voulu protéger mon club, que d'autres voulaient abattre. »* Ce qu'il résume ainsi, comme en écho à son malencontreux *« mensonge de bonne foi »,* lâché un jour à la barre du tribunal : *« J'ai trop cru au rêve et j'ai sous-estimé la vérité ».*

Sans surprise, *« assumer ses responsabilités »* signifie d'abord, pour M. Tapie, dénoncer les *« injustices »* qui l'accablent et la conjuration de ceux – banquiers, politiques et journalistes – que l'on avait pris pour ses partenaires zélés, mais qui se seraient, à l'en croire, ligués contre lui. Dans ce long plaidoyer accusateur, convenons qu'il n'est pas sans argument. Il n'a pas ruiné, à lui seul, le Crédit lyonnais ; les socialistes n'ont jamais cherché qu'à l'utiliser ; la presse, hélas ! n'a pas toujours su mériter son respect. Restent les juges, dont il critique, de manière convenue, l'indépendance toute relative et les pouvoirs excessifs. On peut le comprendre.

« MÉLANGER LES GENRES »

Douze ans après *Gagner,* l'autobiographie qu'il avait fait rédiger par un autre, M. Tapie n'a donc pas écrit un livre qu'on aurait pu titrer *Perdre.* Tel qu'en lui-même, il se montre à la fois sincère et dissimulateur, éloquent et embrouillé, cohérent et contradictoire. Il a, dit-il, de nombreux projets. Il veillera *« à ne pas commettre les mêmes erreurs ».* Mais il continuera, prévient-il, *« à mélanger les genres parce que la vie, elle, les mélange sans souci des limites ».* La politique ? Elle a *« sonné le glas de* [son] *bonheur ».* Mais il rêve d'y revenir, parce que, *« si les règles n'en sont pas toujours très loyales, le jeu en vaut la chandelle ».* Tant pis s'il a juré, le 28 juin sur TF 1, qu'on ne l'y reprendrait pas. A cela, pas plus qu'au reste, le lecteur, librement, n'est obligé de croire.

Hervé Gattegno

★ ***Librement,* Bernard Tapie, Plon, 310 pages, 118 francs.**

DISPARITION

■ **MARTIN SEYMOUR-SMITH**, critique et poète anglais, est mort, mercredi 1er juillet, d'une attaque cérébrale chez lui, à Bexhill-on-Sea, dans le sud de la Grande-Bretagne. Il était âgé de soixante-dix ans. Né à Londres, il avait enseigné à l'université d'Oxford après y avoir fait ses études. Auteur de plus de quarante livres, dont des commentaires des *Sonnets* de Shakespeare et des biographies consacrées à Thomas Hardy, Rudyard Kipling – qui ouvrit une controverse sur l'homosexualité de l'écrivain – et Robert Graves, Seymour-Smith était surtout connu pour son *Panorama de la littérature mondiale moderne*, publié en 1973, révisé et augmenté en 1986. Son *Who's Who in XXth Century Literature* (1978) est constitué de piquantes et ironiques notices sur les grands écrivains de notre siècle. Enfin, Martin Seymour-Smith a publié plusieurs recueils de poèmes.

NOMINATION

TOURISME

Philippe Boisadam a été nommé directeur du tourisme, en remplacement de Hugues Parant.

[Né le 21 février 1941 à Dakar (Sénégal), Philippe Boisadam est licencié en droit et titulaire d'un doctorat de troisième cycle en lettres. Enseignant, puis admis en 1973 au concours exceptionnel pour le recrutement de sous-préfets, il a été directeur du cabinet successivement du préfet de l'Indre (1973-1975), du préfet du Morbihan (1975-1976), du préfet chargé de l'administration de Mayotte (1976-1977), avant d'être secrétaire général de Mayotte (1977-1978), puis de la préfecture de Belfort (1978-1979), sous-préfet de Carpentras (1979-1981), secrétaire général de la préfecture de la Haute-Savoie (1984-1986), secrétaire général pour les affaires régionales de Bretagne (1986-1989), sous-préfet de Saint-Nazaire (1989-1991), secrétaire général de la préfecture du Rhône (1991-1996). Depuis janvier 1996, Philippe Boisadam était préfet, représentant du gouvernement à Mayotte.]

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Le capitaine Etienne RENOUARD
et Mme, née Guigonne WATREMEZ,
partagent avec
Adrien, France, Marie et Bathilde,
la joie d'annoncer la naissance de

Alban,

le 14 juillet 1998, à Draguignan.

Mariages

Monique et Maurice MAUSSET,
Jeannette et Charles ALAMOWITCH
ont le plaisir d'annoncer le mariage de leurs enfants,

Véronique et Boris,

le 27 juin 1998, à l'Isle-sur-la-Sorgue (Vaucluse).

Décès

– Son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Roland CALCAT,

survenu le 18 juillet 1998, dans sa soixante-quinzième année.

Les obsèques seront célébrées le lundi 20 juillet, à 16 heures, en l'église des Vans.

– Jean-Pierre et Dimitri,
Les familles Chevallier, Zenker, de la Morie,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Ania CHEVALLIER,
née TSCHETWERIKOFF,

survenu le 12 juillet 1998.

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

Un office religieux aura lieu ultérieurement.

– Lillebonne (Seine-Maritime).

M. et Mme Bernard Confais,
ses frère et belle-sœur,
Ses neveux et nièces, petits-neveux et petites-nièces,
Ses cousins et cousines,
Ses nombreux amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mlle Jacqueline CONFAIS,

survenu le 17 juillet 1998, dans sa soixante-dix-septième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 21 juillet, à 14 h 30, en l'église de Lillebonne.

– Les Equipes Techniques de la Paroisse Universitaire
ont la tristesse de faire part du décès de

Jacqueline CONFAIS.

La cérémonie religieuse a lieu le mardi 21 juillet 1998, à 14 h 30, en l'église de Lillebonne (Seine-Maritime).

– Toute la famille Dahan-Menez,
Tous ses amis,
ont l'immense douleur de faire part de la disparition accidentelle de

Mikaël DAHAN,

survenue le 15 juillet 1998, à Taïpeh.

L'inhumation aura lieu le mercredi 22 juillet, à 17 heures, au cimetière de Montfavet (Vaucluse), en présence de tous ceux qui voudraient l'accompagner une dernière fois.

Cet avis tient lieu de faire-part.

797, avenue des Magnanarelles,
84140 Montfavet.

– Suzy Fournier,
Ses enfants, ses petits-enfants,
Et toute la famille,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Jean FOURNIER,

survenue dans la paix et l'espérance chez lui, entouré des siens, vendredi 17 juillet 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée mercredi 22 juillet, à 9 h 30, en l'église Saint-Paul-Saint-Louis, Paris-4e.

« Si tu savais le don de Dieu. »
(Saint Jean).

Cet avis tient lieu de faire-part.

135, rue Saint-Antoine,
75004 Paris.

– Mme Jean Peroche,
Mme Jean Guerin,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Emile GUERIN,
photographe,
ancien professeur
à l'école des Roches,

survenu le 10 juillet 1998.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

4, rue Pasteur,
94130 Nogent-sur-Marne.

– M. et Mme Joël Rochard,
Mme Elisabeth Rochard,
MM. Benjamin et Nathanaël Rochard,
Mlle Abigaïl Rochard,
MM. Ivan et Fabrice Rochard,
M. et Mme Henri Leloustre,
Les familles Hoiras, Kahlenberg, Leloustre et Soussan,
ont la tristesse de faire part du décès de

Michelle LELOUSTRE,

survenu le 13 juillet 1998, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

52, rue Etienne-Marcel,
75002 Paris.

– Sylviane Lévy-Toledano, directrice de l'unité de recherche 348 de l'Inserm,
Et toute son équipe, chercheurs, techniciens, secrétaires et étudiants,
ont la grande tristesse de faire part du brusque décès de

Jacques MACLOUF,
docteur ès sciences,
directeur de recherche au CNRS,

et s'associent à l'immense douleur de sa famille qu'il chérissait tant.

Tu nous manques déjà beaucoup, Jacques.

– Le président,
Et les membres de la CSS 7 de l'Inserm,
Les membres du comité de DEA « Biologie et pharmacologie de l'hémostase et des vaisseaux » (Paris-VII, Paris-XI),
Les membres de l'Institut fédératif de recherche « Circulation-Lariboisière »,
ont la tristesse de faire part du décès subit de

Jacques MACLOUF,
directeur de recherche au CNRS,
vice-président de la CSS 7,
directeur du DEA.

Dons à l'Association de recherche GEHT, hôpital Lariboisière, U 348 Inserm, 75475 Paris Cedex.

Mme veuve Georgette MAISONOBE

nous a quittés le 16 juillet 1998, à quatre-vingt-huit ans.

Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
n'oublieront jamais sa grande dignité.

Familles Legrand et Maisonobe.

– Arlette Delbarre,
Laurette et Jacques Seiler,
Gilles Delbarre, Philippe et Carine Seiler,
Eric Delbarre,
ses enfants, petits-enfants, et arrière-petit-fils,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Madeleine PRUNIER,

survenu le 17 juillet 1998, à Rosny-sous-Bois, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 21 juillet, à 11 heures, en l'église de Thoiry (Yvelines).

Famille Seiler,
24, rue Léon-Frot,
75011 Paris.

– Mme André Prady,
son épouse,
Claire et Philippe Waquet, Aglaé et Calixte,
Jean et Catherine Prady, Benoît, Delphine, Etienne et Pierre,
Bernard et Brigitte Prady, Coralie, Perrine, Clément, Damien et Louis,
Giuseppe Nucera, Antonello et Adriano,
Catherine Prady et Jean-Pierre Melun, Achille et Esther,
ses enfants et petits-enfants,
Paul et Marguerite Prady,
Jean-André et Marie-Claire Noual,
Marianne et Luc Roudier,
ses frère, beaux-frères et belles-sœurs,
leurs enfants et petits-enfants,
Les familles Soulignac, Descaillaux, Debar, Burguière, Patart,
font part du décès de

M. André PRADY,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique (1944),
chevalier de l'ordre national
du Mérite,

le 17 juillet 1998, à soixante-treize ans.

Il a rejoint sa fille

Anne,

dans la paix du Seigneur.

La messe d'enterrement sera célébrée le mardi 21 juillet, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, à 13 h 30. Elle sera suivie de l'inhumation au cimetière du Montparnasse.

23, avenue Philippe-Le-Boucher,
92200 Neuilly-sur-Seine.

– La famille,
Et les amis de

Jean RISS

ont la douleur de faire part de son décès, survenu le 15 juillet 1998, à Bordeaux.

Il fut professeur de mathématiques à l'université Bordeaux-I.

115, rue Jude,
33200 Bordeaux.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Remerciements

– Philippe et Marie-Elisabeth Blanchet-Buis,
Claire Blanchet-Buis,
remercient tous ceux qui ont partagé leur chagrin lors de la disparition de leur père,

le général Georges BUIS.

– Melun.

Mme Passeron et ses enfants,
Le lycée Saint-Aspais,
très touchés de tous vos témoignages d'amitié et d'affection lors du décès de

M. François PASSERON,
chef d'établissement,

vous prient de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Lycée Saint-Aspais,
36, rue Saint-Barthélemy,
77007 Melun.

Anniversaires de décès

– Il y a un an, le 21 juillet 1997,

Josiane DESROY

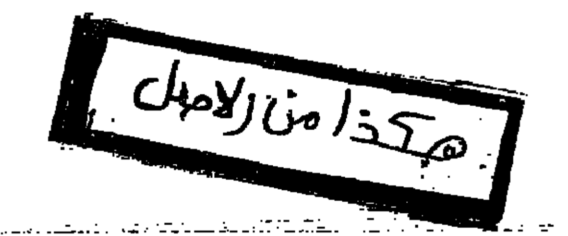
nous quittait.

Que ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée affectueuse pour elle.

Communications diverses

– **Maison de l'hébreu** : deux heures pour savoir lire, dix cours pour pratiquer la Bible ou parler l'israélien. Professeur Jacques BENAUDIS : 01-47-97-30-22.

CARNET DU MONDE
TARIFS 98 - TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS,
AVIS DE MESSE,
ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 109 F HT
TARIF ABONNÉS 96 F HT
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES,
MARIAGES, FIANÇAILLES
500 F TTC FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 60 F TTC
THÈSES - ÉTUDIANTS : 67 F HT
COLLOQUES - CONFÉRENCES :
Nous consulter
☎ 01.42.17.39.80 +
Fax : 01.42.17.21.36



Chambéry-le-Haut ou la ZUP du « bien vivre »

Alors qu'il est fréquent d'associer cités HLM et banlieues difficiles, la préfecture de la Savoie est fière de son quartier qui domine la ville et où vivent près de 12 000 personnes. La délinquance est moindre que dans le centre, des emplois ont été créés, les résultats scolaires sont éloquents

CHAMBÉRY
de notre correspondant

La plus belle ZUP de France ? C'est en tout cas ce que croient bon nombre de résidents de Chambéry-le-Haut, un quartier de 11 500 habitants – 20 % de la population de la ville –, situé sur un plateau ensoleillé et verdoyant qui domine Chambéry (Savoie), au pied du massif des Bauges et de la montagne du Nivolet. Ils ont un haut-le-coeur lorsque certains faits divers (jets de pierres contre des bus, agressions), parfois excessivement amplifiés, ternissent la réputation d'un lieu où, malgré quelques difficultés, il fait bon vivre. Les « zupiens », dont certains sont là depuis vingt ou trente ans, ont la sensibilité à fleur de peau et ne quitteraient pas Chambéry-le-Haut pour un empire.

Quand on en parle au centre-ville, la ZUP reste pourtant le symbole du mal-vivre engendré par une cité-dortoir. Ses tours et ses barres, héritage de l'urbanisme du milieu des années 60 – celui du « chemin de grue » – qui concentrent 80 % de logements sociaux, 22 % de chômeurs, 11 % d'étrangers de pays de l'Union européenne, sont autant d'arguments pour refuser d'aller y habiter. Qu'importe, dès lors, la faiblesse du taux des impayés de loyers dans le parc social (moins de 4 %), grâce, il est vrai, à l'aide personnalisée au logement (APL), les très bons résultats scolaires du lycée Louis-Armand (1 600 élèves) ou du collège Côte-Rousse, la créativité de nombreuses associations, comme l'Ecole de cirque ou le Football Club des Châtaigniers (300 licenciés) créé par les jeunes d'un quartier, où 37,4 % de la population a moins de vingt ans.

Modifier une image est plus compliqué que de transformer un urbanisme.

Changer la ville pour changer la vie, pour parodier un vieux slogan de la gauche, est pourtant l'obsession de la municipalité de Chambéry depuis 1989. En moins de dix ans, trois procédures lourdes – développement social de quartiers (DSQ), développement social urbain (DSU), contrat de ville – ont permis d'injecter quelque 540 millions de francs avec l'aide de l'Etat, du département et de la région. Un audit, réalisé par le sociologue Christian Bachman, spécialiste des quartiers « difficiles », aujourd'hui disparu, pour le compte du cabinet parisien Quaternaire Développement et adressé à la délégation interministérielle à la ville en décembre 1997, fait un bilan élogieux des actions engagées.

« TRAITÉ COMME UNE COMMUNE »

« La mutation de la ZUP a été conduite dans des délais remarquablement brefs, avec des moyens considérables pour une ville de 54 000 habitants et avec une cohérence rare », écrit Christian Bachman dans son rapport, estimant également qu'*« une telle politique originale et volontariste a reposé à la fois sur des investissements massifs et sur une intervention pragmatique et obstinée »*.

L'engagement de Louis Besson (PS) n'y est pas étranger. Depuis son arrivée à la tête de Chambéry en 1989, l'actuel secrétaire d'État au logement, devenu premier adjoint à la suite de son entrée au gouvernement en 1997, a fait de Chambéry le Haut sa priorité. Sa présence au gouvernement Rocard, entre 1989 et 1991, comme ministre délégué au logement, puis son retour dans celui de Lionel Jospin, lui ont permis de faire arrêter deux chantiers importants prévus en centre-ville, une nouvelle caserne de gendarmerie et un bâtiment de la direction départementale de l'équipement, et de les faire transférer à Chambéry-le-Haut, où travaillent désormais 400 fonctionnaires de l'Etat et du conseil général et où résident une centaine de gendarmes et leurs familles.

Dans le quartier, où plus de 80 % des logements sociaux ont été réhabilités, les inaugurations s'enchaînent : nouveaux collèges, nouveau poste de police, équipements pour la petite enfance ou les personnes âgées, salle de spectacles de 400 places, gymnase, mairie de quartier... Grâce au classement en ZRU (zone de redynamisation urbaine) permettant une exonération de taxe professionnelle pendant cinq ans, une pépinière d'entreprises a également vu le jour, avec 250 emplois à la clef.

« Nous avons traité Chambéry le Haut, non comme un quartier, mais comme une commune. En 1990, lors des premières réunions organisées par la municipalité, on nous interpellait sur des problèmes de logements et d'entretien des montées d'escalier. Aujourd'hui, on nous sollicite sur la qualité des services et les habitants réclament même un hôtel et un cimetière », commente Thierry Repentin (PS), adjoint au maire chargé de l'urbanisme, élu en mars conseiller général du canton de Chambéry-Nord, qui englobe la ZUP.

Son adversaire malheureux, Michel Dantin (DVD), conseiller municipal, reconnaît volontiers que *« la réhabilitation du bâti a été correctement réussie »*. Il est en revanche plus réservé sur le transfert d'activités et surtout sur la mixité sociale *« qui est plutôt un échec, mais relève d'un problème non pas municipal, mais gouvernemental »*. *« Depuis 1990, il n'y a pas eu de nouveaux logements sociaux sur ce quartier et nous avons stoppé le processus de concentration. En revanche, nous avons encouragé l'accession à la propriété car nous avions de nombreuses demandes de la part de locataires qui souhaitaient rester à Chambéry-le-Haut »*, réplique Louis Besson.

Autre volonté municipale : la diversification des fonctions. La cité-dortoir, qui se vidait le matin, est désormais un quartier solidement doté en services et équipements collectifs où l'on vient travailler. La délinquance ? Elle est démentie par les statistiques. Depuis 1995, les délits de voie publique (vols, cambriolages, agressions) ont diminué de 21 % dans le quartier, soit deux fois plus que dans l'ensemble de la ville. *« La police est connue et reconnue à Chambéry-le-Haut. Mais ses bons résultats ne suffisent pas à gommer un sentiment d'insécurité, surtout alimenté par des actes d'incivilité »*, commente le commissaire Christian Sonrier, directeur départemental de la sécurité publique de la Savoie.

Le rapport Bachman est cependant critique sur un point : celui de l'information. *« À la différence d'autres villes, Chambéry est toujours restée extrêmement discrète dans ses communications locales ou nationales »*, note-t-il, avant de prêcher pour *« une véritable stratégie de valorisation »* destinée à susciter un courant de soutien à la politique menée sur le quartier auprès des habitants.

« Il ne sert à rien de se mettre en avant. Nous devons rester modestes en veillant à ne pas aggraver les difficultés de ceux qui vivent déjà dans la précarité », estime Louis Besson. Tout en remarquant que le conseil consultatif de quartier, créé en 1995 et qui réunit régulièrement les représentants des plus importantes associations et la dizaine d'élus du conseil municipal de Chambéry résidant sur le plateau, est un élément de démocratie locale qui permet à Chambéry-le-Haut de prendre son destin en main.

Philippe Révil

Combattre la culture de l'échec

L'école de cirque a dix ans. Née au sein d'une maison de l'enfance de Chambéry-le-Haut pour occuper les enfants, elle est devenue une association autonome, Arc en cirque, capable d'accueillir 400 élèves, âgés de quatre à dix-huit ans. À la fois école de loisirs et de préparation aux arts du cirque pour une quinzaine d'apprentis artistes originaires de Chambéry et de Rhône-Alpes, elle adhère, depuis 1988, à la Fédération française des écoles de cirque et produit des spectacles, qui partent ensuite en tournée. *« Amener un jeune à créer du beau, c'est rompre avec cette attitude négative qui consiste à montrer du doigt celui qui jette un caillou sur un bus sans se préoccuper de celui qui perce dans la vie en faisant du jonglage »*, commente Marc Bodignier, président d'Arc en cirque.

Cette pédagogie du modèle et du goût de l'effort transparaît dans la réalisation du nouveau bâtiment de 600 m² où elle s'est installée, il y a quelques mois. Financé par les collectivités locales et l'Etat avec l'aide de la Fondation Agir contre l'exclusion (FACE), il a été réalisé grâce à un chantier-école mené avec une trentaine de jeunes de faible niveau de formation, encadrés par des compagnons de la fédération des métiers du bâtiment. Dix d'entre eux ont depuis trouvé un emploi. – *(Corresp.)*

L'escale attendue de la caravane des quartiers

La caravane des quartiers fait escale à Chambéry-le-Haut du 23 au 26 juillet, où une quarantaine d'associations sont mobilisées pour accueillir près de 80 artistes qui se produiront sous plusieurs chapiteaux. Festival itinérant lancé en 1989 par des associations de banlieue de Mantes-la-Jolie et de Saint-Etienne avec le soutien de la Fondation abbé Pierre, la caravane transporte ses chapiteaux, ses décors et ses stands vers les quartiers sensibles pour organiser avec les habitants *« un moment de partage et de fête »*, rythmé par des parades de rues, des concerts, des spectacles de cirque, des expositions et des débats. Elle a déjà séjourné dans une vingtaine de villes de France et d'Europe et fêtera ses dix ans à la Cartoucherie de Vincennes les 2, 3 et 4 octobre prochains.

A Ranspach-le-Bas, vingt ans de lutte pour sauver les platanes alsaciens

STRASBOURG
de notre correspondant régional

C'est un village haut-rhinois à l'image de beaucoup d'autres dans le Sundgau. Moins de mille habitants, une poignée d'agriculteurs et le reste de la population active qui franchit la frontière tous les jours pour aller travailler sur le territoire suisse tout proche. Ranspach-le-Bas sort néanmoins du lot pour avoir conduit, vingt ans durant, une lutte exemplaire contre l'abattage de son allée de platanes, implantée en 1869 sous le Second Empire.

La guérilla contre l'administration a débuté en 1976, lorsqu'il a été question de faire disparaître la platanaie, à l'entrée du bourg, qui borde la route (nationale, à l'époque) reliant Paris à Saint-Louis, via Belfort. La direction départementale de l'équipement (DDE) voulait élargir la voie pour répondre à l'augmentation du trafic. Gilbert Spéry, électricien depuis trente ans dans une entreprise de Bâle, a pris la tête de la révolte en s'opposant vigoureusement à son maire et à son conseiller général d'alors.

Pour lui, élargir la route à cet endroit-là était suicidaire car elle pénètre dans le village sous la forme d'un virage étroit et prononcé. Progressivement, le souci sécuritaire s'est accompagné de la défense pure et simple des platanes. Sa pugnacité a été telle que Gilbert Spéry a été reconnu, en 1978, *« coupable mais dispensé de peine »* par le tribunal d'instance, après avoir coupé l'un des peupliers morts de l'allée plantée en majorité de platanes. Il entendait ainsi protester contre les mauvaises conditions dans lesquelles les services de l'équipement assuraient l'entretien des arbres majestueux.

Le comité de défense a bataillé tant et si bien que la DDE – l'arrivée de nouveaux élus et la décentralisation aidant – a abandonné son projet. L'idée, maintenant, est de réaliser un tronçon de route qui contourne le village, pour absorber le flot quotidien des cinq mille voitures de frontaliers.

Pendant toutes ces années, l'allée n'a pas été correctement entretenue, et près du tiers des platanes ont dû être arrachés et replantés. Mais aujourd'hui la rangée, longue de près d'un kilomètre, est reconstituée, les jeunes arbres poussant à l'ombre de leurs aînés centenaires.

Et la notoriété des platanes de Ranspach-le-Bas a récemment franchi la Méditerranée. Lors de vacances en Grèce, Gilbert Spéry a découvert à Kontias, dans l'île de Lemnos, une platanaie qui lui rappelait étrangement « la sienne ». Du coup (de coeur), au nom des amis des platanes, le comité de défense n'a pas hésité à aller planter deux arbres alsaciens sur le sol volcanique de la petite île grecque.

Marcel Scotto

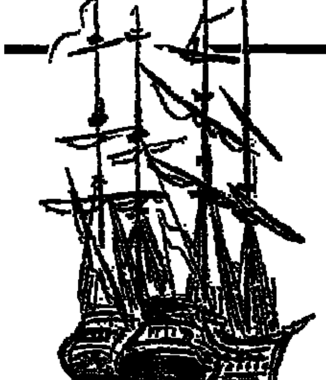
Adoption du projet d'implantation d'une nouvelle prison près de Lille

APRÈS PLUSIEURS SEMAINES de blocage, le projet d'implantation d'une nouvelle maison d'arrêt sur le territoire de Sequedin, à une dizaine de kilomètres à l'ouest de Lille, a été entériné récemment par une majorité d'élus de la communauté urbaine de Lille, malgré l'abstention des communistes, du Front national et de quelques élus de droite. Ce projet était vivement contesté depuis quelques mois par les maires des communes limitrophes à Sequedin.

D'une capacité d'environ six cents places, cette prison s'inscrit dans le cadre de la loi de programme de janvier 1995 qui prévoit la construction de huit nouveaux établissements pénitentiaires, dont trois à l'horizon 2000, notamment dans l'agglomération lilloise. Elle devrait permettre de désengorger la maison d'arrêt de Loos, l'une des plus vétustes et surpeuplées de France. – *(Corresp.)*

HORIZONS

ENQUÊTE



LES SAVANTS 7 DE BONAPARTE

Une pierre devenue célèbre

Le lieutenant Bouchard, chargé de déblayer les fondations d'une ancienne forteresse, près de la ville de Rosette, n'avait aucune raison de découvrir ce bloc de granit noir, lequel n'aurait pas dû se trouver là... Trois textes gravés vont passionner tous ceux qui essaient de percer le secret des hiéroglyphes

DÉODAT DE DOLOMIEU est surtout venu en Egypte pour vérifier sa théorie sur la formation du delta du Nil. Mais, sur place, le célèbre géologue – à qui l'on doit des travaux essentiels sur la houille, le carbonate de magnésium, les séismes et les volcans – est pris d'une curiosité insatiable, élargissant beaucoup le champ de ses recherches. Il veut tout voir, tout connaître. A côté d'études sur le fleuve et l'agriculture de la Basse-Egypte, il s'intéresse à l'âge des monuments antiques, à la fabrication du pain et même à la construction des moulins à vent.

Ce presque quinquagénaire n'a pas digéré le rôle que lui a fait jouer Bonaparte lors de la prise de Malte, le chargeant de négocier la reddition des chevaliers de l'ordre auquel il avait jadis appartenu. Au Caire, Dolomieu ironise sur la « *cour* » qui entoure le général en chef. A l'en croire, on est « *plus à son aise au Palais-Royal, chez M. le duc d'Orléans* » que dans le palais d'Elfy bey. Etre sous les ordres d'un militaire « *fatigue* [son] *imagination* ».

Bonaparte, pour sa part, n'a guère apprécié que le savant émette des doutes sur la fertilité du delta. Et encore moins qu'il ait placé en exergue d'un mémoire sur les ruines d'Alexandrie la formule latine *Tempus edax rerum* (« le temps détruit les choses »), provoquant des sourires à l'Institut. Autant dire que lorsque Dolomieu émet le désir de rentrer en France, l'autorisation lui est accordée sur-le-champ.

Accompagné de son assistant, Cordier, le géologue embarque le 10 mars 1799 à bord de la *Belle-Maltaise*, un nom dont il aurait dû se méfier... En mer, une violente tempête oblige le navire à se réfugier à Tarente. Dolomieu est jeté dans un cachot et mis au secret, sous la pression des chevaliers de Malte réfugiés au royaume de Naples. Il y abîmera sa santé pendant vingt-six mois, jusqu'à ce qu'une mobilisation de savants européens en sa faveur permette sa libération. Il regagne Paris où l'attend une chaire de minéralogie au Museum. Mais, malade, épuisé, il ne peut guère enseigner et meurt peu après son retour. Consolation posthume – et suprême consécration pour un savant : son nom est donné à une chaîne de montagnes italiennes, les Dolomites, pour rappeler qu'il a été le premier à décrire le carbonate de magnésium...

Dolomieu a passé trop peu de temps en Egypte pour apporter la contribution minéralogique qu'on pouvait attendre de lui. Le travail sera fait par un jeune inconnu de vingt-deux ans, François de Rozière. Cet ingénieur des Mines parcourt la vallée du Nil, à la recherche de pierres en tous genres. En janvier 1799, il explore la région du Fayoum ; en mars, il part pour la Haute-Egypte ; en décembre, il participe à la reconnaissance de l'itinéraire Le Caire-Suez ; puis, en novembre de l'année suivante, se rend au mont Sinaï. Sa moisson est immense : mille variétés de granit, de schiste et de grès, des porphyres du désert, des calcaires ayant servi à la construction des pyramides, des bois pétrifiés, des coquilles fossiles...

En novembre 1800, Rozière et l'ingénieur mécanicien Coutelle sont autorisés à accompagner la grande caravane de Tor, forte de mille huit cents chameaux, qui doit se rendre au Sinaï. Expérience extraordinaire pour les deux jeunes Français, qui vont ajouter à leurs travaux scientifiques l'observation d'une population en marche dans le désert. « *Tous les yeux étaient fixés sur nous*, raconte Coutelle. *Les Arabes nous parurent plus étonnés lorsqu'ils nous virent descendre de dromadaire et marcher sans armes au milieu d'eux. Si nous cassions quelques cailloux, ils nous apportaient les plus transparents, ceux qu'ils croyaient les plus propres à battre le briquet. Si nous examinions leurs vêtements, ils entraient dans le détail des nôtres. La forme de nos chapeaux, notre habit court et serré, les cuirs dans lesquels nos jambes et nos pieds étaient renfermés leur semblaient incommodes ou inutiles...* »

Ces observations font intimement partie du travail de Rozière. Le jeune ingénieur approche en effet la minéralogie sous un angle ethnologique et historique, cherchant à montrer comment une civilisation dépend de son environnement matériel. Le cas de l'Egypte lui semble exemplaire, compte tenu de sa très longue histoire et du fait qu'elle dépend totalement d'un fleuve. Connaître, dans le détail, l'état physique du pays devrait nous renseigner, pense-t-il, sur les modes de vie dans l'Antiquité. C'est dans cet esprit qu'il ajoute à son colossal travail sur les minéraux une étude très fouillée du système métrique des anciens Egyptiens.

La pierre la plus célèbre de l'expédition d'Egypte n'a pourtant pas grand-chose à voir avec la minéralogie. Le 19 juillet 1799, près de la ville de Rosette, des soldats et des ouvriers, dirigés par un jeune officier, Pierre François Xavier Bouchard, tombent sur un bloc de granit noir, qui n'aurait jamais dû se trouver là. Une fabuleuse aventure scientifique commence...

Qui est cet heureux Bouchard, entré par hasard dans les manuels d'histoire ? Fils d'un maître menuisier du Jura, il s'est retrouvé sous les drapeaux en 1793. Les événements militaires ont fait de lui un grenadier à Paris, puis un aérostier à Meudon, sous les ordres de Conté. Les deux hommes se sont liés d'amitié. Ils ont même été blessés ensemble lors d'une expérience de laboratoire, où Bouchard a failli, lui aussi, perdre un œil. Bien qu'ayant dépassé la limite d'âge, l'aérostier est admis à l'Ecole polytechnique, et c'est en tant qu'élève qu'il arrive en Egypte, dans la Commission des sciences et des arts. Après son examen de sortie au Caire, il est nommé, à vingt-sept ans, lieutenant du Génie dans la ville de Rosette.

Pour construire un ouvrage de défense, sur la rive gauche du Nil, Bouchard fait déblayer les fondations d'une ancienne forteresse égyptienne, datant du XVe siècle. Le 19 juillet donc, ses hommes découvrent un bloc de granit noir, de près de 1 mètre de hauteur, d'une largeur de 73 cm et d'une épaisseur de 27 cm, portant des textes gravés en trois écritures différentes. Sans doute avait-il été prélevé sur un monument pour servir de matériau de construction. On le dégage, et on en informe l'ingénieur des Ponts et Chaussées Michel-Ange Lancret, de passage à Rosette.

LE plus remarquable dans cette affaire n'est pas la découverte de la pierre, mais l'importance scientifique qui lui est immédiatement attachée. Dès la première heure, les Français ont le sentiment d'avoir mis la main sur un trésor. Le doit-on à Bouchard ? A son supérieur, Dhautpoul, dont la science n'a pas retenu le nom ? A Lancret ? Celui-ci écrit aussitôt à l'Institut d'Egypte, dont il a été élu membre deux semaines plus tôt, et Bouchard est chargé de transporter l'objet au Caire, sur un bateau qui remontera le Nil.

A son arrivée dans la capitale, la « pierre de Rosette » est entourée, scrutée, commentée. Savants et artistes passent des heures entières à s'interroger sur les trois textes. Le premier, amputé des deux tiers, est en caractères hiéroglyphiques. Le deuxième, qu'on a pris d'abord pour du syriaque, appartient au démotique, c'est-à-dire à la langue populaire de l'ancienne Egypte : on apprendra un jour qu'il s'agit d'une langue cursive, abrégée, apparue quelque 650 ans avant Jésus-Christ pour servir à la correspondance courante puis aux décrets littéraires et religieux... Seul le troisième texte, comportant cinquante-quatre lignes en grec, peut être lu. Il s'agit d'un décret des prêtres de Memphis, qui rend les honneurs au pharaon lagide Ptolémée Epiphane, en 192 avant notre ère. A l'époque en effet, des prêtres de diverses villes d'Egypte avaient l'habitude de se réunir, souvent à Memphis, et de promulguer des décrets. Ceux-ci étaient gravés en plusieurs langues et apposés sur les murs de différents temples. Tout laisse croire aux savants français que le document découvert à Rosette représente trois versions d'un même texte, les hiéroglyphes ayant été traduits en démotique pour que le peuple puisse les comprendre, et en grec à l'intention des Hellènes installés en Egypte.

Enfin un texte plurilingue ! Les membres de l'Institut sont persuadés que, grâce à la pierre de Rosette, le mystère de l'écriture égyptienne, indéchiffrable depuis le VIe siècle, pourra être levé. En attendant, le plus urgent est d'en faire des copies. Plusieurs dessinateurs sont prêts à s'y atteler, sachant que ce travail demanderait plusieurs semaines et manquerait de précision. On table plutôt sur l'ingéniosité des membres de la commission des sciences et des arts, qui ne tardent pas à proposer plusieurs méthodes de reproduction.

L'imprimeur Marcel met au point pour la circonstance une technique baptisée « autographie », qui précède de dix ans l'invention de la lithographie. Il propose d'utiliser la pierre comme une forme typographique. On commence par laver soigneusement le bloc de granit, puis on l'essuie en le frottant doucement, de manière que les creux restent imbibés d'eau. Les surfaces saillantes de la pierre sont ensuite couvertes d'encre, et du papier humide y est appliqué. Dans l'épreuve obtenue, les lettres de l'inscription paraissent blanches sur un fond noir quand elles sont en creux, et noires sur un fond blanc quand elles sont en relief. Pour lire ce négatif, il suffit d'exposer l'empreinte devant un miroir, ou de présenter la feuille au jour et de lire à travers le papier. Réalisée le 24 janvier 1800, l'expérience réussit parfaitement.

Comme on pouvait s'y attendre, l'ingénieux Conté arrive avec une autre proposition. Il suggère d'appliquer à la pierre la technique de la chalcographie, c'est-à-dire de la traiter comme une plaque de cuivre gravé. Ce procédé donne des résultats encore meilleurs que le précédent, puisque les épreuves sont imprimées en noir sur fond blanc.

Le troisième système est dû au botaniste Raffeneau-Delile. Il s'agit tout simplement d'un moulage au soufre. C'est grâce à ce moulage que pourront être reproduites, dans la *Description de l'Egypte*, les inscriptions grecque et démotique. Quant au texte hiéroglyphique, il sera exécuté à partir d'un moulage en plâtre, qu'il faudra aller prendre... à Londres : la pierre de Rosette, confisquée par les Anglais au moment de la retraite française, se retrouvera en effet au British Museum. Elle y restera définitivement, avec l'indication suivante : « *Captured in Egypt by the british army, 1801* »...

Comment lire un texte dont ni la langue ni l'écriture ne sont connues ? Tous les membres de l'Institut d'Egypte se creusent la tête, cherchant à résoudre la quadrature du cercle. Les orientalistes Raige et Marcel ont remarqué que, si l'inscription grecque compte cinquante-quatre lignes, l'inscription hiéroglyphique n'en a que trente-deux. Au compas, ils partagent les deux textes en divisions proportionnelles et tentent de retrouver dans le premier l'emplacement des noms propres qui figurent dans le second. « Ptolémée », par exemple, est cité onze fois. La pointe du compas confirme en effet qu'aux places indiquées se

Enfin un document plurilingue ! Les membres de l'Institut sont persuadés que, grâce à la pierre de Rosette, le mystère de l'écriture égyptienne, indéchiffrable depuis le VIe siècle, pourra être levé



هكذا من الاصل

célèbre

هكذا من الأصل



trouve un groupe de signes toujours identiques. Très bien, mais ensuite ? Les savants de Bonaparte se heurtent à un mur.

C'est en Europe, durant les années suivantes, que la pierre de Rosette va aider l'Anglais Thomas Young et, surtout, Jean-François Champollion à percer le mystère des hiéroglyphes. Ce dernier commencera par établir l'étroite parenté des différentes écritures égyptiennes. Puis il démontrera que les hiéroglyphes ne peuvent être de simples idéogrammes : comment exprimeraient-ils chacun une idée alors que, pour 486 mots grecs, la pierre de Rosette compte 1 419 hiéroglyphes ? Cette écriture, conclura-t-il, ne peut être ni idéographique, ni alphabétique, ni phonétique. A moins qu'elle ne soit tout cela à la fois...

POUR arriver à cette conclusion géniale, Champollion s'est servi de nombreuses copies de textes anciens. La pierre de Rosette n'aura été qu'un élément parmi d'autres. Elément d'ailleurs difficile à utiliser, compte tenu des lignes manquantes et du fait que ces hiéroglyphes datent de l'époque ptolémaïque, c'est-à-dire qu'ils sont surchargés d'une multiplicité de signes. Il s'agit quasiment d'une langue morte... Sans la pierre de Rosette, on aurait sans doute mis plus de temps à percer le mystère, mais on l'aurait percé quand même. Elle représente davantage un symbole du déchiffrement que la clé de l'énigme.

Le 27 septembre 1822, Champollion communique sa découverte à l'Académie des inscriptions et belles lettres. Les hiéroglyphes, suggère-t-il, sont une écriture à la fois figurative, symbolique et phonétique, exprimant tantôt des idées, tantôt des sons. Le voile est ainsi levé sur treize siècles de nuit absolue. Une nouvelle science est née. Pierre Bouchard n'en aura pas connaissance. Il est mort neuf semaines plus tôt, à cinquante et un ans, d'*« une longue et douloureuse maladie »*, après une vie pleine de *difficultés, qui l'a conduit* à participer à dix-huit campagnes militaires et à être fait cinq fois prisonnier. Poursuivi par la malchance, cet ingénieur-officier aura au moins associé son nom à une sacrée pierre !

La découverte de Rosette, en juillet 1799, est intervenue en pleine agitation militaire. Le chef mamelouk Mourad bey, redescendu en Basse-Egypte avec ses troupes, campe non loin du Caire. Du haut de la grande pyramide, il fait envoyer des messages à son épouse, l'influente dame Nefissa, restée dans la capitale et postée *sur sa terrasse... On expédie aussitôt* des unités pour le combattre. Il se replie dans la région du Fayoum.

Beaucoup plus grave est le débarquement de troupes ottomanes à Aboukir, le 14 juillet. Dès qu'il apprend la nouvelle, Bonaparte réunit tout ce qu'il peut de soldats et fonce vers le Nord. L'attaque a lieu à l'aube du 25 juillet. Cette fois, pas de formation en carré. Dans une charge de cavalerie qui restera célèbre, Murat enfonce les lignes ottomanes. Légèrement blessé d'un coup de pistolet par Moustapha pacha, le chef des forces adverses, il le blesse à son tour, lui emportant deux doigts de la main droite à coup de sabre, puis le fait prisonnier. Murat est promu général de division sur le champ de bataille. Attaqués de tous côtés, les soldats turcs se jettent à la mer pour essayer de rejoindre leurs navires à la nage. Ils auront un nombre incalculable de noyés. *« On n'aperçut bientôt plus sur les flots que plusieurs milliers de turbans et de châles que la mer jeta sur le rivage »*, se souviendra Napoléon à Sainte-Hélène.

Kléber, arrivé après la bataille, est transporté d'enthousiasme. Oubliant toutes ses préventions envers Bonaparte, il se jette dans ses bras : *« Général, vous êtes grand comme le monde, et il n'est pas assez grand pour vous ! »* Aboukir efface Aboukir et fait oublier l'échec de Saint-Jean d'Acre. Bonaparte peut maintenant se permettre de rentrer en France, comme il en brûle d'envie. Le Directoire se débat dans des difficultés militaires, l'Italie a été perdue, le Rhin est menacé. Et, surtout, le pouvoir est à prendre.

Le général en chef rentre au Caire le 11 août. A l'Institut d'Egypte, une rumeur commence à courir. Geoffroy Saint-Hilaire, croisant Bonaparte, lui demande s'il n'aurait pas *« quelque occasion »* lui permettant de faire parvenir un manuscrit à Daubenton, en France. *« Donnez,* dit Bonaparte. *J'en ai une très sûre, votre mémoire arrivera à son adresse. »* Flairant lui aussi quelque chose, le poète Parseval-Grandmaison renonce au voyage qu'il devait faire en Haute-Egypte, pour être prêt, au cas où... Ne dit-on pas que deux frégates viennent d'être armées à Alexandrie et que l'on est en train d'emballer les drapeaux turcs pris à Aboukir ?

MONGE et Berthollet, sachant que le général en chef entend les emmener en France, ont du mal à cacher leur joie. Le mathématicien, en particulier, *« babille pour des riens »*, selon l'un de ses collègues. *Signe qui ne trompe* pas : il a offert tous ses livres et manuscrits à la bibliothèque de l'Institut, et sa provision de vin à Conté. Mais Costaz et Fourier ne veulent pas admettre que Bonaparte puisse quitter l'Egypte en y abandonnant son armée et ses savants. Ils vont vite se rendre à l'évidence.

Le 10 août, à 10 heures du soir, la berline de Bonaparte vient chercher « Mongéberthollet » à l'Institut. Les deux savants quittent précipitamment le réfectoire pour aller faire leurs malles. Berthollet redescend le premier, sans un mot, l'air morne et contrit. Aux questions qu'on lui pose, il fait des réponses insignifiantes, du genre : *« Je ne sais rien de la bouche du général. »* Monge arrive à son tour, le nez dans ses souliers. *« Eh bien, citoyen Monge,* lui lance Costaz, faisant allusion au voyage projeté en Haute-Egypte, *tiendrons-nous séance sur les ruines de Thèbes ? »* Le mathématicien bafouille quelque chose. *« Passerez-vous par Damiette ? »*, demande Parseval. *« Je ne sais rien,* répond Monge, *je crois que nous allons dans la Basse-Egypte. »* Puis, dans un murmure : *« Le général va trop vite dans ses expéditions. »*

Les deux savants sortent dans la rue et montent en voiture. Costaz et Fourier les y rejoignent, inquiets : *que se passe-t-il ?* Que faut-il dire aux autres savants et artistes ? *« Mes amis,* leur lance Monge, *si nous partons pour la France, nous n'en savions rien aujourd'hui avant midi. »* Et la berline s'élance vers le quartier général, où Pauline Fourès, *déguisée en hussard*, est venu saluer son illustre amant.

Là, si l'on en croit Geoffroy Saint-Hilaire, malgré la fièvre des préparatifs, Bonaparte entraîne Monge dans une discussion philosophique sur les sciences. *« Jeune,* dit-il, *je m'étais mis dans l'esprit de devenir un inventeur, un Newton. »* Le mathémathicien lui oppose alors le mot de son confrère Lagrange : *« Nul n'atteindra à la gloire de Newton, car il n'y avait qu'un monde à découvrir. »* Bonaparte s'insurge contre cette affirmation et, dans un éclair de génie, réplique : *« Newton a résolu le problème du mouvement dans le système planétaire ; c'est magnifique pour vous autres, gens d'esprit et de mathématiques ; mais que moi j'eusse appris aux hommes comment s'opère le mouvement qui se communique et se détermine dans les petits corps, j'aurais résolu le problème de la vie et de l'univers... Le monde des détails reste à chercher. »*

Cette discussion irréelle, alors que se joue le sort du futur maître de l'Europe, est interrompue par un aide de camp. Peu après, les voyageurs sont appelés à monter dans les voitures qui doivent les conduire au port de Boulac, sur le Nil. Bonaparte emmène avec lui plusieurs généraux (Andréossy, Berthier, Lannes, Marmont, Murat), sa garde personnelle, ainsi que Monge, Berthollet et Vivant Denon.

La petite troupe arrive sur la côte méditerranéenne le 22 août. Elle *embarquera à la nuit tombée.* Deux frégates, accompagnées de trois bâtiments d'escorte, attendent entre Alexandrie et Aboukir. Elles sont prêtes à lever les voiles quand un petit bateau cingle vers la *Muiron*, transportant un Français : c'est le poète Parseval-Grandmaison, qui est arrivé de son côté, avec ses malles. Bonaparte refuse de le laisser monter. Cramponné au porte-haubans, selon un témoin, le versificateur répond à tous les ordres de s'éloigner par des prières insistantes. Monge et Berthollet interviennent en sa faveur. Le général en chef finit par fléchir : Parseval est admis sur l'autre frégate, la *Carrère*. En revanche, le responsable des lazarets, Blanc, qui était monté clandestinement à bord de la *Muiron* – où se trouve... le chameau ayant porté le vainqueur des pyramides – sera reconduit à Alexandrie.

A quoi songe Bonaparte, en cette nuit noire, tandis que la fragile flottille s'éloigne lentement de la côte ? *« Ce temps que j'ai passé en Egypte a été le plus beau de ma vie, car il en a été le plus idéal »*, confiera-t-il quelques années plus tard à Mme Rémusat. Avec cette explication : *« En Egypte, je me trouvais débarrassé du frein d'une civilisation gênante. Je rêvais toutes choses et je voyais les moyens d'exécuter tout ce que j'avais rêvé. Je créais une religion, je me voyais sur le chemin de l'Asie, parti sur un éléphant, le turban sur ma tête et dans ma main un nouvel Alcoran que j'aurais composé à mon gré... »*

L'ex-sultan, tourné de nouveau vers l'Europe, a la baraka. Echappant une fois de plus aux Anglais, il débarque à Ajaccio le 28 septembre, est acclamé à Fréjus le 9 octobre et fait un triomphe à Paris le 16. Une semaine plus tard, il reprend son siège à l'Institut national et participe, avec Laplace, à une commission sur *« les équations aux différences mêlées »*. Le 27 octobre, il présente à ses collègues quelques travaux réalisés en Egypte : les fouilles d'Alexandrie, la découverte de la pierre de Rosette et l'étude du percement de l'isthme de Suez. Avant la fin de l'année, il sera premier consul...

Kléber, qui n'était pas dans le secret, a appris avec fureur le départ clandestin de Bonaparte. Le voilà général en chef d'une armée d'Orient en grande difficulté financière, à laquelle il ne voit aucun *avenir, malgré la victoire d'Aboukir.* Faute de renforts massifs – mais la France est-elle désireuse, et en mesure, de les fournir ? –, l'Egypte lui paraît perdue.

L'Institut, pour sa part, est assommé. Il se trouve brusquement privé de sept de ses membres (Andréossy, Berthollet, Bourrienne, Denon, Monge, Parseval et... Bonaparte), après en avoir perdu quelques autres en Syrie. Le soir de la fuite de « Mongéberthollet », plusieurs savants et artistes veulent annuler le voyage prévu en Haute-Egypte. Jomard évoque *« les plaintes des uns, la résignation des autres, l'abattement de tous »*. Le lendemain, pourtant, il est décidé que le travail doit continuer : on remontera le Nil jusqu'aux cataractes. Une autre aventure commence.

L'imprimeur Marcel propose d'utiliser la pierre comme une forme typographique. On commence par laver le bloc de granit, puis on l'essuie, *de manière* que les creux restent imbibés d'eau. Les surfaces saillantes de la pierre sont ensuite couvertes d'encre, et du papier humide y est appliqué. (...) Pour lire ce négatif, il suffit d'exposer l'empreinte devant un miroir ou de lire à travers le papier



Robert Solé

Illustrations : Jacques Ferrandez

Prochain article : La féerie et l'enchantement

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : *01-42-17-20-00*. Télécopieur : *01-42-17-21-21*. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Le sport-spectacle en procès

L'AFFAIRE Festina vient désormais alimenter le débat public. Quelques jours après le triomphe de l'équipe de France de football en Coupe du monde, le sport redevient – autrement – matière à consensus politique : tous contre le dopage. Le président de la République, Jacques Chirac, a expliqué, samedi 18 juillet, que *« le dopage est une malhonnêteté qu'il faut sanctionner sans pitié. C'est l'ensemble des filières qui doivent être mises au jour et dont les acteurs doivent être condamnés de la façon la plus sévère »*. Le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, ajoutait, le lendemain : *« Nous sommes tous complices de cette gigantesque hypocrisie, car tout le monde savait que le dopage régnait sur le Tour de France. Compte tenu du spectacle exigé, des enjeux financiers, il ne pouvait en être autrement. »*

Quelques jours encore et la question du sport-spectacle sera clairement posée. Car il ne s'agit pas seulement de sanctionner des champions présumés coupables, de punir des praticiens jouant les apprentis-sorciers ou des directeurs sportifs exigeant des athlètes en forme tout au long de la saison. Il ne s'agit même plus seulement de remonter des filières connues depuis longtemps. C'est désormais la légitimité même de ce sport-spectacle qui est contestée. Doit-on, au nom de la performance et du profit, transformer les forçats de la route chers à Albert Londres en rats de laboratoire d'élite ? La réponse ne peut être que négative.

Champions, entraîneurs, managers, PDG de chaînes de télévision et spectateurs, tous vont devoir se faire à l'idée qu'on ne courra plus le 100 m en 9 s 79 ou le marathon en près de 2 heures, qu'on ne gravira plus les cols du Tour de France à des allures de Mobylette ou qu'on ne jouera plus vingt-trois tournois de tennis par an. Nous devrons accepter de revoir des héros fatigués après des efforts tout simplement humains. Qui songerait à s'en plaindre ? Sûrement pas ceux qui se souviennent des terribles témoignages de souffrance des athlètes de l'ancienne RDA contraints de se doper au péril de leur vie.

Paradoxalement, le sport-spectacle, qui souhaitait s'affranchir des règles observées par tous, se trouve maintenant privé des instruments de justice créés par le pouvoir sportif. Faute d'avoir su prévenir les maux, il est désormais soumis aux mêmes juridictions que les citoyens délinquants. Si la sanction frappant l'équipe Festina a été prise par la Société du Tour de France, l'interpellation du soigneur en cause est l'œuvre du service des douanes, l'enquête celle d'un service régional de police judiciaire (SRPJ), l'instruction est conduite par un juge lillois et le procès se tiendra devant un tribunal correctionnel.

La surprise est grande chez les champions et les organisateurs, qui ont longtemps évité le désenchantement des foules en lavant leur linge sale en famille. La société sportive ayant failli, la société tout court a repris ses droits.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde,
Le Monde Entreprises, Le Monde-Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

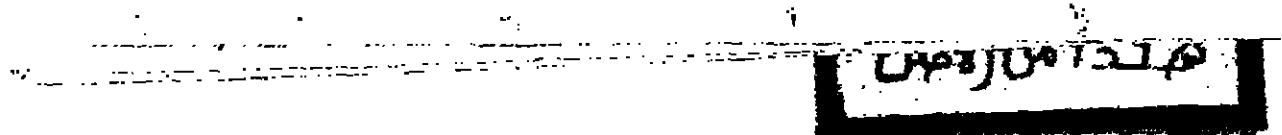
Robert Schuman remet sa démission

LE CABINET Robert Schuman s'est disloqué hier en fin de journée ; par surcroît, l'Assemblée nationale en a, peu après, renversé les débris.

Les socialistes avaient, à l'unanimité moins deux voix, décidé qu'en cas de refus du président du conseil d'accepter leur amendement sur une réduction de 12 milliards des crédits militaires, leurs ministres quitteraient le cabinet. Dès que M. Robert Schuman eut indiqué qu'il repoussait cet amendement, les ministres socialistes se levèrent comme un seul homme et gagnèrent leurs places de députés, signifiant ainsi qu'ils étaient démissionnaires.

On pouvait croire que le président du conseil jugerait cet événement suffisant pour justifier la démission de tout son gouvernement. Mais il voulut que l'Assemblée nationale rendît « son verdict » étant entendu que l'adoption de l'amendement équivaudrait au refus de la confiance. Aussi, certains, imaginant un vote favorable, voyaient-ils déjà M. Robert Schuman maintenu au pouvoir, remaniant son cabinet et les socialistes devenant les dindons de la farce. Mais il n'en devait rien être : par 297 voix contre 214, l'Assemblée adopta l'amendement de M. Capdeville et, cette fois, le président du conseil, suivi de tous les ministres, s'en fut à l'Elysée remettre à M. Vincent Auriol la démission collective du cabinet. Pour la première fois, un gouvernement de la IVe République était mis en minorité dans un vote impliquant la confiance.

A. B.
(21 juillet 1948.)



Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Vanité française *par Alain Finkielkraut*

A la différence des grands clubs de championnat, les équipes nationales de football doivent puiser dans leur propre fonds. Aussi prospères et attractives soient-elles, les frontières limitent leurs ambitions. Elles ne peuvent recruter de joueurs à l'étranger. Elles n'ont pas le droit d'engager des mercenaires.

Il est, cependant, des nations qui se sont naguère lancées à la conquête du monde. Parce qu'à l'instar de l'Angleterre ou des Pays-Bas la France est une ancienne puissance coloniale, son réservoir est plus vaste que celui du Cameroun, cet ex-morceau de l'Empire, ou du Danemark, une nation européenne qui n'a jamais songé à prendre en charge le fardeau de l'homme blanc. Est-ce le fait de notre humanisme ou la conséquence de notre impérialisme si Marcel Desailly et Lilian Thuram jouent sous le maillot tricolore aux côtés de Stéphane Guivarc'h et de Didier Deschamps ?

Ce n'est pas, il est vrai, le Danemark des frères Laudrup qui sert aujourd'hui de repoussoir à la fierté française, c'est l'Allemagne de la pureté ethnique et du droit du sang. Les Klinsmann, les Bierhoff, les Müller et les Matthaus aux 120 sélections ont voulu rester entre eux : mal leur en a pris, disent les commentateurs. La glorieuse Mannschaft a été punie par une cuisante défaite de sa phobie de l'Autre. Avant d'être footballistique, notre victoire est celle du droit du sol, de l'hospitalité et de l'exogamie. Le physique n'est pas tout : la France a gagné parce qu'elle était moralement supérieure...

Nous avons aggravé notre propre état de confusion

Ainsi au lieu d'assumer sa partialité, le chauvinisme français se donne-t-il encore une fois la justification de l'universalisme. Mais cette justification n'est pas valable. En Bosnie, c'est-à-dire quelque part en Europe, l'obsession de la pureté ethnique a fait, il y a bien peu de temps, des centaines de milliers de réfugiés. Tandis que l'Allemagne en accueillait la plus grande partie, la patrie des droits de l'homme leur fermait la porte au nez sans aucune mauvaise conscience.

Zidane, le Beur ; Viera, l'Africain ; Karembeu, le Kanak ; Lizarazu, le Basque ; Boghossian, l'Arménien ; Djorkaeff, le Kalmouk ; Blanc, le Cévenol ; Barthez, l'Ariégeois : cette insistance sur l'*origine*, ce fouinage identitaire, cette hantise de l'ethnicité nous éloignent, qui plus est, de l'idéal républicain dont pourtant ils se réclament et nous rapprochent un peu plus de l'Amérique multiculturelle où le délabrement des ghettos noirs coexiste avec la fortune immense et la fabuleuse notoriété de Carl Lewis ou de Michael Jordan.

On s'intégrait autrefois à un projet et à une *culture*. La France de Montaigne, de Diderot, de Condorcet, de Chateaubriand, et du colonel Picquart était une nation à laquelle on pouvait *« s'attacher par l'esprit et le cœur aussi fortement que par des racines »*, selon la belle expression d'Emmanuel Lévinas, cet immigré que nos généalogistes attentifs et méticuleux définiront bientôt, n'en doutons pas, comme un Lituanien ayant évolué dans l'équipe nationale de philosophie. Car le message, désormais, c'est le métissage. En guise de projet, la France n'a rien d'autre à offrir que le spectacle de sa composition : la formule « black-blanc-beur » remplace l'ancien modèle d'intégration, la diversité tient lieu de culture. Ce qui fait dire à Claude Allègre, notre bouillonnant ministre de l'éducation : *« Parler est la chose la plus importante ! A l'école, on dit souvent : « Silence ! » Je souhaite que cela cesse ! Développer sa personnalité, son originalité et s'exprimer est essentiel. »*

Si la diversité, en effet, est la valeur suprême, il faut que l'école permette, au plus tôt, à chacun d'être reconnu, de décliner son identité, d'afficher et d'épanouir sa différence. Il reste, bien sûr, des classes où les professeurs peuvent encore imposer silence pour transmettre un héritage et où les élèves écoutent et prennent des notes sans se sentir, du même coup, brimés, humiliés ou méprisés. Mais ces classes épargnées par la démagogie ministérielle, on les trouve de moins en moins dans les banlieues. L'école traditionnelle tend à devenir un espace réservé aux privilégiés de la naissance. Bref, la mobilité sociale se ralentit et l'intégration connaît une crise d'autant plus inquiétante qu'elle est encore amplifiée par les réformes qui sont censées la combattre.

En pontifiant sur nos vertus à l'occasion de ce qui aurait dû rester une grande fête sportive, nous n'avons pas désigné au monde la marche à suivre pour être à la fois plus humain et plus performant, nous avons aggravé notre propre état de confusion.

Alain Finkielkraut *est professeur à l'Ecole polytechnique.*

Un goût exacerbé pour le passé

AU CRÉPUSCULE d'un siècle trop riche en catastrophes et fatal aux utopies, l'homme contemporain, démuni et désenchanté, avance à tâtons, la mémoire lourde et le regard brouillé. Pour ne pas perdre pied, il contemple son passé – jusqu'à risquer l'hypnose – comme le montre son formidable engouement pour l'histoire. Orphelin des grandes idéologies, abusé pour s'être trop laissé happer par l'avenir, il risque aujourd'hui d'être englouti dans le passé. Comment peut-il échapper demain à ce double danger ? Cette interrogation a rôdé tout au long des 13es Rencontres de Pétrarque qui ont eu lieu à Montpellier du 15 au 19 juillet, dans le cadre du Festival de Radio-France et qui, sous l'égide de France-Culture et du *Monde*, réunissaient des historiens, des philosophes et des hommes politiques sur le thème : « Le passé a-t-il un avenir ? » *(Le Monde* du 17 juillet)

Chacun s'accorde à souligner à quel point notre fin de siècle nourrit un goût du passé. En témoignent nombre d'indices que relève le philosophe Michel Lacroix : l'exaltation du patrimoine, dont le champ s'élargit sans cesse, le soin apporté aux restaurations architecturales, la multiplication des rétrospectives culturelles, la thésaurisation des œuvres, facilitée par les techniques modernes d'enregistrement et de reproduction.

En s'attachant au patrimoine, l'homme d'aujourd'hui exprime son désir d'authentique et assume un projet qui lui permet de s'épanouir tout en se sentant responsable de l'héritage reçu. Le retour au passé, ajoute l'historien Raoul Girardet, répond à un besoin de *« ressourcement collectif »* et fournit à la nation un stock d'images qui alimentent les rêves. Mais le goût du passé sombre parfois dans le passéisme. C'est le cas, note Michel Lacroix, chaque fois que l'homme, gagné par la nostalgie, idéalise son passé tout en refusant l'avenir, lorsqu'il a le sentiment que *« tout est dit »*, *« qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil »*. Alors son besoin de *« se cramponner au passé devient exhaustif »*. Il veut ne rien perdre de l'héritage ; étouffant sous l'avalanche du legs, il refuse de trier, d'exclure, d'oublier, symptômes d'une incapacité d'aller de l'avant.

Depuis quelques années, ce goût du passé se manifeste en France de façon maladive, dans une débauche de commémorations. L'historien et écrivain Paul-Marie Couteaux voit dans ce *« prurit commémoratif »* une *« forme de résistance »* et cite, dans Michelet, le rappel lointain qu'après tout *« La France aurait pu ne pas être »*. Annette Wieviorka, directeur de recherche au CNRS, constate pour le déplorer que les grandes commémorations nationales qui *« créent un lien social »* ont surtout laissé la place aux anniversaires réduits à n'être que des *« événements d'ordre médiatique »*.

« REFROIDIR LE PASSÉ »

Une chose est sûre, la mémoire collective s'est affaiblie. Comme le note Raoul Girardet, l'Etat, l'école et les communautés socioprofessionnelles qui jadis la façonnaient *« ne jouent plus leur rôle fédérateur »*. Le citoyen ne peut plus se référer à cette mémoire nationale aujourd'hui *« émiettée »*. Professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, Alain-Gérard Slama s'inquiète de cette *« explosion de la mémoire »* qui aboutit à doter chaque Français d'une *« mémoire individuelle et portative »*. D'autant que la transmission de ce qui reste de la mémoire collective est défaillante. Cette transmission, souligne l'historien et académicien René Rémond, *« est une alchimie savante »*. *« Ce n'est pas un processus automatique*, renchérit le philosophe Alain Finkielkraut, *c'est un passage de témoin fragile ; à tout moment le témoin peut tomber à terre. »*

Pour l'historien de la philosophie Heinz Wismann, ce goût excessif du passé est en réalité une défaite de la science historique, *« un symptôme de la désaffection de son propos »*. Car l'historien a pour tâche de *« refroidir le passé »*, de *« le mettre à distance »* pour mieux le comprendre. Aujourd'hui, constate Heinz Wismann, l'expérience historique est en crise car les hommes se contentent de *« vouloir présentifier tout passé dans une perspective qui n'est plus commandée par l'avenir »*. *« Ils sont envahis par leur passé et se raccrochent à lui comme des naufragés à une planche de salut. »*

Alain Finkielkraut partage cette inquiétude lorsqu'il constate la disparition de ce qu'il appelle la *« claudication »* entre passé et avenir qui fonda, selon lui, la modernité. Aujourd'hui, assure-t-il, l'homme, enivré à tort par un sentiment de supériorité morale envers le passé, s'expose aux dangers de *« n'être plus que moderne »*, d'oublier que la modernité, pour se renouveler, doit, dans la voie ouverte depuis la Renaissance, traverser sans cesse d'indispensables querelles entre *« Anciens et Modernes »*.

Faire du passé un présent, vouloir conserver l'intégrité du passé, c'est précisément, note Heinz Wismann, le propre de l'intégrisme. Faute de reconstruire le passé en vue des impératifs de l'avenir, l'intégrisme donne lieu à des *« réflexes identitaires »*, à un *« bricolage réactif »* qui mobilise des mémoires parcellisées. Et ce refus de la modernité, en l'occurrence *« la modernisation culturelle et politique »*, on peut le déceler dans la Chine actuelle, sous le masque du *« néo-confucianisme »* officiel en vigueur. *« Il nous faut apprendre à ne pas confondre ces phénomènes réactifs avec les grandes traditions religieuses dont ils découlent. »*

Voilà une distinction qui est chère, s'agissant de l'islam en France, à Dominique Schnapper, directrice d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales. Pour cette sociologue, le défi des pouvoirs publics n'est pas d'*« intégrer l'islam »* – une expression qu'elle récuse –, mais de *« faire vivre ensemble des groupes de populations ayant des héritages religieux différents »*. Le contentieux entre la France et ses minorités musulmanes est, selon elle, *« moins d'ordre religieux qu'historique »*, même s'il s'avive au contact des *« plaies ouvertes de la société française »*.

Jean-Pierre Langellier

★ **Ces Rencontres seront diffusées sur France Culture les 2, 9, 16, 23 et 30 août, de 18 h 35 à 20 h.**

La longue patience de Laurent Fabius

Suite de la première page

Député à trente-deux ans, ministre à trente-cinq ans, premier ministre à trente-huit ans, il a occupé toutes les places en vue de la République, toutes sauf la première, à laquelle il n'a jamais été candidat.

Pour cet autre héritier de François Mitterrand, qui se veut plus légitime et en tout cas moins rebelle que Lionel Jospin, un non-lieu dans l'affaire du sang contaminé signifiait la sortie du purgatoire. Au lieu de se maintenir en réserve, en affichant une parfaite loyauté à l'égard de son ancien rival devenu premier ministre, en gardant un courant en état de marche au sein du PS, et en distillant, non parfois sans acidité, conseils et leçons à son aîné, l'occupant de l'Hôtel de Lassay aurait pu retrouver plus d'espace et de liberté pour faire entendre sa différence. Sans jamais avoir pu être pris en faute par M. Jospin, il cultive l'image du socialiste *« moderne »*, incarnant celui du *« XXIe siècle »*. Sans endosser totalement les habits de Tony Blair, ce qui le placerait à la droite du PS, alors qu'il cherche à être au centre pour engager une reconquête des classes moyennes sans perdre le soutien des classes populaires, il a adopté implicitement une posture qui rappelle celle de Michel Rocard quand celui-ci faisait le procès de l'*« archaïsme »* de François Mitterrand.

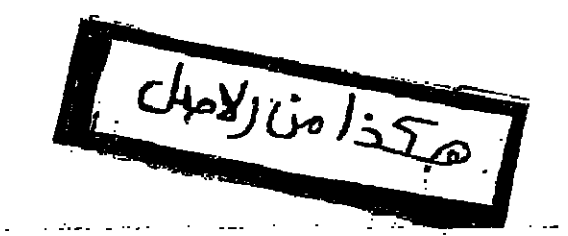
Il croyait être libéré et il va être encore ligoté pendant de longs mois par cette affaire qui a déjà beaucoup nui à son image. Les sondages d'opinion montrent que la cote de popularité de M. Fabius reste à un bas niveau. *Il n'arrive pas à décoller*. En septembre 1995, il avait pourtant tenté une auto-réhabilitation, en publiant un livre, *Les Blessures de la vérité* (Flammarion), où, sans déroger à la pudeur qui est la sienne, il s'était livré sur son engagement socialiste, comme s'il était obligé d'en démontrer la sincérité, et, dix ans après, sur le drame du sang contaminé. *« Je viens de relire dans la Bible le* "Lévitique", écrivait-il alors, *le passage sur le* "bouc émissaire". *Le message est aveuglant de clarté. Comment cela ne m'a-t-il pas sauté aux yeux ? L'innocence n'est pas en contradiction avec le mécanisme du bouc émissaire, l'innocence en est même la condition. »* Profondément convaincu d'être innocent et bouc émissaire, M. Fabius levait le voile sur des blessures qui ne l'ont pas quitté. Mais son image n'a pas pour autant été modifiée.

DISPONIBILITÉ

Quelques mois plus tard, lors d'une émission de télévision sur France 3, le 21 septembre 1996, M. Fabius était revenu sur l'affaire du sang contaminé en prenant soin de juger sa *« propre souffrance sans commune mesure avec la souffrance de ceux qui ont été victimes »*. *« Je comprends*, avait-il confié, *qu'on puisse vouloir du pouvoir mais ce n'est pas quelque chose qui m'intéresse comme objectif. J'en ai fait l'expérience. Exercer le pouvoir, c'est très dur. »* L'important pour M. Fabius n'était pas, et est encore moins aujourd'hui, de se placer sur la ligne de départ pour incarner, selon les hypothèses, une alternative à M. Jospin en cas d'échec, un premier ministrable, alors en concurrence avec Martine Aubry ou Dominique Strauss-Kahn, en cas d'élection de son ancien rival à l'Elysée, ou, demain, pour lui qui a le temps, un candidat à une élection présidentielle en 2007 ou en 2009. Il se garderait bien d'une aussi grossière erreur. L'important était, et reste, d'apparaître disponible et de dessiner par petites touches une modernité socialiste.

Avec la décision du 17 juillet, M. Fabius semble renvoyé, autant judiciairement que politiquement, à la case départ. L'opinion sera-t-elle aussi patiente que lui-même ? Aura-t-elle surtout demain le même jugement que ses juges si, comme il est en droit de l'espérer, il est définitivement lavé de tout soupçon ? Le précédent de la ténébreuse affaire de l'Observatoire qui, en octobre 1959, avait brutalement fermé l'avenir politique de François Mitterrand, alors sénateur, peut peut-être le rassurer sur ses chances d'une réhabilitation totale dans l'opinion. L'ancien ministre de la IVe République avait vu son immunité parlementaire levée et une information judiciaire ouverte contre lui. Vingt-deux ans après, il était élu président de la République. Il s'agissait certes d'une faute de parcours individuelle et l'affaire avait été moins durable et moins médiatisée que celle du sang contaminé. En homme politique qui ne manque pas de courage, M. Fabius devra de nouveau fendre l'armure pour obtenir sa réhabilitation politique et, cette fois, conquérir l'opinion. Le combat n'est sans doute pas perdu, mais son issue reste incertaine.

Michel Noblecourt



PRIVATISATION Michel Bon, le président de France Télécom, indique que la coopération avec son allié allemand, Deutsche Telekom, va franchir une étape supplémentaire. ● FRANCE TÉLÉCOM va acquérir 2 % du capital de Deutsche Telekom, qui achètera 2 % des actions du groupe français. ● POUR FINANCER cette opération, France Télécom émettra de nouvelles actions en Bourse, représentant 5 % de son capital. ● L'ÉTAT FRANÇAIS, à la faveur de cet accord, vendra également en Bourse, vers septembre ou octobre, 5 % à 6 % du capital de France Télécom. Soit une rentrée de 20 milliards de francs, auxquels s'ajouteront quelque 8 milliards issus de la vente de titres France Télécom à Deutsche Telekom. ● LA PRIORITÉ de France Télécom et de Deutsche Telekom est de ne plus faire qu'un sur tous les marchés européens et de s'y poser en alternative aux opérateurs historiques.

L'Etat va vendre une nouvelle tranche d'actions de France Télécom

Dans un entretien accordé au « Monde », Michel Bon, le président de l'opérateur français, déclare que l'alliance avec l'allemand Deutsche Telekom entre dans une nouvelle phase. Les deux groupes vont notamment acheter chacun 2 % du capital de l'autre

« France Télécom et Deutsche Telekom ont scellé un nouvel accord visant à étendre leur coopération, qui va notamment se traduire par l'entrée de chacun des deux groupes dans le capital de son allié. A la faveur de cet échange, le gouvernement français a décidé de vendre en Bourse une nouvelle tranche d'actions de France Télécom. Quelles sont les modalités de cette double opération ?

– En septembre 1997, le gouvernement, en lançant notre mise en Bourse, avait indiqué qu'il le faisait dans le cadre de la coopération franco-allemande. Il avait déclaré que, si des prises de participations croisées entre les deux groupes devaient intervenir, il nous autoriserait à augmenter le capital pour financer l'achat de titres Deutsche Telekom. Neuf mois de travail avec nos partenaires allemands nous ont conduits à constater que notre priorité est de nous développer, dès maintenant, sur les marchés européens qui s'ouvrent à la concurrence et de consacrer à ce développement le maximum de moyens. Quitte à réaliser des participations croisées moins lourdes. Nous allons acquérir 2 % du capital de Deutsche Telekom, qui achètera 2 % de nos actions. Ce sont les Etats français et allemand qui vendent ces titres. Nous avons voulu sceller notre alliance. Financièrement, cette opération est plus que symbolique : 2 % de Deutsche Telekom représentent environ 10 milliards de francs, et avec 2 % nous serons des actionnaires importants l'un chez l'autre.

– Comment financerez-vous l'achat des actions Deutsche Telekom ? Quel pourcentage du capital de France Télécom le gouvernement va-t-il vendre en Bourse et quand cette double opération interviendra-t-elle ?

– Nous émettrons 50 millions d'actions nouvelles, soit 5 % du capital. De plus, le gouvernement placera 5 % à 6 % du capital en Bourse, ce qui représentera une rentrée de l'ordre de 20 milliards de francs. Conformément à la loi, 10 % de ce que l'Etat mettra en vente seront proposés aux salariés de France Télécom. Le calendrier dépendra des conditions du marché, mais cela devrait se faire vers septembre-octobre. Au bout du compte, l'Etat détiendra 62 % à 63 % de notre capital.

– De quelles mesures touchant la vie quotidienne des deux entreprises s'accompagnera cet échange de capital ?

– Nous avons défini une petite dizaine de chantiers. Ils visent à mettre en commun des travaux de recherche, des développements sur les systèmes d'information, dans le multimédia, ou encore à lancer une carte téléphonique européenne commune. Ce programme sera soumis à la Commission européenne. Nous en escomptons une économie annuelle de plus de 500 millions de francs pour France Télécom en l'an 2000.

– Jusqu'à présent les actions des deux groupes hors de leurs marchés nationaux ont été peu coordonnées. Comment comptez-vous y remédier et avec quelles priorités ?

– Nous voulons faire converger le plus vite possible nos développements sur les marchés européens, y investir ensemble plusieurs milliards d'euros par an et bâtir un véritable opérateur paneuropéen. Nous voulons être une solution alternative aux opérateurs historiques partout en Europe. Ce qui est très favorable au développement de la compétition et donc bénéfique pour les clients européens. Nous avons, à nous deux, une présence dans tous les pays européens, à peu d'exceptions près. Dans la plupart des cas, il s'agit encore de l'un ou de l'autre. Les seuls marchés où nous avons eu une démarche conjointe, et cela date de cette année, sont l'Italie, la Grande-Bretagne et la Suisse.

» Notre objectif est que l'on ne sache plus qui de France Télécom ou de Deutsche Telekom est présent. Vers 2003, nous visons au moins 10 % du marché européen pris au sens large, y compris les pays de l'Est, hors France et Allemagne. Actuellement, notre chiffre d'affaires consolidé commun en Europe dépasse 10 milliards de francs.



MICHEL BON

– La partie la plus visible de l'alliance avec Deutsche Telekom est Global One. Cette société, dont est aussi partie prenante l'américain Sprint et qui s'adresse aux entreprises ayant besoin d'un suivi international, accuse de lourdes pertes. Elle a connu des changements au niveau de sa direction. Quel est son avenir ?

– La nouvelle direction a fait un travail de remise à plat, qui commence à produire ses fruits. Ce n'est pas spectaculaire, mais la société s'était développée sans trop rechercher de synergies avec ses actionnaires. Global One sera bénéficiaire au plus tard en 2002. Cette année, hors frais de restructuration, les résultats seront en amélioration.

– Etes-vous à la recherche d'un partenaire pour Global One dans le Sud-Est asiatique, Japan Telecom ayant évoqué des discussions en ce sens ?

– Un partenariat dans le Sud-Est asiatique reste d'actualité. Au Japon notamment. Reste à voir sous quelle forme. Mais nous pouvons vivre sans.

– Compte tenu de la multiplication des fusions chez les opérateurs américains, ne craignez-vous pas de voir Sprint, dont France Télécom et Deutsche Telekom détiennent chacun 10 % du capital, vous échapper ?

– Nous n'avons pas connaissance d'approches sur Sprint, qui est une excellente société, avec un bon projet industriel et que nous pensons pleine d'avenir. Si Sprint devait faire l'objet d'une offre d'achat, il y aurait deux solutions. Soit le nouveau venu veut poursuivre la coopération engagée dans Global One et cela ne peut être que pareil en plus gros. Soit il ne le souhaite pas et dans ce cas nous disposons d'une clause qui nous permet de reprendre Global One dans son intégralité.

– Qu'apporte à France Télécom l'alliance avec Deutsche Telekom que votre entreprise ne pourrait pas réaliser seule ?

– Seuls, nous serions à la limite de nos capacités de développement en Europe. L'accumulation de nouvelles opérations pèserait lourd sur nos résultats. Ensemble, nous pouvons repousser ces limites et aller plus vite. Cette coopération franco-allemande ne semble peut-être pas excitante. Elle fait sans doute moins de bruit que d'autres alliances, qui, soit dit en passant, se sont souvent enlisées. Mais elle avance à petits pas et se consolide à chaque nouvelle étape.

– Envisagez-vous d'élargir le champ des activités mises en commun avec Deutsche Telekom ?

– Il est probable que nous ferons de nouveaux pas en avant.

– A quelle échéance ?

– Comme je l'ai dit, notre tempo est lent. Mais il est sûr. »

Propos recueillis par Philippe Le Cœur

Négociations sur les 35 heures à la rentrée

Les négociations sur le passage aux 35 heures de travail hebdomadaire s'engageront chez France Télécom à la rentrée, début septembre. Les premiers pas pourraient être difficiles, car la direction de l'opérateur téléphonique indique aborder ces discussions dans l'*« incertitude »*, dans la mesure où elle ne sait pas comment le gouvernement entend que soient traités ses salariés, dont la majorité disposent du statut de fonctionnaires.

Les discussions avec les organisations représentatives du personnel pourraient être d'autant plus tendues que la direction de France Télécom ne veut pas entendre parler d'embauches à la faveur de cette réduction du temps de travail, même si des aides sont proposées pour financer en partie les recrutements. *« Il est hors de question d'augmenter les effectifs. Nous sommes dans une phase où nous cherchons à améliorer notre productivité pour pouvoir réduire les prix »*, prévient Michel Bon, le PDG du groupe.

L'OIT dénonce la montée de la violence sur les lieux de travail

LA VIOLENCE sur les lieux de travail devient l'une des premières menaces qui pèsent sur la sécurité des employés dans le monde, révèle une étude que l'Organisation internationale du travail (OIT) publie lundi 20 juillet. L'agence des Nations unies souligne que les pays occidentaux, dont les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et le Canada, ont les taux les plus élevés de violence sur les lieux de travail, une violence qui, sans aller jusqu'au décès, va de la rixe à l'agression physique, en passant par le harcèlement sexuel et les brimades !

Au registre de la violence sexuelle, la France est numéro un mondial, selon l'OIT, avec 20 % des femmes salariées qui signalent en avoir été victimes. Aux Etats-Unis, le nombre des homicides sur les lieux de travail dépasse maintenant celui des accidents du travail. Un millier d'Américains sont tués chaque année sur leur lieu de travail, précise l'OIT. Les statistiques montrent que, chaque semaine, 18 000 personnes sont agressées pendant leurs heures de travail aux Etats-Unis, et une vingtaine de salariés sont tués, ce qui coûte 4 milliards de dollars par an à l'économie américaine. Les salariés les plus exposés sont ceux qui travaillent seuls en poste ou tard le soir ou la nuit, comme les chauffeurs de taxi et les personnels des services de santé, ainsi que les enseignants, les travailleurs sociaux et les employés de maison expatriés. Les victimes de la violence sur les lieux de travail sont plus fréquemment des femmes et des jeunes.

Les brimades constituent une catégorie de violence dont l'essor rapide inquiète l'OIT. Le harcèlement psychologique est aussi un problème grandissant dans le monde occidental, en Autriche, au Danemark, en Allemagne, en Suède, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis notamment. L'OIT estime qu'il est un facteur déclenchant dans 15 % des suicides enregistrés en Suède. De même, Christophe Dejours, spécialiste du travail, souligne dans son livre *Souffrance en France* (Seuil) le nombre croissant de suicides sur le lieu de travail. – *(Reuters.)*

Bruxelles veut favoriser le dialogue social dans les entreprises

QUATRE ANS après l'adoption de la directive créant les comités d'entreprise européens, la commission de Bruxelles se prépare à présenter un projet encore plus ambitieux. Elle envisage d'imposer à toutes les entreprises européennes de plus de vingt salariés d'informer et de consulter les représentants des salariés sur *« l'évolution des activités de l'entreprise et notamment sa structure (...), la situation, la structure et l'évolution prévisible de l'emploi à court, moyen et long terme (...), les changements substantiels concernant l'organisation du travail et toute autre décision susceptible d'affecter de manière significative les intérêts des travailleurs »*.

La volonté de la commission n'est pas nouvelle. Comme le veut le protocole social annexé au traité de Maastricht, la commission a consulté les partenaires sociaux dès juin 1997, en pleine *« affaire Vilvorde »*, pour savoir s'ils souhaitaient entamer des négociations sur ce sujet. La Confédération européenne des syndicats (CES) et le Centre européen des entreprises à participation publique (CEEP) ont donné leur aval. En revanche, le patronat européen, l'Unice, a refusé de négocier sur un tel sujet, estimant, au nom de la subsidiarité, que l'information et la consultation des travailleurs dans un cadre national ne relevait pas d'une décision communautaire.

OPPOSITION BRITANNIQUE

En mars 1998, onze des quinze fédérations qui constituent l'Unice se seraient déclarées favorables à une telle négociation mais quatre (les Britanniques, les Allemands, les Grecs et les Portugais) s'y seraient opposées. Or toutes les décisions de l'Unice doivent reposer sur un consensus. Face à ce blocage patronal, les services de la commission ont préparé un projet de directive dont *Le Monde* a pu se procurer un exemplaire. S'il concerne toutes les entreprises de plus de vingt salariés, ce projet précise que les Etats peuvent limiter l'information et la consultation sur la situation et la structure de l'emploi aux entreprises de plus de cent salariés. Un des articles les plus controversés concerne les sanctions prises à l'encontre des contrevenants. L'article 7 précise que l'absence totale d'information et de consultation, mais aussi la rétention d'informations ou la délivrance d'informations inexactes, *« entraîne la non-production d'effets juridiques de ces décisions sur les contrats ou les relations de travail des salariés affectés, lorsqu'elles auraient des conséquences directes et immédiates en termes de modification substantielle ou de rupture de ces contrats ou relations de travail »*. En clair, un employeur qui fermerait une entreprise sans information préalable pourrait le faire... mais ne pourrait pas licencier les salariés qui y travaillent !

Ce projet de directive ne fait pas l'unanimité au sein de la Commission. Les commissaires les plus libéraux, comme Martin Bangeman, y seraient opposés, tout comme les Britanniques. L'adoption de cette directive entraînerait un bouleversement des relations sociales en Grande-Bretagne, pays où n'existe pas de structure de représentation du personnel permanente dans les entreprises. Du coup, ce projet qui devait être soumis au collège des commissaires le 22 juillet par Padraig Flynn, le commissaire européen chargé des affaires sociales, ne le sera qu'en septembre. Le président de la commission, Jacques Santer espère que d'ici là, l'Unice reviendra sur sa position. Pourtant, le porte-parole de l'organisation patronale est très clair : *« L'Unice ne reviendra pas sur sa position. On aura sans doute une mauvaise directive mais nous n'y serons pour rien. Nous n'aurons pas pactisé avec le diable. »*

Emilio Gabaglio, secrétaire général de la confédération européenne des syndicats, s'inquiète du retard que prend la Commission. Le mandat de celle-ci s'achève fin 1999. Mais les noms des futurs commissaires seront connus dès juin. Si le projet de directive n'est pas adopté d'ici là, la nouvelle équipe pourrait ne pas reprendre le dossier à son compte. Si l'actuelle équipe l'adoptait en septembre, encore faudrait-il qu'il soit approuvé par le conseil des ministres européens. D'après les pronostics des eurocrates, un tel texte a peu de chance d'être adopté si l'Allemagne et la Grande-Bretagne s'y opposent, ce qui serait le cas dans la conjoncture politique actuelle. En revanche, si les sociaux-démocrates allemands gagnent les élections à l'automne prochain, les partisans du projet de directive estiment avoir de bonnes chances de faire approuver le texte. Une fois celui-ci adopté, chaque Etat disposerait de deux ans pour le transcrire dans son droit national.

Frédéric Lemaître

L'usine modèle de General Motors vote en faveur de la grève

LES 7 200 SALARIÉS de l'usine Saturn, située à Spring Hill dans le Tennessee, ont voté, dimanche 19 juillet, à une écrasante majorité, pour autoriser les syndicats à faire appel à la grève, une première depuis la création du site en 1990. L'usine, une des trois dernières en activité du groupe et présentée comme un modèle d'organisation fondée sur le travail en équipe, rejoint ainsi le mouvement de grève démarré le 5 juin qui a déjà conduit à la fermeture de 26 des 29 usines nord-américaines du géant de Detroit. La secrétaire américaine au travail, Alexis Herman, a proposé, vendredi, d'être médiatrice dans le conflit.

DÉPÊCHES

■ **HYUNDAI : le plus important constructeur automobile de Corée du Sud** a décidé de fermer, lundi 20 juillet pour la journée, ses principales usines à Ulsan (Sud-Est) par crainte de grèves. Daewoo a également annoncé, lundi, qu'il fermait ses usines pour trois jours.

■ **SIEMENS : le groupe allemand aurait l'intention d'abandonner** la production de composants mémoires (DRAM) afin d'enrayer les pertes de son activité semi-conducteurs, selon l'hebdomadaire *Der Spiegel* du 20 juillet.

■ **ANSALDO ENERGIA : la direction de la filiale du groupe public italien Finmeccanica** a signé, samedi 18 juillet avec les syndicats, un plan de restructuration prévoyant 800 suppressions définitives d'emplois et 895 autres partielles.

■ **TRANSPORT AÉRIEN : les compagnies aériennes pourraient être bientôt contraintes de dédommager** les milliers de voyageurs qui se voient, chaque année, refuser l'embarquement pour cause de sur-réservation. Le Parlement européen a adopté, vendredi 17 juillet, une proposition en ce sens qui va être transmise au Conseil européen des ministres.

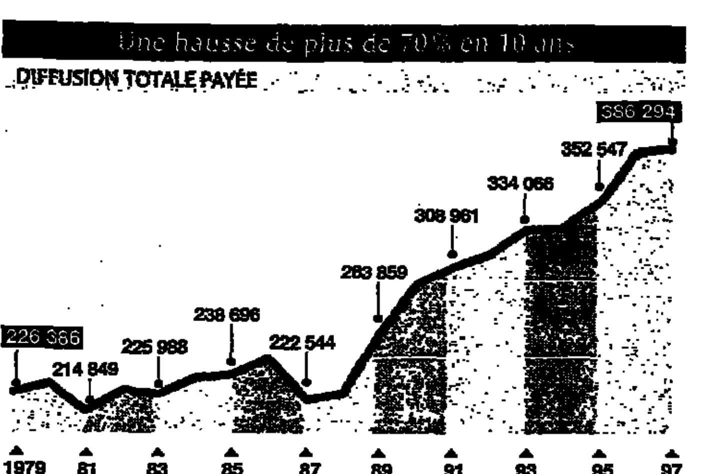
■ **GRANDS MAGASINS : le patronat et les syndicats** des grands magasins ont arrêté, vendredi 17 juillet, un calendrier de réunions de négociations sur les 35 heures et la convention collective, actuellement dans l'impasse. La prochaine réunion est prévue pour le 15 septembre.

■ **DLJ : la banque d'affaires américaine Donaldson, Lufkin and Jenrette** (DLJ) va procéder à une augmentation de capital d'un montant maximum de 300 millions de dollars (environ 1,8 milliard de francs).

« L'Equipe » bat des records de vente dans un climat de malaise

Le quotidien sportif redoute que les accusations d'Aimé Jacquet après la Coupe du monde de football et l'affaire de dopage sur le Tour de France nuisent à son image au moment où il lance un programme de développement

LE MOIS DE JUILLET devait être euphorique pour *L'Equipe*. Le Tour de France succède au Mondial. Le quotidien sportif ne fait plus relâche et sa nouvelle édition du dimanche dépasse les prévisions de vente. Et l'équipe de France de football devient championne du monde. Cet événement sans précédent permet à *L'Equipe* de battre tous ses records, avec un tirage de 2 millions d'exemplaires – le plus gros tirage de la presse française depuis la guerre, dépassant celui de *France-Soir* après la chute de Dien Bien Phu (1 787 909 exemplaires). Si *L'Equipe* est au plus haut, son moral est au plus bas. Que cette victoire a un goût amer pour le quotidien ! Sur son épreuve-phare, le Tour de France – organisé par le groupe Amaury, propriétaire du quotidien sportif, et entaché par une affaire de dopage *(lire page 16)* –, des véhicules du journal ont reçu des pierres.



La diffusion a progressé à partir de 1987, stimulée par la création d'un éphémère concurrent, *Le Sport*, et accompagnant l'engouement pour le sport.

Celui qui est certainement devenu l'homme le plus populaire de France, Aimé Jacquet, clame à la moindre occasion et devant des millions de téléspectateurs sa *« haine »* de *L'Equipe*, en des termes très durs. Florilège : *« voyous », « irresponsables, malhonnêtes et incompétents », « presse nauséabonde », « le monopole de l'imbécillité », « j'ai honte pour eux », « je ne pardonnerai jamais », « je m'attacherai à ce qu'ils paient. Ils ont été sur mon dos pendant deux ans, maintenant je serai sur le leur ».*

L'Equipe, comme la quasi-totalité des médias, mais aussi des cafés de lendemain de match, a été extrêmement sévère à l'égard du sélectionneur français, critiquant ses choix, ses hésitations, son manque de charisme et l'absence d'esprit offensif. Le ton était très polémique, dans les titres de « une » : « C'est quoi ce match ? », « Pas de quoi se vanter ». *« Ce n'est plus une équipe de France, c'est une épicerie de quartier. Et notre Coupe du monde est entre leurs mains, à tous ces chantres du 1-0 et du programme minimal »*, écrivait Gérard Ejnès, directeur adjoint de la rédaction, à la veille du Mondial. Le journal s'était forgé l'idée qu'Aimé Jacquet avait peu de chance de conduire la France en finale. Au lendemain de la présélection des joueurs, le directeur de la rédaction, Jérôme Bureau, écrivait dans un éditorial : *« Là où nous attendons depuis des mois un leader qui donne un vrai souffle, nous n'avons, une fois encore, eu droit qu'à un brave type qui émet des soupirs. »*

Depuis la victoire, Jérôme Bureau a plusieurs fois fait son mea culpa, félicitant Aimé Jacquet et reconnaissant s'être trompé. *« Il y a deux choses qu'on n'a pas comprises*, a-t-il déclaré sur LCI ; *d'une part, qu'un groupe était en train de se constituer, qui allait tout balayer sur son passage. (...) On n'avait pas compris non plus la méthode Jacquet. » « Jérôme Bureau a fait un mea culpa courageux, qui confirme bien que c'est un très grand directeur de la rédaction*, explique Paul Roussel, directeur du quotidien sportif. *Les réactions me paraissent démesurées. Si tous les journalistes qui avaient écrit des choses fausses devaient arrêter, il n'y aurait plus grand monde dans les journaux. Je considère que l'incident est clos. On en discutera à froid, à la fin de l'été. »*

PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT

L'affaire a suscité des remous au sein du quotidien. La ligne agressive adoptée contre Jacquet ne recueillait pas l'adhésion de tous. *« Il n'y avait pas unanimité, au sein de la rédaction comme de la rédaction en chef, mais la hiérarchie de la rubrique football puis celle du journal ont eu ce discours-là »*, explique un journaliste. *« C'est la première fois qu'on se trompe comme ça*, reconnaît un autre. *C'est vrai qu'on a toujours eu tendance à considérer qu'on a le savoir et que les autres n'y connaissent rien. »* Un sentiment de malaise règne au journal, même si beaucoup trouvent qu'Aimé Jacquet exagère. *« Le bilan de Jérôme Bureau est bon*, explique un journaliste, *il faut qu'il tire les conséquences de cette histoire, notamment sur le fonctionnement interne. »*

L'Equipe a vécu une épreuve, il y a une dizaine d'années, lorsqu'un concurrent s'est attaqué à son monopole. L'aventure du *Sport*, menée par une poignée de journalistes de *L'Equipe*, alors considérés comme des traîtres, a réveillé le journal, qui s'est alors offert une seconde jeunesse sous l'impulsion de Noël Couëdel. Ces journalistes du *Sport* s'appelaient, entre autres, Jérôme Bureau, Gérard Ejnès. Ils occupent aujourd'hui les principaux postes de commande de *L'Equipe*. Plusieurs anciens ont eu du mal à accepter cet aller-retour. Le climat était si lourd, il y a deux ans, qu'un dessin, circulant en interne, représentait un journaliste avec une étoile jaune, sur laquelle était marqué *Le Sport*.

L'affaire Jacquet intervient alors que le quotidien se lance dans un programme de développement important, avec la préparation d'une nouvelle formule, le lancement de son édition du dimanche, qui vise une diffusion de 200 000 à 250 000 exemplaires, et avant le lancement, le 31 août, de la chaîne d'informations sportives, L'Equipe-TV. Un débat existe au sein du groupe Amaury pour décider des conséquences et des sanctions à donner à cette polémique. Les relations ne sont pas très bonnes entre le siège d'Issy-les-Moulineaux et Saint-Ouen, où se trouvent l'imprimerie, mais aussi la rédaction du *Parisien*. Certains voient dans cette affaire un exemple de l'*« arrogance »* de *L'Equipe* et de ses dirigeants.

Alain Salles

Le projet d'un « Parisien-Dimanche » relancé

Le lancement d'une édition dominicale de *L'Equipe* donne des idées au *Parisien*. Le groupe, qui travaille sur un projet de supplément magazine du samedi, a également remis en chantier l'idée d'un *Parisien-Dimanche*. Noël Couëdel travaille sur les deux projets.

Le groupe Amaury est présent à plusieurs niveaux dans le domaine sportif. Il est propriétaire de *L'Equipe*, mais aussi de *France-Football* – qui a été nettement plus mesuré à l'égard d'Aimé Jacquet –, et du mensuel *Vélo Magazine*. *Le Parisien*, qui accorde une grande partie de sa pagination au sport, n'a pas eu non plus le même ton polémique que *L'Equipe*. Le groupe s'apprête à lancer la chaîne L'Equipe-TV, en association avec Amaury Sport Organisation. Cette dernière société très bénéficiaire, dirigée par Jean-Claude Killy, occupe un rôle-clé dans le groupe, en organisant des événements sportifs comme le Tour de France et le Rallye Paris-Dakar.

DÉPÊCHES

■ **PRESSE : les quotidiens *Le Berry républicain* (Cher) et le *Journal du Centre* (Nièvre)**, appartenant au groupe La Montagne, devaient être présents dans les kiosques, lundi 20 juillet, après trois jours de non-parution en raison d'une grève des ouvriers du livre, qui réclamaient une harmonisation des salaires. Depuis le début du conflit, mercredi 15 juillet, seules les éditions dominicales, composées à Clermont-Ferrand dans l'imprimerie de *La Montagne*, avaient pu paraître normalement.

■ **NUMÉRIQUE : CanalSatellite diffuse en exclusivité Africa 1**, première radio panafricaine en français. Le bouquet, contrôlé à 70 % par Canal Plus, a annoncé, vendredi 17 juillet, la reprise de la station reçue par 31 millions d'auditeurs en Afrique et sur la bande FM parisienne. Africa 1 est retransmise 24 heures sur 24.

■ **Wizja TV, bouquet numérique polonais, sera lancé le 18 septembre.** At Entertainment, groupe américain opérateur de la plate-forme, a annoncé, jeudi 16 juillet, la diffusion de 14 chaînes thématiques. At Entertainment prévoit la vente de 130 000 décodeurs numériques. Après avoir envisagé un bouquet unique, Wizja TV sera le concurrent direct de la plate-forme numérique de Canal Plus Pologne.

■ **SATELLITE : l'Irak a lancé sa première chaîne en réception directe.** Malgré l'embargo international mené depuis huit ans, les premières émissions tests de la chaîne Bagdad ont été diffusées, jeudi 16 juillet, *via* le satellite égyptien Nilesat 101.

■ **SOLIDARITÉ : le ballon de la demi-finale de la Coupe du monde de football a été vendu** aux enchères, samedi 18 juillet à Paris, au profit de Reporters sans frontières, pour 250 000 francs. La Caisse des dépôts et consignations et l'hebdomadaire protestant *Christianisme au XXe siècle* se sont associés pour cette acquisition qui permettra à RSF de prendre en charge les frais médicaux de journalistes emprisonnés.

TABLEAU DE BORD

ÉCONOMIE

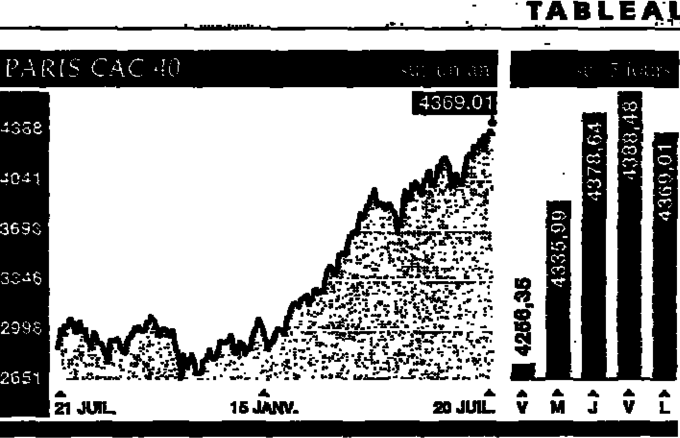
La Russie a seulement « gagné du temps »

LE PRÊT EXCEPTIONNEL de plus de 22 milliards de dollars accordé à la Russie pour surmonter une crise financière sans précédent a seulement permis de *« gagner du temps »* pour assainir les finances du pays, a averti dimanche 19 juillet le négociateur russe Anatoli Tchoubaïs. Avec ce prêt, *« nous avons acheté du temps qu'on peut tout simplement perdre (...) ou que l'on peut, au contraire, utiliser pour accomplir tout le travail nécessaire qui doit être fait »*, a déclaré M. Tchoubaïs avant son départ pour Washington, interrogé sur la chaîne NTV. Le FMI doit décider lundi d'un premier versement de 5,6 milliards de dollars.

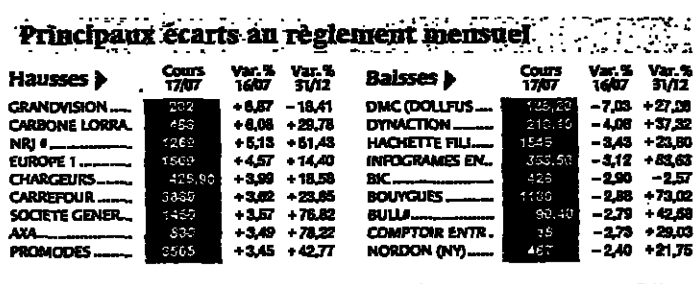
■ **Le produit intérieur brut (PIB) russe a diminué de 0,5 %** au premier semestre 1998 par rapport à la même période de 1997, a indiqué le comité d'Etat aux statistiques. Sur les six premiers mois de l'année 1997, le PIB avait augmenté de 1 %, pour la première fois en cinq ans de réformes.

■ **ETATS-UNIS : la peur d'un désastre économique gagne la région du Midwest**, la plus riche zone de cultures des Etats-Unis. La pluie, le vent et la grêle se sont abattus sur le Midwest cet été, ravageant les champs de blé et de soja et menaçant de ruiner la récolte de l'automne. Les experts ne sont pas en mesure d'évaluer avec précision les dégâts provoqués par le mauvais temps, en raison notamment du stade encore peu avancé du développement des plantes qui pourrait leur laisser le temps de récupérer avant la récolte.

■ **FRANCE : le chiffre d'affaires en volume du commerce de détail a progressé au premier trimestre 1998 de 4,1 %** par rapport à la même période de 1997 mais marque un léger recul, de 0,6 %, comparé au trimestre précédent, a indiqué l'Insee, vendredi 17 juillet.



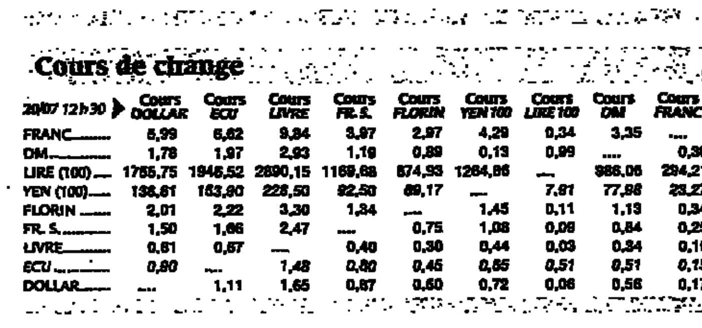
Principaux écarts au règlement mensuel



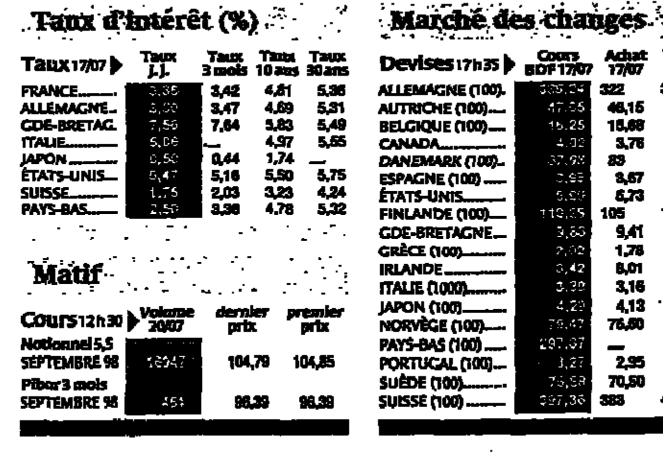
Hausses	Cours 17/07	Var. % 16/07	Var. % 31/12
GRANDVISION	282	+6,87	−18,41
CARBONE LORRA.	459	+6,08	+29,78
NRJ #	1262	+5,13	+61,43
EUROPE 1	1509	+4,57	+14,40
CHARGEURS	425,90	+3,99	+18,58
CARREFOUR	3850	+3,82	+23,85
SOCIETE GENER.	1459	+3,57	+76,82
AXA	899	+3,49	+78,22
PROMODES	3505	+3,45	+42,77

Baisses	Cours 17/07	Var. % 16/07	Var. % 31/12
DMC (DOLLFUS	125,20	−7,03	+27,28
DYNACTION	210,10	−4,08	+37,32
HACHETTE FILI.	1545	−3,43	+23,80
INFOGRAMES EN.	355,50	−3,12	+83,63
BIC	426	−2,90	−2,57
BOUYGUES	1180	−2,88	+73,02
BULL#	90,40	−2,79	+42,68
COMPTOIR ENTR.	35	−2,73	+29,03
NORDON (NY)	467	−2,40	+21,75

Cours de change



20/07 12 h 30	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,99	6,62	9,84	3,97	2,97	4,29	0,34	3,35	....
DM	1,78	1,97	2,93	1,19	0,89	0,13	0,99	....	0,30
LIRE (100)	1765,75	1946,52	2890,15	1169,68	874,93	1284,86	—	986,06	294,21
YEN (100)	136,81	153,90	228,50	92,50	69,17	—	7,81	77,98	23,27
FLORIN	2,01	2,22	3,30	1,34	—	1,45	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,50	1,66	2,47	....	0,75	1,08	0,09	0,84	0,25
LIVRE	0,61	0,67	—	0,40	0,30	0,44	0,03	0,34	0,10
ECU	0,90	....	1,48	0,60	0,45	0,65	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,11	1,65	0,67	0,60	0,72	0,06	0,56	0,17



Taux d'intérêt (%)

Taux 17/07	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,35	3,42	4,81	5,36
ALLEMAGNE	3,30	3,47	4,69	5,31
GDE-BRETAG.	7,55	7,64	5,83	5,49
ITALIE	5,06	—	4,97	5,65
JAPON	0,55	0,44	1,74	—
ÉTATS-UNIS	5,47	5,16	5,50	5,75
SUISSE	1,75	2,03	3,23	4,24
PAYS-BAS	2,55	3,36	4,78	5,32

Matif

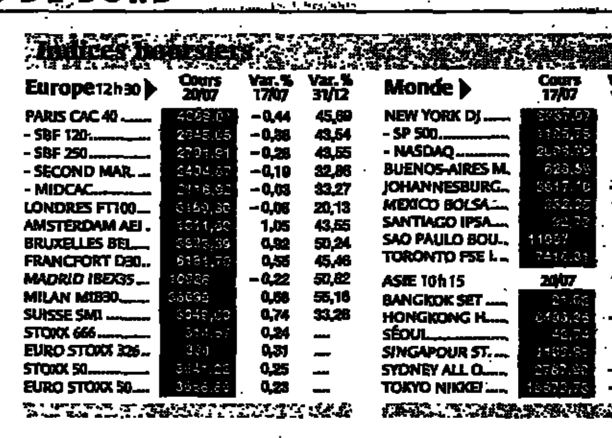
Cours 12 h 30	Volume 20/07	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 SEPTEMBRE 98	16947	104,79	104,85
Pibor 3 mois SEPTEMBRE 98	454	96,39	96,39

Marché des changes

Devises 17 h 35	Cours BDF 17/07	Achat 17/07	Vente 17/07
ALLEMAGNE (100)	335,24	322	346
AUTRICHE (100)	47,65	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,78
CANADA	4,02	3,76	4,36
DANEMARK (100)	87,98	83	93
ESPAGNE (100)	3,95	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	5,98	5,73	6,33
FINLANDE (100)	110,35	105	116
GDE-BRETAGNE	9,85	9,41	10,26
GRÈCE (100)	2,02	1,78	2,28
IRLANDE	8,42	8,01	8,85
ITALIE (1000)	3,39	3,16	3,66
JAPON (100)	4,29	4,13	4,48
NORVÈGE (100)	78,47	76,50	84,50
PAYS-BAS (100)	297,37	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,95	3,85
SUÈDE (100)	75,59	70,50	80,50
SUISSE (100)	397,36	383	407

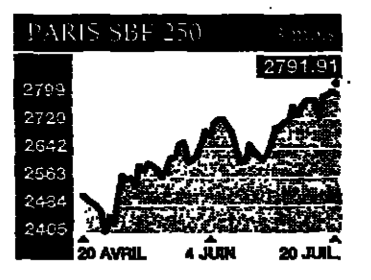
Toutes les valeurs du CAC40 sur le site Web « Le Monde » : www.lemonde.fr

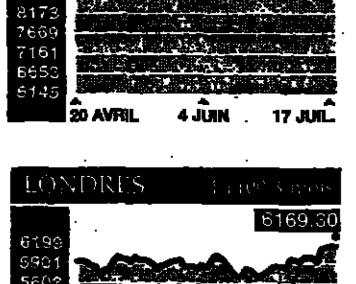
Indices boursiers



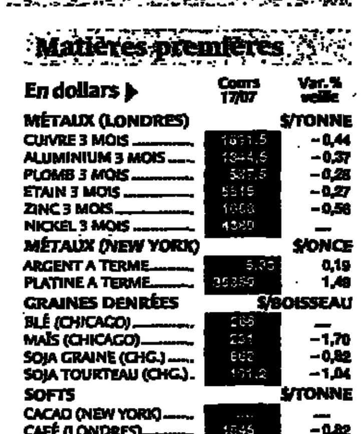
Europe 12 h 30	Cours 20/07	Var. % 17/07	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	4329,07	−0,44	45,69
- SBF 120	2945,05	−0,38	43,54
- SBF 250	2791,91	−0,28	43,55
- SECOND MAR.	2404,57	−0,10	32,86
- MIDCAC	2116,92	−0,03	33,27
LONDRES FT100	6169,30	−0,08	20,13
AMSTERDAM AEI	1011,50	1,05	43,55
BRUXELLES BEL	3925,39	0,92	50,24
FRANCFORT D30	6181,70	0,55	45,46
MADRID IBEX35	10926	−0,22	50,82
MILAN MIB30	36693	0,68	55,16
SUISSE SMI	8048,00	0,74	33,28
STOXX 666	318,57	0,24	—
EURO STOXX 326	330	0,31	—
STOXX 50	3347,22	0,25	—
EURO STOXX 50	3456,58	0,23	—

Monde	Cours 17/07	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	9337,97	0,10	18,08
- SP 500	1186,75	0,23	22,29
- NASDAQ	2008,76	0,41	27,92
BUENOS-AIRES M.	626,59	1,89	−8,57
JOHANNESBURG	8817,10	−0,44	16,04
MEXICO BOLSA	4852,35	0,23	−16,69
SANTIAGO IPSA	92,73	3,66	−17,89
SAO PAULO BOU.	11097	1,37	8,43
TORONTO FSE I.	7410,01	0,17	10,73
ASIE 10 h 15	20/07	17/07	31/12
BANGKOK SET	21,68	1,55	−19,09
HONGKONG H.	8433,36	−1,57	−20,78
SÉOUL	42,74	6,53	0,94
SINGAPOUR ST.	1460,96	9,80	−27,84
SYDNEY ALL O.	2762,99	−0,86	6,55
TOKYO NIKKEI	16570,73	−0,86	8,60

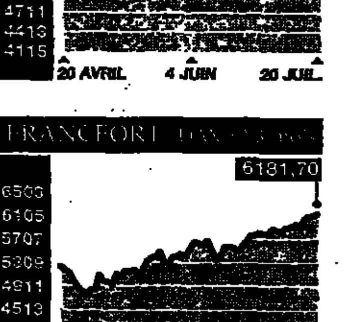




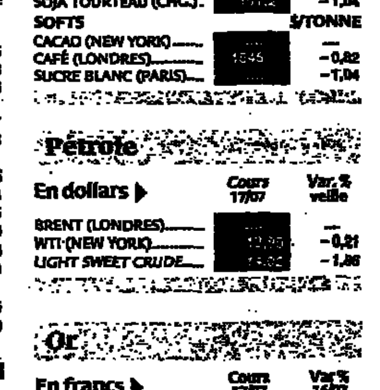
Matières premières



En dollars	Cours 17/07	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1691,5	−0,44
ALUMINIUM 3 MOIS	1344,5	−0,37
PLOMB 3 MOIS	537,5	−0,28
ETAIN 3 MOIS	5515	−0,27
ZINC 3 MOIS	1068	−0,56
NICKEL 3 MOIS	4330	—
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,36	0,19
PLATINE A TERME	35359	1,49
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	265	—
MAÏS (CHICAGO)	231	−1,70
SOJA GRAINE (CHG.)	662	−0,82
SOJA TOURTEAU (CHG.)	151,2	−1,04
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	....	—
CAFÉ (LONDRES)	1545	−0,82
SUCRE BLANC (PARIS)	....	−1,04

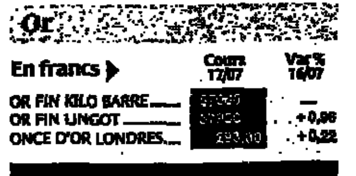


Pétrole

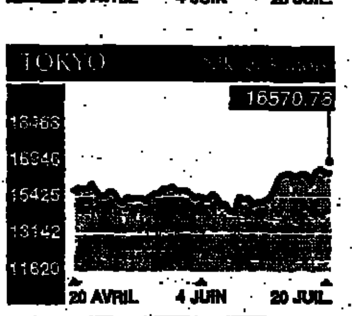


En dollars	Cours 17/07	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	....	—
WTI (NEW YORK)	12,95	−0,21
LIGHT SWEET CRUDE	13,82	−1,86

Or



En francs	Cours 17/07	Var % 16/07
OR FIN KILO BARRE	57550	—
OR FIN LINGOT	57950	+0,96
ONCE D'OR LONDRES	293,00	+0,22



TOKYO 16570,73 — 16468, 15946, 15425, 13142, 11620 — 20 AVRIL, 4 JUIN, 20 JUIL.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

LUNDI 20 JUILLET, la Bourse de Paris était en baisse à la mi-séance. L'indice CAC 40 cédait 0,15 % à 4 382,03 points. A l'ouverture, l'indice perdait 0,34 %, mais, quelques minutes plus tard, le CAC 40 battait un nouveau record à 4 404,93 points pour passer à nouveau dans le rouge. Après trois séances consécutives de hausse, les investisseurs prennent leurs bénéfices. Parmi les baisses, on notait celle de France Télécom (6,1 %). Le titre Bouygues s'appréciait de 2,5 %. La famille Bouygues a annoncé son souhait de rompre l'action de concert avec le groupe Bolloré.

HONGKONG

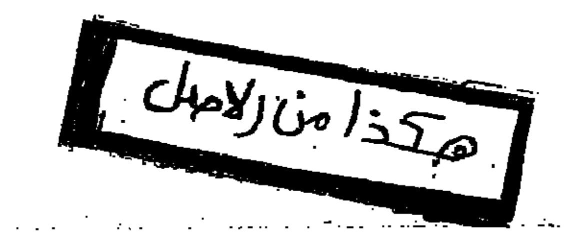
LUNDI 20 JUILLET, la Bourse de Hongkong cédait du terrain à la mi-séance. L'indice Hang Seng baissait de 1,25 %, à 8 520,99 points, après que les taux d'intérêt interbancaires ont augmenté de plus de dix points. Les observateurs estiment que la baisse de la Bourse de l'ancienne colonie anglaise aurait pu être encore plus importante sans le soutien du yen, qui est en meilleure posture ces derniers jours.

NEW YORK

VENDREDI 17 JUILLET, la Bourse de New York a clôturé sur un nouveau record. L'indice Dow Jones a progressé de 0,1 %, à 9 337,98 points. L'indicateur du Nasdaq a inscrit son huitième record consécutif pour terminer à 2 008,76 points.

CHANGES

LE DOLLAR faisait preuve de faiblesse, lundi 20 juillet. Il s'échangeait contre 139,18 yens sur le marché des changes de Singapour contre 139,63 yens à New York, vendredi 17 juillet. Les opérateurs spéculent toujours sur une accélération des réformes économiques après la nomination d'un nouveau premier ministre. En Europe, la monnaie américaine reculait contre les principales devises. Aux premières heures de la matinée, le billet vert s'échangeait 1,781 mark et 5,968 francs.



RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 20 JUILLET
Liquidation : 24 juillet
Taux de report : 3,63
Cours relevés à 12h30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,24 %
CAC 40 : 4377,78

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	1072	[illegible]	− 0,18	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	972	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Renault (T.P.)	3095	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	3138	[illegible]	− 2,48	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1330	[illegible]	− 0,75	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1018	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Accor	1704	[illegible]	− 1,23	[illegible]
AGF	351,10	[illegible]	+ 2,10	[illegible]
Air Liquide	970	[illegible]	+ 0,82	[illegible]
Alcatel Alsthom	1387	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Alstom	194,50	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Altran Techno. #	1371	[illegible]	− 0,07	[illegible]
Atos CA	1640	[illegible]	− 0,73	[illegible]
Axa	830	[illegible]	+ 2,89	[illegible]
Bail Investis	935	[illegible]	− 1,60	[illegible]
Bazar Hot. Ville	761	[illegible]	− 0,13	[illegible]
Bertrand Faure	449	[illegible]	− 2,44	[illegible]
BIC	428	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
BIS	639	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
B.N.P.	545	[illegible]	+ 2,38	[illegible]
Bollore Techno.	1190	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Bongrain	3000	[illegible]	+ 1	[illegible]
Bouygues	1180	[illegible]	+ 1,44	[illegible]
Bouygues Offs.	290	[illegible]	+ 2,24	[illegible]
Bull#	90,40	[illegible]	+ 0,11	[illegible]
Canal +	1155	[illegible]	− 0,08	[illegible]
Cap Gemini	955	[illegible]	—	[illegible]
Carbone Lorraine	488	[illegible]	+ 2,04	[illegible]
Carrefour	3889	[illegible]	− 0,02	[illegible]
Casino Guichard	494,10	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Casino Guich.ADP	343	[illegible]	+ 0,93	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	1091	[illegible]	− 0,18	[illegible]
C.C.F.	559	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Cegid (Ly)	1239	[illegible]	− 0,72	[illegible]
Cerus Europ.Reun	41,40	[illegible]	+ 0,48	[illegible]
CGIP	3320	[illegible]	+ 0,18	[illegible]
Chargeurs	426,90	[illegible]	+ 0,72	[illegible]
Christian Dalloz	747	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Christian Dior	812	[illegible]	− 0,36	[illegible]
CIC - ACTIONS "A"	607	[illegible]	+ 0,32	[illegible]
Ciments Français	372	[illegible]	− 1,88	[illegible]
Clarins	541	[illegible]	− 1,10	[illegible]
Club Mediterranee	535	[illegible]	− 0,18	[illegible]
Coflexip	693	[illegible]	− 1,44	[illegible]
Colas	1286	[illegible]	+ 0,62	[illegible]
Comptoir Entrep.	16	[illegible]	—	[illegible]
Comptoirs Mod.	3150	[illegible]	− 0,19	[illegible]
CPR	490	[illegible]	− 0,10	[illegible]
Cred.Fon.France	103	[illegible]	− 0,97	[illegible]
Credit Lyonnais CI	740	[illegible]	− 4,05	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	616	[illegible]	− 1,29	[illegible]
Damart	4590	[illegible]	+ 1,10	[illegible]
Danone	1838	[illegible]	− 1,03	[illegible]
Dassault-Aviation	1940	[illegible]	− 1,03	[illegible]
Dassault Electro	698	[illegible]	− 2,14	[illegible]
Dassault Systemes	292,20	[illegible]	+ 0,78	[illegible]
De Dietrich	410	[illegible]	− 3,17	[illegible]
Deveaux(Ly)#	1040	[illegible]	− 2,21	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	68,45	[illegible]	− 2,11	[illegible]
Dexia France	905	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	136,20	[illegible]	+ 0,66	[illegible]
Dynaction	210,10	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Ecia	1723	[illegible]	− 0,69	[illegible]
Eiffage	511	[illegible]	− 1,56	[illegible]
Elf Aquitaine	837	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Eramet	232	[illegible]	− 0,43	[illegible]
Eridania Beghin	1325	[illegible]	+ 0,15	[illegible]
Essilor Intl	2400	[illegible]	+ 2,50	[illegible]
Essilor Intl.ADP	2182	[illegible]	+ 1,74	[illegible]
Esso	543	[illegible]	+ 1,65	[illegible]
Eurafrance	3625	[illegible]	+ 0,27	[illegible]
Euro Disney	11,70	[illegible]	− 2,56	[illegible]
Europe 1	1509	[illegible]	− 1,25	[illegible]
Eurotunnel	6,95	[illegible]	—	[illegible]
Fimalac SA	725	[illegible]	− 1,37	[illegible]
Finextel	126	[illegible]	—	[illegible]
Fives-Lille	501	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
France Telecom	416,70	[illegible]	− 7,75	[illegible]
Fromageries Bel	5220	[illegible]	+ 0,57	[illegible]
Galeries Lafayette	5760	[illegible]	− 0,52	[illegible]
GAN	170	[illegible]	—	[illegible]
Gascogne	588	[illegible]	− 1,70	[illegible]
Gaumont #	465	[illegible]	+ 0,81	[illegible]
Gaz et Eaux	342	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Geophysique	812	[illegible]	+ 1,47	[illegible]
G.F.C.	653	[illegible]	− 0,45	[illegible]
GrandVision	202	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Groupe Andre S.A.	675	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Groupe GTM	676	[illegible]	− 1,18	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	146,50	[illegible]	+ 1,22	[illegible]
Guilbert	1000	[illegible]	− 0,50	[illegible]
Guyenne Gascogne	2430	[illegible]	− 1,64	[illegible]
Hachette Fili.Med.	1545	[illegible]	− 2,91	[illegible]
Havas Advertising	1310	[illegible]	− 0,15	[illegible]
Imetal	834	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
Immeubl.France	470	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Infogrames Enter.	353,50	[illegible]	+ 0,70	[illegible]
Ingenico	178	[illegible]	− 1,12	[illegible]
Interbail	172	[illegible]	− 1,10	[illegible]
Intertechnique	1845	[illegible]	+ 1,89	[illegible]
ISIS	765	[illegible]	− 0,65	[illegible]
Jean Lefebvre	501	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Klepierre	1190	[illegible]	− 0,84	[illegible]
Labinal	2105	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Lafarge	635	[illegible]	—	[illegible]
Lagardere	266,50	[illegible]	− 0,60	[illegible]
Lapeyre	520	[illegible]	− 0,57	[illegible]
Lebon (Cie)	270	[illegible]	+ 0,44	[illegible]
Legrand	1676	[illegible]	+ 1,96	[illegible]
Legrand ADP	1012	[illegible]	+ 1,77	[illegible]
Legris indust.	281,60	[illegible]	− 0,56	[illegible]
Locindus	812	[illegible]	− 0,73	[illegible]
L'Oreal	3419	[illegible]	− 0,17	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1333	[illegible]	− 0,45	[illegible]
Marine Wendel	1188	[illegible]	—	[illegible]
Metaleurop	49	[illegible]	− 0,61	[illegible]
Metrologie Inter.	19,75	[illegible]	—	[illegible]
Michelin	385	[illegible]	− 0,12	[illegible]
Montupet SA	317,50	[illegible]	− 0,15	[illegible]
Moulinex	148,90	[illegible]	+ 0,40	[illegible]
Natexis	417,30	[illegible]	− 0,43	[illegible]
Norbert Dentres.#	280	[illegible]	+ 1,42	[illegible]
Nord-Est	137,80	[illegible]	− 0,87	[illegible]
Nordon (Ny)	487	[illegible]	+ 1,43	[illegible]
NRJ #	1269	[illegible]	− 0,15	[illegible]
Olipar	66,40	[illegible]	− 0,60	[illegible]
Paribas	665	[illegible]	+ 0,90	[illegible]
Pathe	1271	[illegible]	− 0,78	[illegible]
Pechiney Act Ord A	261	[illegible]	− 3,44	[illegible]
Pernod-Ricard	407	[illegible]	+ 1,35	[illegible]
Peugeot	1407	[illegible]	− 3,98	[illegible]
Pinault-Print.Red	1029	[illegible]	+ 1,26	[illegible]
Plastic Omn.(Ly)	890	[illegible]	+ 0,89	[illegible]
Primagaz	547	[illegible]	+ 0,91	[illegible]
Promodes	3565	[illegible]	+ 2,13	[illegible]
Publicis #	1000	[illegible]	− 0,90	[illegible]
Remy Cointreau	117	[illegible]	+ 0,85	[illegible]
Renault	374,60	[illegible]	− 1,70	[illegible]
Rexel	678	[illegible]	+ 0,29	[illegible]
Rhodia	167	[illegible]	+ 0,35	[illegible]
Rhone Poulenc A	327,20	[illegible]	− 0,58	[illegible]
Rochefortaise Com.	701	[illegible]	− 0,14	[illegible]
Rochette (La)	27,95	[illegible]	− 1,96	[illegible]
Royal Canin	337	[illegible]	+ 4,74	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	8430	[illegible]	− 1,42	[illegible]
Sade (Ny)	238	[illegible]	+ 1,26	[illegible]
Sagem SA	4591	[illegible]	− 0,76	[illegible]
Saint-Gobain	1102	[illegible]	+ 2,26	[illegible]
Salvepar (Ny)	580	[illegible]	—	[illegible]
Sanofi	722	[illegible]	+ 1,10	[illegible]
Saupiquet (Ns)	555	[illegible]	+ 1,08	[illegible]
Schneider SA	455,30	[illegible]	+ 1,03	[illegible]
SCOR	425	[illegible]	− 1,20	[illegible]
S.E.B.	750	[illegible]	− 0,26	[illegible]
Sefimeg CA	414	[illegible]	+ 2,41	[illegible]
SEITA	273	[illegible]	—	[illegible]
Selectibanque	80,50	[illegible]	− 1,86	[illegible]
SFIM	838	[illegible]	—	[illegible]
SGE	300	[illegible]	− 1,33	[illegible]
Sidel	431,10	[illegible]	− 0,57	[illegible]
Silic CA	1194	[illegible]	− 1	[illegible]
Simco	499	[illegible]	− 0,36	[illegible]
S.I.T.A	1464	[illegible]	+ 0,75	[illegible]
Skis Rossignol	106,50	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Soc.Fonc.Lyonnai.#	924	[illegible]	− 0,97	[illegible]
Societe Generale	1450	[illegible]	+ 2,41	[illegible]
Sodexho Alliance	1180	[illegible]	− 0,08	[illegible]
Sogeparc (Fin)	426,40	[illegible]	− 0,21	[illegible]
Sommer-Allibert	327,90	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Sophia	280	[illegible]	− 2,82	[illegible]
Spir Communic. #	495	[illegible]	+ 0,60	[illegible]
Strafor Facom	584	[illegible]	− 1,54	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	1090	[illegible]	+ 1,74	[illegible]
Synthelabo	935	[illegible]	+ 0,74	[illegible]
Technip	777	[illegible]	—	[illegible]
Thomson-CSF	231,60	[illegible]	+ 0,34	[illegible]
Total	748	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
UIF	463,50	[illegible]	+ 1,40	[illegible]
Unibail	775	[illegible]	+ 1,93	[illegible]
Union Assur.Fdal	928	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Usinor	87,20	[illegible]	+ 1,14	[illegible]
Valeo	628	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Vallourec	441	[illegible]	—	[illegible]
Via Banque	187,60	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Vivendi (ex CGE)	1389	[illegible]	—	[illegible]
Worms (ex.Someal)	106	[illegible]	− 0,94	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1580	[illegible]	− 1,77	[illegible]
Elf Gabon	912	[illegible]	+ 1,42	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
ABN Amro Hol.#	156,10	[illegible]	+ 1,79	[illegible]
Adecco S.A	2900	[illegible]	+ 0,51	[illegible]
Adidas-Salomon AG#	988	[illegible]	+ 1,21	[illegible]
ALLIANZ AG	2299	[illegible]	+ 2,17	[illegible]
American Express	678	[illegible]	+ 1,47	[illegible]
Anglo American #	225	[illegible]	− 2,22	[illegible]
Anglogold Ltd #	276	[illegible]	− 0,65	[illegible]
Amgold #	245	[illegible]	+ 2,04	[illegible]
Arjo Wiggins App.	20,25	[illegible]	+ 3,20	[illegible]
A.T.T. #	356	[illegible]	− 1,37	[illegible]
Banco Santander #	171,90	[illegible]	+ 0,05	[illegible]
Barrick Gold #	108,80	[illegible]	+ 1,01	[illegible]
B.A.S.F. #	304,70	[illegible]	− 0,55	[illegible]
Bayer #	300,10	[illegible]	+ 0,73	[illegible]
Crown Cork ord.#	271,20	[illegible]	− 0,44	[illegible]
Crown Cork PF CV#	244	[illegible]	+ 8,19	[illegible]
Daimler Benz #	598	[illegible]	− 1,17	[illegible]
De Beers #	111,10	[illegible]	− 2,43	[illegible]
Deutsche Bank #	529	[illegible]	− 1,51	[illegible]
Diageo PLC reg.#	74	[illegible]	+ 1,35	[illegible]
Dresdner Bank	352	[illegible]	—	[illegible]
Driefontein #	30,35	[illegible]	− 1,15	[illegible]
Du Pont Nemours #	414,90	[illegible]	− 1,18	[illegible]
Eastman Kodak #	522	[illegible]	− 1,53	[illegible]
East Rand #	1,36	[illegible]	− 2,20	[illegible]
Echo Bay Mines #	12,95	[illegible]	− 0,38	[illegible]
Electrolux #	104,80	[illegible]	+ 0,95	[illegible]
Ericsson #	195,10	[illegible]	+ 1,48	[illegible]
Ford Motor #	350	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Gencor act.regr.	10,65	[illegible]	− 1,40	[illegible]
General Elect. #	576	[illegible]	—	[illegible]
General Motors #	415	[illegible]	+ 0,72	[illegible]
Cie Belgique #	1080	[illegible]	+ 1,85	[illegible]
Harmony Gold #	28	[illegible]	− 3,21	[illegible]
Hitachi #	37,95	[illegible]	+ 2,23	[illegible]
Hoechst #	303,10	[illegible]	+ 0,79	[illegible]
I.B.M #	709	[illegible]	+ 0,84	[illegible]
I.C.I #	97,10	[illegible]	− 2,57	[illegible]
Ito Yokado #	306,10	[illegible]	− 0,49	[illegible]
Kingfisher plc #	48,90	[illegible]	+ 0,20	[illegible]
Matsushita #	100,20	[illegible]	− 0,54	[illegible]
Mc Donald's #	426,10	[illegible]	+ 2,08	[illegible]
Merck and Co #	827	[illegible]	− 0,72	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	39,50	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Mobil Corporat.#	451	[illegible]	− 0,31	[illegible]
Morgan J.P. #	786	[illegible]	+ 1,27	[illegible]
Nestle SA Nom. #	13650	[illegible]	+ 1,24	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	71	[illegible]	—	[illegible]
Nokia A	521	[illegible]	− 1,91	[illegible]
Norsk Hydro #	262,90	[illegible]	+ 5,93	[illegible]
Petrofina #	2500	[illegible]	− 0,80	[illegible]
Philip Morris #	238,40	[illegible]	− 0,08	[illegible]
Philips N.V #	543	[illegible]	− 2,39	[illegible]
Placer Dome Inc #	66,50	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Procter Gamble	541	[illegible]	− 0,73	[illegible]
Quilvest	336,70	[illegible]	− 0,50	[illegible]
Randfontein #	13,30	[illegible]	− 1,50	[illegible]
Rio Tinto PLC #	74	[illegible]	—	[illegible]
Royal Dutch #	320,10	[illegible]	+ 2,71	[illegible]
Sega Enterprises	113	[illegible]	+ 1,76	[illegible]
Schlumberger #	471	[illegible]	− 0,51	[illegible]
Shell Transport #	41,10	[illegible]	+ 0,36	[illegible]
Siemens #	437,40	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Sony Corp. #	571	[illegible]	− 0,52	[illegible]
STmicroelectronics	404,50	[illegible]	− 1,11	[illegible]
Sumitomo Bank #	59,40	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
T.D.K #	473	[illegible]	+ 1,26	[illegible]
Telefonica #	317	[illegible]	− 0,63	[illegible]
Toshiba #	25,30	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Unilever #	482	[illegible]	+ 0,39	[illegible]
United Technol. #	550	[illegible]	+ 2,18	[illegible]
Volkswagen A.G #	607	[illegible]	+ 5,43	[illegible]
Yamanouchi #	125,10	[illegible]	− 0,15	[illegible]
Zambia Copper	10,15	[illegible]	+ 2,46	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12h30
LUNDI 20 JUILLET

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	105,30	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	121,15	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	121,92	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	*101,12*	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	114,50	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,08	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	129,67	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,18	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	102,80	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,55	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	119,40	[illegible]
Finansder 9%91-06#	127,36	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	113,06	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	105,45	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	—	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	100,01	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	—	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	—	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	—	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	110,28	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	—	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01 CA#	109	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	113,40	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,21	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	—	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	—	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	104,57	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	1110	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	44	[illegible]
Baccarat (Ny) ◆	901	[illegible]
Bains C.Monaco	780	[illegible]
Bque Transatland. ◆	265	[illegible]
Bidermann Intl. ◆	110	[illegible]
Centenaire Blanzy ◆	565	[illegible]
Champex (Ny) ◆	19,50	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	3010	[illegible]
Generali Fce Assur	2200	[illegible]
Continental Ass.Ly.	730	[illegible]
Darblay ◆	525	[illegible]
Didot Bottin	825	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	*2333*	[illegible]
Ent.Mag. Paris	2035	[illegible]
Fichet Bauche	49,85	[illegible]
Fidel	67	[illegible]
Finalens	244,80	[illegible]
F.I.P.P. ◆	255	[illegible]
Fonciere (Cie)	878	[illegible]
Foncina #	601	[illegible]
Francarep	331	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	1051	[illegible]
Gevelot ◆	1255	[illegible]
G.T.I (Transport)	435	[illegible]
Immobail	250	[illegible]
Immobanque	673	[illegible]
Lucia	87	[illegible]
Monoprix ◆	470	[illegible]
Metal Deploye ◆	411	[illegible]
Mors	8,40	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	135	[illegible]
Optorg	453,10	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny)	1020	[illegible]
Parfinance ◆	327	[illegible]
Paris Orleans	385	[illegible]
Promodes (CI)	2400	[illegible]
PSB Industries Ly	730	[illegible]
Rougier #	377	[illegible]
Saga ◆	200	[illegible]
S.I.P.H. ◆	250	[illegible]
Sofragi ◆	*5010*	[illegible]
Taittinger	4800	[illegible]
Tour Eiffel ◆	545	[illegible]
Vicat	586	[illegible]
Caves Roquefort ◆	2000	[illegible]
Elyo	375	[illegible]
Finaxa	700	[illegible]
Gaillard (M)	1700	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly) ◆	250	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg ◆	2051	[illegible]
Hotel Lutetia	541	[illegible]
Hotels Deauville ◆	1080	[illegible]
L.Bouillet (Ly) ◆	429	[illegible]
Lloyd Continental ◆	11000	[illegible]
Macassiere Forest	71,50	[illegible]
Moncey Financiere ◆	2951	[illegible]
M.R.M. (Ly)	495	[illegible]
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	110	[illegible]
Pollet	531	[illegible]
Sabeton (Ly)	760	[illegible]
Sanse (Ly)	1382	[illegible]
Sechilienne (Ly) ◆	1418	[illegible]
Sucr.Pithiviers	3509	[illegible]
Tanneries Fce (Ny) ◆	279	[illegible]
Teleflex L.Dupont# ◆	115	[illegible]
Union Gle Nord(Li) ◆	327	[illegible]

ACTIONS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours
Bayer.Vereins Bank	513	[illegible]
Fiat Ord. ■	27,65	[illegible]
Gold Fields South	58,10	[illegible]
Kubota Corp.	12,25	[illegible]
Montedison act.ep.	9,45	[illegible]
Olympus Optical	63	[illegible]
Robeco	708	[illegible]
Rodamco N.V.	157,60	[illegible]
Rolinco	615	[illegible]
Sema Group Plc #	78,85	[illegible]
Solvay SA	500	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; *Ny = Nancy; Ns = Nantes.*

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; *d* = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12h30
LUNDI 20 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Acial (Ns) # ◆	58,95	[illegible]
AFE #	950	[illegible]
Aigle #	585	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	208,90	[illegible]
Arkopharma #	490	[illegible]
Assystem #	288	[illegible]
Bque Picardie (Li)	1005	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	398,60	[illegible]
Bque Vernes	150	[illegible]
Beneteau CB#	805	[illegible]
B I M P ◆	126	[illegible]
Boiron (Ly)#	428	[illegible]
Boisset (Ly) #	778	[illegible]
But S.A.	329,90	[illegible]
C.E.E #	173,40	[illegible]
Change Bourse (M)	210	[illegible]
CNIM CA#	263,80	[illegible]
Codetour	388	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	382	[illegible]
Conflandey #	320,90	[illegible]
C.A. Hte Normandie	322	[illegible]
C.A. Paris IDF	984	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	307,90	[illegible]
C.A.Loire Atl.# Ns	307	[illegible]
C.A.Pas de Calais	585	[illegible]
C.A.du Nord#(Li)	464	[illegible]
C.A. Oise CCI	343	[illegible]
C.A. Somme CCI	341	[illegible]
C.A.Toulouse (B)	428	[illegible]
Groupe J.C.Darmon	638	[illegible]
Devanlay S.A.	722	[illegible]
Devernois (Ly)	548	[illegible]
Ducros Serv.Rapide ◆	39	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#	430	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	448	[illegible]
Expand s.a	280	[illegible]
Factorem	836	[illegible]
Faiveley #	185,60	[illegible]
Finacor	31,40	[illegible]
Fininfo	1080	[illegible]
Assur.Bq.Populaire	622	[illegible]
Gautier France	380	[illegible]
Gel 2000	39,40	[illegible]
GEODIS #	425	[illegible]
GFI Industries #	345,50	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	23	[illegible]
GLM S.A.	209	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	272	[illegible]
Kindy #	144	[illegible]
Guerbet S.A	205	[illegible]
Hermes internat.1#	473	[illegible]
Hurel Dubois	838	[illegible]
ICBT Groupe # ■	184	[illegible]
I.C.C.#	194,80	[illegible]
ICOM Informatique	590	[illegible]
Idianova ◆	159	[illegible]
Int. Computer # ◆	77,95	[illegible]
IPBM	64	[illegible]
M6-Metropole TV	1000	[illegible]
Manitou #	1150	[illegible]
Manutan	554	[illegible]
Marie Brizard #	*616*	[illegible]
Maxi-Livres/Profil#	41	[illegible]
Mecelec (Ly)	102	[illegible]
MGI Coutier #	343	[illegible]
Monneret Jouets Ly#	141,90	[illegible]
Naf-Naf #	95	[illegible]
NSC Groupe (Ny)	896	[illegible]
Onet #	915	[illegible]
Paul Predault	169	[illegible]
P.C.W. 19	—	[illegible]
Petit Boy #	113	[illegible]
Phyto-Lierac #	230	[illegible]
Pochet	779	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	215	[illegible]
Radiall #	651	[illegible]
Robertet #	1155	[illegible]
Rouleau-Guichard	320	[illegible]
Securidev #	99	[illegible]
Smoby (Ly) #	560	[illegible]
Sofco (Ly) ◆	12	[illegible]
Sofibus ◆	374,90	[illegible]
Sopra #	1890	[illegible]
Steph.Kelian #	88	[illegible]
Sylea	550	[illegible]
Teisseire-France	200,50	[illegible]
TF1	965	[illegible]
Thermador Gpe. #	357	[illegible]
Transiciel	*697*	[illegible]
Trouvay Cauvin #	185	[illegible]
Unilog	2228	[illegible]
Union Fin.France	725	[illegible]
Viel et Cie #	159	[illegible]
Vilmorin et Cie #	665	[illegible]
Virbac	485	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12h30
LUNDI 20 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	35,10	[illegible]
Belvedere	1225	[illegible]
BVRP	401	[illegible]
Cheminex	16	[illegible]
Dwan Duboi	425	[illegible]
Ewofins scientif.	560	[illegible]
FDM Pharma n.	35	[illegible]
Genset	569	[illegible]
Guyanor action B	7,10	[illegible]
Infonie	*170*	[illegible]
Joliez-Regol	101,20	[illegible]
La Cie Group	165,10	[illegible]
Olitec	1281	[illegible]
Omnicom	810	[illegible]
Picogiga	253	[illegible]
R21 Santé	433	[illegible]
Serp Recyclage	880	[illegible]

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12h30
LUNDI 20 JUILLET

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Euraltech ◆	157	[illegible]
Europe Finance Ind. ◆	859	[illegible]
Cibox-LCI ◆	264,90	[illegible]
CTT-SCETA ◆	450	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	144,20	[illegible]
Troc de l'Ile ◆	183	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; *Ny = Nancy; Ns = Nantes.*

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

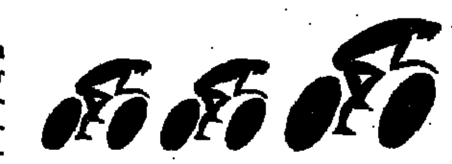
SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 17 juillet

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	176,73	[illegible]
Agipi Actions (Axa)	*168,62*	[illegible]
BNP 3615 BNP		
Antigone Trésorie	912839	[illegible]
Natio Court Terme	14644	[illegible]
Natio Court Terme 2	397713	[illegible]
Natio Epargne	2220,18	[illegible]
Natio Ep. Croissance	4408,07	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine	184,57	[illegible]
Natio Epargne Retraite	218,56	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11716,24	[illegible]
Natio Euro Valeurs	1557,93	[illegible]
Natio Euro Oblig.	1084,58	[illegible]
Natio Euro Opport.	1586,91	[illegible]
Natio Euro Perspect.	2440,39	[illegible]
Natio Immobilier	1869,39	[illegible]
Natio Inter	1155,46	[illegible]
Natio Monétaire C	5602,28	[illegible]
Natio Monétaire D	5263,25	[illegible]
Natio Oblig. LT	233,86	[illegible]
Natio Oblig. MT C	905,64	[illegible]
Natio Oblig. MT D	875,32	[illegible]
Natio Opportunités	279,39	[illegible]
Natio Placement C	80991,23	[illegible]
Natio Placement D	76100,82	[illegible]
Natio Revenus	1131,73	[illegible]
Natio Sécurité	11478,43	[illegible]
Natio Valeurs	1967,59	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	95418,33	[illegible]
Oblig. tres caté.	293,72	[illegible]
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D PEA ◆	1214,26	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C ◆	2666,97	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D ◆	2388,66	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C ◇	324,69	[illegible]
Patrimoine Retraite D ◇	307,39	[illegible]
Sicav Associations C ◆	2481,95	[illegible]
CDC TRÉSOR Minitel : 3616 CDC TRESOR (1,29 F/mn)		
Fonsicav C ◇	20298,36	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C ◇	19975,69	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE Sicav en ligne : 08 36 68 09 00 (2,23 F/mn)		
Écur. Act. Futur D PEA ◇	417,28	[illegible]
Écur. Capitalisation C ◇	270,49	[illegible]
Écur. Expansion C ◇	89911,13	[illegible]
Écur. Géovaleurs C ◇	4884,39	[illegible]
Écur. Investis. D PEA ◇	331,95	[illegible]
Écur. Monépremière ◇	11694,08	[illegible]
Écur. Monétaire C ◇	13375,29	[illegible]
Écur. Monétaire D ◇	12397,47	[illegible]
Écur. Trésorerie C ◇	328,15	[illegible]
Écur. Trésorerie D ◇	307,69	[illegible]
Écur. Trimestriel D ◇	2111,17	[illegible]
Éparcourt-Sicav D ◇	193,36	[illegible]
Géoptim C ◇	13763,23	[illegible]
Géoptim D ◇	12642,09	[illegible]
Horizon C ◇	3131,85	[illegible]
Prévoyance Écur. D ◇	106,35	[illegible]
Sensipremière C ◇	14429,66	[illegible]
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C ◇	12538,25	[illegible]
Écur. Sécuripremière C ◇	12430,46	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM		
Amplia ◇	123292,48	[illegible]
Atout Amérique	235,12	[illegible]
Atout Asie	81,91	[illegible]
Atout France Europe	1272,27	[illegible]
Atout France Monde	303,16	[illegible]
Atout Futur C	1250,33	[illegible]
Atout Futur D	1164,72	[illegible]
Coexis	2061,29	[illegible]
Diéze	2883,26	[illegible]
Elicash ◇	980688,69	[illegible]
Eurodyn	3821,70	[illegible]
Indicia ◆	2681,99	[illegible]
Indocam Convert. C	16533,28	[illegible]
Indocam Convert. D	15134,64	[illegible]
Indocam Europe Nouv.	15053,46	[illegible]
Indocam Hor. Eur. C	1258,52	[illegible]
Indocam Hor. Eur. D	1187,65	[illegible]
Indocam Multi Oblig.	1001,93	[illegible]
Indocam Orient C ◆	165,92	[illegible]
Indocam Orient D ◆	149,07	[illegible]
Indocam Unijapon	910,72	[illegible]
Indocam Str. 5-7 C	2023,63	[illegible]
Indocam Str. 5-7 D	1447,68	[illegible]
Moné.J C ◇	12268,35	[illegible]
Moné.J D ◇	11622,09	[illegible]
Oblifutur C	588,93	[illegible]
Oblifutur D	542,79	[illegible]
Oraction	1380,11	[illegible]
Revenu-Vert	1205,30	[illegible]
Sévéa ◆	130,60	[illegible]
Synthésis	20042,81	[illegible]
Univers Actions	325,05	[illegible]
Uni Associations ◇	121,08	[illegible]
Uni-Foncier	1963,88	[illegible]
Uni-Régions	2368,58	[illegible]
Univar C ◇	317,92	[illegible]
Univar D ◇	298,07	[illegible]
Univers-Obligations	267,50	[illegible]
Fonds communs de placements		
Indocam Dollar 3 m. ◆	16428,02	[illegible]
Indocam Val. Restr. ◆	20327,81	[illegible]
Optalis Dynamiq. C ◆	126,77	[illegible]
Optalis Dynamiq. D ◆	125,50	[illegible]
Optalis Équilib. C ◆	122,43	[illegible]
Optalis Équilib. D ◆	119,32	[illegible]
Optalis Expansion C ◆	116,87	[illegible]
Optalis Expansion D ◆	116,87	[illegible]
Optalis Sérénité C ◆	111,21	[illegible]
Optalis Sérénité D ◆	106,23	[illegible]
Pacte Sol. Logem. ◆	519,15	[illegible]
Pacte Vert T. Monde ◆	548,77	[illegible]
CIC — CIC BANQUES		
Francic	226,33	[illegible]
Francic Pierre	190,93	[illegible]
Europe Régions	326,69	[illegible]
CIC PARIS		
Associc ◇	1111,42	[illegible]
Cicamonde	2073,52	[illegible]
Converticic	525,13	[illegible]
Ecocic	2110,03	[illegible]
Mensuelcic	*10095,22*	[illegible]
Oblicic Mondial	4230,84	[illegible]
Oblicic Régions	1198,52	[illegible]
Rentacic	168,18	[illegible]
CRÉDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1431,72	[illegible]
Lion 20000 C	17601,03	[illegible]
Lion 20000 D	16467,31	[illegible]
Lion-Associations C	11466,16	[illegible]
Lion-Associations D	10866,49	[illegible]
Lion Court Terme C	27242,43	[illegible]
Lion Court Terme D	24000,87	[illegible]
LionPlus C	1693,21	[illegible]
LionPlus D	1551	[illegible]
Lion Trésor	2528,54	[illegible]
Oblilion	2346,72	[illegible]
Sicav 5000	1071,28	[illegible]
Slivafrance	1838,91	[illegible]
Slivam	706,85	[illegible]
Slivarente	260,74	[illegible]
Slivinter	1019,05	[illegible]
Trilion	5147,58	[illegible]
Crédit Mutuel FINANCE		
Avenir Alizes	2854,78	[illegible]
CM Option Dynamique	191,45	[illegible]
CM Option Equilibre	319,15	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	215,22	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T	957,86	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C	225,57	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	23577,51	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	2185,63	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1981,96	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	*1099,18*	[illegible]
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	114,36	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	395,32	[illegible]
Saint-Honoré Capital	*21497,25*	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	570,61	[illegible]
St-Honoré Pacifique	608,36	[illegible]
St-Honoré Vie Santé	2339,37	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux ◇	1877,76	[illegible]
Stratégie Actions ◆	1355,17	[illegible]
Stratégie Rendement ◆	2127,48	[illegible]
LA POSTE Sicav Info Poste : 08 36 68 50 10 (2,23 F/mn)		
Amplitude Amérique C ◇	145,82	[illegible]
Amplitude Amérique D ◇	145,40	[illegible]
Amplitude Europe C ◇	239,72	[illegible]
Amplitude Europe D ◇	235,06	[illegible]
Amplitude Monde C ◇	1328,93	[illegible]
Amplitude Monde D ◇	1242,69	[illegible]
Amplitude Pacifique C ◇	83,38	[illegible]
Amplitude Pacifique D ◇	82,72	[illegible]
Élanciel France D PEA ◇	287,23	[illegible]
Élanciel Euro D PEA ◇	715,15	[illegible]
Émergence Euro Poste ◇	210,62	[illegible]
Géobilys C ◇	712,90	[illegible]
Géobilys D ◇	667,15	[illegible]
Intensys C ◇	122,26	[illegible]
Intensys D ◇	112,48	[illegible]
Kaleis Dynamisme C ◇	1397,95	[illegible]
Kaleis Équilibre C ◇	1231,08	[illegible]
Kaleis Sérénité C ◇	1140,46	[illegible]
Latitude C ◇	152,59	[illegible]
Latitude D ◇	135,50	[illegible]
Oblitys D ◇	666,38	[illegible]
Plénitude D PEA ◇	287,48	[illegible]
Poste Gestion D ◇	14752,77	[illegible]
Poste Première ◇	41801,06	[illegible]
Poste Première 2-3 ◇	52411,04	[illegible]
Revenus Trimestr. D ◇	5303,11	[illegible]
Thésora C ◇	1069,97	[illegible]
Thésora D ◇	936,14	[illegible]
Trésorys ◇	*275951,80*	[illegible]
Solstice D ◇	2375,37	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	39077,10	[illegible]
Actimonétaire D	30959,26	[illegible]
Cadence 1 D	1067,47	[illegible]
Cadence 2 D	1068,59	[illegible]
Cadence 3 D	1057,58	[illegible]
Capimonétaire C	421,04	[illegible]
Capimonétaire D	370,70	[illegible]
Sogeoblig C/D	9846,09	[illegible]
Interoblig C	317,69	[illegible]
Intersélection France D.	512,13	[illegible]
Sélect Défensif C	1170,60	[illegible]
Sélect Dynamique C	1496	[illegible]
Sélect Équilibre	1370,79	[illegible]
Sélect PEA 2	1400,04	[illegible]
Sogé PEA Europe	1605,39	[illegible]
S.G. France opport. C	3002,73	[illegible]
S.G. France opport. D	2842,41	[illegible]
Sogenfrance C	3039,50	[illegible]
Sogenfrance D	2759,50	[illegible]
Sogépargne D	311,32	[illegible]
Soginter C	369,42	[illegible]

SYMBOLES
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

TOUR DE FRANCE 1998 C'est avec l'espoir que la performance prendrait le dessus sur le fait divers que le 85e Tour de France a commencé sa deuxième semaine de course. Mais l'exclusion de l'équipe Festina, vendredi 17 juillet, et la conquête du maillot jaune par un coureur français autrefois contrôlé positif et suspendu animent les conversations du peloton. ● L'ALLEMAND JAN ULLRICH (Telekom), vainqueur en 1997, a nettement dominé l'étape contre la montre, courue samedi 18 juillet, revêtant ainsi un maillot jaune qu'il devait abandonner le lendemain. ● LE FRANÇAIS LAURENT DESBIENS (Cofidis) s'en est emparé à la faveur d'une échappée menée par sept coureurs et conclue par la victoire d'étape de Jacky Durand (Casino) à l'arrivée de Montauban (lire aussi notre éditorial page 12).



Virenque s'en va, Ullrich revient, le malaise demeure

Septième et huitième étapes. Après l'exclusion de l'équipe Festina, la 85e Grande Boucle cherche ses marques sportives. Jan Ullrich (Telekom), vainqueur du contre-la-montre samedi, a abandonné dès le lendemain son maillot jaune à Laurent Desbiens (Cofidis), contrôlé positif il y a deux ans

MONTAUBAN
de nos envoyés spéciaux

Une bonne vieille échappée comme on croyait qu'il n'en existait plus, un Français qui gagne l'étape après un sprint de toute beauté, un autre Français en jaune : voilà qui aurait pu nous requinquer après les vicissitudes d'une sale semaine. Avec le retour du soleil, le Tour de France semblait retrouver, sur la route entre Brive (Corrèze) et Montauban (Tarn-et-Garonne), un peu de la bonne humeur et de ce grain de folie douce qui font sa réputation. En plus, les deux héros de ce dimanche 19 juillet, méritent amplement leur gloire éphémère, comme tous ces champions qui, un jour, ont figuré au palmarès de l'épreuve.

Depuis le départ de Dublin, Jacky Durand (Casino) – « Jacky la castagne » – deux fois champion de France (1993 et 1994) et vainqueur du Tour des Flandres 1992, avait plusieurs fois tenté de réveiller ce Tour de France sans punch. C'est justice de voir gagner des hommes de sa trempe, qui n'attendent pas les 100 derniers mètres pour l'emporter sur la ligne et qui montrent qu'entre les grimpeurs ailés et les spécialistes du contre-la-montre, la race des « routiers-sprinters » n'est pas totalement éteinte.

Quant au gentil Laurent Desbiens (Cofidis), nouveau leader du classement général, il avait certes gagné une étape en 1997, mais c'était sur le tapis vert, au terme d'un sprint contesté à Perpignan avec l'Ukrainien Sergueï Outschakov. Le voilà vengé. A la régulière.

ULLRICH TRANQUILLE

Jan Ullrich (Telekom), n'aura donc porté qu'un seul jour le maillot jaune. Sur la ligne d'arrivée de Montauban, il ne paraissait pas s'en émouvoir outre mesure. Son directeur sportif, le truculent Walter Godefroot, non plus : *« Aucun des coureurs échappés n'étaient dangereux pour la victoire finale. Si nous devons contrôler toutes les échappées, alors, notre équipe n'arrivera pas au complet à Paris, ce qui est notre objectif. »*

L'étape contre la montre, disputée samedi 18 juillet entre Meyrignac-l'Eglise et Corrèze, aura rassuré Jan Ullrich. Certes, l'Allemand n'a pas écrasé ses adversaires comme il l'avait fait en 1997. Peut-être par souci de politesse vis-à-vis de ses hôtes, Bernadette Chirac, élue de Meyrignac, et son mari, Jacques, président de la République. Jan Ullrich a malgré tout dominé cette étape et porté quelques coups à certains favoris. Si les Américains Tyler Hamilton (US Postal) et Bobby Julich (Cofidis) ont, tout comme Laurent Jalabert (Once), perdu un peu plus d'une minute, Abraham Olano (Banesto), Evgueni Berzin (Française des jeux), Bo Hamburger (Casino), ont, eux, été distancés de plus de deux minutes, alors que le Danois Bjarne Riis (Telekom) et l'Italien Marco Pantani (Mercatone Uno) naviguaient à environ quatre minutes du leader allemand.

En un week-end, le 85e Tour de France a enfin pris un peu d'épaisseur. La course a eu lieu, les couteaux sont tirés, le combat esquissé. Et pourtant, le malaise demeure. Comment oublier que Laurent Desbiens, le nouveau maillot jaune, a été contrôlé positif, et qu'il avait écopé d'une suspension de six mois au printemps 1996 ? Et comment oublier le drame du 18 juillet, la tragi-comédie du départ des coureurs de Festina ? *« Je me demande ce que le Tour de France va devenir sans nous, sans cette équipe Festina qui lui a tant donné ces dernières années »*, s'inquiétait Richard Virenque, ému aux larmes à l'idée de devoir se retirer de la compétition.

Son Tour de France s'est arrêté dans l'arrière-salle d'un bistro corrézien, Chez Gillou, à quelques kilomètres de la ligne de départ du contre-la-montre de samedi. Jean-Marie Leblanc, le directeur de l'épreuve, a serré Richard Virenque dans ses bras : *« Au revoir. Votre saison n'est pas finie, il y aura les critériums, la fin de saison, on se reverra dans le Tour l'année prochaine. »* Le patron du Tour venait de convaincre les Festina de partir, de renoncer à monter sur le podium du départ.

Pendant toute la matinée, Richard Virenque n'avait pu se résoudre à l'impensable. Contre l'avis de la plupart de ses coéquipiers, contre l'avis de Michel Gros, le directeur sportif adjoint de Bruno Roussel, il voulait prendre le départ d'une épreuve qui ne voulait plus de lui.

ATTENTION AU BOOMERANG

A quelques mètres, Joël Chabiron, le responsable de la logistique du groupe Festina, exprimait son propre désarroi après avoir pris connaissance des coups bas distribués dans la presse par des directeurs sportifs concurrents, Roger Legeay (Gan) et Marc Madiot (La Française des jeux) : *« Lorsqu'on joue au boomerang, en général, cela revient un jour. »*

Dans l'hôtel des Festina, à Varetz, l'atmosphère était sombre. *« Nous sommes arrivés au pire de ce qui pouvait nous arriver, à l'apogée de l'histoire. Nous avons du mal à faire face »*, soupirait Christophe Moreau, coéquipier de Richard Virenque. Banni, répudié par ceux qui l'avaient fait roi, l'entêté Varois voulait, lui, prouver au monde entier que la Société du Tour commettait une erreur : *« Juridiquement, nous aurions pu continuer, à partir du moment où, dans cette affaire, les coupables sont désormais écroués. »* Bruno Roussel, directeur sportif, Willy Voet, masseur-soigneur, et Eric Ryckaert, médecin, sont mis en examen et écroués, le monde du cyclisme tient ses coupables. Mais ils font partie de l'entourage des coureurs.

De Jacques Chirac, présent à Corrèze pour féliciter le vainqueur du contre-la-montre, à la ministre de la jeunesse et des sports, Marie-George Buffet, en passant par le directeur de la Société du Tour de France, Jean-Claude Killy, chacun dénonce aujourd'hui les « filières » d'approvisionnement. Le peloton, lui, peut respirer et se consacrer à la course. Dans un entretien à *L'Equipe* du 19 juillet, Jean-Marie Leblanc leur a donné son quitus. Selon l'organisateur du Tour, *« le coureur est souvent un pauvre type ignorant, qui peut avoir la tentation de céder au dopage »*.

Eric Collier et José-Alain Fralon

Une exclusion légale

Le Tour de France est propriété d'un organisateur privé, la Société du Tour de France (dont l'actionnaire principal est le groupe de presse Amaury). Agréé par la Fédération française de cyclisme (FFC), cet organisateur retient chaque année un certain nombre d'équipes. Festina, au même titre que les 20 autres équipes qui ont pris le départ de Dublin le 11 juillet, était donc invitée et non pas qualifiée. Aucun coureur de l'équipe en cause n'ayant subi de contrôle antidopage positif, l'exclusion de Richard Virenque et ses coéquipiers a pu se faire sans preuve réelle, mais sur la base de convictions ou de certitudes. Après les aveux de Bruno Roussel, directeur sportif de Festina, Jean-Marie Leblanc, le directeur de la course, a donc appliqué l'article 29 du règlement du Tour de France qui précise que l'organisateur « se réserve le droit d'exclure du Tour de France tout coureur ou tout membre de la course convaincu d'avoir enfreint les principes généraux de l'épreuve ».

Blouses blanches et éminences grises sont toujours dans le sillage de la course

MONTAUBAN
de notre envoyé spécial

Ils n'apparaissent que rarement sur la course. Le matin de chaque étape, ils quittent la résidence de l'équipe et se rendent directement dans l'hôtel suivant avec leur barda. Ils ne se cachent pas. Ils sont simplement discrets. La fonction veut ça, les événements également. Il ne fait pas bon être médecin d'équipe cycliste depuis le départ de ce Tour de France.

La mise en examen d'Eric Ryckaert, le praticien de la formation Festina, a jeté un éclairage cru sur cette confrérie. L'homme doit répondre de *« transport, détention, emploi de produits stupéfiants, administration, incitation à l'usage, facilitation à l'emploi de substances ou procédés dopants, à l'occasion de compétitions ou manifestations sportives »*. L'énoncé de la justice autopsie au scalpel les pratiques des apprentis sorciers qui gravitent autour du peloton.

Les médecins ont pénétré sur le tard le milieu cycliste. Leur présence s'est longtemps limitée à badigeonner de mercurochrome les écorchures. *« Les médecins sont arrivés dans le football avant le dopage, dans les années 70,* explique le docteur Jean-Marcel Ferret, qui s'occupe depuis quatre ans de l'équipe de France championne du monde. *Ils ont donc pu servir de conseillers quand les joueurs ont commencé à être l'objet de sollicitations. Dans le vélo, les médecins sont venus en même temps que le dopage. »* Depuis, les hommes de l'art n'ont cessé de s'immiscer dans les affaires du peloton, pas toujours pour le meilleur.

Le premier exemple de préparation scientifique d'un coureur remonte au début des années 80. Le « professeur » Francesco Conconi avait alors supervisé Francesco Moser dans sa tentative du record de l'heure. Le précurseur italien a très vite été dépassé par ses disciples et s'est effrayé des méthodes utilisées. Au point de rejoindre la lutte antidopage, pour le compte de l'Union cycliste internationale (UCI).

ÉTRANGE NÉBULEUSE

Aujourd'hui, une étrange nébuleuse entoure les coureurs, dont les médecins d'équipe ne sont pas forcément les éléments les plus nuisibles. Ces derniers se poseraient même en premier rempart dans la lutte contre le dopage, moins pour la noblesse du sport que pour protéger les employeurs d'un éventuel scandale. Toutes les équipes procèdent chaque mois ou avant les grandes compétitions à des contrôles d'urine et à des tests sanguins. Il s'agit de s'assurer que les coureurs ne seront pas sanctionnables.

« Tu sais très bien que les tentations sont grandes pour les coureurs, explique Massimo Testa, qui travaille dans le peloton depuis quatorze ans et collabore notamment avec l'équipe de la Française des jeux. *S'ils ne marchent pas bien, ils savent qu'il y a untel ou untel qui peut les aider. Alors tu dois les surveiller, dans l'intérêt de l'équipe. »* Car, aux praticiens appointés par les marques, les coureurs préfèrent souvent leurs médecins personnels. *« On épingle des médecins d'équipe qui gagnent 50 000 francs par mois. On devrait s'intéresser aux médecins qu'on ne voit pas sur les courses, qui agissent dans l'ombre et qui gagnent 10 millions de francs par an »*, insiste Patrick Lefévère, directeur sportif de Mapei.

Le plus célèbre de ces marginaux du vélo est Michele Ferrari. Ce personnage controversé du milieu cycliste s'occupait de l'équipe Gewiss quand cette dernière, avec Moreno Argentin, Evgueni Berzin et Giorgio Furlan, dominait le peloton. Il fut écarté après avoir affirmé que l'EPO n'était pas plus dangereux pour la santé que le jus d'orange. L'homme a depuis ouvert un cabinet privé à Ferrare qui ne désemplit pas et compta Tony Rominger dans sa clientèle. Sa réputation sulfureuse lui a fait perdre d'éminents patients comme l'Espagnol Abraham Olano (Banesto).

D'autres médecins ont monté un petit commerce très lucratif. Luigi Cecchini officie à Lucques, en Toscane (Italie). Avec Bjarne Riis, combien de coureurs ont grimpé la petite côte qui passe devant son cabinet et lui sert pour les tests d'effort ? Jan Ullrich et l'équipe Telekom ont confié leur suivi médical à l'Université de Fribourg. Walter Godefroot, leur directeur sportif, a établi avec ces médecins allemands un programme sur plusieurs années qui explique en partie l'irrésistible ascension de la formation d'outre-Rhin.

Longtemps tenus en marge, les scientifiques ont fini par gagner la confiance aveugle des athlètes. *« Nous sommes le médecin de famille »*, insiste Massimo Testa, qui a également ouvert son propre cabinet à Côme (Italie). La tentation est donc grande pour des Frankenstein avides et sans scrupule de transformer leur patient en cobaye humain. Avec le soigneur, le préparateur physique, l'entraîneur, ce *deus ex machina* s'inscrit dans ce paysage flou qui entoure le cyclisme. Un environnement où la frontière entre préparation et dopage est ténue.

Benoît Hopquin

Le petit monde des soigneurs

MICHEL AGUILANIU a été pendant plus de vingt-cinq ans kinésithérapeute auprès des sportifs de haut niveau dans plusieurs disciplines. Il fut le kinésithérapeute attitré de l'équipe de France féminine de ski alpin à la fin des années 70 et au début des années 80, quand Fabienne Serrat, Perrine Pelen et Marie-Cécile Gros-Gaudenier glanaient les succès. *« A cette époque, dans le ski alpin, jamais on n'a rencontré d'histoires de dopage. La raison en est simple : les coureurs gagnaient moins que les techniciens qui fartaient leurs skis ! »*, assure-t-il.

Outre ses qualités professionnelles, Michel Aguilaniu, surnommé « Toto » dans le milieu sportif, était apprécié pour sa bonne humeur et l'ambiance qu'il créait dans ces groupes vivant en vase clos.

LES « INNOVATEURS »

Désireux de rester encore quelque temps dans le milieu de la haute compétition, il devient le masseur attitré de Charly Mottet, à la fin de sa carrière, chez RMO. *« A la fin de mon travail avec Charly, en 1994, on commençait à parler de l'érythropoïétine,* raconte Michel Aguilaniu. *Comme toujours dans les affaires de produits dopants, les " innovateurs " étaient les Belges et les Néerlandais. »*

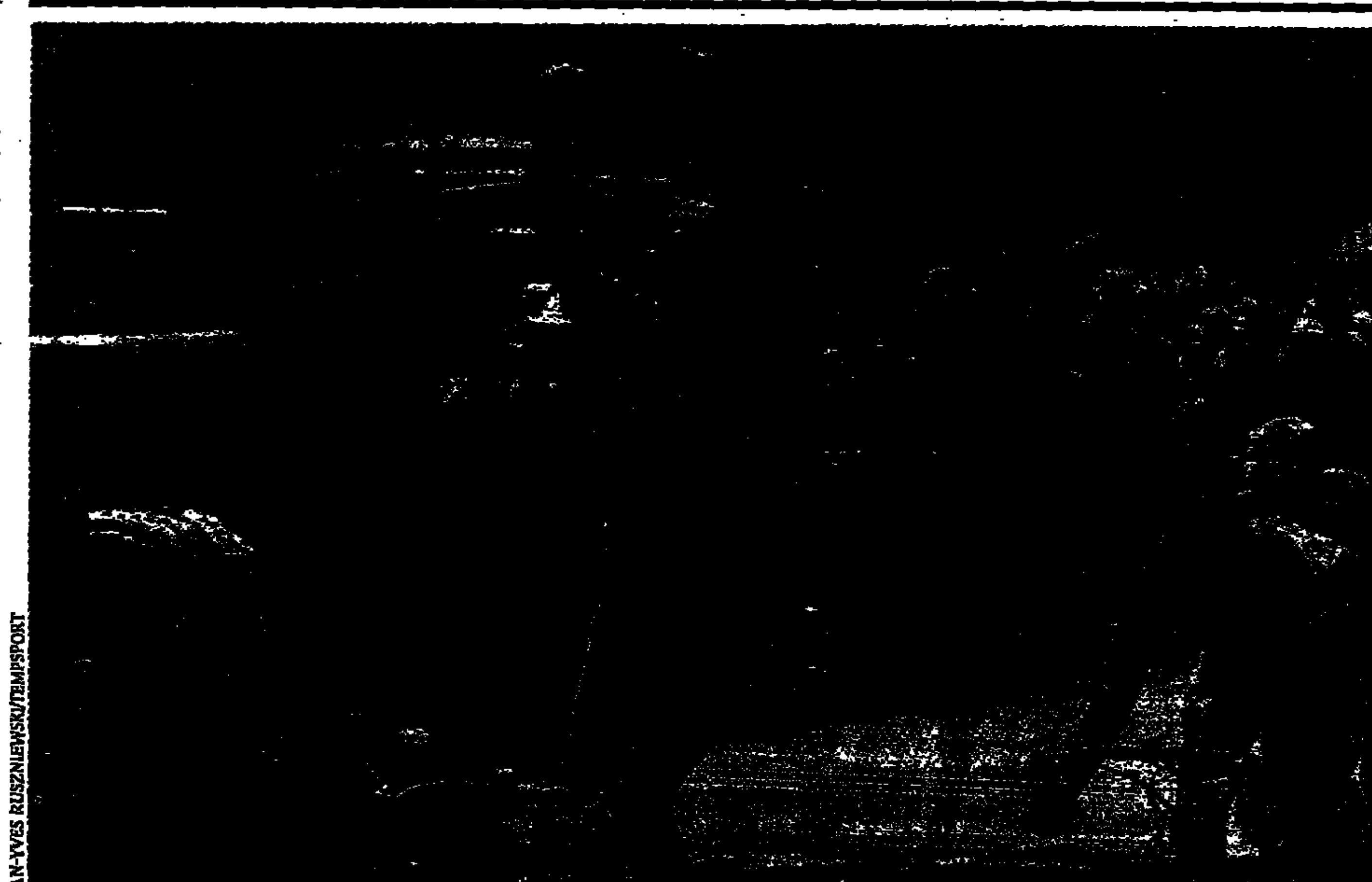
Charly Mottet avait la réputation, dans les milieux cyclistes, de refuser cette pratique, ce que confirme Michel Aguilaniu : *« La preuve, il n'a jamais tenu plus de dix jours avec le maillot jaune sans se prendre 5 minutes le onzième ! Quand il se soignait, il regardait toujours l'étiquette du produit. »*

Le petit grimpeur, devenu directeur sportif de l'équipe de France Elite en 1997, n'a jamais cédé aux avances des soigneurs. *« Ce sont en général d'anciens coureurs qui dépendent totalement des milieux sportifs,* affirme Michel Aguilaniu. *Ils cherchent à se mettre en valeur auprès des coureurs et des directeurs sportifs, en trouvant des " combines ". On ferme les yeux et on les laisse faire. »*

S'il éprouve de la tristesse pour Willy Voet, soigneur chez RMO avant de devenir l'homme par qui le scandale est arrivé chez Festina, qu'il a bien connu, Michel Aguilaniu est moins indulgent pour Bruno Roussel, venu lui aussi de RMO : *« Il exigeait des résultats, ne voulait pas savoir comment on y parvenait, mais prenait officiellement des positions très fermes contre le dopage. »*

Affligé par l'« affaire », notre homme n'en reste pas moins confiant dans l'avenir du sport cycliste : *« On verra encore de belles choses, même si la moyenne baisse un peu. Car des belles santés qui font le Tour " à l'eau ", comme on dit, il y en a quand même. »*

Luc Rosenzweig

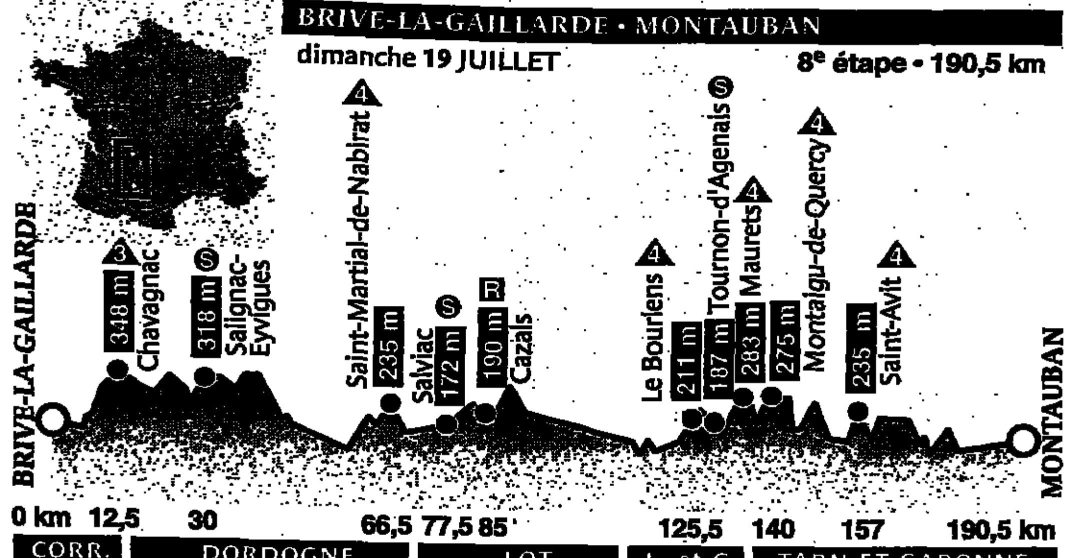


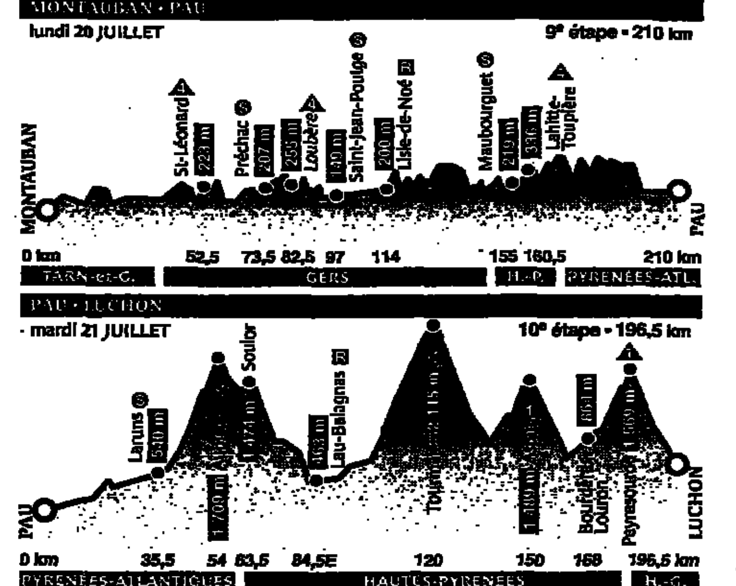
JEAN-YVES RUSZNIEWSKI/TEMPSPORT

Durand-la-joie

Jacky Durand (Casino) n'avait pas été sélectionné pour le Tour en 1997, et il en avait conçu beaucoup d'amertume. Depuis le départ de Dublin, il est souvent monté en première ligne, faisant preuve du panache qui lui a permis de remporter des victoires peu nombreuses, mais de haute lignée : deux championnats de France, un Tour des Flandres. Et, depuis le dimanche 19 juillet à Montauban, une troisième étape du Tour, grâce à un sprint superbe devant le redoutable Andrea Tafi (Mapei).

هكذا من الاهمال





Des subterfuges aux anabolisants, l'histoire du cyclisme est parsemée d'affaires de dopage

AU REGARD de la récente histoire du vélo, il ne s'agit finalement que d'une affaire parmi tant d'autres. L'exclusion de l'équipe Festina du Tour de France n'a ni le caractère dramatique ni le côté rocambolesque de nombreux épisodes des trente dernières années. Ce rebondissement supplémentaire changera-t-il la face du cyclisme, comme on l'entend dire aujourd'hui dans l'entourage du peloton ? Le souhait n'est pas nouveau. A de nombreuses reprises dans le passé, on le formula à l'identique, souvent avec conviction, parfois avec véhémence, comme au lendemain de ce funeste 13 juillet 1967. Ce jour-là, sur le mont Ventoux, un cycliste s'était effondré à un kilomètre du sommet. L'Anglais Tom Simpson avait perdu connaissance irrémédiablement. L'autopsie, quelques jours plus tard, révéla la présence d'amphétamines dans son organisme.

Si l'absorption de substances censées améliorer la performance est une pratique beaucoup plus ancienne dans le vélo (*Le Monde* daté 18-19 juillet), il est traditionnel de faire commencer son histoire du dopage à partir de ce drame. La mort de Tom Simpson est en effet survenue deux ans seulement après l'adoption, en France, d'une loi antidopage mettant au ban un éventail de pratiques. L'application du texte ne se fit pas sans douleur, comme le prouva, en juin 1966, la grève symbolique entreprise par les coureurs du Tour.

LE REFUS D'ANQUETIL

La disparition de Tom Simpson n'a pas changé grand chose. Deux mois après le drame du Ventoux, Jacques Anquetil refuse de se soumettre au contrôle antidopage alors qu'il vient de ravir à Roger Rivière le record du monde de l'heure. L'Union cycliste internationale (UCI) refuse d'homologuer sa performance. Pourtant, les tests antidopage, qu'Anquetil et les autres jugeaient comme des *« méthodes vexatoires »*, se généralisent. Nouveau coup de tonnerre : lors du Tour d'Italie 1969, Eddy Merckx est déclaré positif au réactivan. Il est exclu de la course et condamné à un mois de suspension. L'affaire va prend une telle dimension, mêlant hommes politiques, coureurs, journalistes, que l'UCI décide de lever la sanction, au bénéfice du doute. Quatre semaines plus tard, Merckx peut prendre le départ du Tour de France.

Le dopage devient alors peu à peu un fait de société. En 1975, Eric de Vlaeminck est interné dans un service psychiatrique : le septuple champion du monde de cyclo-cross a perdu la tête, sans doute pour avoir consommé trop de pilules miracles dans sa carrière. Deux ans plus tard, dans le Tour de France, le dopage est maintenant au centre de toutes les discussions. La suspicion se répand dans la course, une liste noire circule sous le manteau. Six cas positifs sont officiellement révélés, dont ceux de Luis Ocana et Joop Zoetemelk. Ce qui semble peu comparé à ce qu'annonçaient les rumeurs.

LE CAS POLLENTIER

En 1978, la « ficelle » est, cette fois, trop grosse pour passer inaperçue : vainqueur à l'Alpe-d'Huez, le Belge Michel Pollentier a dissimulé sous son maillot une poire contenant de l'urine « propre ». Pollentier a dépassé les bornes. Il est renvoyé chez lui. La publicité faite autour de cette affaire douchera quelque peu les ardeurs. Aucun cas concernant des coureurs connus n'est mis au jour jusqu'au milieu des années 80. Ce qui n'empêchera pas la police et la justice de s'intéresser, parallèlement, à quelques trafics d'amphétamines.

En 1986, la brigade des stupéfiants fait une descente aux Six Jours de Bercy. L'année suivante, deux procès occupent l'actualité. Le premier, à Laon, voit défiler dans le box des accusés vingt médecins, vingt pharmaciens et vingt coureurs parmi lesquels des anciens équipiers de Bernard Thévenet et de Joop Zoetemelk. Le second procès, à Poitiers, fait suite au décès d'un cycliste peu connu, Jean-Philippe Fouchier, lors d'un critérium.

La chronique retrouve le macadam la saison suivante. En 1988, le leader du Tour de France, Pedro Delgado, est déclaré positif au probénécide, un produit qui permet de masquer les stéroïdes anabolisants. L'Espagnol s'en sort indemne, profitant du fait que la substance trouvée dans ses urines est interdite par le Comité international olympique (CIO) mais ne l'est pas encore par l'UCI. En sauvant son maillot jaune, Delgado ouvre la voie à un cyclisme de plus en plus procédurier. En 1990, Gert-Jan Theunisse lui emboîte le pas. Contrôlé positif à la testostérone pour la deuxième fois de sa carrière, le Néerlandais aurait dû être sanctionné comme un récidiviste. Il ne le sera pas, expliquant – à raison – n'avoir jamais reçu de notification de son premier contrôle.

Tout semble bon pour passer au travers des mailles du filet. En 1991, l'équipe PDM préfère quitter le Tour en prétextant une intoxication alimentaire plutôt que de dévoiler la vérité (probablement un mauvais dosage d'EPO). En 1994, Miguel Indurain est convaincu d'avoir absorbé un dilatateur de bronches (le salbutamol) lors du Tour de l'Oise. On le relaxe néanmoins, car le coureur a pu produire un certificat médical le déclarant asthmatique. Un an plus tôt, Alex Zülle avait fait exactement de même.

L'ÉTAU SE RESSERRE

L'étau, pourtant, se resserre autour des coureurs. Pris aux amphétamines, Pascal Lino est suspendu six mois en 1993. Attrapé à la caféine, Gianni Bugno écope de deux ans en 1994. La fameuse loi du silence est parfois brisée. En 1996, Philippe Gaumont et Laurent Desbiens accusent le médecin de l'équipe GAN de leur avoir prescrit de la nandrolone. Dans l'affaire Festina, les aveux de Bruno Roussel à la police ont eu pour conséquence de pousser Richard Virenque et ses coéquipiers en dehors du Tour de France alors que rien ne prouve qu'ils se soient dopés. Plus besoin de contrôle positif pour voir planer l'ombre du dopage. Preuve que les temps changent quand même un petit peu...

Frédéric Potet

Bernard Kouchner : « Tout le monde savait cela »

BERNARD KOUCHNER, secrétaire d'Etat à la santé, dont le père a été médecin sur le Tour de France il y a trente ans, a estimé, dimanche 19 juillet, que cyclisme et dopage sont intimement liés.


VERBATIM

« Depuis qu'il y a du cyclisme, il y a du dopage. Tout le monde savait cela. Il y a une littérature à ce propos. Tout le monde sait que, de la strychnine à la cocaïne, de la digitaline à l'arsenic, depuis qu'il y a du cyclisme, il y a du dopage, et, comme le spectacle est devenu plus rentable, alors on se dope de plus en plus pour suivre des performances encore une fois presque irréalisables. Est-ce que vous imaginez, après 250 kilomètres, trois ou quatre jours de suite, gravir les cols ? C'est une performance inimaginable.

» L'alcool était employé également dans le cyclisme, pour améliorer la performance. Et on sait très bien que cela entraînait des morts, et nous utilisons beaucoup d'alcool mais nous n'osons pas en parler. On devrait tous ensemble débattre de ce qui est licite ou illicite, des toxiques. Tout cela mérite que, très ouvertement, comme si nous étions des adultes, on puisse parler des choses dont parlent les grandes personnes en cachette.

» Vous savez, il y a eu des ministères du dopage, et tout le monde les dénonçait car c'étaient les pays de l'Est (...). Nous, on disait : "On ne fait pas ça", mais on le faisait quand même, on le faisait plus habilement.

» Nous sommes tous complices de cette gigantesque hypocrisie [car] *tout le monde savait que le dopage régnait sur le Tour de France. Compte tenu du spectacle exigé, des enjeux financiers, il ne pouvait en être autrement. Quand on est dans une équipe et que l'on veut gagner sa vie, on n'a pas le choix, c'est pourquoi l'équipe Festina n'est certainement pas la seule en cause. »*

SUR LA ROUTE

■ *CÉLÉBRATION.* Les parents de Laurent Roux (TVM) ont convié les suiveurs de la Grande Boucle à une halte gastronomique dans leur auberge à Goujounac (Lot) à l'occasion de la huitième étape. Le club des supporteurs ainsi que la grand-mère de Laurent Roux (âgée de 100 ans) ont participé à la fête.

■ **COLLECTION.** Après avoir exhibé son maillot de l'équipe de France pendant la Coupe du monde, Jacques Chirac, le président de la République, a reçu des mains de Jan Ulrich la tenue des Telekom, samedi, lors de sa visite sur le Tour. Même politesse pour l'Italien Stefano Zanini, qui a offert celle des Mapei.

■ **RECONNAISSANCE.** Philippe Gaumont, coéquipier de Laurent Desbiens, assure ses arrières après ses efforts consentis dimanche pour aider son camarade dans sa conquête du maillot jaune. Il vient de prolonger son contrat chez Cofidis jusqu'en 2001.

■ **FARNIENTE.** L'équipe d'« En attendant le tour » a suivi le contre-la-montre de samedi avec la famille de Frédéric Moncassin. Pendant que celui-ci souffrait sur le parcours très exigeant, son épouse a préféré la piscine en compagnie de ses deux enfants. Elle s'est ensuite montrée embarrassée de n'avoir pas suivi l'étape, où son mari a réalisé une belle performance pour un sprinteur en terminant à 5 min 37 s du vainqueur, Jan Ullrich.



Le peloton tel qu'on le parle

● **Autobus.** L'autobus apparaît généralement dans les épreuves de montagne. Il désigne un groupe de coureurs attardés qui roulent ensemble afin de progresser et arriver dans les délais. Il y a toujours un spécialiste qui aura la charge de se renseigner sur le retard accumulé par ces coureurs et régler l'allure en conséquence. Ils doivent faire en sorte d'arriver ensemble pour le cas où ils seraient « hors-délais », ceci afin d'influencer la décision du jury et d'éviter l'élimination.

● **Avoir la fringale.** Avoir faim. Le coureur victime de la fringale est le coureur qui n'a pas su s'alimenter en fonction du parcours de l'épreuve. Son organisme brûle toutes les calories en raison de l'effort fourni. Le coureur est sans force et ne peut suivre l'allure du peloton.

● **Braquets d'asthmatique.** Tout petit développement avec des pignons à l'arrière d'un nombre de dentures proche de celui du plateau, ce qui fait avancer très doucement, tout comme l'asthmatique gravissant lentement un escalier pour éviter l'essoufflement.

● **En remettre un peu.** Après avoir fait un premier démarrage ayant permis l'élimination de plusieurs adversaires, augmenter à nouveau son effort pour tenter de partir seul.

● **Envoyer de l'air.** Etre particulièrement entreprenant et remuant. Ne laisser aucun répit à l'adversaire. C'est un signe de bonne condition physique.

● **Etre dans la pampa.** Etre très attardé et livré à soi-même, sans assistance de son équipe. En règle générale, le coureur, dans une telle situation, ne tarde pas à abandonner.

● **Faire la soudure.** Action réalisée par un groupe de coureurs attardés qui rejoint le premier peloton. Cette action permet le regroupement de tout l'effectif.

● **Mettre du braquet.** Augmenter le développement en mettant la chaîne sur le grand plateau ou sur le plus petit pignon.

● **Piétiner la luzerne.** Avoir manqué son virage et rouler sur le bas-côté, dans l'herbe, ou aller tout droit dans un champ.

● **Prendre un éclat.** Etre, d'un seul coup, lâché par le peloton sans pouvoir réagir. Se retrouver sans force pour rester au contact et perdre rapidement du terrain. C'est souvent ce qui arrive en cas de fringale.

● **Voltiger.** *Etre dans une forme* exceptionnelle et se jouer de tous les obstacles avec une facilité déconcertante. Grimper les cols en donnant une impression de facilité et de légèreté.

★ **Extraits du *Dictionnaire international du cyclisme*, de Claude Sudres, disponible, pour les lecteurs du *Monde*, durant le Tour de France, au prix de 100 F (plus 21 F de frais postaux) auprès de l'auteur (20, rue des Dinandiers, 94440 Marolles-en-Brie).**

LE VÉLO MADE IN FRANCE

Les roues Mavic

Le plus beau titre de gloire et le plus beau souvenir de Mavic restent, à ce jour, la victoire de Greg Le Mond sur Laurent Fignon dans l'ultime étape contre la montre d'un Tour de France 1989 haletant : la photo du champion américain, véritable placard publicitaire pour la Manufacture d'Articles Vélocipédiques Idoux et Chanel, a fait le tour du monde !

A l'origine fabricant de garde-boue et de voitures à pédales dans la banlieue lyonnaise, Mavic, fondée en 1890, s'est installée à Saint-Trivier-sur-Moignans, au cœur de la Dombes (Ain), en 1967. L'entreprise, qui produit alors des jantes et des accessoires (pédaliers, dérailleurs, etc.), doit beaucoup à Henri Gormand puis à son fils Bruno, pour prendre le train du peloton et s'installer parmi les grands de la petite reine.

A la mi-1994, Mavic rejoint le groupe Salomon (skis, chaussures, articles de sports d'hiver), qui souhaite diversifier sa production et investir le domaine des loisirs d'été (Salomon dépend aujourd'hui du groupe Adidas). Mavic fabrique annuellement plus de 2 millions et demi de jantes haut de gamme pour vélos tout en développant la production de roues complètes (120 000 unités pour l'exercice 1997-1998).

Mavic a réalisé près de 240 millions de francs de chiffre d'affaires, dont 80 % à l'export, au cours du dernier exercice. L'entreprise, qui maintient une structure de compétition dirigée par l'ancien coureur professionnel Yves Hézard, emploie 278 personnes. Elle consacre plus de 8 % de son chiffre d'affaires à la recherche et au développement.

Laurent Guigon

★ **Roues Mavic Helium : 3 750 F la paire.**

LES RÉSULTATS

7e étape
Meyrignac-L'Eglise-Corrèze
58 km, contre-la-montre

1. Jan Ullrich (All., TEL), 1 h 15 min 25 s ; 2. T. Hamilton (EU, USP), à 1 min 10 s ; 3. B. Julich (EU, COF), à 1 min 18 s ; 4. L. Jalabert (Fra., ONC), à 1 min 24 s ; 5. V. Ekimov (Rus., USP), à 1 min 40 s ; 6. A. Olano (Esp., BAN), à 2 min 13 s ; 7. E. Berzin (Rus., FDJ), à 2 min 21 s ; 8. F. Casagrande (Ita., COF), à 2 min 22 s ; 9. S. Heulot (Fra., FDJ) ; 10. B. Hamburger (Dan., CSO), à 2 min 29 s ; 11. V. Garcia-Acosta (Esp., BAN), à 2 min 38 s ; 12. L. Leblanc (Fra., PLT), à 2 min 45 s ; 13. M. Mauri (Esp., ONC), à 2 min 57 s ; 14. M. Boogerd (PB, RAB), à 3 min 16 s ; 15. S. O'Grady (Aus., GAN), à 3 min 17 s ; 16. S. Ivanov (Rus., TVM), à 3 min 23 s ; 17. G. Totschnig (Aut., TEL), à 3 min 24 s ; 18. J. Heppner (All., TEL), à 3 min 25 s ; 19. N. Jalabert (Fra., COF), à 3 min 29 s ; 20. P. Jonker (Aus., RAB), à 3 min 35 s ; 21. D. Nardello (Ita., MAP), à 3 min 39 s ; 22. B. Riis (Dan., TEL), à 3 min 44 s ; 23. A. Shefer (Kaz., ASI), à 3 min 48 s ; 24. H. Buenahora (Col., VIT), à 3 min 58 s ; 25. M. Podenzana (Ita., MER), à 4 min 1 s ; 26. L. Desbiens (Fra., COF), à 4 min 5 s ; 27. F. Cabello (Esp., KEL), à 4 min 7 s ; 28. B. Zberg (Sui., RAB), à 4 min 09 s ; 29. R. Meier (Sui., COF), à 4 min 10 s ; 30. K. Livingston (EU, COF), à 4 min 12 s ; 31. S. Gonzalez (Esp., KEL), à 4 min 14 s ; 32. L. Perez Rodriguez (Esp., ONC), à 4 min 16 s ; 33. M. Pantani (Ita., MER), à 4 min 21 s ; 34. J-C. Robin (Fra., USP), à 4 mn 22 s ; 35. A. Elli (Ita., CSO), à 4 min 24 s ; 36. A. Casero (Esp., VIT), à 4 min 25 s ; 37. M. Beltran (Esp., BAN), à 4 min 27 s ; 38. C. Solaun (Esp., BAN), à 4 min 28 s ; 39. E. Seigneur (Fra., GAN), à 4 min 29 s ; 40. D. Baranowski (Pol., USP), à 4 min 31 s, etc.

8e étape
Brive-Montauban 191 km

1. Jacky Durand (Fra., CSO), 4 h 40 min 55 s ; 2. A. Tafi (Ita., MAP) ; 3. F. Sacchi (Ita., PLT) ; 4. E. Mazzoleni (Ita., SAE) ; 5. L. Desbiens (Fra., COF) ; 6. J. Laukka (Fin., LOT), m. t. ; 7. P. Gaumont (Fra., COF), à 1 min 34 s ; 8. E. Zabel (All., TEL), à 7 min 45 s ; 9. S. Ivanov (Rus., TVM) ; 10. J. Svorada (Rép. Tch., MAP) ; 11. D. Nazon (Fra., FDJ) ; 12. R. McEwen (Aus., RAB) ; 13. G. Verheyen (Bel., LOT) ; 14. P. Van Hyfte (Bel., LOT) ; 15. S. Barthe (Fra., CSO) ; 16. F. Simon (Fra., GAN) ; 17. L. Guidi (Ita., PLT) ; 18. B. Hamburger (Dan., CSO) ; 19. J. Voigt (All., GAN) ; 20. A. Spezialetti (Ita., RIS) ; 21. A. Olano (Esp., BAN) ; 22. E. Magnien (Fra., FDJ) ; 23. F. Bouyer (Fra., FDJ) ; 24. M. Beltran (Esp., BAN) ; 25. B. Julich (EU, COF) ; 26. B. Riis (Dan., TEL) ; 27. D. Baranowski (Pol., USP) ; 28. J. Ullrich (All., TEL) ; 29. C. Rinero (Fra., COF) ; 30. J. Kirsipuu (Est., CSO) ; 31. F. Roscioli (Ita., ASI) ; 32. R. Meier (Sui., COF) ; 33. P. Chanteur (Fra., CSO) ; 34. B. Leysen (Bel., MAP) ; 35. S. Heulot (Fra., FDJ) ; 36. C. Agnolutto (Fra., CSO) ; 37. F. Escartin (Esp., KEL) ; 38. E. Berzin (Rus., FDJ) ; 39. V. Ekimov (Rus., USP) ; 40. M. Serrano (Esp., KEL), m.t., etc.

Classements

Classement général : 1. L. Desbiens (Fra., COF), 38 h 9 min 56 s ; 2. A. Tafi (Ita., MAP), à 14 s ; 3. J. Durand (Fra., CSO), à 43 s ; 4. J. Laukka (Fin., LOT), à 2 min 54 s ; 5. J. Ullrich (All., TEL), à 3 min 21 s ; 6. B. Hamburger (Dan., CSO), à 4 min 39 s ; 7. B. Julich (EU, COF), à 4 min 39 s ; 8. L. Jalabert (Fra., ONC), à 4 min 45 s ; 9. T. Hamilton (EU, USP), à 4 min 51 s ; 10. V. Ekimov (Rus., USP), à 5 min 7 s ; 11. V. Garcia-Acosta (Esp., BAN), à 5 min 11 s ; 12. S. O'Grady (Aus., GAN), à 5 min 14 s ; 13. A. Olano (Esp., BAN), à 5 min 33 s ; 14. J. Heppner (All., TEL), à 5 min 38 s ; 15. S. Heulot (Fra., FDJ), à 5 min 47 s ; 16. E. Berzin (Rus., FDJ), à 6 min 1 s ; 17. F. Casagrande (Ita., COF), à 6 min 8 s ; 18. L. Leblanc (Fra., PLT), à 6 min 24 s ; 19. M. Mauri (Esp., ONC), à 6 min 32 s ; 20. P. Gaumont (Fra., COF), à 6 min 44 s ; 21. M. Boogerd (PB, RAB), à 6 min 57 s ; 22. F. Sacchi (Ita., PLT), à 6 min 58 s ; 23. F. Cabello (Esp., KEL), à 7 min 4 s ; 24. G. Totschnig (Aut., TEL), à 7 min 8 s ; 25. P. Jonker (Aus., RAB), à 7 min 8 s ; 26. B. Riis (Dan., TEL), à 7 min 12 s ; 27. G. Hincapie (EU, USP), à 7 min 14 s ; 28. A. Shefer (Kaz., ASI), à 7 min 23 s ; 29. M. Podenzana (Ita., MER), à 7 min 35 s ; 30. D. Nardello (Ita., MAP), à 7 min 39 s ; 31. H. Buenahora (Col., VIT), à 7 min 46 s ; 32. B. Zberg (Sui., RAB), à 7 min 49 s ; 33. A. Casero (Esp., VIT), à 7 min 52 s ; 34. R. Meier (Sui., COF), à 7 min 54 s ; 35. S. Gonzalez (Esp., KEL), à 7 min 57 s ; 36. L. Perez Rodriguez (Esp., ONC), à 7 min 58 s ; 37. K. Livingston (EU, COF), à 8 min ; 38. A. Elli (Ita., CSO), à 8 min 1 s ; 39. D. Baranowski (Pol., USP), à 8 min 4 s ; 40. J-C. Robin (Fra., USP), à 8 min 6 s ; 41. C. Rinero (Fra., COF), à 8 min 15 s ; 42. J. Voigt (All., GAN), à 8 min 16 s ; 43. M. Beltran (Esp., BAN), à 8 min 18 s ; 44. N. Jalabert (Fra., COF), à 8 min 19 s ; 45. T. Bourguignon (Fra., BIG), à 8 min 21 s ; 46. J. Jaksche (All., PLT), à 8 min 22 s ; 47. M. Pantani (Ita., MER), à 8 min 25 s ; 48. C. Solaun (Esp., BAN), à 8 min 25 s ; 49. L. Van Bon (PB, RAB), à 8 min 35 s ; 50. M. Jemison (EU, USP), à 8 min 38 s, etc.

Classement par points : 1. Eric Zabel (All., TEL), 175 pts ; 2. J. Svorada (Rép. Tch., MAP), 157 ; 3. F. Moncassin (Fra., GAN), 126 ; 4. R. McEwen (Aus., RAB), 114 ; 5. T. Steels (Bel., MAP), 107 ; 6. N. Minali (Ita., RIS), 106 ; 7. M. Cipollini (Ita., SAE), 96 ; 8. G. Hincapie (EU, USP), 87 ; 9. P. Gaumont (Fra., COF), 87 ; 10. S. O'Grady (Aus., GAN), 79.

Classement de la montagne : 1. Stefano Zanini (Ita., MAP), 28 pts ; 2. J. Voigt (All., GAN), 21 ; 3. P. Gaumont (Fra., COF), 15 ; 4. A. Elli (Ita., CSO), 15 ; 5. L. Desbiens (Fra., COF), 13, etc.

Classement par équipes : 1. Cofidis, en 108 h 33 mn 26 s ; 2. Casino, à 9 min 24 s ; 3. Polti, à 12 min 3 s ; 4. Telekom, à 12 min 18 s ; 5. USPostal, à 12 min 52 s, etc.

■ **LOTO** : les tirages n° 57 effectués samedi 18 juillet ont donné les résultats suivants :

Premier tirage : 4, 14, 20, 26, 32, 40 ; numéro complémentaire : 42. Rapports pour 6 bons numéros : 2 171 400 F ; 5 numéros et le complémentaire : 84 335 F ; 5 numéros : 5 570 F ; 4 numéros et le complémentaire : 294 F ; 4 numéros : 147 F ; 3 numéros et le complémentaire : 32 F ; 3 numéros : 16 F.

Deuxième tirage : 2, 10, 17, 30, 41, 46 ; numéro complémentaire : 27. 6 numéros : 3 491 460 F ; 5 numéros et le complémentaire : 323 890 F ; 5 numéros ; 8 345 F ; 4 numéros et le complémentaire : 378 F ; 4 numéros : 189 F ; 3 numéros et le complémentaire : 36 F ; 3 numéros : 18 F.

HAUTE COUTURE HIVER 1998-1999

Paris sous le signe d'un luxe intimiste

Coups d'éclat de Jean Paul Gaultier et Valentino pour les premiers défilés

ENTRE GIBOULÉES et canicule, les collections de haute couture pour l'hiver 1998-1999 sont présentées à Paris, avec 25 défilés organisés entre le 18 et le 22 juillet. Palaces parisiens et salons privés ont été investis par Chanel, Lecoanet-Hémant, Valentino, ou Ocimar Versolato. Et si Thierry Mugler a choisi le Ritz pour rendre, le mercredi 22 juillet, hommage aux jambes, avec Jerry Hall et Cyd Charisse en stars invitées, John Galliano, pour Christian Dior, convoquera son monde à la gare d'Austerlitz, pour fêter le 20 juillet l'arrivée d'une Pocahontas de son cru, ambassadrice de la paix, aux mille et une malles.

Le final à la robe-tapis inspirée d'une selle de cheval turque s'annonce haut en couleurs. *« Cinq litres d'acétone sur des milliers de paillettes pour les vieillir de trois cents ans en dix minutes... »*, annonce le parurier brodeur François Lesage, qui fête sa centième collection. Dans ses ateliers, rue de la Grange-Batelière, on vaporise, on chauffe, on teint jusqu'à la dernière heure. Grande précipitation partout : chez Dior, on attendait encore, murmurait-on dimanche, des robes brodées en Inde.

Une semaine après l'explosion de joie qui a fait trembler la capitale à la suite de la victoire des Bleus, c'est une autre France qui s'agite et s'évente, dribblant du bout des ongles vernis rouge noir : *« Incroyable, j'ai vu des CRS danser aux Champs-Elysées ! »*. Entourée de ses gardes du corps, la richissime Libanaise Mouna Ayoub change de parures d'oreille entre chaque défilé, et Naomi Campbell, figée derrière son masque, semble triste. Sur les podiums de plus en plus près du sol, elle se fait un rien voler la vedette par ces lianes de chair cristal, Esther de Jong, Gisela, Audrey et les autres, seize ans et des poussières, corps soufflé par des mousselines couleur tourterelle, puce ou « cuisse de nymphe émue ».

Les décolletés se raréfient, remplacés par des bustiers à découpe Renaissance. Plus une dorure ni un camélia chez Chanel, pas un imprimé, pas un chapeau, et quasiment pas de couleur chez Ungaro : sous l'influence protestante qui fait du gris un nouveau noir, le luxe discret est à l'honneur.



LING FEI

Broderies et géométrie pour les sylphides de Valentino, avec des robes cousues au petit point dans ses ateliers

LING FEI

Gaultier le magnifique, de velours rouge opéra en noir fatal, avec une collection-hommage à Yves Saint Laurent.

Les tailles glissent, les diamants redeviennent étoiles filantes dans la nuit, révélant une dolce vita tout en nuances griffée Valentino. Dans ses salons de la place Vendôme, le couturier romain a présenté avec maestria l'esprit renouvelé d'une haute couture où les robes s'achètent comme des particules, et semblent faites pour fredonner dans sa limousine noire *« Too quick to die »*, un *remix* d'un morceau de Massive Attack par Blur.

L'air, chez lui, est brodé de filets de bronze et de gouttes de cristal, le chinchilla mousse sans déborder, les fines nervures et les rubans légers comme des plumes ne disputent jamais à la forme sa simplicité de cylindres, tubes, jupes cônes, longs débardeurs ou colonnes de crèpe ou de lamé sous lesquels un corps entretenu au Redux et à l'aspartame inspire la protection rapprochée.

FORÊT AMAZONIENNE

Les voici, comètes d'Hollywood, mères et filles effleurées par des manteaux de cachemire gris, sous lesquels scintille un subtil haut de tulle brodé « kaleïdoscope », de jais et de fil d'argent.

Sous le tipi blanc du Centre Pompidou, Adeline André a fait défiler des silhouettes plus minimalistes ennuagées d'organza de soie couleur « langue », ou « épiderme ». Encolures tronçoniques, ceinture-lien, feuilleté à soixante boutons pour une robe taillée dans le biais intitulée « acné juvénile », l'épure conceptuelle est à l'honneur. Un moment en apesanteur pour se reposer de Givenchy, chevauchée fantastique avec cheval blanc et flèches d'argent au Cirque d'Hiver où le rutilant Alexander McQueen a présenté dans un décor de forêt amazonienne ses idoles crissantes et fracassantes. Arsenal de cuir à bandelettes et de plumes teintes, jaune hurlant, bleu canard, vert électrique, de tailleurs dont les revers marquent bruyamment sur la peau le V de la victoire. L'énergie est là, éperonnée par des « cracboum-hue » couture.

Jean Paul Gaultier, lui, a offert un spectacle autrement plus intimiste, revisitant avec panache les classiques du répertoire parisien, où se frôlent en liberté le noir Barbara et le rouge Callas, le sport soir d'Yves Saint Laurent, auquel il dédie son plus impressionnant hommage. De tailleurs masculin-féminin en drapés de mousseline, il révèle sous une humilité de plus en plus grande une technique de plus en plus maîtrisée.

Les gags (un tailleur de vison imitation flanelle à rayures tennis) s'effacent devant la pureté de certains modèles, une robe du soir en fine georgette marine, une cape pull de velours qui appelle l'héroïne, au-delà des références qui figent la grandeur dans son écrin patrimonial. Ce défilé s'annonce déjà comme l'événement de la saison, magnifié par le travail des plumes (un blouson de cuir à manches oiseaux), un pull de perles (mille heures de travail) qui attend son maître, un « tricot d'or » que présentera Yves Saint Laurent pour son défilé prévu le 22 juillet.

Sur le thème « All about Yves », Jean Paul Gaultier le révèle tel qu'en lui-même, un monument si imposant qu'on ne peut que se cogner contre lui, à moins de lui opposer, pour toute arme, un miroir.

Laurence Benaïm

Ocimar Versolato en solo

« Des volumes droits et secs, des broderies qui se fondent dans la matière. Pas de veste, pas de bouton. J'aime que l'œil se promène dans le vêtement... » **Transfuge de chez Lanvin, Ocimar Versolato, d'origine brésilienne, a présenté sa première collection officiellement « couture » au 8, place Vendôme, dans ses nouveaux locaux apportés par ses financiers brésiliens.**

***« Le gris, c'est comme un nuage autour du corps »*, dit-il. Robes cylindres, fourreaux à une seule couture : son exercice de style révèle une envie d'épures et de volumes, comme le soulignent ces broderies sur Plexi opale inspirées par le peintre Sotto, ces origamis de taffetas de soie gris perle ou de zibeline grenat. Les silhouettes stalactites se déplacent sans bruit. Signé Chaumet, un long collier « fidélité » de diamants se porte négligemment en ceinture.**

L'exception a un prix

Après la seconde guerre mondiale, Paris comptait dans ses ateliers de haute couture 20 000 ouvrières. Elles ne sont plus que 650 aujourd'hui. Le temps où trois femmes sur quatre s'habillaient sur mesure est une période révolue. *« La première robe de prêt-à-porter n'est parue dans* Elle *qu'en 1952, portée par Brigitte Bardot, et la première rubrique de magazine consacrée au sujet en France est arrivée en 1956 »*, rappelle Didier Grumbach, qui a succédé en juin à Jacques Mouclier à la présidence de la Fédération de la couture. Alors que le nombre de clientes régulières n'atteindrait pas les deux centaines et que le prix des robes du soir peut dépasser 200 000 francs, ce commerce d'exception fait valoir sa différence. *« Un modèle de couture exige souvent cent heures de travail, alors qu'une veste de prêt-à-porter haut de gamme se fabrique en trois heures avec des techniques de pointe »*, remarque le nouveau président. Avec des tarifs plus proches du prêt-à-porter de luxe, la génération des jeunes couturiers (Thimister, Ocimar Versolato...) s'adresse à un nouveau public, en quête d'un service individualisé.

Dominique Sirop, par exemple, vend une centaine de pièces par saison pour des premiers prix avoisinant les 20 000 francs. S'il travaille avec une équipe réduite, 140 personnes s'affairent dans les ateliers couture de Dior, les plus importants avec ceux d'Yves Saint Laurent et de Chanel. Dans un secteur qui a perdu plus de 250 emplois entre 1990 et 1998, les maisons mettent en avant le nombre d'heures de travail, comme une caution qui légitime une corporation. Un culte de la finition, poussé à son paroxysme chez Dior avec 2 000 heures de travail pour un manteau au point de Majolique dans un lainage crème, traité pendant un an dans un bain de fruits. Les tissus s'achètent au mètre, alors que le prêt-à-porter les déroule en kilomètres.

Le travail des matières singularise la couture comme chez Ocimar Versolato avec du taffetas brodé sur toile de cachemire, des bodies en écailles de plume du plumassier Lemarié ou un tweed de paillettes cristal à 3 000 francs le mètre.

Chez Olivier Lapidus, chaque collection est l'occasion d'un dépôt de brevet. Le couturier qui joue « sur l'axe artisanat-recherche » s'était intéressé aux surplus agricoles il y a un an, avec des « biofibres » à la tomate ou des mélanges d'algues et de soie. Pour l'hiver prochain, il propose des robes parfumées et chaque étoffe évoque une essence, du costume havane coupé dans un taffetas aux effluves de bois exotiques, à la mousseline aux notes hespéridées. Petite maison qui vend surtout à des jeunes princesses du Golfe, Olivier Lapidus dispose d'un budget de 3 millions de francs par collection, quand les grandes institutions dépensent près du double pour le seul défilé.

Chez Dior, 250 personnes ont travaillé sur le show évènement de la gare d'Austerlitz. Aux cent personnes chargées du décor, s'ajoutent trente figurants, une vingtaine de maquilleurs, de coiffeurs et trente-cinq mannequins parmi lesquelles les reines indétrônables, Linda Evangelista, Naomi Campbell, Amber Valetta et Shalom Harlow. Un instrument publicitaire décisif pour la vente de parfums et d'accessoires.

Pour présenter sa collection d'hiver, Thierry Mugler – dont le nom brille sur l'étoile parfumée Angel – a choisi le Ritz. Si l'on reste discret sur les budgets de ce spectacle préparé pendant deux mois, la recherche du détail est sans limite avec des paires de faux ongles à 2 000 francs. Selon Didier Grumbach, *« si on considère la haute couture comme un métier, les pertes sont évidentes mais si on l'envisage comme un savoir-faire, elle a des retombées énormes sur l'industrie »*.

Anne-Laure Quilleriet

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98172

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
I												
II						■						
III									■			
IV					■							
V			■					■				
VI				■					■			
VII		■					■				■	
VIII						■				■		
IX							■					
X					■							

HORIZONTALEMENT

I. Aide à faire le pli. – II. Aide à faire le pli. Terre rare. – III. Aidée pour ne pas plier. Un rien familier. – IV. Sans problème. Grand ouvert. – V. Fin de verbe. Vedette américaine. Toute une génération venue d'Amérique. – VI. Grecque. Têtus et sympathiques. Roi de Juda. – VII. La fin de tout. Méfiez-vous si elle dort. – VIII. Apporte son soutien en toutes circonstances. Creusé par les vents, il donne de la vitesse. Départ de série. – IX. Donne du tonus aux boissons anglaises. En fait voir de toutes les couleurs. – X. Titre hors d'usage chez nous. Boîtes de conserve.

VERTICALEMENT

1. Va directement à la cuisine. – 2. Parures féminines. Vingt et unième chez les Grecs. – 3. Il faut savoir attendre le sien avec patience. Vêtement. – 4. Passâtes sous silence. Ouverture du violon. – 5. Saison migratoire. Habillé de jaune et de noir, il chante en forêt. – 6. Le grand vide. Un début d'écoute. – 7. Gros au départ du chantier. – 8. Extraite avant d'être évacuée. Encre de seiche. – 9. Faible au milieu. Rappel en bas de la page. Grands pour faire croire à sa supériorité. – 10. Dessus de porte. En France. – 11. Réfléchiras en agissant. Comme un propos trop entendu. – 12. A la longue, elles finissent par user.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98171

HORIZONTALEMENT

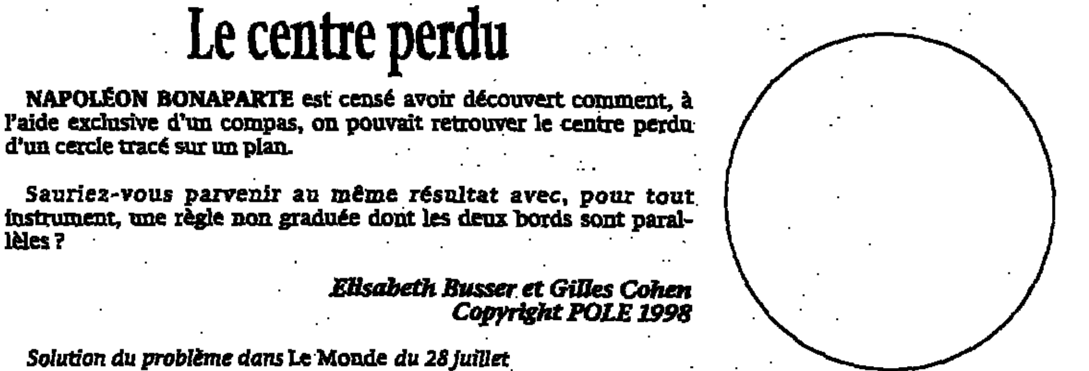
I. Protestation. – II. Limonaire. BA. – III. Aventuristes. – IV. Nil. Es. Etiré. – V. Tee. Satané. – VI. Urticant. Tri. – VII. Retraitée. In. – VIII. Eiger. Léon (Léón). – IX. Ut. Se. Ecorné. – X. Xérès. Suisse.

VERTICALEMENT

1. Plantureux. – 2. Rivière. Te. – 3. Omelette. – 4. Ton. Irisé. – 5. Ente. Cages. – 6. Saussaie. – 7. Tir. Antres. – 8. Ariette. Cu. – 9. Testa. Eloi. – 10. Tint. Ers. – 11. Obérerions. – 12. Nase. Innée.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 19



Le centre perdu

NAPOLÉON BONAPARTE est censé avoir découvert comment, à l'aide exclusive d'un compas, on pouvait retrouver le centre perdu d'un cercle tracé sur un plan.

Sauriez-vous parvenir au même résultat avec, pour tout instrument, une règle non graduée dont les deux bords sont parallèles ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
Copyright POLE 1998

Solution du problème dans Le Monde *du 28 juillet*

Solution du problème n78 paru dans *Le Monde* du 14 juillet

Voici toutes les façons d'obtenir 72 par produit de quatre nombres entiers et la somme correspondante :

1	1	1	72	somme : 75
1	1	2	36	somme : 40
1	1	3	24	somme : 29
1	1	4	18	somme : 24
1	1	6	12	somme : 20
1	1	8	9	somme : 19
1	2	2	18	somme : 23
1	2	3	12	somme : 18
1	2	4	9	somme : 16
1	2	6	6	somme : 15
1	3	3	8	somme : 15
1	3	4	6	somme : 14
2	2	2	9	somme : 15
2	2	3	6	somme : 13
2	3	3	4	somme : 12

Seule la somme 15 donne lieu à plusieurs possibilités, trois en l'occurrence. J'ai donc 15 ans, et si je suis en mesure de connaître les âges après sa réponse, c'est qu'il faut choisir parmi les trois possibilités la seule qui me permette alors de conclure : les enfants ont 1, 3, 3 et 8 ans.

Les jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu.

Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème mathématique.

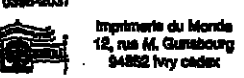
Le mardi, dans le journal daté mercredi, une grille de scrabble.

Le mercredi, dans le journal daté jeudi, une chronique de bridge.

Le jeudi, dans le journal daté vendredi, une question sur l'art.

Le samedi, dans le journal daté dimanche-lundi, les échecs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.2[illegible]

PRINTED IN FRANCE

Fin de la canicule

LES HAUTES PRESSIONS situées sur l'est de la France vont faiblir à l'approche d'une perturbation atlantique. Celle-ci traversera la France mardi en étant précédée d'une activité orageuse importante. Après son passage, l'air sera plus frais.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Nuages et éclaircies alterneront avec quelques averses. Le vent d'ouest sera modéré. Les températures seront fraîches entre 17 et 21 degrés.

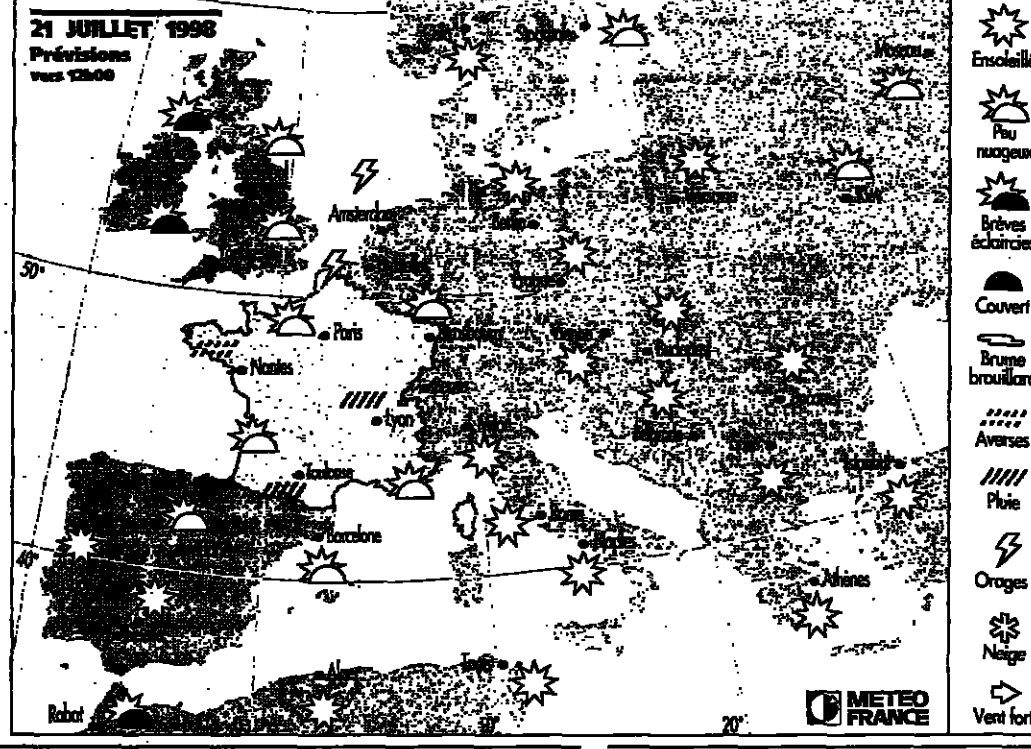
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Après les pluies ou les orages de la nuit, le ciel sera variable avec une alternance de nuages, d'éclaircies et d'averses. Il fera très doux au lever du jour mais l'après-midi, le thermomètre perdra environ 10 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le temps sera pluvieux ou orageux. Des éclaircies reviendront sur la Champagne et la Bourgogne l'après-midi. Les températures seront de l'ordre de 24 à 28 degrés en Champagne et en Bourgogne et de 28 à 32 sur les autres régions. Le vent de sud atteindra 70 km/heure sur les hauteurs.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Après un passage pluvieux dans la matinée, les éclaircies reviendront avec quelques averses sur les côtes. La chaîne pyrénéenne restera sous les nuages et un peu de pluie. Le thermomètre indiquera entre 22 et 26 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Un passage pluvieux et orageux traversera ces régions et des éclaircies reviendront sur le Limousin l'après-midi. Les températures seront comprises entre 23 et 31 degrés d'ouest en est.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le matin, quelques entrées maritimes se produiront sur le golfe du Lion. Le ciel sera nuageux mais lumineux. Quelques ondées se produiront en fin d'après-midi sur le Languedoc-Roussillon. Les températures seront comprises entre 25 et 32 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 21 JUILLET 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

						PAPEETE	23/28	S	KIEV	19/26	S	VENISE	22/31	S	LE CAIRE	22/34	S
						POINTE-A-PIT.	25/31	P	LISBONNE	17/26	S	VIENNE	18/32	S	MARRAKECH	19/38	S
						ST-DENIS-RÉ.	20/26	C	LIVERPOOL	13/17	S	**AMÉRIQUES**			NAIROBI	15/23	N
						EUROPE			LONDRES	14/20	S	BRASILIA	15/29	S	PRETORIA	10/23	C
						AMSTERDAM	15/21	P	LUXEMBOURG	15/22	P	BUENOS AIR.	10/14	C	RABAT	17/24	N
FRANCE métropole			NANCY	18/28	P	ATHENES	23/32	S	MADRID	19/31	N	CARACAS	25/30	P	TUNIS	21/35	S
AJACCIO	17/30	N	NANTES	13/20	N	BARCELONE	22/27	S	MILAN	23/33	S	CHICAGO	25/34	S	**ASIE-OCÉANIE**		
BIARRITZ	15/20	N	NICE	21/27	N	BELFAST	12/17	N	MOSCOU	12/21	S	LIMA	17/21	N	BANGKOK	25/35	N
BORDEAUX	15/23	N	PARIS	16/24	N	BELGRADE	19/32	S	MUNICH	14/32	S	LOS ANGELES	16/20	N	BOMBAY	27/31	N
BOURGES	16/23	N	PAU	15/21	C	BERLIN	21/32	S	NAPLES	22/34	S	MEXICO	14/23	S	DJAKARTA	26/30	P
BREST	12/16	N	PERPIGNAN	23/29	N	BERNE	14/29	N	OSLO	13/25	S	MONTREAL	19/29	S	DUBAI	33/39	S
CAEN	14/20	N	RENNES	13/22	S	BRUXELLES	15/21	P	PALMA DE M.	21/30	S	NEW YORK	24/31	N	HANOI	30/37	C
CHERBOURG	13/20	N	ST-ETIENNE	18/28	P	BUCAREST	17/32	S	PRAGUE	17/31	S	SAN FRANCIS.	13/20	S	HONGKONG	28/32	C
CLERMONT-F.	21/26	P	STRASBOURG	20/32	C	BUDAPEST	21/32	S	ROME	23/32	S	SANTIAGO/CHI	3/17	N	JERUSALEM	24/33	S
DIJON	17/26	P	TOULOUSE	19/24	C	COPENHAGUE	16/26	S	SEVILLE	18/33	S	TORONTO	20/30	S	NEW DEHLI	26/34	P
GRENOBLE	20/31	P	TOURS	15/23	N	DUBLIN	11/17	N	SOFIA	17/28	S	WASHINGTON	23/33	N	PEKIN	24/31	P
LILLE	16/21	N	**FRANCE outre-mer**			FRANCFORT	17/26	N	ST-PETERSB.	13/18	P	**AFRIQUE**			SEOUL	20/26	C
LIMOGES	14/22	N	CAYENNE	23/30	P	GENEVE	17/28	N	STOCKHOLM	14/24	S	ALGER	21/31	S	SINGAPOUR	27/30	P
LYON	19/31	P	FORT-DE-FR.	25/30	P	HELSINKI	12/20	N	TENERIFE	17/23	S	DAKAR	26/29	N	SYDNEY	12/16	P
MARSEILLE	21/29	N	NOUMEA	19/24	S	ISTANBUL	22/27	S	VARSOVIE	17/32	S	KINSHASA	20/27	C	TOKYO	22/27	S

Situation le 20 juillet à 0 heure TU

Prévisions pour le 22 juillet à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **ESPAGNE.** Les pompiers qui luttent contre d'importants incendies de forêt au nord-ouest de la Catalogne, à Aguilar de Segarra, attendent des renforts d'hydravions français. Un accident d'hélicoptère a fait deux morts le dimanche 19 juillet près de Gérone et le feu a déjà détruit 1700 hectares de bois.

■ **INDONÉSIE.** Au centre de Java, près de Yogyakarta, la reprise d'activité du mont Merapi a fait fuir plusieurs milliers de personnes qui habitent sur le versant sud. La dernière éruption de l'un des 127 volcans en activité du pays remonte à janvier 1997 ; en 1994, on avait dénombré une soixantaine de morts.

■ **CANADA.** Air Canada a décidé de renforcer la sécurité en dotant ses appareils d'une version améliorée du Ground Proximity Warning System, qui évalue la distance séparant l'avion du sol et déclenche une alarme.

SCIENCES

Comment le fœtus se protège du système immunitaire de sa mère

Présente sur certaines cellules du placenta, la protéine HLA-G empêche les défenses immunitaires de la mère d'attaquer son enfant durant toute la grossesse. La compréhension de son rôle pourrait faciliter les transplantations d'organes et aider à lutter contre le cancer

ELLE S'APPELLE HLA-G et semble promise à un bel avenir. Inconnue il y a seulement vingt ans, cette petite molécule est en passe de livrer la clé d'un des plus beaux mystères de la biologie : la tolérance immunitaire dont la mère fait preuve à l'égard de son foetus durant les neuf mois de la grossesse.

A mesure que l'on découvre son rôle et ses mécanismes d'action, HLA-G ouvre également de nouvelles espérances médicales, tant pour la transplantation d'organes qu'en cancérologie. Des perspectives suffisamment prometteuses pour avoir donné lieu, les 6 et 7 juillet à Paris, à la première conférence internationale consacrée à cette protéine vedette.

HLA-G ? Pour les immunologistes, son nom même signe son appartenance. Découvert dans les années 50 par le biologiste Jean Dausset (Prix Nobel de médecine 1980), le « système HLA » (pour Human Leucocyte Antigens) constitue en quelque sorte l'état-major du système immunitaire humain. En permettant à l'organisme de reconnaître le « soi » et le « non-soi », *c'est lui qui commande* l'ensemble des armées de cellules spécialisées, lymphocytes ou macrophages, chargées de combattre les agents infectieux qui nous attaquent en permanence.

De la même façon que les groupes sanguins contrôlent la spécificité de nos globules rouges, le système HLA commande la présence, sur toutes les cellules de notre corps, d'une batterie de protéines qui nous distinguent les uns des autres. Ces marqueurs biologiques, connus sous le nom générique de « complexe majeur d'histocompatibilité », existent chez la plupart des espèces animales supérieures. Chez l'homme, ils sont codés par un groupe de gènes situés sur le chromosome 6. Les plus importants d'entre eux, HLA-A, HLA-B, HLA-C et HLA-D, sont extrêmement polymorphes : leur structure biochimique varie considérablement d'un individu à un autre. A l'exception des vrais jumeaux, chacun possède ainsi à la surface de ses cellules un jeu de protéines HLA qui lui est propre. Et chacun, à moins que la médecine muselle ses défenses immunitaires, rejettera toute greffe d'organes présentant des molécules HLA différentes.

Dans ce contexte, la grossesse constitue une énigme. Pourquoi, pendant neuf mois, la mère tolère-t-elle son foetus, alors que celui-ci porte des protéines HLA pour moitié *héritées de son père*, donc considérées comme étrangères par le corps maternel ? Le phénomène semble d'autant plus étrange qu'il ne s'exerce que durant la stricte période de la gestation : si on transplante le tissu ou l'organe d'un enfant à sa mère, il est immédiatement rejeté. Pour quelle raison le foetus, greffe miraculeusement réussie, déjoue-t-il les défenses de sa mère ? Depuis 1953, date à laquelle le chercheur anglais Peter Medawar (Prix Nobel de médecine 1960 pour ses travaux sur la tolérance immunitaire) *a formulé ce paradoxe, sa résolution* se faisait attendre.

On le sait désormais, la réponse provient pour partie du placenta, et pour partie de la molécule HLA-G. Dans le placenta, qui relie le petit d'homme à la paroi utérine tout en le protégeant des agressions extérieures, une seule couche de cellules foetales se trouve en contact direct avec le sang de la mère, et donc avec son système immunitaire. Or, fait remarquable, la surface de ce tissu (appelé trophoblaste) est dépourvue des protéines HLA qui signaleraient son identité génétique. A l'exception d'une seule : HLA-G. Une molécule qu'on ne retrouve précisément, en temps normal, sur aucune autre cellule de l'organisme...

« Du fait de cette spécificité, du fait également que cette molécule est exprimée dès les premiers jours suivant la fécondation, on soupçonne depuis une dizaine d'années la molécule HLA-G de jouer un rôle crucial dans la tolérance immunitaire fœto-maternelle », explique Edgardo Carosella, directeur du service de recherches en hémato-immunologie de l'hôpital Saint-Louis (Paris). Tout récemment, le soupçon est devenu certitude. En grande partie grâce aux recherches menées par son équipe, en collaboration avec le Centre d'étude du polymorphisme humain (CEPH) que préside Jean Dausset.

En temps normal, les défenses immunitaires déployées contre un tissu étranger mettent en jeu deux types de cellules. Les premières, les lymphocytes T cytotoxiques, sont capables de distinguer le « soi » du « non-soi » à partir du moment où elles peuvent « lire » à la surface des cellules les protéines d'histocompatibilité HLA-A, B, C ou D (dites molécules HLA « classiques »). Les cellules du trophoblaste ne portant aucune de ces protéines, les lymphocytes T maternels ne les attaquent pas.

La deuxième ligne de défense immunitaire de la mère s'appuie sur une autre catégorie de combattants, les cellules NK (pour *Natural Killer* : tueuse naturelle). Ces cellules ne distinguent pas le « soi » du « non-soi », mais détruisent toute cellule ne portant pas de protéines HLA « classiques » à leur surface. Pourquoi, alors, ne s'attaquent-elles pas aux cellules du trophoblaste ? Précisément parce que les protéines HLA-G, seules présentes sur ces cellules, les en empêchent. *« Nous avons reproduit au laboratoire le modèle de cette tolérance, en cultivant une lignée de cellules humaines dépourvue de marqueurs HLA. Celles-ci, mises en présence de cellules NK, sont rapidement détruites. Mais si on les manipule génétiquement de manière qu'elles expriment la protéine HLA-G, elles deviennent résistantes à l'attaque des cellules NK »*, explique Edgardo Carosella.

Loin de diriger le système immunitaire contre le fœtus, la protéine HLA-G détourne donc les défenses maternelles en sa faveur. Sans elle, cette cohabitation utérine se prolongerait-elle neuf mois durant ? De récents travaux, *menés par une équipe* japonaise, ont en tout cas montré que certaines pathologies de la grossesse, comme les fausses couches à répétition ou la prééclampsie (caractérisée par une hypertension artérielle et la présence de protéines dans les urines), peuvent être liées à une moindre présence de HLA-G sur les cellules trophoblastiques. Rien n'interdit alors de penser que la mise au silence de cette molécule participe, quand le temps en est naturellement venu, au déclenchement de la naissance.

Catherine Vincent

HLA-G, la molécule qui stoppe les cellules tueuses

Cas 1	Cas 2	Cas 3
CELLULE NK (TUEUSE NATURELLE)	CELLULE NK	CELLULE NK
SIGNAL DE LYSE	INHIBITION DE LA LYSE / MOLECULE HLA-G	SIGNAL DE LYSE / ANTICORPS ANTI-HLA-G / HLA-G
CELLULE HUMAINE K 562 EN CULTURE	CELLULE K 562 MODIFIÉE	CELLULE K 562 MODIFIÉE
DESTRUCTION	TOLERANCE	DESTRUCTION

Infographie : Le Monde • Source : La Recherche

Cas 1 : à l'état normal, les cellules humaines K562 n'expriment aucune protéine du système d'histocompatibilité HLA à leur surface. Mises en culture, elles sont donc détruites par les molécules NK (tueuses naturelles), qui les reconnaissent comme étrangères. **Cas 2** : génétiquement modifiées de manière à exprimer la protéine HLA-G, les cellules K562 sont protégées de la destruction. **Cas 3** : si l'on ajoute aux cellules K562 modifiées un anticorps bloquant HLA-G, les cellules NK peuvent à nouveau exercer leur action. C'est donc bien cette molécule qui est responsable de la tolérance immunitaire. Cela ouvre peut-être une nouvelle piste thérapeutique en cancérologie, puisque certaines cellules tumorales semblent tolérées par l'organisme grâce à leurs protéines HLA-G.

La protéine HLA-G, molécule-clé de la lutte contre le cancer et des greffes d'organes

Molécule-clé de la tolérance fœto-maternelle, HLA-G pourrait-elle favoriser l'acceptation par le corps humain des xénogreffes, ces transplantations d'organes animaux que nous promet la médecine de demain ? C'est ce que tente de vérifier une équipe américaine de la Harvard University (Cambridge). Avec des résultats prometteurs, puisque des cellules de porc, génétiquement manipulées pour exprimer la protéine HLA-G, semblent résister *in vitro* à l'attaque des cellules NK humaines.

Autre piste, celle de la cancérologie. *L'équipe* d'Edgardo Carosella vient en effet de le vérifier sur des tumeurs de la peau. Comme le fœtus, les cellules cancéreuses utilisent le bouclier HLA-G pour échapper à l'immunosurveillance de leur hôte. Publiés dans la revue américaine *Proceedings of the National Academy of Sciences* (datée d'avril 1998), ces travaux pourraient ainsi permettre, en diminuant l'action

« L'Atalante » découvre une chaîne de monts sous-marins en Polynésie

UNE CHAÎNE DE MONTAGNE VIEILLE DE 35 MILLIONS d'années a été découverte au sud des îles Sous-le-Vent par *L'Atalante*, un des navires océanographiques de l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer), vient de révéler à Papeete Alain Bonneville, professeur à l'université française du Pacifique. Cette série de monts a été découverte à l'occasion du programme « Zepolyf », qui a pour objectif de cartographier les fonds sous-marins de la zone économique exclusive de Polynésie (5 millions de km²), afin de déterminer son potentiel biologique et minéral.
110 000 km² ont ainsi été explorés aux îles Sous-le-Vent, avec une précision de 2 cm pour 1 000 m de fonds. D'anciennes îles hautes devenues atolls, puis guyots (volcans sous-marins) au fil du temps, ont été ainsi localisées. *Un dragage des sommets de cette chaîne a même permis de constater qu'ils* étaient recouverts *« d'encroûtements métallifères riches en cobalt, fer, nickel et cuivre »*. Ces « gisements » sont d'ailleurs *« plus riches en cobalt et plus accessibles que les nodules métalliques déjà trouvés dans la région et qui représentent* [pour demain peut-être] *une* [importante] *ressource économique »*. Cette chaîne de monts sous-marins a été baptisée *« chaîne des monts Tarava »* ou *« les monts qui s'étendent »*, à la suite d'un concours entre toutes les classes de 6e des neuf collèges des Iles-sous-le-vent.

DÉPÊCHES

■ **ARCHÉOLOGIE : un ensemble de sépultures** datant d'environ 2 000 ans a été *mis au jour, au nord* de la Thaïlande, dans le cadre d'une mission d'archéologie franco-thaïlandaise. Tombes d'adultes, de jeunes enfants et, plus rare encore, de nouveau-nés, le tout accompagné de parures, d'instruments en fer et de vases en céramique. La découverte est d'autant plus importante que la préservation de ces vestiges est excellente. *Ils pourraient* jeter une lumière nouvelle sur la fin des âges des métaux, époque à laquelle s'accentuent dans cette région du monde les contacts avec l'Inde.

■ **SPATIAL : l'Europe pourrait jouer un** *« rôle significatif »* dans le développement d'un nouveau télescope spatial, estime Roger Bonnet, le directeur du programme scientifique de l'Agence spatiale européenne (ESA). Cet instrument de plus de quatre mètres de diamètre, le Next Generation Space Telescope (NGST), proposé par la NASA pour assurer la succession du télescope spatial Hubble, devrait permettre de remonter aux toutes premières origines de l'univers. La NASA souhaite que son développement démarre officiellement en 2003. Un lancement est prévu en 2007.

■ ***ASTRONOMIE : une équipe*** franco-suisse travaillant à l'observatoire de Haute-Provence vient de découvrir une nouvelle planète extrasolaire tournant autour de l'étoile 14 Herculis, située à 60 années-lumière de la Terre. Trois fois plus massif que Jupiter, cet astre se distingue par une période de rotation de *4,4 années, soit* la plus longue révolution des « exoplanètes » déjà recensées. Les recherches de ces astronomes ont également confirmé l'existence d'une autre planète, récemment découverte par une équipe américaine autour de l'étoile Gliese 876, située à 15 années-lumière du système solaire.

L'ÉTÉ FESTIVAL

« Etre nature »... Est-ce un impératif qui suppose d'aller à la campagne ? Pas nécessairement. C'est le titre d'une exposition que propose, à Paris, tout l'été, la Fondation Cartier. Que peuvent les arts face à la nature ? Très ancienne question à laquelle se sont mesurés les artistes, les plus modestes comme les plus grands. Les paysagistes de toutes nations et de toutes époques s'y sont épuisés. Convaincus de la difficulté probablement insurmontable des motifs qu'ils se donnaient, ils les ont affrontés cependant. On ne les suit plus guère aujourd'hui, à en juger d'après les artistes réunis dans « Etre nature ». Ce qui ne signifie ni qu'ils soient égalés, ni que la nature se laisse désormais mettre en œuvre avec plus de docilité. Sa représentation demeure si périlleuse que la plupart de ceux qui s'y essaient choisissent la plus directe des méthodes, la plus simple à penser, l'imitation poussée jusqu'au mimétisme.
En musique, tandis que les dunes du Cotentin, près de Cherbourg, bougent sur des rythmes techno, le Festival international de musique baroque de Beaune prend résolument des couleurs méridionales, pas seulement parce que le soleil est revenu, mais parce que la Naples fervente et truculente, mystique et colorée du Seicento a eu les honneurs de la basilique Notre-Dame.

L'impossible imitation de la nature

Paris/Art. Les paysagistes d'hier se sont épuisés face à cette question. Les réponses contemporaines ne sont pas plus satisfaisantes

ÊTRE NATURE, Fondation Cartier, 261, boulevard Raspail, Paris 14e. Mº Raspail. Tous les jours, sauf lundi, de 12 heures à 20 heures. Tél. : 01-42-18-56-51. Jusqu'au 20 septembre.

Très ancienne question : que peuvent les arts face à la nature ? Sa variété, ses inventions incessantes, son immensité ne se laissent pas aisément inscrire dans le rectangle d'une toile ou d'une photographie. Les paysagistes de toutes nations et de toutes époques s'y sont épuisés. Convaincus de la difficulté probablement insurmontable des motifs qu'ils se donnaient, ils les ont affrontés cependant. Dürer s'est mesuré à une touffe d'herbe, Cézanne à une branche de pin, l'un et l'autre aux éboulis et à une fente dans la pierre. Ce ne sont que des exemples.

On ne les suit plus guère aujourd'hui, à en juger d'après les artistes réunis sous le titre – impératif ? – « Etre nature », ce qui ne signifie ni qu'ils soient égalés, ni que la nature se laisse désormais mettre en œuvre avec plus de docilité. Sa représentation demeure si périlleuse que la plupart de ceux qui s'y essaient choisissent la plus directe des méthodes, la plus simple à penser, non point la plus simple à accomplir, l'imitation poussée jusqu'au mimétisme. Mais cette imitation n'emploie ni le crayon, ni la couleur, ni le papier, ni la toile. Elle néglige l'hypothèse graphique et picturale.

DEVOIR DE FIDÉLITÉ

Patrick Blanc compose des murs végétaux où mousses et plantes poussent à la verticale, moyennant de l'humidité et de la lumière. Il en faut à Olaf Nicolai pour que plantes grasses et bizarres croissent sur de gros blocs de lave sombre. Tim Hawkinson fabrique avec des rognures d'ongles et des cheveux – matériaux très naturels – de fausses plumes et un faux squelette d'oiseau extrêmement bien imité. Yukio Nakagawa compresse des tulipes, des œillets, des éphémères de Virginie et des choux, puis il photographie ces masses végétales devenues semblables à de la viande ou de la pierre. Vita Celmins trompe l'œil : ayant choisi un caillou, elle en fait tirer le double en bronze et le peint de sorte qu'il finisse semblable à l'original. Marc Couturier fait de même avec l'écorce d'un avocat. A croire que la nature ne supporte aucun écart et qu'elle impose comme un devoir de lui être irréprochablement fidèle. L'activité artistique, ainsi comprise, tient de la paraphrase et ne laisse à admirer – à supposer qu'elle soit admirable – que l'habileté méthodique du procédé. L'exposition tout entière obéit à ce principe. Aussi s'intitule-t-elle justement « Etre nature », et non « Voir la nature », puisque la fusion est son idéal. Il est atteint quand l'œuvre s'obtient en intervenant le moins possible. Tunga anesthésie et tresse deux longs serpents, puis photographie le résultat, qui intéresse moins que n'intéresserait l'image de leur réveil. Hubert Duprat présente à nouveau ses désormais célèbres larves de trichoptères qui bâtissent pour lui, d'instinct, des étuis où s'abriter avec les éléments qu'il dépose à cet effet dans l'aquarium. Ces travailleuses habitent ainsi dans des fourreaux mérovingiens d'or et de pierreries. Huang Yong Ping met en scène la réalité et son double : dans un vivarium, il place des bronzes japonais en forme de dragons, de crapauds et de tortues, avant d'y introduire d'authentiques tortues et de non moins authentiques serpents, peut-être venimeux.

Le résultat est évidemment très plaisant et la visite recommandée. On peut attendre sans ennui que l'un de ces reptiles, artiste à son insu, pointe sa tête hors d'une coupe ou d'un brûle-parfum zoomorphe.

Les tiges de palmier calcinées de Frans Krajcberg ne manquent pas d'une certaine grandeur tragique, symboles de l'Amazonie ravagée par les hommes. Les branches revêtues de plaquettes d'os de Duprat, les dessins sur feuilles d'arbres d'Ana Mendieta, la sphère de branches de chêne qu'Andy Goldworthy est parvenu à assembler sont autant d'objets séduisants – où s'illustre là encore le savoir-faire de l'auteur. Soupçon de paradoxe pourtant : ces œuvres, où se déclare la soumission au motif, où la nature se montre à nu, sont aussi celles où l'intervention de l'artiste, à force de se dissimuler, devient obsédante.

Tout dénonce l'artifice de mimétisme, à commencer par son succès. De vraies plantes, de vrais reptiles ? Sans doute, mais dans un musée, dans ses salles à l'austère majesté géométrique. Les règnes animal et végétal ? Assurément, mais par morceaux choisis et morceaux de bravoure, métonymie, citations joliment enchâssées dans le bâtiment contemporain. La nature ? Si l'on veut. Mais bien plus son regret, la distance qui en sépare, distance de la contemplation et distance de la mise en scène. L'exposition est remarquable en ce sens : moins par ce qu'elle contient que par ce qu'elle sous-entend un écart qui ne peut être comblé, qui ne le fut jamais, pas même par Dürer, pas même par Cézanne. Pas même aujourd'hui.

Philippe Dagen

De si beaux insectes

LA PART la plus spectaculaire de l'exposition est aussi celle où la part de la création artistique se dérobe le plus complètement : il s'agit d'une admirable collection entomologique. Elle est la propriété de Jacques Kerchache, plus connu pour ses collections d'oeuvres et d'objets primitifs. Elle se compose, dans la forme de sa présentation actuelle, de boîtes, chacune consacrée à un insecte, dont se trouvent épinglés sur un fond blanc plusieurs exemplaires naturalisés. Plus les insectes sont rares, de grande taille, d'extravagante apparence, plus la boîte a de charme.

Or ceux qui attirent Jacques Kerchache se distinguent, pour la plupart, par leur gigantisme, leurs terribles carapaces, leurs mandibules velues, leurs cornes recourbées ou dentelées, leurs membres annelés, leurs antennes, les pointes qui hérissent leurs corps, leurs couleurs et leur éclat. Aucune légende n'enseigne au visiteur peu féru d'entomologie le nom commun, la désignation savante et la provenance de ces créatures exquises ou abominables. Le propos n'est en effet nullement savant, mais de jubilation esthétique. Il est de surprendre, d'effarer, de faire peur et de faire rêver, de séduire l'oeil par les nuances du papillon, d'en appeler à l'imagination en lui offrant des scarabées mieux armés que des rhinocéros et des mantes plus inquiétantes que des vampires. « *Mon parcours critique,* écrit Kerchache, *n'est pas celui d'un scientifique ou d'un collectionneur, mais celui d'un amateur d'art, dont le vocabulaire de signes s'est forgé et s'est renforcé à travers toutes les cultures et toutes les époques sans discrimination. Je regarde un insecte comme l'oeuvre d'un artiste à part entière, porteur d'une identité qui lui est propre.* » L'artiste, ici, se nomme Nature, à moins que l'on préfère le nommer Dieu.

La réussite visuelle est entière : on se promène le long de ses vitrines avec le plaisir de l'ignorant qui reçoit une révélation. Les insectes sont splendides, leur présentation parfaite. Reviennent en mémoire des visions de cabinets de curiosités à la Renaissance et le souvenir des récits des voyageurs et des savants explorateurs qui ont dessiné, jadis, les animaux étranges qu'ils découvraient dans les jungles et les montagnes. On ne saurait se refuser un si grand plaisir. Mais il ne faut pas oublier néanmoins qu'un sujet se substitue à un autre, qu'il ne s'agit plus de se demander ce que les arts peuvent faire de la nature, mais des façons imprévues qu'a la nature de faire de l'art – selon notre regard, du moins.

Ph. D.

Exil, l'esthétique techno dans les dunes du Cotentin

Tourlaville/Musique. L'Electronic Dance Festival, un air de liberté

EXIL, Electronic Dance Festival, Tourlaville (Manche), les 18 et 19 juillet.

TOURLAVILLE
de notre envoyée spéciale

De samedi à 16 h 56 à dimanche à 12 h 22, la fine fleur des musiques électroniques a occupé la plage de Tourlaville, à quelques kilomètres de Cherbourg. C'est la durée exacte d'Exil (Electronic Dance Festival), rendez-vous techno associant cinq scènes spécialisées (house, crossover, jungle, hard core...). Pour sa première édition, les 18 et 19 juillet, Exil aura mis en scène environ quatre-vingts DJ au rythme des marées, devant un public pacifique (5 000 entrées, vingt ans de moyenne d'âge). Concentré sur une esthétique de la nature et de la liberté, Exil est installé sur la presqu'île du Cotentin, dans un superbe vallonnement de dunes herbeuses, d'où l'on aperçoit les fortifications de Cherbourg.

Cette manière de désenclaver la techno bat en brèche l'idée qu'entre la *rave* sauvage en champ profond et le Palais des congrès sous haute surveillance, il n'y aurait pas de salut pour les musiques électroniques. Sans *tasting* (action d'organismes tels que Médecins sans frontières qui testent à l'entrée les différentes qualités d'ectasy), sans sécurité abusive, Exil a puisé dans les ressorts psychédéliques du mouvement techno : T-shirts à la manière des mantras tibétains, *tchai* (thé) bu accroupi sous des tentes rachetées à l'armée... En visite de courtoisie aux Francofolies de La Rochelle le 14 juillet, la ministre de la culture, Catherine Trautmann, avait annoncé la publication imminente avec le ministère de l'intérieur d'une circulaire précisant les conditions d'organisation des *raves* à l'usage des autorités locales, toujours réticentes. Mme Trautmann rejoint ainsi sa base, souvent moins craintive : Exil a été coproduit par une scène nationale, le Théâtre de Cherbourg, et une société de production de spectacles, 1er Rang.

Depuis sept ans, Annette Breuil dirige le Théâtre de Cherbourg, salle à l'italienne de 500 places, peu propice à l'intrusion des musiques actuelles. Rennaise, proche des militants alternatifs de la salle Ubu et des Transmusicales de Rennes, elle milite pour la pluridisciplinarité des scènes nationales, trop vouées au théâtre et souvent coupées des publics jeunes. Magali Rossignol-Colling, directrice de 1er Rang, cherchait une idée après l'arrêt du festival de Caen en 1995. « *Organiser un festival techno n'a été possible que grâce au soutien très actif du préfet de la Manche, Victor Convert, ancien préfet du Cher où se déroule le Printemps de Bourges,* explique-t-elle. *Il ne craignait donc pas les raves, il était habitué.* » Avec un petit budget (1,8 million de francs), deux programmateurs aguerris, Manu Baron, directeur de L'Aéronef de Lille, et Mathieu Guerre-Berthelot, *raver* originaire de Brest, Exil prend forme.

Beau spectacle que celui des chapiteaux de cirque à l'ancienne plantés dans les dunes, habités par une technologie débordante et créative. Pas de temps morts, du souffle : les DJ (français, américains, allemands, anglais, finlandais...) jouent des machines qui font danser. DJ Q, magicien anglais des rythmiques croisées, croise le Français Fred Galliano, hébergé par les labels F Com et Soma. Débarqué de Philadelphie, Josh Wink et ses dread-locks blonds prend la relève de Carl Craig, Américain sans frontières et DJ aux ruses de chat. A côté, les très politisés Anglo-Pakistanais de l'Asian Dub Fondation triturent le *qawâli* de Nusrat Fateh Ali Khan, le rock et l'électronique.

Plus loin dans les dunes, la troupe de théâtre Turbo Unit affirme, encore avec maladresse, l'émergence de la culture électronique. Des étendards d'un autre âge flottent sur des camions de pompiers vieillots, sur des remorques où sont installées des motos ou des capsules spatiales, sur des roulottes en bois surmontées d'écrans vidéo. Exil est le feu d'artifice d'une humanité ayant survécu à l'apocalypse. On branche, on débranche, on fouille dans une jungle de boutons, d'entrelacs de fils. On absorbe des boissons énergétiques qui laissent les dents bleues. Sous les chapiteaux, une nouvelle musique s'écrit, sans souci de vedettariat. La *house family* invente le culte du siècle à venir : celui des plaisirs simples.

Véronique Mortaigne

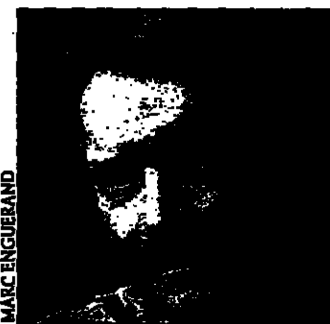
QUESTIONS À...
ANDRZEJ SEWERYN

1 Vous présentez à Avignon une lecture par onze comédiens de l'œuvre monumentale de Mickiewicz *Les Aïeux*. Est-ce une première ?

La pièce n'a jamais été montée en France et je serais heureux si notre lecture donnait à quelqu'un l'idée de la produire. Pour nous, c'est une œuvre sacrée. La Pologne n'existait pas au XIXe siècle, et c'est grâce aux Mickiewicz que la langue polonaise pouvait exister, grâce à la poésie qu'elle a pu reprendre son existence au début du XXe.

2 La pièce n'a-t-elle pas été souvent interdite ?

Ce symbole national ou patriotique était celui de la Pologne indépendante, persécutée par le pouvoir russe, de la Pologne profondément spirituelle, chrétienne. En conséquence, *Les Aïeux* n'était pas l'œuvre la plus appréciée par le pouvoir totalitaire. Après la deuxième guerre mondiale, elle n'a pu être montée qu'au prix de vives tensions avec les autorités. En 1968, elle est devenue prétexte de ce qu'on a appelé les événements de mars et a été interdite après quelques représentations.


MARC ENGUERAND

3 Est-elle parfaitement traduisible en français ?

Excusez ce slogan, mais si nous voulons vraiment faire une Europe, il faut se connaître. Et si on ne connaît pas le texte de la vision du prêtre Piotr dans *Les Aïeux*, on ne peut pas comprendre l'histoire de Pologne, ni celle de Solidarnosc, ni ce qu'étaient les insurrections contre les Russes, ou contre les Allemands. J'aimerais croire que Mickiewicz avait raison quand il a dit que les Français et les Polonais étaient des peuples toujours inquiets et toujours inquiétés, et c'est pourquoi je crois que la question de la compréhension par le public ne se pose pas. En fin de compte la pièce est extrêmement simple, elle parle du monde, raconte la coexistence du naturel et du surnaturel et il ne s'agit pas forcément de la religion. La cérémonie même des *Aïeux* est une cérémonie païenne qui nous renvoie à la Grèce antique, à la Scandinavie, à l'Orient. C'est une pièce universelle.

4 Qu'est-ce qui vous a guidé dans votre choix d'extraits ?

Avec Michel Maslowski, le traducteur, nous avons voulu présenter tous les aspects. Aussi bien la cérémonie, le romantisme presque cliché, l'aspect historico-politique, le caractère nocturne, les éléments surnaturels avec ses anges et ses esprits malfaisants, les exorcismes et l'amitié avec les Russes dans « A mes amis moscovites ».

Propos recueillis par Jean-Louis Perrier

★ *Les Aïeux*, d'Adam Mickiewicz. Fragments des parties II, IV, III. Lecture proposée par Andrzej Seweryn et Michel Maslowski. Lundi 20 juillet à 23 heures, au Verger du Palais à Avignon. Durée : 2 heures. 80 F. Tél. : 04-90-14-14-14.

HORS CHAMP

■ **ART :** le ministre autrichien de l'éducation, Elisabeth Gehrer, demande au gouvernement des Etats-Unis la restitution de deux tableaux d'Egon Schiele, *Ville morte III* et *Portrait de Wally*, saisis en janvier par le procureur de New York, à la demande de familles juives qui contestent leur propriété à la Fondation Leopold de Vienne.

■ **MUSIQUE :** la bande originale du film *Titanic* a entraîné une forte augmentation des ventes du répertoire classique – de 31 % de son chiffre d'affaires et de 23 % en volume –, en France, au cours du premier semestre 1998, selon les statistiques données par le Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP), jeudi 16 juillet, aux Francofolies de La Rochelle. – *(AFP.)*

■ **CINÉMA :** l'Académie des Oscars rendra hommage à Jeanne Moreau, le 1er octobre, lors d'une cérémonie organisée à Los Angeles en présence de nombreuses personnalités du cinéma américain et européen. Une rétrospective des principaux films tournés par l'actrice devrait également avoir lieu en octobre à Los Angeles.

Eclats de femmes et jeune homme trop sage

Avignon/ Danse. Au hasard du « off », les métamorphoses de la Japonaise Shakti, entre peep-show et danse indienne, voisinent avec une évocation de la chorégraphe Martha Graham, sorcière disparue

LA FEMME QUI DANSE AVEC LES LOUPS, de Shakti. *Le 18 juillet*, Le Funambule, 16 heures, jusqu'au 1er août. 16-18, rue Joseph-Vernet. 90 F. Tél. : 04-90-14-69-29.
***LA VIE DE MARTHA GRAHAM*, par Ronit Elkabetz. Ellen Melaver (texte). Emmanuel Pinto (mise en scène). Théâtre de la danse Golovine, le 18 juillet, 19 heures, *jusqu'au* 2 août. 1 *bis*, rue Sainte-Catherine. Tél. : 04-90-86-01-27.**
LOONY, d'Yvann Alexandre. Le *19 juillet*, 15 heures, jusqu'au 31 juillet (sauf le 23). Dans le cadre de L'Eté des hivernales. La Manutention, 4, rue Escalier-Sainte-Anne. Tél. : 04-90-82-33-12.

AVIGNON
de notre envoyée spéciale

Au hasard du « off », des surprises comme des curiosités. Commençons par deux performances de femmes. Quoi de commun entre *La Femme qui danse avec les loups*, de Shakti, et *La Vie de Martha Graham* jouée par Ronit Elkabetz ? Shakti, tout comme Martha Graham, prône une danse sexuelle, libératoire, dans laquelle la danseuse s'engage tout entière. Quand Martha Graham n'hésite pas à parler de *« vagin »*, Shakti dit : *« Il y a beaucoup de mouvements de hanches, le but essentiel étant de bouger de l'intérieur. »* Précision chirurgicale des mots à l'anglo-saxonne, sinuosités verbales à l'asiatique. Mais même longueur d'ondes. Parfum de femme entêtant. Si Graham, l'inventrice de la danse contemporaine aux Etats-Unis, sorcière adulée, ne se présente plus, qui est Shakti ?

Elle aborde la scène en string, en une sorte de performance sari/cuir, doux/dur, Orient/Occident ; corps *dévoilé sans honte*, donc sans obscénité, amour de soi, adoration d'être femme. En voilà une qui n'a pas plus peur du loup que d'elle-même. Shakti, comme son nom ne l'indique pas, est une Japonaise, initiée au bharata-natyam dès son plus jeune âge par sa mère, la première à avoir introduit la danse indienne à Kyoto, puis à Tokyo. Son père, professeur d'anglais, est également le fondateur du centre culturel Gandhi. Shakti est docteur en philosophie indienne de l'Université Columbia de New York. Elle a aussi suivi, dans la même ville, les cours de Martha Graham, ceux d'Alvin Ailey. Pur produit d'un milieu spirituel, intellectuel, l'artiste, aujourd'hui âgée d'une quarantaine d'années, dangereusement en forme, invente sa danse entre le peep-show, Papa Freud (qu'elle croque d'un coup de dent) et l'ethnologie.

Il s'en faut de peu que son strip-tease au goût de bharata-natyam ne soit une réussite. Evidemment, elle se plante. Qui trop embrasse... Mais sa sincérité retient. Sa métamorphose en femme-loup, son barbouillage rituel avec du rouge à lèvres, sans oublier l'intérieur des cuisses – on n'est pas femme pour rien –, s'il frôle parfois le ridicule (par manque de moyens aussi), possède la force réelle de ce corps aux fesses puissantes, travaillées exprès (c'est dit dans le programme) pour dominer un centre d'énergie qui se situe – on le comprend assez vite ! – entre le sacrum et le nombril. *Body art* qui trouve son fondement dans le livre de Clarissa Pinkola-Estès, *Femmes qui courent avec les loups* (Grasset, 1996, traduit de l'anglais – Etats-Unis – par Marie-France Girod).

Les fines bouches feront la moue. Certaines féministes dénonceront cette effeuilleuse planétaire. Shakti et sa VasantaMala Dance Troupe n'en sont pas moins reçues partout : au Fringe à Edinbourgh, au Lincoln Center à New York, à Sydney, à Adelaïde, à Amsterdam, à Hongkong... Question femme, pas de plus grande prêtresse de son art que Martha Graham. La pièce d'Ellen Melaver, *Martha, met en scène* la chorégraphe après qu'elle a eu une défaillance en dansant *Clytemnestre*, à près de soixante-quatorze ans ! Nuit de délire et d'alcool. Martha Graham se souvient, apostrophe son monde, crache son venin contre ceux qui voudraient qu'elle raccroche, se contentant de transmettre ses rôles aux plus jeunes. Elle, la Femme. La Danseuse. Celle qui sait. Ses danseuses n'étant, selon elle, que faire-valoir, oies blanches. Sexe, amour, mariage, elle les vit en scène, pour la scène. Le quotidien n'est que l'ombre des *sunlights*.

> Shakti aborde la scène en string, en une sorte de performance sari/cuir, doux/dur, Orient/Occident : une effeuilleuse planétaire

Névrose du complexe de la Déesse. Sur le plateau, le corps exulte, se contracte, se relâche, expulse l'air, la vie, selon la fameuse technique que Martha Graham met au point. On adore le monstre. Energie féminine ? Martha Graham se désintoxiquera, ressuscitera, triomphant, créant, encore pendant plus de vingt ans. Elle meurt à quatre-vingt-dix-sept ans ! Ronit Elkabetz, trente-trois ans, présentée comme *« une véritable star en Israël »*, a les mêmes cheveux noirs coiffés en éventail, le même maquillage outrancier, le même corps sec, ondulant. Sa beauté fait d'elle une Martha Graham très plausible. Touchante lorsqu'elle évoque le regret de l'artiste de ne pas avoir, au bout du compte, enfanté.

Ellen Melaver, l'auteur de cette pièce, *sous-estime le côté manipulateur*, séducteur, presque truqueur, de la chorégraphe. Regard trop univoque, mise en scène pauvrette. Les moments inspirés sont ceux qui s'approchent du mouvement dansé : quand la comédienne prend les mêmes poses que son modèle interprétant *Lamentation* pour les photos de Barbara Morgan, dénudant ses seins pour l'objectif d'Imogen Cunningham... Aux Hivernales d'Avignon, Yvann Alexandre, gracieux jeune homme de Montpellier, montrait sa plus récente création, *Loony*, sur fond de musique techno. Force est de constater que, face à ces deux destins de femmes, il pèse poids plume. Tout est propre, net. L'élégance à la française. Aucun excès dans ce monde gentiment sexué, allusivement lesbien. On nage dans le courant. Aucune aspérité, sauf l'espièglerie des deux danseuses : Karen Morello et Virginie Roy.

Dominique Frétard

Le mal de l'inachèvement

Avignon/Théâtre. « I Parapazzi » se réclame en vain de Gombrowicz

I PARAPAZZI, d'Yves Pagès, sur une idée originale de François Wastiaux. Mise en scène : François Wastiaux. Avec Stéfanie Constantin, Julie Denisse, Marcial Di Fonzo Bo, Yves-Noël Genod, Philippe Marteau, Agnès Sourdillon.
LYCÉE SAINT-JOSEPH, salle Franchet, Avignon. Tél. : 04-90-14-14-14. 110 F et 130 F. Durée : 1 h 50. A 15heures, jusqu'au 31 juillet, sauf le 26.

AVIGNON
de notre envoyé spécial

Rien n'est plus inquiétant qu'un rideau de théâtre qui renâcle à s'ouvrir – ou plus encore à se fermer. C'est comme si le théâtre lui-même manifestait sa résistance à ce qui doit suivre. A plusieurs reprises le rideau de *I Parapazzi* résiste comme maille d'acier entre les mains des acteurs. Il apparaît rapidement qu'il ne fait qu'exprimer le mal sournois de l'inachèvement qui ronge la mise en scène, gagne jusqu'aux projecteurs de diapositives et empêtre les comédiens. A moins qu'il ne s'agisse d'une déclinaison, particulièrement retorse, créée en direct, de l'image de la *« fenêtre ouverte »* chère à Gombrowicz.

Personne ne songerait à mêler l'auteur de *La Pornographie* avec *I Parapazzi* si le metteur en scène François Wastiaux n'avait placé son travail sous sa protection, en se réclamant de son éloge de *« l'imparfait, du fortuit, du fragmentaire »* en art. Dans son *Journal*, rappelle-t-il, Gombrowicz note : *« Je préfère du Chopin m'arrivant par bouffées d'une fenêtre ouverte que ce même Chopin joué avec force fioritures sur une estrade de concert. »* Il n'y aura donc ni estrade ni concert dans la salle Franchet du lycée Saint-Joseph d'Avignon, mais des *« bouffées »* qui émaneront d'un photographe, Xavier Yzard, dont l'itinéraire sera calqué sur celui de Raymond Depardon. Les propos tenus par le personnage suivront pas à pas ceux de l'auteur de *Reporters*.

Le titre, *I Parapazzi*, unit, sans autre nécessité que d'étonner l'oreille, les paparazzi et les rappeurs, évoquant avant tout un hebdomadaire qui fait son quotidien des images des uns et des mots des autres. Mais le très respecté Xavier Yzard se tient à distance de ce monde-là. Après avoir baigné son Leica dans les grands conflits mondiaux, son *« lieu »* à lui, désormais, *« c'est la salle d'attente »*. Et la salle d'attente – la scène – est à la fois celle de l'ANPE, du commissariat de quartier, des urgences en psychiatrie et du studio où se fait désirer le photographe. Un point de rencontre entre l'artiste, le témoin et les petites gens auxquelles il s'attache, qui tentent de se faire entendre et accepter.

La pièce aurait dû naître de ce croisement entre les drames planétaires et la misère quotidienne. Les paparazzis n'étant là que pour mémoire et pour dérision, sous la forme de deux gaffeuses vêtues de blanc, jamais lasses de flasher, ouvrant à quelques tentations burlesques qui tournent aussi court que les admirables images de *L'Homme à la caméra*, de Dziga Vertov, projetées sans autres précautions. En fin de compte, ces bouffées confuses sont bouffées par d'autres bouffées, dans un parasitage réussi au-delà de toute espérance. A un moment donné, l'un des personnages supplie qu'on le considère comme autre chose qu'une *« schizophrène logorrhéique »*. La pièce tout entière pourrait parler par sa bouche.

Jean-Louis Perrier

LA PHOTOGRAPHIE DE FRANCESCA WOODMAN

RENCONTRES INTERNATIONALES DE LA PHOTOGRAPHIE, ARLES



New York, 1979-1980
Exposition : « Rétrospective Francesca Woodman »

FRANCESCA WOODMAN
Ses études sont entrecoupées de longs séjours à Florence avec sa famille. A partir de 1972, elle s'inscrit à l'Académie Abbot d'Andover puis à la Phillips Academy où elle obtient son diplôme en 1975. Jusqu'en 1978, elle étudie les beaux-arts à l'Ecole de design de Rhode Island. Elle emménage à New York en 1979, puis s'installe en 1980 dans une résidence d'artistes à Petersborough, dans le New Hampshire. Le 19 janvier 1981, Francesca Woodman se suicide à New York. De nombreuses expositions, personnelles ou collectives, lui sont consacrées à partir de 1986. Une rétrospective de son travail a été présentée récemment à la Fondation Garnier.

Démons malicieux

Beaune/Musique. Le 16e Festival de musique baroque à l'heure de l'opéra bouffe napolitain

OPERA BUFFA NAPOLETANA Œuvres de Provenzale, Vinci, Leo. *La Cappella della Pieta de Turchini*, Antonio Florio (direction). Basilique Notre-Dame, Beaune, le 17 juillet, 21 heures. Prochains concerts : Mozart, Kraus et Rosetti, par Sandrine Piau et le Concerto Köln (le 24) ; Musique à la cour de Naples, par La Capella Reial & Hespérion XX, Jordi Savall (le 25) ; Motets de Vivaldi, par le Concerto Itali Ano (le 26). Basilique Notre-Dame (tous à 21 heures). Tél : 03-80-26-21-33. Places de 70 F à 300 F

BEAUNE
de notre envoyé spécial

Le Festival international de musique baroque de Beaune prend résolument des couleurs méridionales quand la Naples fervente et truculente, mystique et colorée du Sei*cento a les honneurs de la basilique* Notre-Dame. Pour sa première participation au rendez-vous beaunois, La Cappella della Pieta de'Turchini a proposé une double anthologie qui a pu frustrer le connaisseur – *La Colomba ferita* de Provenzale a fait l'objet d'un magnifique enregistrement de l'ensemble napolitain d'An*tonio Florio (Opus 111 OPS 30-*208/9) – mais a cependant sa pleine légitimité : l'opéra bouffe, sacré ou non, n'est souvent parvenu jusqu'à nous que par fragments. En attendant, le seul opéra complet en langue napolitaine de Leonardo Vinci, *Li Zite'n galera* (1722), que Florio et les siens vont enregistrer – et dont ils donnèrent vendredi 17 juillet deux extraits –, cette initiation à l'esprit du genre, est, mieux qu'un pis-aller, une étape nécessaire.

Commentant cette phase d'« échauffement », elle aussi servie par un maître enregistrement (OPS 30-184), Antonio Florio n'en caricature pas la singularité. Entre chromatisme savant et expérience populaire, l'école napolitaine retrouve l'expressivité, le jeu sur les sonorités, le goût de l'onomatopée du premier XVIe siècle. Le thème de la *caccia*, présent dès le début de *La Colomba ferita* – ici, le gibier disputé entre l'ange et le démon n'est autre que la malheureuse Santa Rosalia –, l'irrésistible *concertato* (numéro d'ensemble placé en conclusion d'un acte) *Fa l'aulluorgio ammenare*, de Leonardo Leo, disent la parenté étroite avec la *villanella* des siècles précédents.

MYSTICISME CHARNEL

L'audace de l'argument religieux – Baudoin, soupirant de Rosalie, se plaint de ce que le Christ soit son amant et la Vierge Marie, belle-mère abusive, jalouse de la jeune femme – doit moins à la provocation qu'à ce mysticisme charnel d'une sensualité exacerbée qui *éclate au dernier acte : « è bambina la fede, è latte il sangue »* (la foi est enfant, le sang est lait), quand Jésus épouse Rosalie. Reste cependant un sens inné de la parodie, qui conduit Provenzale à se citer lui-même pour un madrigal massacré par deux protagonistes, du jeu théâtral – d'où la confrontation dès le prologue entre *Amour profane et une triade édi*fiante : Persévérance, Pénitence et Amour divin –, et que la sévérité ne contamine jamais.

Excellemment servi par un plateau de chanteurs qui jouent avec un engagement enthousiasmant des démons malicieux et des anges malins, des bègues amoureux de vieilles *harpies, ce programme napolitain* a transporté un public ébloui, rarement convié à une telle fête récréative. Une demi-heure de rappels – dont un hilarant duo de *La Finta Cameriera*, de Latilla. Beaune semble prête à accueillir l'opéra bouffe napolitain avec plus d'enthousiasme que l'*Admeto* de Haendel, donné le lendemain dans la Cour des Hospices. En petite forme, les Talens lyriques n'ont guère investi une partition pourtant faite pour motiver Christophe Rousset. Le plateau vocal, pour le moins inégal et d'un engagement dramatique contrasté, les coupes, rares mais mal justifiées, ont déçu. Le programme consacré par l'ensemble A Sei Voci à Josquin Desprez – et qui reprend celui d'un de ses plus beaux disques (Astrée-Auvidis E 8612) – a renoué dimanche avec le niveau d'excellence qui fait la signature de Beaune.

Philippe-Jean Catinchi

La communauté kabyle s'est réunie au Zénith en mémoire de son héros, Lounès Matoub

L'émotion et la solennité ont caractérisé cet hommage au chanteur symbole, assassiné en Algérie

Des artistes et des personnalités se sont succédé samedi soir 18 juillet sur la scène du Zénith à Paris *dans un hommage au chantre de l'identité* kabyle, assassiné, jeudi 25 juin, en Algérie. Dans une salle surchauffée et surpeuplée, la communauté kabyle a communié *à la mémoire de son* héros, de son *Rebelle*, comme il le disait en titre du livre-témoignage qui vient d'être réédité aux éditions Stock.

HOMMAGE À LOUNÈS MATOUB, le Zénith, Paris, le 18 juillet.

Comment rendre hommage à un chanteur « symbole » sans tomber dans les excès idolâtres ? Quand, enchâssées dans le coeur, la douleur et la rage restent encore trop violentes, trois semaines après son assassinat (*Le Monde* du 27 juin). L'émotion vive, on le sait, se tempère difficilement de nuances et de retenue. Samedi *18 juillet*, dans un Zénith surchauffé et surpeuplé, la communauté kabyle a communié à la mémoire de son héros, Lounès Matoub, fauché par des balles, jeudi 25 juin, sur une route à quelques kilomètres de Tizi Ouzou, capitale de la Kabylie. Un public familial, se reconnaissant, toutes générations confondues, dans les chanteurs, les témoignages, les messages au lyrisme parfois excessif (*« Pour un Matoub tombé, dix autres, cent autres vont voir le jour »* entendra-t-on, par exemple), qui se sont succédé pendant près de cinq heures.

Des mots rappelant la lutte menée par Lounès Matoub durant toute sa vie. Un combat pour la culture et la langue kabyles, pour une Algérie laïque et pluriculturelle, *« un combat contre un monstre à deux têtes, l'intégrisme assassin et le pouvoir qui l'a engendré »* dit sur scène Malika Matoub, la sœur de Lounès Matoub. Reprenant les mots de son frère, elle harangue la foule : *« Je vous exhorte à la résistance et à la rébellion. »* Dès les premières minutes, le ton est ainsi donné. La soirée oscillera sans cesse entre concert-hommage et meeting pour les causes qui animaient le *chanteur militant*. Différentes personnalités viennent sur le plateau, encadré par des écrans où défilent les diapositives représentant Matoub. Au-dessus est accrochée sa photographie, avec cette légende : « L'Algérie de Matoub vaincra. »

COMME GARCIA LORCA

Activiste politique dans ses chansons, Lounès Matoub était aussi un poète. Cette dimension essentielle du personnage, André Glucksmann la souligne, rapprochant sa mort de celle de Federico Garcia Lorca, *« tué par les fascistes espagnols »*. Bernard-Henri Lévy évoque également, dans *« la cohorte des poètes assassinés »*, Max Jacob et Robert Desnos. Il appelle lui aussi à *« la reconnaissance de la véritable identité algérienne »*, demandant au passage l'abrogation de la loi (*« scélérate »*) sur la généralisation de la langue arabe dans la vie publique en Algérie. Daniel Prévost lit un poème de Lounès Matoub (*L'Horizon prospère*), la présentatrice de la soirée lit des messages de sympathie, dont ceux de Smaïn et de Danielle Mitterrand, qui, en 1994, remettait le Prix de la Mémoire à Lounès Matoub. Entre les louanges et les slogans, le témoignage bouleversant de la mère du chanteur.

Il y a aussi bien sûr de la musique et des chants ce soir-là au Zénith, loué à prix d'ami par son directeur, d'après les organisateurs. Les premières notes sont *celles des musiciens de Matoub*. Sur le devant de la scène, le tabouret et le mandole avec lequel il s'accompagnait. Chacun de ses récitals commençait ainsi. Agés de cinq à quinze ans, les enfants de la chorale Arc-en-ciel de Bagnolet, vêtus de costumes traditionnels, ont été mis à contribution pour rendre hommage au poète disparu. La voix brisée par les larmes, une jeune fille interprète *a cappella* une chanson qu'elle a composée pour lui, une autre déclame un poème.

Après Zahir, jeune chanteur de chaâbi, vient Baaziz, le seul artiste arabophone du programme. Il interprète son titre fétiche, *Moi j'm'en fous*, une adaptation d'*Hexagone* de Renaud, avec lequel il se tailla un joli succès en Algérie. Baaziz porte le tee-shirt qu'arborent nombre de spectateurs dans la salle. On peut y lire : « Nous sommes tous des Matoub. »

D'après Belkacem Tatem, coordinateur de l'opération et Malika Matoub, les artistes arabophones ne se sont pas bousculés, après l'appel annonçant la manifestation, lancé, *via* Beur FM, la radio communautaire. Cheb Mami et Khaled, qui l'un et l'autres évoquèrent la mémoire de Lounès Matoub lors de leurs récents concerts, seraient peut-être venus, mais ils n'étaient pas disponibles. Pour Idir, l'un des chanteurs les plus populaires de la chanson kabyle et initiateur de cet hommage, *conçu aussi, précise-t-il, « pour aider financièrement la famille de Matoub, notamment sa mère, dont il était le fils unique »*, le raï aurait peut-être été incongru dans ce rassemblement, somme toute assez solennel, d'autant que *« le côté festif de cette musique prend souvent le pas sur la conscience politique »*.

Après Lounis Aït Menguellet, dont le climat apaisé des chansons contraste avec la présence enflammée de Malika Domrane, fulgurante pasionaria (*Je m'appelle liberté, et je refuse d'obéir !*), après Takfarinas, *les mots brouillés par* l'émotion quand il reprend des titres du défunt, Idir est la dernière star à monter sur scène. La soirée s'achève sur la voix de Lounès Matoub, lisant la longue et virulente *Lettre ouverte* contenue dans son dernier album (Blue Silver/Virgin). Enfin, une chorale interprète la version détournée de l'hymne national algérien faite par le chanteur rebelle (*... Notre identité est frappée, moisie, rouillée/On a repeint l'Algérie de religion et d'arabe/ Et de trahison, de trahison, de trahison !...*). *« C'est pour cette chanson qu'on l'a tué »*, affirme une spectatrice. Plus loin, dans les travées, un homme d'une cinquantaine d'années chante. Figé, le poing levé.

Patrick Labesse

Terry Callier, le triomphe tardif d'un incompris de l'Amérique

TERRY CALLIER, New Morning, Paris. Le 18 juillet.

Il est plus de 23 heures et le public du New Morning, debout, chavire de bonheur. On frappe des mains, on gesticule et on pousse des *« ooh o-o-oh-oh »* de plaisir dans la salle parisienne. Sur scène, un griot à la barbichette grisonnante et portant un tee-shirt en mémoire de Miles Davis assène, armé d'une rustique guitare sèche, un rhythm'n'blues redoutable.

L'homme s'appelle Terry Callier, et peu de critiques pouvaient citer *son nom Il y a quelques mois en*core. La chanson s'intitule *I Don't Want To See Myself (Without You)*, et elle a l'évidence d'un standard inoubliable des années 60, bien qu'elle n'ait été déterrée qu'au début de cette décennie. Avec le succès que rencontre son album *Time Peace* (Verve/Polygram), paru en février, Terry Callier prend une revanche pacifique sur les sourds de l'industrie américaine du disque en brisant plus de trente années d'anonymat. Le premier essai de ce *folksinger* noir de Chicago, *The New Folk Sound of Terry Callier*, a été en effet publié en 1966 chez Prestige, l'un des labels historiques du jazz. En fait, il avait été enregistré en 1964, mais entre-temps le producteur avait disparu avec les bandes dans une tribu indienne du Nouveau-Mexique.

Terry Callier grave ensuite trois disques pour la marque Cadet – qui se débarrasse de lui en 1976 – et deux pour Elektra. Tous finissent par atterrir dans les bacs de soldes. Introuvables, ils font aujourd'hui l'objet d'une procédure express de réédition. Pendant les années 80, le *loser* travaille comme programmeur informatique au National Opinion Research Center de Chicago pour élever dignement sa fille.

PUISSANCE ET SÉRÉNITÉ

Grâce à quelques DJ de l'acid-jazz londonien qui l'élèvent au rang d'artiste-culte, ses chansons sortent des oubliettes au début des années 90. Une fois de plus, après le précédent historique des *bluesmen*, la Grande-Bretagne *console un incompris* de l'Amérique. Celui-ci témoigne de ce que les Noirs américains peuvent produire de plus sensible aujourd'hui, en marge du rap et de la soupe new soul. Terry Callier tente de faire cohabiter harmonieusement ses amours, le folk, supposé poussiéreux et moribond depuis la mort de Woody Guthrie, le jazz, et la soul music, en lui redonnant son sens originel de « musique de l'âme ».

Entouré de six musiciens, le vétéran, les yeux mi-clos, rayonne de puissance et de sérénité en concert et laisse toutes ses chances à la musique comme spectacle vivant. Les premiers titres – *Keep Your Heart Right, Lazarus Man* – sont représentatifs de son art : une voix fragile et sensuelle de baryton chante une complainte sur des arpèges. Et puis, un piano Fender Rhodes apporte une couleur soul, une guitare électrique dessine des arabesques jazzy, un saxophone en apesanteur fait souffler un vent de fureur coltranienne. Derrière, basse et batterie caressent les contretemps pendant qu'un percussionniste agite un bâton de pluie. Les chorus improvisés se succèdent. Ce pourrait être compliqué et ennuyeux. C'est limpide et enivrant.

« Ooh o-o-oh-oh ». Le New Morning continue de chanter le final de *I Don't Want To See Myself (Without You)*. Terry Callier réapparaît et reprend les trois accords de ce tube inconnu, en rythme avec les poitrines. Après deux rappels et deux heures vingt de communion avec *ses nouveaux fans français, il* salue avec retenue. Tardif, son triomphe sera aussi modeste.

Bruno Lesprit

SORTIR

PARIS

Paris, Quartier d'été
C'est le grand rendez-vous parisien de l'été. Dans la capitale, où les spectacles de qualité manquent souvent cruellement, Paris, Quartier d'été propose de la danse, de la musique, du théâtre et des promenades qui permettent de se livrer à un jeu de piste culturel et insolite à travers la ville (à des tarifs très raisonnables, quand ce n'est pas gratuit). Dès ce lundi, quatre rendez-vous figurent au programme de cette 9[e] édition. Dans la cour d'Orléans du Palais-Royal, Jean-Claude Gallotta a réuni un groupe de huit danseurs et les a intégrés à son Groupe Emile Dubois pour un *Songe d'une rue d'été*, qui voit la forêt shakespearienne se superposer aux murs des villes (jusqu'au 23 juillet à 22 heures, 80 F et 100 F). Sous le tipi du Centre Georges-Pompidou, Maria Fernanda Cardoso, reine des puces, retrouve toute la magie de cet art populaire avec des artistes hors du commun : des puces dotées de facultés exceptionnelles (jusqu'au 24 juillet à 20 heures et 21 h 30, 50 F). Au jardin du Luxembourg, Ju Percussion group, fondé en 1986 par le percussionniste taïwanais Tzong-Ching, et dont la particularité est d'être un groupe mixte (jusqu'au 22 juillet à 18 heures, entrée libre). Enfin, sous le chapiteau passage Lathuile (à la hauteur du 12 avenue de Clichy), le cirque tsigane Romanès accueille une tribu venue de terres imaginaires, sur laquelle règne un enfant de la balle, fils de famille royale, Alexandre Bouglione (jusqu'au 8 août à 21 heures, 50 F et 100 F).
Paris, Quartier d'été, jusqu'au 9 août. Tél. : 01-44-94-98-00.

SARLAT (Dordogne)

Festival des jeux du théâtre
Cette année, le public sarladais pourra, selon son humeur et ses goûts, passer de Sophocle à Reginald Rose, choisir les classiques (revisités par le Cartoon Sardine) ou préférer la création contemporaine, se laisser tenter par l'ironie érudite de Jacques Livchine ou partir à la redécouverte d'un texte posthume d'Edmond Rostand. Les nostalgiques d'Arletty célébreront son centenaire avec un spectacle tiré de ses mémoires par Aurore Prieto. Des lectures et des textes théâtraux contemporains seront offerts aux plus curieux lors de la journée « Auteurs en Aquitaine » (le 2 août).
Jusqu'au 5 août. Festival de Sarlat, hôtel Plamon, rue des Consuls, 24202 Sarlat. De 40 F à 150 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

L'amour nuit gravement à la santé
de Manuel Gomez Pereira (France-Espagne, 1 h 58).
Argent comptant
de Brett Ratner (Etats-Unis, 1 h 35).
La Ballade de Titus
de Vincent de Brus (France, 1 h 30).
Ça n'empêche pas les sentiments
de Jean-Pierre Jackson (France, 1 h 40).
Cold Fever
de Fridrik Thor Fridriksson (Islande, 1 h 25).
Les Dieux du surf
de Zalman King (Etats-Unis, 1 h 38).
Face (*)
d'Antonia Bird (Grande-Bretagne, 1 h 41).
Le Radeau de la Méduse
d'Iradj Azimi (France, 2 h 10).
Sous pression
de Craig R. Baxley (Etats-Unis, 1 h 25).
The Kingdom II (1re partie)
Film danois de Lars von Trier (Danemark, 2 h 23).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

REPRISES

L'Epouvantail (*)
de Jerry Schatzberg. Américain, 1973, copie neuve (1 h 44).
Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89) ; Lucernaire, 6e ; MK2 Quai-de-Seine, 19e.
Guêpier pour trois abeilles
de Joseph L. Mankiewicz. Américain, 1967 (2 h 11).
VO : Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).
Happy Together
MK2 Beaubourg, 3e ; Lucernaire, 6e.
Manhattan
de Woody Allen. Américain, 1979, noir et blanc, copie neuve (1 h 40).
Gaumont les Halles, dolby, 1er ; Action Ecoles, 5e (01-43-29-79-89).
Mon homme Godfrey
de Gregory La Cava. Américain, 1936, noir et blanc (1 h 34).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).
L'Odyssée de Charles Lindbergh
de Billy Wilder, avec James Stewart, Murray Hamilton.
Américain, 1957, copie neuve (2 h 15).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
Peau-d'âne
de Jacques Demy, avec Catherine Deneuve, Jean Marais, Jacques Perrin, Micheline Presle, Delphine Seyrig, Fernand Ledoux.
Français, 1970 (1 h 40).
Epée de Bois, 5e.
La Petite Sirène
de John Musker et Ron Clements. Dessin animé américain, 1990 (1 h 23).
UGC Ciné-Cité les Halles, 1er ; Rex, 2e ; Gaumont Marignan, 8e ; UGC George-V, 8e ; Gaumont Opéra Français, 9e ; UGC Lyon Bastille, 12e ; UGC Gobelins, 13e ; Gaumont Parnasse, 14e ; Gaumont Alésia, 14e ; Gaumont Convention, 15e ; Pathé Wepler, 18e ; MK2 Gambetta, 20e.
Scaramouche
de George Sidney. Américain, 1953 (1 h 56).
L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80).
Spartacus
de Stanley Kubrick, avec Kirk Douglas, Laurence Olivier.
Américain, 1960 (3 h 15).
VO : L'Arlequin, dolby, 6e (01-45-44-28-80).
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Etat du lieu
Deux petites pièces courtes sur le thème du polar : *Le Pressing des anges*, de Michaël Souhaité, mise en scène de l'auteur, avec Emmanuel Boutet, Roch de Bollardière, Elodie Frenck, Sarah Marco et Xavier Martel ; *Macramé et fromage de chèvre*, de Malok et Morlaes, mise en scène de Pascal Louan, avec Dominique Devers, Nathalie Fonroques et Jean-Pierre Méjan.
Aktéon-Théâtre, 11, rue du Général-Blaise, Paris 11e. Mo Saint-Ambroise. Le 20, à 20 heures. Tél. : 01-43-38-74-62. De 60 F à 100 F.
Georges Appaix, Sylvain Prunenec
Georges Appaix : *Immédiatement, là tout de suite*. Sylvain Prunenec : *Verso Vertigo, Qualunque.*
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. Mo Saint-Denis-Basilique. Le 20, à 20 h 30. Tél. : 01-48-13-70-00. 50 F.
Yves Masseri
Point-Virgule, 7, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Le 20, à 20 heures. Tél. : 01-42-78-67-03.
Larry Coryell & Eleventh House
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Mo Château-d'Eau. Le 20, à 21 heures. Tél. : 01-45-23-51-41.
Spirit of Life Ensemble
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 20, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88.
Jam Session, F. Constantin
Baiser salé, 58, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 20, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-37-71.
Laurent De Wilde Trio
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 20, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
René Urtreger Trio
Le Bilboquet, 13, rue Saint-Benoît, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Le 20, à 22 h 30. Tél. : 01-45-48-81-84.
Broken Eyes
Disneyland Paris, 77 Marne-la-Vallée. Le 20, à 20 heures. Tél. : 01-60-30-60-30. Entrée libre.
The Wailers, John Mayall
Le Plan, rue Rory-Gallagher, 91 Ris-Orangis. Le 20, à 20 heures. Tél. : 01-69-43-03-03. 120 F.
Jean-Luc Debattice
Ailleurs, 13, rue Jean-Beausire, Paris 4e. Mo Bastille. Le 20, à 20 h 30. Tél. : 01-44-59-82-82. De 30 F à 80 F.
Castafiore Bazooka
Cabaret sauvage, parc de la Villette, Paris 19e. Mo Porte-de-la-Villette. Le 20, à 20 h 30. Tél. : 08-03-07-50-75. 70 F.
Cabaret tzigane
Ranelagh, 5, rue des Vignes, Paris 16e. Mo Muette. Le 20, à 21 h 30. Tél. : 01-42-88-64-44. De 75 F à 100 F.

RÉSERVATION

Jesus Alemany Cubanismo
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris 10e. Le 28 juillet. Tél. : 01-45-23-51-41. 130 F.

DERNIERS JOURS

26 juillet :
La Gloire d'Alexandrie
Musée du Petit Palais, avenue Winston-Churchill, Paris 8e. Tél. : 01-42-65-12-73. 45 F.
27 juillet :
Max Ernst
Centre Georges-Pompidou, accès par la rue Saint-Merri, Paris 4e. Tél. : 01-44-78-12-33. 30 F.
Visions capitales
Musée du Louvre, hall Napoléon, entrée par la Pyramide, Paris 1er. Tél. : 01-40-20-51-51. 30 F.
28 juillet :
Allegria opus 147
de Joël Jouanneau, mise en scène de l'auteur, avec François Chattot, Virginie Michaud et Georges Gagneré.
Théâtre de l'Œuvre, 55, rue de Clichy, Paris 9e. Tél. : 01-44-53-88-88. De 90 F à 240 F.

LUNDI 20 JUILLET

FILMS DE LA SOIRÉE

18.50 Bob Roberts ■ ■
Tim Robbins (Etats-Unis, 1992, 100 min). Cinéstar 1
20.30 Allons z'enfants ■ ■
Yves Boisset (France, 1980, 120 min). Festival
20.30 Quelques jours avec moi ■ ■
Claude Sautet (France, 1987, 140 min). Cinéstar 1
21.00 Et pour quelques dollars de plus ■ ■
Sergio Leone (Italie, 1965, 135 min). France 3
21.00 La Vengeance d'une femme ■ ■ ■
Jacques Doillon (France, 1989, 130 min). Cinéstar 2
22.05 Les hommes préfèrent les blondes ■ ■
Howard Hawks (Etats-Unis, 1953, v.o., 95 min). Ciné Cinémas
22.30 R.A.S. ■ ■
Yves Boisset (France, 1973, 110 min). Festival
22.50 Etrange séduction ■ ■
Paul Schrader (Italie - Etats-Unis, 1990, 105 min). Cinéstar 1
23.00 Souvenirs perdus ■ ■
Christian-Jaque (France, 1950, N., 120 min). Cinétoile
23.10 Santa Sangre ■ ■
Alejandro Jorodowski (Italie - Mexique, 1989, 120 min). Cinéstar 2
0.25 Eating ou le dernier secret des femmes ■ ■
H. Jaglom (Etas-Unis, 1990, v.o., 110 min). Arte
0.45 La Flamme sacrée ■ ■
George Cukor (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.00 Questions d'histoire. Le communisme dans le siècle : l'URSS. Invités : Jean-Jacques Marie ; François-Xavier Coquin ; Bernard Guetta. Histoire
18.00 Stars en stock. Jack Nicholson. Jane Fonda. Paris Première
19.00 Envoyé spécial, les années 90. Ethiopie, vallée des désastres. Côte-d'Ivoire carton jaune. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Les plus grands invités de la saison. Invités : Jean-Marie Gouriot ; Rona Hartner ; Francis Veber ; Michel Déon. Paris Première
20.00 La Vie à l'endroit. Les animaux superstars. TV 5
20.00 Les Défilés haute couture. Jean-Paul Gaultier. Paris Première
22.10 Planète des hommes. Une raison de vivre. RTBF 1
22.45 Les Nouveaux Explorateurs. Quel avenir pour les guépards ? Planète
23.00 Nicolas et Alexandra, le meurtre des tsars. Odyssée
23.05 Savoir pourquoi. [4/9]. Seul l'être humain peut être inhumain (1940-1945). RTBF 1
23.25 Olympia, vingt-cinq ans. [2/2]. Paris Première
23.35 Maurice Schumann. Planète
23.45 Manolete. Canal +
23.55 BZH, des Bretons, des Bretagne. [2/2]. Odyssée
0.05 Sima Aonda. Planète
0.40 Canaries, continent atlantique. [3/5]. Mer intérieure. Odyssée
0.55 Le manuscrit perdu de Rudyard Kipling. Planète

DOCUMENTAIRES

20.35 Jumeaux, copies conformes ? Planète
20.55 Crillon, le palace des palaces. Téva
20.55 Le Grand Rift. [3/3]. Un continent qui se brise. Odyssée
21.25 Table rase. Planète
21.30 Les Gardiens du temple. Téva
21.45 La Piste de glace du haut Cachemire. Odyssée
22.30 Repères. La Guitare espagnole. [3 et 4/8]. Mezzo
22.35 Les Grands Créateurs. Printemps-été 98. Odyssée
22.45 Lignes de vie. Les Jardins du bonheur. TV 5

SPORTS EN DIRECT

15.05 Cyclisme. Tour de France. 9e étape : Montauban - Pau (210 km). RTBF 1-TSR-France 2-Eurosport
20.00 Goodwill Games. Basket-ball : Russie - Australie. AB Sport
21.45 Goodwill Games. Décathlon. AB Sport
23.30 Goodwill Games. Natation synchronisée. AB Sport
1.00 Goodwill Games. Athlétisme. AB Sport
4.15 Goodwill Games. Gymnastique. Finales messieurs. AB Sport

DANSE

20.30 Ouverture. Le Lac des cygnes. Mezzo

MUSIQUE

21.00 Idoménée. Mise en scène de Trevor Nunn. Dir. Bernard Haitink. Muzzik
23.00 La Guitare espagnole. Manuel Barruego interprète... Mezzo
0.00 Rolling Stones. Stones in the Park 1969. Canal Jimmy
0.05 Carmen. Mise en scène de Peter Hall. Dir. Bernard Haitink. Muzzik

THÉÂTRE

21.00 Le Ciel de lit. Jean de Hartog. Mise en scène de Jeannette Hubert. Paris Première

TÉLÉFILMS

22.15 L'Eté sanglant. Charles Haid. RTL 9
22.25 Un fait divers. Fabrice Cazeneuve. Arte
23.45 Le Prix d'une femme. Gérard Krawczyk. France 3
0.20 En scène pour la mort. Pascal Goethals. Festival

SÉRIES

21.30 New York Police Blues. A coup de marteau. Canal Jimmy
21.35 Le Prisonnier. Il était une fois (v.o.). Série Club
22.05 Aux frontières du réel. TSR
22.30 Serpico. Every Man Must Pay His Dues. Série Club
22.30 La Loi de Los Angeles. Le premier soupir. Téva
22.50 New York Police Blues. Hollie et le poisson-lune. TSR

NOTRE CHOIX

● *19.55 Odyssée*
Les Messagers de l'ombre
Ce documentaire qui s'attaque à l'une des zones obscures de l'histoire de France, longtemps occultée par la mémoire collective, a obtenu le FIPA d'or, catégorie *documentaires de création et essais*, en 1992. A l'aide d'images d'actualité, d'interviews de l'époque et surtout d'entretiens, recueillis pour le film, avec des témoins survivants appartenant au monde des lettres, Michel Van Zele, le réalisateur, instruit le procès des intellectuels, écrivains et éditeurs, sous l'Occupation. Il s'interroge sur leurs responsabilités, dénonce leurs compromissions, rappelle aussi l'engagement, et parfois le sacrifice, de ceux qui ont choisi de tenir bon. Au-delà de ces événements, qui dans l'ensemble ne furent pas à l'honneur de l'édition française, *Les Messagers de l'ombre* invite à réfléchir, pour aujourd'hui et pour demain, sur la place des écrivains dans la cité. Le premier volet, *De la débâcle à la clandestinité*, est diffusé tous les jours jusqu'au samedi 25 juillet. Le second, *De la Libération à l'épuration*, sera présenté chaque jour du dimanche 26 juillet au samedi 1er août.

● **22.15 Ciné Cinéma III**
Jumpin' Jack Flash
Une employée noire d'une grande banque new-yorkaise travaille sur un ordinateur. Un jour, elle reçoit un message d'un agent secret britannique, en difficulté en URSS, qui lui demande de prendre contact avec son consulat. Réalisée par Penny Marshall en 1986, une comédie d'espionnage au suspense parfaitement construit, et menée à fond de train par l'époustouflante Whoopi Goldberg. – *J. S.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
18.10 Contre vents et marées.
19.05 Melrose Place.
19.50 Le Journal de l'air.
20.00 Journal.
20.45 L'Image du jour, Météo.
20.55 L'Année des méduses. Film. O Christopher Frank.
22.50 Grands reportages. Poursuites d'enfer.
23.55 L'Entrepôt du diable. O.
0.45 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2
18.50 Jeux de comédie.
19.15 1000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal.
20.40 L'Image du Tour, Météo.
20.55 Jeux sans frontières.
22.55 Monte le son.
0.10 Journal, Météo.
0.25 Musiques au cœur de l'été.
1.30 Vol au-dessus d'un delta africain.

FRANCE 3
17.35 Magnum.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Tour.
21.00 Et pour quelques dollars de plus ■ ■ Film. Sergio Leone.
23.15 Météo, Soir 3.
23.45 Le Prix d'une femme. Téléfilm. Gérard Krawczyk.

CANAL +
18.30 En croisière sur le «Galaxy».
19.05 Best of Nulle part ailleurs.
19.50 Flash infos, Zapping.
20.05 Les Simpson.
20.30 L'Associé. Film. Donald Petrie.
22.15 Flash infos.
22.25 Corridas. Novillada à Nîmes.
23.45 Manolete.
0.40 Mordbüro. Film. Lionel Kopp.

ARTE
19.00 Beany & Cecil.
19.30 7 1/2. Trafic de chiens.
20.00 Reportage. Enfants en fuite.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Cement Garden. Film. Andrew Birkin (v.o.).
22.25 Un fait divers. Téléfilm. Fabrice Cazeneuve.
0.00 Court-circuit.
0.25 Eating ou le dernier secret des femmes ■ ■ Film. Henry Jaglom (v.o.).

M 6
18.55 Los Angeles Heat.
19.50 Voile.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Les Produits star. Le stylo jetable.
20.50 Le Quart d'heure américain ■ Film. Philippe Galland.
22.40 La Montagne du dieu cannibale. Film. O Sergio Martino.
0.25 Sonny Spoon.

RADIO

FRANCE-CULTURE
20.30 Agora. Dominique Vingtain (*Avignon, le Palais des Papes*).
21.00 Le Grand Débat. Avec la collaboration du journal *Le Monde*. Que faire pour l'Algérie [1/2] ? Avec Patrick Baudouin, Mario Bettati, Salima Ghezali, Bernard-Henri Lévy, Abdelhak Bererhi (rediff.).
22.10 Fiction. Brecht aurait cent ans.
23.00 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE
19.37 Concert. Œuvres de Starvinsky, Mozart, Debussy.
22.00 Dido and Aeneas. Opéra de Purcell. Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence. Donné en direct de l'hôtel Maynier d'Oppède, par le Chœur et l'Orchestre de l'Académie européenne de musique, dir. David Stern.
23.00 Soleil de nuit.

RADIO-CLASSIQUE
20.40 Les Soirées. Falla et la France.
22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mozart, Schubert.

MARDI 21 JUILLET

FILMS DU JOUR

13.15 La Rivière sans retour ■ ■
Otto Preminger (Etats-Unis, 1954, v.o., 90 min). Ciné Cinémas
14.05 Retour à la vie ■ ■
Henri-Georges Clouzot, Georges Lampin, André Cayatte et Jean Dréville (France, 1949, N., 120 min). Cinétoile
14.05 Santa Sangre ■ ■
Alejandro Jorodowski (Italie - Mexique, 1989, 120 min). Cinéstar 2
16.05 Chantons sous la pluie ■ ■ ■
Stanley Donen et Gene Kelly (Etats-Unis, 1952, 100 min). Cinétoile
17.45 La Marchande d'amour ■ ■
Mario Soldati (Italie, 1952, N., 105 min). Cinétoile
18.45 Latcho drom ■ ■
Tony Gatlif (France, 1992, 105 min). Ciné Cinémas
18.50 La Flamme sacrée ■ ■
George Cukor (Etats-Unis, 1942, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil
22.05 La Porte du paradis ■ ■ ■
M. Cimino (EU, 1980, v.o., version réalisateur, 210 min). Ciné Cinémas
22.15 Lone Star ■ ■
John Sayles (Etats-Unis, 1995, v.o., 129 min). Canal +
22.40 Un, deux, trois ■ ■ ■
Billy Wilder (Etats-Unis, 1961, N., v.o., 115 min). Cinétoile
1.35 Jumpin' Jack Flash ■ ■
Penny Marshall (Etats-Unis, 1986, 105 min). Ciné Cinémas

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

14.00 Le Canal du savoir. La ville des CIAM. Paris Première
16.00 Questions d'histoire. Le communisme dans le siècle : l'URSS. Invités : Jean-Jacques Marie ; François-Xavier Coquin ; Bernard Guetta. Histoire
16.40 A bout portant. Charles Aznavour. Paris Première
17.00 Envoyé spécial, les années 90. Ethiopie, vallée des désastres. Côte-d'Ivoire carton jaune. Histoire
18.00 Stars en stock. Marilyn Monroe. Humphrey Bogart. Paris Première
19.00 Rive droite, rive gauche. Les plus grands invités de la saison. Invités : Pierre Arditi ; Roger Planchon ; Georges Wolinski ; Franz-Olivier Giesbert. Paris Première
20.00 Temps présent. Vacances à tout prix. TV 5
20.00 Les Défilés haute couture. Chanel. Paris Première
20.50 Zone interdite. Vivement le mariage ! M 6
21.00 Enjeux - Le Point. TV 5
21.00 Le Gai Savoir. *Napoléon : le débat. Invités : Max Gallo ; Patrick Rambaud ; le prince Charles Napoléon, représentant de la famille impériale ; Roger Caratini.* Paris Première
22.00 Questions d'histoire. Le communisme dans le siècle : la Chine. Invités : Marie-Claire Bergère ; Jean-Louis Margolin ; Bernard Guetta. Histoire
22.45 Un siècle d'écrivains. Vladimir Maïakovski. TV 5
23.00 De l'actualité à l'Histoire. Le quatrième pouvoir et Clinton. Le pillage des œuvres d'art. Invités : Edward Behr ; Eric Fassin ; Emmanuel de Roux ; Elisabeth des Portes. Histoire
23.25 Sud. Invités : Piere Casamayor ; Michel Lisbeuf. TMC
18.00 A la découverte de Mozart. L'enfant de l'Europe. Indépendance et Fugue. A mon cher ami Haydn. Muzzik
18.10 Sweet Home Chicago. Planète
18.15 Lyon et ses secrets. Odyssée
18.30 Le Goéland de Dai Kokujima. La Cinquième
18.35 En croisière sur le «Galaxy». [7/12]. Canal +
18.50 Etranges créatures de Patagonie. TMC
19.00 Les Sœurs Soong. [2/2]. Enfants du destin. Odyssée
19.10 La Reine de Trinidad. Planète
19.55 La Grande Saga des animaux. [2/13]. Les lémuriens. Odyssée
20.10 La Saga du vélo. [2/5]. Les roues du changement. Planète
20.20 Scandinavia, au pays du soleil de minuit. [1/2]. Odyssée
20.30 La Guitare espagnole. [5 et 6/8]. Mezzo
20.30 Kericho, empire du thé. Téva
20.35 Dhoruba, le calvaire d'un Black Panther. Planète
20.45 La Vie en face. Les Fantômes d'une guerre civile. Arte
21.00 Raspoutine. Histoire
21.00 A la découverte de Mozart. [4 et 5/5]. Histoire d'un texte. Muzzik
21.15 L'Amérique ferroviaire. Odyssée
21.25 Bugatti, l'art et la course. Canal Jimmy
21.35 Chemins de fer. [7/19]. De Saint-Pétersbourg à Tachkent. Planète
21.45 Histoire de la marine. [2/7]. RTBF 1
22.10 Les Messagers de l'ombre. [1/2]. De la débâcle à la clandestinité. Odyssée
23.35 Jumeaux, copies conformes ? Planète
23.45 Maillan pour rire. France 3

DOCUMENTAIRES

17.00 Naussac, la vie engloutie. Planète
17.00 A la découverte de Mozart. [5/5]. Les dernières années. Muzzik
17.20 Les Cités prestigieuses d'Italie. [4/12]. Vérone. Odyssée
17.30 Dix lieues à la ronde. L'Arsenal. Paris Première
17.45 La Planète aux mille visages. La forêt de Bavière. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

13.35 Cyclisme. Tour de France. 10e étape : Pau - Luchon (196,5 km). RTBF 1 - France 2
18.00 Goodwill Games. Basket-ball : Lituanie - Australie. AB Sport
19.00 Football. Championnat d'Europe des moins de 18 ans. Espagne - Allemagne. A Chypre. Eurosport
19.35 Goodwill Games. Water-polo : Russie - Italie. AB Sport
20.05 Goodwill Games. Basket-ball : Russie - Argentine. AB Sport
21.35 Goodwill Games. Water-polo : Etats-Unis - Espagne. AB Sport
23.10 Goodwill Games. Athlétisme. AB Sport

MUSIQUE

18.30 Mezzo junior. Max et les maximonstres. Higglety Pigglety Pop. Mise en scène de Franck Corsaro. Dir. Olivier Knussen. Mezzo
21.00 La Guitare espagnole. Paco De Lucia. Mezzo
22.30 Dawn at Dusk. Mezzo
0.00 Martha Argerich. Mezzo

TÉLÉFILMS

20.30 L'Enfant des terres blondes. Edouard Niermans. Festival
20.50 Nomenklatura. Michael J. Dudziewicz. RTBF 1
22.05 L'Eternel Voyageur. Desmond Davis. Festival
22.30 Tailleur croisé et bas résille. Jack Bender. RTL 9
22.40 Le Démon des mers. Jeff Bleckner [1/2]. 13ème Rue
22.50 Assurance sur la mort. O Jerrold Freedman. M 6

SÉRIES

17.00 La Loi de Los Angeles. La belle et le chauve. Téva
17.30 Magnum. Dialogue au sommet. France 3
17.40 L'Incroyable Hulk. Hallucinations. 13ème Rue
18.10 Hawaii police d'Etat. Mon cher ennemi. Série Club
18.30 L'homme qui valait trois milliards. Opération Hornet. 13ème Rue
19.00 Highlander. Doute légitime. Série Club
19.20 Deux flics à Miami. Le prix fort. 13ème Rue
19.25 Fais-moi peur. L'histoire de l'appareil photo. Canal J
20.00 Mon ami Jake. La prairie en flammes. Canal J
20.13 New York Undercover. La fille des bas quartiers. Le retour de Danny Cort. 13ème Rue
20.45 Les Cadavres exquis. Puzzle. Série Club
20.55 Le Château des Oliviers. Nicolas Gessner [2/8]. Téva
21.40 L'Heure Simenon. Le rapport du gendarme. Série Club
21.45 Brigade volante. 13ème Rue
22.30 Seinfeld. Le gribouillage. Canal Jimmy
22.30 La Loi de Los Angeles. La belle et le chauve. Téva
22.40 Les Cinq Dernières Minutes. Sang à l'heure. Série Club
22.55 Total Security. TSR
23.45 Star Trek, la nouvelle génération. Désastre (v.o.). Canal Jimmy
23.45 Clair de lune. L'ange gardien. Téva

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.



NOTRE CHOIX

● 12.35 La Cinquième
La Fabuleuse Histoire du couteau suisse

De l'armée helvétique au MOMA de New York

BIEN qu'il appartienne à la famille des armes blanches, le couteau n'est guère menaçant lorsqu'il est suisse. Il fut pourtant inventé pour l'armée à la fin du XIXe siècle. Pas pour blesser ni pour tuer, mais pour assister les soldats dans leurs tâches quotidiennes. Pour tailler, limer, couper, nettoyer les boucles de ceinturon... Ce *« mille-feuille d'acier et de plastique »* estampillé de la croix suisse n'a rien perdu de sa vocation première. Il permet de se débrouiller en toute circonstance et *en tout lieu*.

En 1890, deux entreprises familiales réputées pour leur savoir-faire et la fiabilité de leurs fabrications, l'une suisse allemande (Victorinox), l'autre suisse romande (Wenger), deviennent les fournisseurs officiels de l'armée nationale. Modèle blanc pour le soldat, rouge avec tire-bouchon pour les officiers. A la fin de la seconde guerre mondiale, les GI stationnés en Allemagne qui visitent la Suisse le ramènent dans leurs bagages. *The swiss army knife* acquiert une renommée internationale. Chaque année, les Etats-Unis en importent huit millions, soit un tiers de la production.

Victorinox et Wenger ont conservé le monopole de la fabrication de l'authentique couteau suisse mais l'ont perfectionné et adapté à de nouveaux besoins pour qu'il continue de se rendre indispensable. Versions avec boussole pour les randonneurs, avec *écailleur et aiguise-hameçon* pour les pêcheurs, scalpel pour les chirurgiens, baguette télescopique pour les conférenciers, clés et tournevis pour les bricoleurs... Il existe plus de 1 000 spécimens, jusqu'à un modèle spécialement conçu pour la NASA, que les astronautes n'oublient pas d'emporter dans l'espace. Preuve que les nouvelles technologies n'ont pas mis en danger l'existence du couteau suisse, qui a aujourd'hui son site Internet, ses clubs de fans et des collectionneurs dans le monde entier. Ce génial petit objet a même fait son entrée au Musée des arts appliqués de Munich et au MOMA de New York.

Florence Hartmann

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1
13.50 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.30 Dynastie.
16.20 Sunset Beach.
17.15 Beverly Hills.
18.10 Contre vents et marées.
19.05 Melrose Place.
19.50 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Le Maître des éléphants ■ Film. Patrick Grandperret.
22.45 Corps z'à corps. Film. O André Halimi.
0.15 Histoires naturelles.
1.10 TF1 nuit, Météo.

FRANCE 2
13.50 Tour de France.
17.10 Vélo club.
18.40 Un livre, des livres.
18.45 Jeux de comédie.
19.15 1000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.55 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, L'Image du Tour, Météo.
20.55 La Smala ■ Film. Jean-Louis Hubert.
22.30 Un livre, des livres.
22.40 Le Sixième Sens ■ Film. O Michael Mann.
0.35 Journal, Météo.

FRANCE 3
13.52 Keno.
13.55 Le Privé de Los Angeles. Téléfilm. James Whitmore Jr.
15.30 Tiercé.
15.50 Les Enquêtes de Remington Steele.
16.40 Simon et Simon.
17.30 Magnum.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Météo des plages.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal du Tour.
21.00 La Carte aux trésors. Corse : la Côte sauvage.
23.10 Météo, Soir 3.
23.45 Maillan pour rire.

CANAL +
13.25 Robin.
13.30 Arlette. Film. Claude Zidi.
15.05 Rions un peu.
16.00 Babylon 5.
16.45 Nirvana. Film. Gabriele Salvatore.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.35 En croisière sur le «Galaxy».
19.05 Best of Nulle part ailleurs.
19.50 Flash infos, Zapping.
20.05 Les Simpson.
20.30 Cœur de dragon. Film. Rob Cohen.
22.05 Flash infos.
22.15 Lone Star ■ ■ Film. John Sayles (v.o.).
0.25 Manga, manga.

LA CINQUIÈME/ARTE
13.55 Les Lumières du music-hall. Nana Mouskouri.
14.25 La Cinquième rencontre... L'Asie. 14.30 Laos, l'opium en attendant. 15.25 Entretien. Avec Paul Butel.
15.55 Albums de famille. Mémoires de Lyon.
16.25 Modes de vie, modes d'emploi.
16.55 Alf.
17.20 Les Zèbres.
17.35 100 % question.
18.00 Va savoir. Le haras du Pin.
18.30 Le Goéland de Dai Kokujima.
19.00 Beany & Cecil.
19.30 7 1/2. Sissi - Diana : deux destins tragiques.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie en face. *Les Fantômes d'une guerre civile.*
21.35 Soirée thématique. Techno - Rave d'une nuit d'été. 21.40 Wasted ! ■ Film. Ian Kerkhof (v.o.). 23.25 Modulations. Portrait de la planète techno. 0.40 Universal techno.
1.45 Biochimie du coup de foudre. *Ou fragments scientifiques d'un discours amoureux.*

M 6
13.35 Sauver ou périr. Téléfilm. John Power.
15.05 Les Anges du bonheur.
16.55 et 1.30 Boulevard des clips.
17.30 L'Etalon noir.
18.00 Mission casse-cou.
18.55 Los Angeles Heat.
19.50 Voile.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.35 La Météo des plages.
20.40 E = M 6 junior. Les rapaces.
20.50 Zone interdite. Vivement le mariage !
22.50 Assurance sur la mort. Téléfilm. O Jerrold Freedman.
0.35 Sonny Spoon.

RADIO

FRANCE-CULTURE
20.00 Les Chemins de la musique. Entre jazz et classique. Une rencontre du XXe siècle.
20.30 Agora. Jean-Marie Pelt (*Plantes et aliments transgéniques*).
21.00 Poésie studio. Spécial Brésil.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques.
0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE
19.36 Soirs de fête.
20.00 Concert. Festival de Radio-France et Montpellier Languedoc-Roussillon. Donné en direct des Ursulines, par le quartette de Franck Amsallem, piano avec Tim Ries, Johannes Weidenmuller et Marc Miralta.
21.00 Concert. Donné en direct de l'Opéra Berlioz-Le-Corum, Malcolm Bilson, Ursula Dütschler et Bart van Oort, *pianofortes : Œuvres de Beethoven.*
23.00 Soleil de nuit.

RADIO-CLASSIQUE
19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Concert donné au Théâtre de la Ville, par le Quatuor Keller, Kocsis, piano. *Quintette op. 34*, de Brahms ; *Quintette op. 81*, de Dvorak.
22.25 Les Soirées... (suite). Concerto pour violon, de Beethoven, par le Concertgebouw d'Amsterdam, dir. Tennstedt, Chung, violon ; *Septuor*, de Bruch, par le Consortium Classicum ; *Sonate pour violoncelle et piano Quasi Fantasia*, de Heise, Brendstrup, violoncelle, Salo, piano.

Le raz-de-marée en Papouasie-Nouvelle-Guinée a fait plus de mille morts

L'Australie et la Nouvelle-Zélande acheminent des secours vers la capitale, Port Moresby

AUCKLAND
de notre correspondante régionale

« Quelques secondes après la secousse, j'ai vu le niveau de la mer au loin monter très haut et venir vers nous. J'ai juste eu le temps de courir le plus loin possible en criant à tout le monde de s'enfuir », a raconté, lundi 20 juillet, un survivant du gigantesque raz-de-marée, qui, dans la nuit de vendredi à samedi, a détruit une dizaine de villages de la côte nord-ouest de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, à proximité de la frontière avec la province indonésienne de l'Irian Jaya.

Le gouverneur provincial, John Tekwie, a estimé, lundi, que l'on pouvait s'attendre à un bilan de trois mille morts compte tenu des centaines de cadavres restant enfouis dans les profondeurs du lagon séparant les villages de la côte. Pour l'heure, plus d'un millier de corps ont été retrouvés.

En trois vagues successives, un gigantesque mur d'eau de 10 mètres de haut et de près de 40 kilomètres de long s'est abattu sur la côte. Deux villages, Arop et Warapu, construits sur une lagune de sable et abritant près de deux mille habitants chacun, ont été complètement anéantis. A la place des villages, *« il n'y a plus que du sable lisse »*, commentait, au lendemain de la catastrophe, un prêtre de la région. Le premier ministre papou, Bill Skate, s'est rendu sur place et a confirmé que de nombreux corps étaient encore enfouis parmi les débris dans le lagon tandis que l'océan repoussait peu à peu des dizaines d'autres cadavres vers le large.

C'est un tremblement de terre sous-marin de force 7,1 sur l'échelle de Richter, dont l'épicentre s'est situé à une trentaine de kilomètres des côtes nord de la Papouasie-Nouvelle-Guinée, qui a provoqué le tsunami. A Hawaï, le centre du Pacifique d'avertissement des raz-de-marée avait enregistré le séisme tout en indiquant pourtant, dans un message enregistré, que le tremblement de terre *« n'avait pas provoqué de tsunami »*... Parmi les huit mille habitants de la zone sinistrée, l'essentiel des victimes sont des enfants. *« Les écoles qui ne sont pas détruites seront fermées parce que nous n'avons plus d'enfants. Ils sont tous morts »*, a déclaré un officiel papou à la radio australienne ABC. Un Hercules australien a été immédiatement affecté aux secours.

Quatre hélicoptères de l'armée papoue s'emploient également, sans arrêt depuis dimanche, à récupérer les corps noyés dans le lagon, à transporter policiers et militaires sur place et à amener les blessés vers des hôpitaux de la région. Mais les trois hôpitaux (Aitape, Wewak et Vanimo) et les autres centres médicaux les plus proches ont été rapidement saturés. *« Les salles sont pleines, j'ai demandé des tentes, je ne dispose que d'un médecin et de quelques infirmiers. Nous sommes à court de calmants et de sang alors que la plupart des blessés sont dans un état grave »*, a déclaré Mark Mauludu, directeur de l'hôpital de Vanimo.

La plupart des blessés souffrent de fractures ou d'hémorragies internes. Les secouristes sont arrivés à Aitape, dimanche, alors que l'hôpital avait été transformé en morgue de fortune. La province du Sepik occidentale, du nom du fleuve qui la traverse, n'est accessible que par voie de mer ou d'air, aucune route asphaltée ne traversant la Papouasie-Nouvelle-Guinée du nord au sud. Quant aux quelques pistes et ponts qui auraient permis les transports locaux, la plupart ont été détruits par le raz-de-marée. L'extrême isolement de ces villages a contribué à ralentir considérablement les secours.

> A la place des villages, « il n'y a plus que du sable lisse »

Trois Hercules australiens C 130 avaient rejoint la capitale Port Moresby, lundi matin, mais l'acheminement des secours, essentiellement des bâches goudronnées et des médicaments, restait compliqué à mettre sur pied car tout va dépendre de l'état des pistes d'atterrissage et des conditions climatiques.

Le responsable des opérations de secours australiennes, le major Paul Taylor, a estimé que trois mille blessés ont besoin d'une attention médicale urgente. L'Australie a envoyé une équipe médicale de soixante personnes dans le but d'ouvrir un hôpital de brousse sur place. *« Nous envoyons des biscuits car il n'y a pas de quoi faire la moindre cuisine, ainsi que des seaux et des bâches car les gens n'ont pas les moyens de récupérer l'eau de pluie »*, a expliqué la responsable de la Croix-Rouge internationale à Port Moresby, Janet Philemon.

La Nouvelle-Zélande devait également envoyer un premier Hercules en fin de journée, lundi, avec une équipe médicale et du matériel, et un deuxième convoi similaire est prévu pour mardi matin. En revanche, en fin d'après-midi de lundi, aucun signe n'était encore venu de Nouméa, où l'on attendait une éventuelle décision du ministère de la défense à Paris. La France est, en effet, partenaire de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande dans le cadre des accords triangulaires Franz visant à coordonner les secours en cas de catastrophe naturelle dans le Pacifique sud.

« On ne cherche plus à compter les morts, ce sont les survivants qui nous intéressent », déclarait, lundi, l'un des volontaires travaillant dans la zone dévastée. Il a estimé que des centaines d'habitants de la région ont fui dans les hauteurs et n'osent pas revenir de peur d'un second raz-de marée.

Florence de Changy

100 000 livres scolaires raflés par des Robin des bois italiens du savoir

ROME
de notre correspondant

Ce n'est pas le casse du siècle, mais le hold-up qui s'est déroulé, samedi 18 juillet à Turin, méritera de figurer dans les annales du genre. Vers 8 heures du matin, trois employés de la maison d'édition Loescher, spécialisée dans la publication des livres scolaires, se trouvent nez à nez avec deux individus qui leur déclarent : *« Nous sommes de la Guardia di finanza* [police financière], *suivez-nous. »* Sous la menace des armes, les hommes pénètrent dans l'entrepôt où sont disposés des dizaines de milliers d'ouvrages de toute nature. Les deux faux policiers, en fait des malfaiteurs, sont bientôt rejoints par huit compères qui neutralisent les employés au fur et à mesure de leur arrivée. Un camion frigorifique pénètre dans le local. Ordre est donné de le charger de livres. *« Nous volons les livres pour les donner aux Italiens nécessiteux ; nous sommes des Robin des bois »*, affirment ces « professionnels », vêtus de noir, lunettes noires et arme au poing.

TROIS CAMIONS

Les deux chariots élévateurs commencent leurs navettes. Le chargement effectué, le téléphone portable de l'un des malfaiteurs sonne. Le véhicule s'en va immédiatement, remplacé par un autre. Même scénario un peu plus tard pour le troisième camion. *Le hold-up des Robin des bois de la culture a duré presque deux heures.* Pendant ce temps, les employés ont été étroitement surveillés, puis ligotés et bâillonnés juste avant la fuite de ces gangsters d'un nouveau type.

« Où sont les dictionnaires et les textes scolaires des classes moyennes ? », avaient-ils demandé. Quinze mille dictionnaires se sont envolés. Près de quatre-vingt-cinq mille autres livres, dont neuf mille exemplaires de *L'Ami retrouvé*, de Fred Uhlman, des ouvrages de géographie, d'anglais, d'histoire de l'art, sont partis pour une destination inconnue.

« Presque un quart de notre production a été dérobée. Nous ne pourrons honorer nos commandes avant la rentrée scolaire », se lamente Riccardo Botrini, directeur général de Loescher, qui pense être victime du premier braquage de ce genre en Italie. La perte est supérieure à 5 millions de francs. L'inventaire sera plus long à faire que le hold-up...

Ces cent mille ouvrages viendront probablement alimenter les marchés parallèles à des prix diminués de 50 %. Les Robin des bois italiens devront néanmoins avoir de bons bras pour diffuser ces tonnes de savoir.

Michel Bôle-Richard

Le corps présumé d'Eric Tabarly devrait être identifié par un ami

L'AUTOPSIE du corps repêché, vendredi 17 juillet, au large de l'Irlande et qui pourrait être celui du navigateur Eric Tabarly, devait être effectuée, lundi 20 juillet à l'hôpital régional de Waterford. Le *An Yvidig*, un bateau de pêche français basé à Loctudy (Finistère), avait pris, vendredi, dans ses filets un corps sans vie à 80 kilomètres de Wexford (sud-est de l'Irlande). Celui-ci portait des bottes bleues, un pantalon de coton rouge et un pull marin portant l'inscription *« Eric Tabarly »*, selon l'équipage.

Le navigateur français avait disparu dans la nuit du 12 au 13 juin au large du Pays de Galles après être tombé à la mer lors d'une manœuvre à bord de son bateau, le *Pen-Duick*. Un ami d'Eric Tabarly s'est rendu à Waterford pour aider à l'identification. Jacqueline Tabarly, épouse du marin disparu, a demandé *« que l'on fasse preuve, désormais, de discrétion, qu'on laisse sa famille à sa peine »*. La famille d'Eric Tabarly a ajouté qu'une cérémonie officielle ayant déjà eu lieu à Brest, pour rendre hommage au navigateur, *« le reste sera strictement d'ordre privé »*. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ÉQUATEUR : le résultat officiel de l'élection présidentielle,** du 12 juillet, annoncé dimanche 19 juillet par le Tribunal suprême électoral, confirme la victoire du démocrate chrétien Jamil Mahuad (51,16 %) sur le milliardaire populiste Alvaro Noboa (48,84 %). L'annonce a été faite à l'issue d'une séance publique agitée au cours de laquelle Alvaro Noboa, se fondant sur le faible écart a exigé en vain un nouveau décompte des bulletins de la province de Guayas.– *(Corresp.)*

■ **ENVIRONNEMENT : une faible radioactivité artificielle a** été découverte par les services de l'Office de protection contre les rayonnements ionisants (OPRI) lors de recherches effectuées pour retrouver la trace de trois sources radioactives scellées – strontium 90, américium 241 et césium 137 – incinérées par erreur à Villejust (Essonne). Des traces de radium, de ruthénium, d'antimoine, de césium et de cérium issus de combustibles irradiés – et qui n'auraient donc jamais dû se trouver là – ont été découvertes dans les machefers produits par l'usine. Une enquête est en cours.

Tirage du *Monde* daté dimanche 19 - lundi 20 juillet : 558 209 exemplaires 3

Clermont-Ferrand sous le choc après le suicide de Roger Quilliot

CLERMONT-FERRAND
correspondance

Stupéfaction et tristesse : le suicide de Roger Quilliot, vendredi 17 juillet, a plongé Clermont-Ferrand dans une *« tragédie grecque »*, selon les termes du sénateur socialiste du Puy-de-Dôme, Michel Charasse. La plupart des Clermontois ont découvert la nouvelle à la « une » du quotidien *La Montagne* qui titrait, samedi : *« Le choix d'un homme libre »*, tandis que son successeur à la mairie, Serge Godard, tentait d'analyser *« ce choc reçu de plein fouet »* : *« Roger Quilliot supportait de moins en moins ses difficultés respiratoires. Son geste ne me surprend pas »* (*Le Monde* daté 19-20 juillet).

Toute la ville partage le questionnement intime qui hantait cet universitaire, spécialiste des œuvres d'Albert Camus. Avec François Mitterrand, dont il fut proche, il partageait l'obsession d'apprivoiser la mort. Michel Charasse fut souvent le témoin de longues conversations entre l'ancien président de la République et Roger Quilliot, menées à bâtons rompus sur les chemins d'Auvergne. Ne pas rater sa sortie était pour lui une autre façon de museler la mort.

Après plus de quarante ans de vie publique et vingt-cinq ans de règne dans le fauteuil de maire de Clermont-Ferrand, Roger Quilliot a annoncé clairement sa démission en juin 1997. Abandonnant successivement tous ses mandats, il avait fait connaître son retrait du Sénat, symboliquement, le 14 juillet, trois jours avant de se donner la mort, un acte minutieusement mûri et préparé avec son épouse.

Les Clermontois sous le choc se souviennent avec fierté du passage de leur ancien maire au ministère du logement dans le gouvernement Mauroy en 1981, ou de son coup d'éclat – avec spectaculaire démission en 1991 – pour fustiger les pouvoirs publics, coupables, selon lui, d'oublier la ville de Clermont-Ferrand sur la carte de l'aménagement du territoire.

Mais nombreux sont ceux qui préfèrent garder en mémoire son dernier combat, victorieux, aux élections municipales de juin 1995, contre son adversaire de toujours, Valéry Giscard d'Estaing. L'ancien chef de l'Etat a d'ailleurs rendu hommage dans un communiqué *« à la personnalité et au talent »* de Roger Quilliot.

« MOURIR DEBOUT »

L'hommage des Clermontois est simple et pudique. Sur le registre de condoléances ouvert à l'hôtel de ville, tel habitant salue *« la lucidité de celui qui a voulu mourir debout »*. *« Adieu au vieux camarade fidèle à l'idéal socialiste »*, écrit un autre. D'autres encore retiennent l'image d'un élu attaché au logement social, attentif, comme il le disait souvent, à *« recoudre »* la ville. Les associations de jeunes et la Maison des potes ont écrit sur le registre : *« Pour les jeunes des quartiers, il s'appelait tout simplement Roger. »*

Les obsèques de Roger Quilliot ont été célébrées lundi 20 juillet, dans la matinée, en présence du premier ministre, Lionel Jospin, de Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, de Daniel Vaillant, ministre chargé des relations avec le Parlement, de Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale, de François Hollande, premier secrétaire du Parti socialiste et de l'ancien premier ministre Pierre Mauroy.

Brigitte Cante